



**Mémoire Présenté**  
**par : Abdourahmane**  
**DIALLO**

**UNIVERSITE MOHAMMED V**  
**FACULTE DES LETTRES ET**  
**DES SCIENCES HUMAINES**  
**RABAT**  
**DEPARTEMENT DE LANGUE**

**Etude de l'intégration morphologique et**  
**phonologique des emprunts linguistiques**  
**arabes en pulaar de Guinée**

---

**1992**

05.06.01

DIA

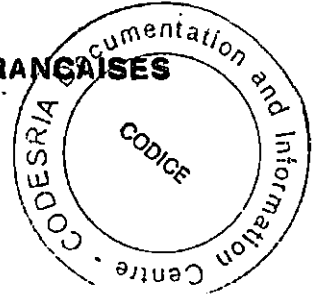
4993

7 B REP 1002

ROYAUME DU MAROC  
UNIVERSITE MOHAMMED V

FACULTE DES LETTRES ET  
DES SCIENCES HUMAINES  
RABAT

DEPARTEMENT DE LANGUE  
ET DE  
LITTERATURE FRANÇAISES



**ETUDE DE L'INTEGRATION MORPHOLOGIQUE  
ET PHONOLOGIQUE DES EMPRUNTS  
LINGUISTIQUES ARABES EN PULAAR DE GUINEE**

Mémoire pour l'obtention du  
Diplôme d'Etudes Supérieures  
( Doctorat de Troisième Cycle )

Option : Linguistique

Présenté par :

Abdourahmane DIALLO

Sous la direction du Professeur

Mr. Ahmed BOUKOUS

Je dédie ce travail à mes chers parents

**Thierno Amadou Oury DIALLO**

&

**Neene Adama Hawa BARRY**

En témoignage de reconnaissance pour la grande affection dont ils m'ont entouré, les sacrifices qu'ils ont consentis et la grande patience dont ils ont fait preuve au cours de ma formation.

A la mémoire de ma grand-mère

NENE LAMARANA BOMBOYA BAH

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## REMERCIEMENTS

Ce travail a vu le jour grâce au concours académique et humain de monsieur le Professeur Ahmed BOUKOUS qui, en dépit de ses nombreuses obligations professionnelles, a accepté de diriger avec patience la réalisation de cette thèse. C'est pour moi l'occasion de lui exprimer ma plus profonde gratitude pour ses sages conseils, ses bonnes directives et la grande sollicitude dont il a fait preuve pour la solution de mes nombreux problèmes administratifs. Grâce à sa souplesse pédagogique, sa rigueur scientifique et ses grandes qualités humaines, il a guidé mes premiers pas vers la recherche et a réussi à me redonner confiance et courage. Qu'il trouve dans ce travail le témoignage de ma plus profonde reconnaissance.

Je remercie très vivement le Conseil pour le Développement de la Recherche Economique et Sociale en Afrique (C O.D.E.S.R.I.A.) basé à Dakar (Sénégal), qui a bien voulu m'accorder une subvention grâce à laquelle j'ai pu mener mes recherches dans de bonnes conditions et faire face aux exigences financières de ce travail en matière de bibliographie et d'impression. Je salue les bonnes initiatives de cet organisme oh combien nécessaire aux fragiles chercheurs africains.

Mes remerciements vont également aux membres du Groupe de Recherche en Phonologie et Morphologie pour leur participation à l'élaboration de ce travail par leurs critiques et leurs suggestions constructives. Ce sont : MM. AL GHADI Abdellatif, BENHALLAM Abderrafi, BENNIS Said, DIALLO Mamadou Saliou, ELHIMER Mohammed, FEHRI Nourdine, Mlle FENNICH Bouchra, MM. IMOUZAZ Said, JEBBOUR Abdelkrim, WANE Mohammedoune dit Doudou, IAZZI Mehdi ainsi que MM. CHADLI El Mostapha, CHTATOU Mohammed, ELMOUJAHID El houssain pour l'intérêt qu'ils accordent à mon travail et pour m'avoir fait bénéficier de leur expérience avec une aimable bienveillance.

Au Professeur PARADIS Carole j'exprime ma très vive reconnaissance pour ses efforts inlassables et sa précieuse assistance au cours de l'élaboration de cette recherche. Je lui reste redevable de m'avoir fait bénéficier de son expérience, des commentaires et suggestions qu'elle m'a faits en lisant le projet de la présente recherche et de m'avoir offert, avec une très grande amitié, une documentation considérable aussi bien sur le pulaar que sur d'autres aspects de la théorie linguistique. Qu'elle trouve dans cette thèse l'expression de ma profonde gratitude.

Que l'Agence Marocaine de Coopération Internationale trouve en cette thèse l'aboutissement de huit années successives de ses efforts au cours desquelles elle m'a

accordé une bourse d'étude pour une formation en Licence et pour la préparation de cette thèse. Ce document constitue le symbole de ma profonde reconnaissance.

Je voudrais remercier également les autorités de l'Ambassade de Guinée au Maroc pour m'avoir apporté leur précieuse coopération. Ce sont, entre autres, MM. SOUMAH Boubacar, TRAORE Ibrahima Sory... pour leur sollicitude spontanée et bienveillante ainsi que leurs conseils fraternels dont ils m'ont fait bénéficier. Je remercie Mme Chérif SAMAKE qui s'est toujours montrée très patiente à mes nombreuses sollicitations.

J'adresse mes remerciements à mes frères et parents : Sadou, Néné Hassatou, Mamadou Saliou, Amadou, Fatoumata Binta, Mamoudou, MM. Sadou DIALLO (France), Aliou KANTE, Abdourahmane DIALLO, Tierno Bailo DIALLO (Conakry), Mamadou DIALLO (Baba DIALLO-Conakry) ... pour leur soutien affectif.

Que la famille TOUNKARA (Tyindel Labé), Mariam DIALLO, Moutawakkil HASSNA, Messaoudi FOUZIA, Souad Idriss FARAH, MM. Oumar Math BA, Thierno Aliou BAH, Mamadou Oury DIALLO, Jean TOUNKARA, Alhassane SQUARE et sa famille, Amadou Oury DIALLO et sa Famille, Ibrahima BARRY, Aliou SY, Ousmane KABA, Abdoullaye Diawo DIALLO, Abdoullaye KEITA, Madiou DIALLO, Sékouba KONDE, Thierno Souleymane BAH, Lamine DIALLO,

Yankamadi KABA, Moustapha DIALLO,... trouvent ici un témoignage de ma très profonde reconnaissance pour leur contribution matérielle et morale à ma formation.

Je remercie MM.Nourdine FADIGA et Salifou CAMARA pour les précieuses informations qu'ils ont bien voulu me fournir sur le fonctionnement des "Medersas" en Guinée.

Je garde un grand souvenir de l'accueil amical et de l'assistance précieuse de Monsieur Moussa SY et Madame au cours de l'impression de ce texte.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE



Ce mémoire a pour but de présenter une étude descriptive des aspects morphologique et phonologique des emprunts linguistiques arabes en pulaar de Guinée. Cette étude, effectuée dans le cadre de la théorie générative est, à ma connaissance, la première du genre consacré à ce parler. De ce fait, elle présente à la fois un intérêt théorique et pédagogique: (i) du point de vue théorique, elle permet de faire ressortir d'une part les particularités structurelles des emprunts, et d'autre part, les stratégies d'adaptation déclenchées par la langue d'accueil. Ceci permet d'intégrer de manière systématique les différentes modifications que ces emprunts sont susceptibles de générer dans la grammaire de la langue emprunteuse; (ii) d'un point de vue pédagogique, la présentation des particularités articulatoires et structurelles des données de la langue d'accueil permet d'élaborer une grammaire correctrice à l'usage des apprenants.

Au terme de l'étude il s'avère que: (i) la langue d'accueil développe une stratégie de résistance visant à substituer ses structures canoniques, ses contraintes articulatoires et ses règles de fonctionnement morphologique et phonologique à celles des emprunts; (ii) certaines structures configurationnelles des emprunts telle que la structure morphémique des catégories nominales se cristallisent et modifient par exemple le système binaire original de la langue d'accueil en y introduisant des catégories majeures monomorphémiques; (iii) le dynamisme de cette interaction entre les deux systèmes (du pulaar de Guinée et de l'arabe) est susceptible d'être modulé par la proximité des deux parlars, le niveau d'instruction des locuteurs, le système pédagogique, etc.

Le travail est articulé en quatre chapitres: un chapitre préliminaire consacré à la présentation du contact historique et les enjeux spirituels qui ont caractérisé les échanges culturels (entre la population Peule de l'Afrique Occidentale et la population Arabo-Berbère du Maghreb); le deuxième chapitre porte sur les processus morphologiques d'intégration des catégories nominales et verbales des emprunts. L'intégration des phonèmes arabes dans le système phonétique du pulaar est étudiée dans le chapitre III. Le chapitre IV est consacré aux différentes stratégies de réparation phonologique (assimilation propagation vocalique transcoronale, etc.) déclenchées par le pulaar pour adapter les emprunts à ses contraintes phonotactiques.

ABREVIATIONS ET SYMBOLES

A	: Adjectif
Acc	: Accompli
Adv.	: Adverbe
Aff.	: Affixe
Al.	: Alter "autres", indication utilisée pour indiquer qu'il reste d'autres parmi les participants à la publication d'un ouvrage
Ar.	: Arabe
Art.	: Article
Aug.	: Augmentatif
C	: Consonne
Cf.	: Confer (comparer avec)
Dim.	: Diminutif
e.g.	: Exempli gratia (par exemple)
i.e.	: id est (c'est à dire)
L1	: Langue native (pulaar) réceptrice des emprunts
L2	: Langue étrangère d'origine des emprunts
Mc	: Marqueur de classe
N	: Nom
P.G.	: Pulaar de Guinée
Plur.	: Pluriel
Prép.	: Préposition
Pron.	: Pronom
S.d.	: Sans date

S.d.s.l : Sans date sans lieu

Sing. : Singulier

V : Verbe

v. : Voir

\* : Astérisque placé devant une forme non attestée

---> : Signifie : se transforme en ou se réécrit en

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## PROTOCOLE DE TRANSCRIPTION

Les notations employées sont pour l'essentiel celles de l'alphabet phonétique international (A.P.I.)

### a) - Phonèmes du pulaar

b	[baʔe]	barbes
mb	[mbeewa]	chèvre
β	[βibβe]	fils
c	[caangol]	fleuve
d	[dadol]	ceinture
ɗ	[ɗiɗi]	deux
nd	[ndarde]	regards
f	[fowtere]	repos
g	[gite]	yeux
ng	[ngayngul]	hostilité
h	[hiraandel]	dîner
j	[juude]	mains
ɲi	[ɲjuuri]	miel
k	[kidɗun]	ancien
l	[lãfo]	chef
m	[moomagol]	frôler
n	[nanugol]	entendre
n	[naamo]	côté droit
ɟ	[ɟaamu]	sorte d'insecte
p	[pippi-naari]	papillon
r	[ʁoyre]	ruse

s	[sasa]	sacoche
t	[tutugol]	planter
w	[yewtere]	causerie
y	[yaadu]	voyage
y	[y <sup>h</sup> aanere]	souplesse
ʔ	[y <sup>h</sup> iʔal]	os
a	[awdi]	semence
e	[feterɛ]	roche
i	[didi]	deux
o	[tosoku]	petit
u	[cuucal]	audace

NB : Certains phonèmes du pulaar ne sont pas représentés dans l'A.P.I. Ce sont :

(i) Les implosives :  $\text{b}$  bilabiale,  $\text{d}$  dentale,  $\text{y}$  palatale, qui sont toutes voisées.

(ii) Les prénasalisées :  $\text{mb}$  bilabiale,  $\text{nd}$ , dentale,  $\text{ɲj}$  palatale,  $\text{ŋg}$  vélaire toutes voisées.

(iii) La glide [j] de l'A.P.I. est représentée ici par [y]. Le phonème [j] sert à désigner en pulaar une occlusive palatale dont la réalisation se rapproche de l'affriquée [dʒ].

Quant aux voyelles, chacune possède un équivalent long et une forme nasale brève. La durée des phonèmes est représentée par un doublement du segment e.g. [koppi] "genoux" [faale] "désir".

b) - Phonèmes de l'arabe

transcription adoptée	graphie de l'arabe	exemple	glose
b	ب	[baraka]	bénédiction
d	د	[diina]	religion
ḍ	ض	[fariida]	dîme
f	ف	[faḥmu]	compréhension
ḥ	ح	[subha]	l'aube
h	ه	[haasidi]	ségrégation
ḡ	غ	[suḡlu]	désagrément
k	ك	[kalima]	parole
l	ل	[luxa]	langue
m	م	[māḥnaa]	essence
n	ن	[nasru]	bonheur
q	ق	[qibla]	l'est
ḡ	ذ	[ḡikru]	chapelet
r	ر	[darsu]	leçon
θ	ث	[θumun]	le 1/8
ṣ	ص	[ṣarti]	condition
s	س	[sukkar]	sucre
ṣ	ص	[ṣawaaba]	bon choix
t	ت	[taaqa]	capacité
t	ط	[saṭl]	bouilloire

w	و	[waqtu]	heure
x	خ	[xayran]	bonheur
y	ي	[δurriya]	progéniture
z	ز	[zakaat]	sacrifice
ẓ	ز̣	[waaẓib]	devoir
ʔ	أ	[ʔaala]	outil
ʕ	ع	[iid]	fête
a		[ʔaafiya]	tranquillité
u		[suuru]	forteresse
i		[fatiila]	flambeau

**NB :** - Les consonnes emphatiques sont notées avec un point souscrit au segment emphatisé e.g. fariida, sawaaba, satl...

- La voyellation dans l'alphabet arabe est notée par des signes diacritiques. Ce sont : ُ = u ; - = a quand il est superscrit à la consonne de support e.g. أَبَدًا [abada] "toujours" - = i quand il est souscrit à la consonne de support e.g. بِهِيَ [bihii] "chaque"

- La gémination est notée par le signe ّ superscrit à la consonne gémignée e.g. ّإِن [ʔinna]

## ABSTRACT

Ce mémoire a pour but de présenter une étude descriptive des aspects morphologique et phonologique des emprunts linguistiques arabes en pulaar de Guinée. Cette étude, effectuée dans le cadre de la théorie générative est, à ma connaissance, la première du genre consacrée à ce parler. De ce fait, elle présente à la fois un intérêt théorique et pédagogique: (i) du point de vue théorique, elle permet de faire ressortir d'une part les particularités structurelles des emprunts, et d'autre part, les stratégies d'adaptation déclenchées par la langue d'accueil. Ceci permet d'intégrer de manière systématique les différentes modifications que ces emprunts sont susceptibles de générer dans la grammaire de la langue emprunteuse; (ii) d'un point de vue pédagogique, la présentation des particularités articulatoires et structurelles des données de la langue d'accueil permet d'élaborer une grammaire correctrice à l'usage des apprenants.

Au terme de l'étude il s'avère que: (i) la langue d'accueil développe une stratégie de résistance visant à substituer ses structures canoniques, ses contraintes articulatoires et ses règles de fonctionnement morphologique et phonologique à celles des emprunts; (ii) certaines structures configurationnelles des emprunts telle que la structure morphémique des catégories nominales se cristallisent et modifient par exemple le système binaire original de la langue d'accueil en y introduisant des catégories majeures monomorphémiques; (iii) le dynamisme de cette interaction entre les deux systèmes (du pulaar de Guinée et de l'arabe) est susceptible d'être modulé par la proximité des deux parlars, le niveau d'instruction des locuteurs, le système pédagogique, etc.

Le travail est articulé en quatre chapitres: un chapitre préliminaire consacré à la présentation du contact historique et les enjeux spirituels qui ont caractérisé les échanges culturels (entre la population Peule de l'Afrique Occidentale et la population Arabo-Berbère du Maghreb); le deuxième chapitre porte sur les processus morphologiques d'intégration des catégories nominales et verbales des emprunts. L'intégration des phonèmes arabes dans le système phonétique du pulaar est étudiée dans le chapitre III. Le chapitre IV est consacré aux différentes stratégies de réparation phonologique (assimilation propagation vocalique transcoronale, etc.) déclenchées par le pulaar pour adapter les emprunts à ses contraintes phonotactiques.



## TABLE DES MATIERES

DEDICACE.....	(i)
REMERCIEMENT.....	(iii)
ABREVIATION ET SYMBOLE.....	(vii)
PROTOCOLE DE TRANSCRIPTION.....	(ix)
ABSTACT.....	(xi)
INTRODUCTION GENERALE.....	1
CHAPITRE I : PRELIMINAIRES.....	11
INTRODUCTION.....	12
I.1 MIGRATIONS PEULES DANS L'AFRIQUE OCCIDENTALE DU VIIeme AU XVIIIeme SIECLE .....	13
I.1.1 L'axe ouest-est.....	14
I.1.2 L'axe nord-sud.....	14
I.1.3 Les premiers contacts avec l'Islam.....	15
I.2 L'ISLAM AU FOUTA DJALLON.....	19
I.2.1. L'usage de l'arabe dans la vie culturelle..	23
I.2.2. Statut de l'arabe dans le Fouta Théocratique.	31
I.2.3. L'écriture adjami.....	32
I.2.4. Contact des langues et phénomène d'emprunt...	35

CONCLUSION.....	40
NOTES DU CHAPITRE PRELIMINAIRE.....	43
CHAPITRE II: INTEGRATION MORPHOLOGIQUE DES EMPRUNTS LINGUISTIQUES ARABES.....	46
INTRODUCTION.....	47
II.1. CADRE THEORIQUE.....	50
II.1.1. Catégories morphologiques.....	51
II.1.2. Règles de réécriture.....	62
II.1.3. Entrées lexicales.....	65
II.1.4. Percolation et dominance.....	65
II.2. ETUDE MORPHOLOGIQUE DES EMPRUNTS.....	68
II.2.1. Emprunts nominaux à structure dérivée ou binaire.....	70
II.2.2. Emprunts nominaux à structure non dérivée ou unaire.....	100
II.2.3. Emprunts verbaux.....	115
CONCLUSION.....	130
NOTES DU CHAPITRE II.....	133

**CHAPITRE III : INTEGRATION DES PHONEMES ARABES**

<b>EN PULAAR.....</b>	<b>136</b>
<b>III. INTRODUCTION.....</b>	<b>136</b>
<b>III.1. REVUE DE LITTERATURE.....</b>	<b>139</b>
<b>III.1.1. Bases méthodologiques.....</b>	<b>140</b>
<b>III.1.2. Emprunts arabes en pulaar : approches             traditionnelles.....</b>	<b>146</b>
<b>III.2. CADRE THEORIQUE.....</b>	<b>159</b>
<b>III.2.1. Géométrie des traits.....</b>	<b>160</b>
<b>III.2.2. Modifications formelles.....</b>	<b>166</b>
<b>III.3. INTEGRATION DES PHONEMES ARABES EN PULAAR.....</b>	<b>174</b>
<b>III.3.1. Intégration vocalique.....</b>	<b>175</b>
<b>III.3.2. Intégration consonantique.....</b>	<b>179</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>203</b>
<b>NOTES DU CHAPITRE III.....</b>	<b>207</b>

<b>CHAPITRE IV : CONTRAINTES PHONOTACTIQUES ET GEOMETRIE DES             TRAITS.....</b>	<b>212</b>
--	------------

INTRODUCTION.....	213
IV.1. RESTRICTION DE COOCCURRENCE SUR LES SUITES CONSONANTIQUES.....	215
IV.1.1. Contraintes sur les constituants syllabiques.. ..	217
IV.1.2. Contraintes sur la quantité segmentale.....	218
IV.1.3. Contrainte de sonorité.....	219
IV.2. PROCESSUS D'INTEGRATION DES SUITES BICONSONANTIQUES.....	221
IV.2.1. Stratégies de réparation.....	224
IV.2.2. Contraintes sur les gémées.....	241
IV.3. CHANGEMENT DE TIMBRE VOCALIQUE.....	248
IV.3.1. Environnement segmental.....	248
IV.3.2. Niveau de changement de timbre.....	258
CONCLUSION.....	265
NOTES DU CHAPITRE IV.....	267
CONCLUSION GENERALE.....	272
BIBLIOGRAPHIE.....	283
APPENDICE.....	296

# INTRODUCTION GENERALE

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## INTRODUCTION GENERALE

Les locuteurs du pular font un grand usage des mots étrangers dans leur parler. Ces mots issus des langues locales avoisinantes du pular (malinké, soussou, sérère, wolof etc.) ou des langues étrangères notamment l'arabe et, plus récemment le français, sont des emprunts. Dans son acception la plus courante, l'emprunt linguistique est défini comme un processus par lequel un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique d'un parler B (Dubois, 1984). L'emprunt linguistique est lui même un témoignage des types d'échanges qui s'effectuent entre des populations, leur civilisation et leur culture en contact. Or il reste un fait aujourd'hui que l'Islam acquis à travers le contact avec les populations musulmanes du Nord de l'Afrique constitue un des traits culturels les plus manifestes en milieu peul même s'il est parfois relégué dans le répertoire de l'apparat hagiographique et mystique de cette population (v. Gouilly, 1952, Guebhar, 1909). Cette religion, auparavant inconnue des Peuls, a substitué aux anciennes croyances de nouvelles valeurs et de nouveaux concepts spirituels avec leur langage liturgique propre. En adhérant à l'Islam les Peuls ont emprunté un vocabulaire assez abondant relatif à la religion, à l'éthique et au droit islamiques ; c'est ainsi qu'on peut relever des termes comme Allah "Dieu", hajju "pèlerinage", zakka "sacrifice", haram, "proscrit", halal "légal" etc.

L'objet de ce mémoire est de fournir une description des processus d'intégration de ces emprunts linguistiques arabes en pulaar de Guinée (désormais P.G) plus précisément la variante du Fouta Djallon (F.D. ) telle qu'elle est parlée à Labé. Les locuteurs du F.D. prononcent plutôt pulaar avec un a bref, l'orthographe pulaar avec un aa long est adoptée ici pour des soucis d'uniformisation puisque la plupart des recherches de nos jours ont consacré ce terme, voir Sylla (1982), Prunet et Tellier (1984), Paradis (1986a), Ba (1987) entre autres. Etant donné que chacune des deux langues en contact est caractérisée par des composantes spécifiques ( la morphologie, la phonétique, la phonologie, la syntaxe et la sémantique), il s'agit d'examiner les processus par lesquels les unités lexicales de la langue d'origine des emprunts (désormais L2) sont intégrées dans les différentes composantes de la langue native réceptrice des emprunts (L1). je montrerai :

a - Que ces processus d'intégration sont prédictibles au niveau phonologique et qu'il est possible d'expliquer les "ratés" phonétiques des pulaarophones dans l'articulation de certaines consonnes d'origine arabe telles que  $\text{ʃ}$  qui est réalisé en s, x en k etc.

b - Que l'hypothèse selon laquelle les emprunts sont intégrés par une simple adjonction d'un morphème de classe à

la base d'origine étrangère n'est pas généralisable à toutes les catégories lexicales. Elle est valable pour les catégories verbales mais moins systématique au niveau des catégories nominales ,(v.II .2. 2.)

L'intérêt de ce travail est à la fois théorique et pédagogique :

(i) D'un point de vue théorique, un travail sur les emprunts permet d'établir les spécificités des catégories empruntées de la composante lexicale puisque ces catégories présentent souvent une configuration catégorielle et des processus morphologiques différents de ceux des unités lexicales natives. De ce fait, elles ne sont pas toujours prédictibles sur la base des règles de structure catégorielle du pulaar. Par exemple, si les structures morphémiques des catégories majeures du pulaar (Nom, Verbe etc.) sont caractérisées au singulier par l'adjonction d'un marqueur de classe (Mc, pour des détails sur les Mc. v. II.1.1.4.2) à une base, e.g. lew-ru "lune", koy-ngal "pied", les mots empruntés ne se conforment pas toujours à cette contrainte structurelle e.g. faamu (de l'arabe fahmu) "compréhension" etc. L'étude des emprunts permet ainsi de définir leur particularités structurelles afin de les intégrer dans les composantes grammaticales de la langue d'accueil.



L'étude des emprunts dans le cadre de la théorie générative envisagée dans ce travail, permet d'observer de manière claire les règles et contraintes de L1 à partir desquelles il est possible d'établir des principes et paramètres qui permettent de prédire de manière systématique l'intégration des données allogènes. Au niveau phonologique par exemple, l'usage de la géométrie des traits comme base théorique permet d'expliquer l'origine des violations de contraintes phonotactiques de L1 par les données de L2 comme dans gabru "tombe" où la suite br est interdite (cf. Paradis 1986a, Diallo.A 1989), et les processus mis en oeuvre par L1 pour réparer les suites mal formées (v. IV.2.).

(ii) D'un point de vue pédagogique, la description des différences articulatoires que présentent les deux systèmes phonétiques en place peut constituer une base pour l'établissement d'une grammaire correctrice. Elle permet de définir également le statut de certains phonèmes tels que z et q au sujet desquels les auteurs sont souvent partagés quant à leur appartenance au système phonologique de base du pulaar (cf. Baldé 1988, Labatut 1983).

Les travaux jusqu'alors consacrés à l'emprunt arabe en pulaar peuvent être classés suivant deux approches : une approche ethnolinguistique et une approche linguistique taxinomique. La première est caractérisée par une présentation

souvent thématique du lexique arabe en pulaar en langage liturgique, langage juridique, onomastique etc. ainsi qu'une présentation sommaire des facteurs sociologiques et psychologiques qui sous-tendent la diffusion de ces emprunts. Les travaux de Lacroix (1967), Ba (1977), Baldé (1980) entre autres sont caractéristiques de cette tendance (pour plus de détails v. III.1.2.2). L'approche linguistique taxinomique s'occupe du fonctionnement interne des emprunts dans les systèmes morphologique, phonique etc. de la langue d'accueil (v. Labatut 1983, Ba 1987). IL s'agit d'un ensemble d'observations sur les particularités articulatoires et structurelles des emprunts ; particularités définies le plus souvent non pas par rapport à la langue d'accueil, mais en fonction de la langue d'origine, d'où un emploi fréquent des taxinomies de la mutilation, telles que "déformation", "distorsion", "détournement" etc. Toutefois en dépit du traitement parfois sommaire et souvent ad hoc des questions abordées, compte tenu de l'absence d'un cadre théorique unifié, ces premières recherches constituent encore un outil de travail assez précieux ; ( pour plus de détails sur une étude critique de ces travaux voir III.1.2.2).

La description des processus de "nativisation" des emprunts, à l'instar de tous les autres aspects de la langue, pour être rigoureuse, doit se faire dans un cadre théorique capable d'offrir des possibilités de généralisation et de

systematisation. Ainsi, pour décrire les aspects morphologique, phonique et phonologique de ces emprunts, je me servirai de la théorie générative dans ses tendances actuelles en morphologie et en phonologie, respectivement la théorie  $\bar{X}$  (appelée X barre) appliquée à la morphologie, et la géométrie des traits. Initialement destinée à la syntaxe de phrase, la théorie  $\bar{X}$  a été proposée par Selkirk (1982) pour l'analyse des questions de morphologie, notamment la détermination de la structure des mots et les systèmes de règles qui permettent de générer ces structures. Elle se caractérise par l'usage des règles de réécriture à contexte libre et des notions de percolation et de dominance dans la combinatoire des morphèmes et des traits de catégorie (v.III.1.2).

La géométrie des traits s'occupe des questions liées à l'organisation structurelle de la matrice des traits segmentaux. Il s'agit de représenter structurellement les traits articulatoires et phonologiques tels que Labial, Coronal, Laryngal, etc. dans des unités fonctionnelles groupées sur des paliers indépendants et hiérarchiques. Elle permet d'expliquer les processus phonologiques déclenchés à un niveau infrasegmental (assimilation, dissimilation etc.), syllabique ou morphémique (contraintes de structure syllabique ou contraintes de structures morphémique etc.). Une présentation plus détaillée de la géométrie des traits est

proposée en III.2 (pour plus d'informations sur cette théorie v. Clements, 1985; Sagey, 1986; Mc Marthy, 1988).

Le travail est articulé comme suit :

Dans le chapitre introductif intitulé "Préliminaire", j'ai présenté brièvement le contexte historique du contact des langues et des civilisations et le facteur spirituel qui a favorisé le brassage des deux cultures, peule animiste d'un côté et arabo-islamique de l'autre. La première section du chapitre est une esquisse des mouvements migratoires peuls dans la zone ouest africaine et des premiers contacts avec l'Islam. En I.2 il est question de la fréquence d'usage de la langue arabe dans le Fouta Djallon et surtout de la façon dont l'Islam est vécu par les populations.

Le chapitre II est consacré à l'intégration morphologique. J'ai essayé de montrer que les unités lexicales étrangères subissent un ensemble de processus de récupération qui les insèrent dans les structures canoniques du P.G. Cette récupération consiste dans certains cas en une adjonction d'un morphème de classe, nominal pour les mots intégrés dans la catégorie nominale, et verbal pour les mots intégrés dans la catégorie verbale. Il est montré également qu'en dépit de quelques particularités idiosyncrasiques, les emprunts, une fois intégrés se conforment aux propriétés

dérivationnelles et flexionnelles de la composante lexicale de la langue d'accueil (v.II.2.2.2 ; II.2.2.3 ; et II.2.3.2).

Dans le chapitre III j'aborde l'intégration des phonèmes de l'arabe dans le système phonétique du P.G, plus précisément les mécanismes mis en oeuvre par ce dernier pour adapter les phonèmes de l'arabe tels que  $\theta, x, \check{s}$  etc. qui n'ont pas d'équivalents dans son système. Mon but est non pas d'expliquer l'adaptation des segments différentiels (i.e. ceux qui existent en arabe et qui n'ont pas d'équivalent en P.G.) pris isolément comme l'ont fait les travaux antérieurs (v.III.1), mais d'établir des principes qui permettent de généraliser et de prédire les types de transferts possibles (v. III.3). Pour faire cette analyse, je me suis fondé sur la performance des locuteurs qui ont très peu (ou pas du tout) de connaissances en arabe. Leur réalisation constitue, à mon avis, un écart extrême par rapport au système phonologique de L2 et présente de ce fait des cas typiques d'intégration non normative.

Le dernier chapitre de ce travail est consacré à l'étude des suites segmentales des emprunts dans la chaîne parlée. Il sera démontré que certaines suites consonantiques de l'arabe violent les contraintes de cooccurrence du pulaar (v. IV.1), et que cette violation déclenche presque toujours des stratégies de réparation (v.IV.2). Le dernier volet de ce

chapitre concerne le changement de timbre vocalique des emprunts. L'hypothèse d'explication proposée stipule que ce changement est généré par les consonnes d'arrière et les consonnes emphatiques par un effet de dissimilation (v.IV.3.1.2).

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

**CHAPITRE I**  
**PRELIMINAIRES**

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## CHAPITRE I : PRELIMINAIRES

### INTRODUCTION

Le contact des langues est lui-même une résultante d'autres phénomènes de cosmopolitisme culturel, humain ou d'une manière générale, civilisationnel. Les types d'échanges effectués par les communautés en contact peuvent se cristalliser dans leur code communicationnel.

Ainsi, la langue, tout en demeurant un dépôt et une mémoire de la technologie sociale, selon la conception de Whorf et Sapir (1969), constitue un élément d'échange dans le marché des biens symboliques entre les différents groupes sociaux en compétition (voir Boukous, 1989). La cote d'une langue dépend ainsi de sa force dans la dynamique économique, politique, spirituelle etc. Le propos du présent chapitre est de faire une brève présentation du contexte socio-historique du contact des Peuls avec la religion musulmane en général et de la situation du Fouta Djallon en particulier.

Pour présenter ce chapitre je commencerai par une étude des axes principaux du mouvement migratoire des Peuls dans l'Afrique Occidentale du VIIème au XVIIIème siècle. Ce sont essentiellement l'axe Ouest-Est qui s'oriente vers le Macina



(section I.1.1.) et l'axe Nord-Sud qui va du Tekrour vers le Boundou dans le Fouta Toro (section I.1.2.) ; une étude sur les premiers contacts avec l'Islam en I.1.3 clôt cette section. La deuxième section du chapitre est réservée à une étude de l'Islam au Fouta Djallon de l'Empire Théocratique à nos jours. Il y est question de la fréquence d'usage de l'arabe dans la vie culturelle, notamment dans la liturgie et dans l'enseignement, du statut de l'arabe dans le Fouta Théocratique et de l'écriture adjami (écrits peuls à partir de la graphie de l'arabe).

#### **I.1. MIGRATIONS PEULES DANS L'AFRIQUE OCCIDENTALE DU VIIème AU XVIIIème SIECLE**

L'objet de cette section est de présenter brièvement les migrations peules à partir du VIIème Siècle. Le choix de cette période (moyenne) est dicté par le fait que la plupart des chercheurs s'accordent qu'à cette époque les Peuls nomadisaient encore dans la zone Ouest africaine, au Nord de la vallée du Sénégal, dans le Termès. Parmi eux on peut citer Delafosse (1912), Cissoko (1966), Diop (1974), Ki-zerbo (1978), Diallo Amadou (1982). Les migrations vers les autres aires ouest-africaines auraient débuté au VIIème Siècle. Selon Cissoko (1966 : 123) les Peuls se scindèrent alors en deux groupes qui prirent des directions différentes : le premier s'orienta vers l'Est, le second prit la direction Sud.

### I.1.1. L'axe ouest-est

Le premier mouvement migratoire part du Termès vers le Diomboko, le Diafounou, le Nord de Boundou dans le Bambouk et le Galam. Entre le XIIème et le XIVème Siècle le Bakhounou et le Kaniaga étaient atteints. Au XVème Siècle, sous la direction de Maghan Diallo, une fraction de ce groupement oriental, arrivé au marigot Macina s'y installa, attiré par le pâturage et les terres irriguées. D'autres s'infiltrèrent dans la boucle du Niger (Guimballa et Liptaako).

Ces Peuls se métissèrent avec les populations autochtones Sarakollés et malinkés dans le Kita, au Foulabougou. Du XVIème au XVIIème Siècle d'importants groupements de Peuls musulmans se détachèrent du Macina et émigrèrent vers le Sud dans le Fouta Djallon. Ils occupèrent les régions de Timbo et Fougoumba (dans le Mamou actuel voir carte 1 Appendice ) et payèrent tribut aux autochtones Djallonkés.

### I.1.2. L'axe nord-sud

Les migrations méridionales des Peuls s'orientèrent principalement vers le Fouta Toro (région qui forme le point de jonction entre le Sud de la Mauritanie et le Nord du Sénégal). Quatre zones principales constituèrent les pôles d'attraction des Peuls : Le Ferlo où ils cohabitèrent avec les

Sérères, le Boundou, au Sud du Sénégal vers la frontière de la Gambie, le Fouta Djallon, à Gueme Sangan (Télimélé actuel)<sup>4</sup> où ils constituèrent avec ceux de la Gambie, les Foula Kounda. Mais cette première vague, appelée Pouli était dirigée par un chef non musulman appelé Pouli Gourme. Leur organisation gentilice favorisa la cohabitation avec les autochtones Djallonkés jusqu'au XVIIème Siècle. Au XVIIIème Siècle (en 1725) les Peuls islamisés venus du Macina et du Fouta Toro fondèrent l'ossature du Fouta théocratique (voir carte 1 Appendice).

### I.1.3. Les premiers contacts avec l'Islam

Si les premiers contacts du Soudan (ou bilâd as-Sudân) avec les peuples islamisés sont établis avec certitude, les premières conversions à l'Islam des communautés noires de l'Afrique Occidentale le sont moins. Triaud (1968) essaye d'aborder une polémique sur la paternité de l'islamisation de l'Afrique Occidentale que les premiers mouvements religieux du Maghreb se disputent i. e. les Ibâdites (Fraction khâréjite qui a rayonné dans le Maghreb au VIIIème Siècle) et les Sunnites qui se sont affirmés avec la poussée almoravide du XIème siècle. L'auteur analyse des informations et des hypothèses souvent avancées, mais peu concordantes, sur l'histoire de la première conversion d'un roi de Mallal (Mali ou Mallé) avant l'invasion almoravide. L'histoire est la

suivante : Un marabout originaire du Maghreb fait venir la pluie et obtient la conversion à l'Islam du roi de Mallal. Le nom de ce roi converti ne fait pas l'unanimité non plus. Certains soutiennent qu'il s'est fait rebaptiser Al-muslimâni après sa conversion ; d'autres l'appellent Bermandana, Baramadenda<sup>2</sup>. Une chronique ibâdite du XVIème siècle, le kitâb Assiyar - qui est une synthèse d'ouvrages et traditions antérieures - d'Ach-chamaki, précise que l'agent de cette conversion est Ali Ibn Yakhlaf, originaire de Darjîn dans le Sud tunisien. Mais cette chronique ne donne pas d'avantage de précision sur l'identité du roi converti.

Néanmoins mon but n'étant pas de faire oeuvre historique, je ne peux avoir la prétention de rétablir ici la vérité historique d'autant plus que la question ne semble pas faire l'unanimité des chercheurs. Ce qui s'avère pertinent pour la saisie de la suite de cette thèse, ce sont les premiers contacts et les premiers échanges qui se sont effectués entre les populations non islamisées de l'Afrique de l'Ouest et celles islamisées de l'Afrique du Nord. A ce sujet les historiens s'accordent sur les deux points suivants :

(i) Les Ibâdites Khâréjites ont établi les premiers liens commerciaux entre l'Afrique du Nord islamisée (Tahort, Sjilmâsa, Ouargla, Djebel-Nefoûsa etc.) et le Soudan (notamment le Gao) dès le VIII ème siècle.

(ii) - Les premières conversions de souverains soudanais connues datent du XIème siècle : Za Kosoï à Gao en 1009 et Waar Djaïe au Tekrour avant sa mort en 1040 (Triaud 1968:1347)

Toutefois, l'histoire de l'islamisation de l'Ouest africain est aujourd'hui considérée comme l'oeuvre des Almoravides. Pour Diallo Amadou (1982 : 393) l'"épopée almoravide est due à l'initiative de deux chefs Berbères Sanhaja des fractions Godala et Lemtouna : Yahya Ibn Ibrahim et Godali. Très vite les Almoravides soumettent les Sanhaja, prennent Aoudaghost en 1054, Sijilmâsa en 1055, le Ghana en 1077". De même Balta (1990 : 132) admet qu'au XIème siècle Yahya Ben Ibrahim, un Sanhaja de retour de la Mecque, entreprend de parachever la conversion de ses compatriotes de l'Adrar. Vers 1050 son compagnon Abdallah Ibn Yacine prend la relève, soumet Aoudaghost, conquiert des rives du Sénégal au Tafilalet (Maroc). Tué dans une expédition, il fut remplacé par Abou Bakr qui conquiert Koumbi Saleh vers 1070".

Bien que les versions divergent sur certains détails, le fait est établi de nos jours que c'est le mouvement almoravide qui a obtenu les premières conversions massives dans l'Ouest africain. L'oeuvre a été poursuivie avec une grande ferveur par les populations autochtones, des commerçants Sarakollés, des colporteurs Malinkés et surtout des Peuls nomades.

En effet, selon Delafosse, les Peuls occupaient le Tekrour<sup>3</sup> du IX<sup>ème</sup> au XI<sup>ème</sup> siècle et avaient des échanges assez étroits avec les populations du Nord. Ils furent ainsi parmi les premières populations de la zone à embrasser la nouvelle religion.

Sur cette question, la position de Cissoko est la suivante: " Les Peuls auraient fait leur apparition au Tekrour vers le IX<sup>ème</sup> siècle... Au début du XI<sup>ème</sup> Siècle Ouar Diabi<sup>4</sup> (ou Ndjaye) aurait renversé la dynastie régnante et pris le pouvoir. Il se convertit à l'Islam, donna l'hospitalité à Yahya Ben Ibrahim et Abdallah Ibn Yacine dans une île de son royaume. Il aurait largement favorisé l'islamisation de son pays " (PP. 31-35). Mais l'action des Peuls dans l'Islamisation de l'Afrique Occidentale ne put cependant s'affirmer qu'au XVIII<sup>ème</sup> siècle car, selon le même auteur (id.p. 266) : " Les Peuls, en tutelle de leurs grands voisins pendant tout le Moyen Age conquièrent leur indépendance du XVI<sup>ème</sup> au XVII<sup>ème</sup> siècle. Ils demeuraient païens pour la plupart. A partir de la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, l'Islam leur donna une force nouvelle et les porta à l'hégémonie du Soudan occidental. Le mouvement prit naissance dans le Fouta Djallon en 1725, gagna le Fouta Toro (1771), leur berceau primitif et se poursuivit jusqu'à l'Adamaoua (1810) dans le Nord Cameroun".

Donc après avoir été parmi les premières populations à contacter l'Islam dans l'Ouest africain, les Peuls ne commencèrent un prosélytisme d'envergure qu'au XVIIIème siècle; ce qui correspond à la quatrième phase d'islamisation de l'Afrique Occidentale selon la chronologie établie par Gouilly (1952 : 47), c'est à dire après les Almoravides (XIème siècle) la phase mandingue (XIVème siècle) et la phase sonrai (XVIème siècle).

L'islamisation du Fouta Djallon correspond donc à cette phase peule i.e. à la quatrième phase au XVIIIème siècle. Il peut sembler paradoxal à cet effet que le Fouta Djallon soit souvent considéré comme l'une des zones les plus islamisées de l'Afrique Occidentale (V. Rivière 1971, Labatut 1983...). Cela est dû au fait que le Fouta guinéen dans ses circonscriptions actuelles a été le siège de deux empires théocratiques : l'Etat Théocratique du Fouta Djallon à Timbo et l'état théocratique du Fouta Toro dont le berceau (le centre) était à Dinguiraye (voir carte 2 Appendice).

## I.2. L'ISLAM AU FOUTA DJALLON

C'est vers 1725 à Talansan que fut scellée la première victoire des Musulmans au Fouta Djallon après une bataille qui opposa les tenants de l'orthodoxie islamique, qui étaient en majorité des Peuls venus du Macina et du Fouta Toro,

aux populations animistes Peules (ou Pouli) et Djallonkés .  
Après Talansan, les Peuls se réunirent en conseil pour jeter  
les bases du Fouta Théocratique, un Etat islamique de neuf (9)  
provinces ou "Diwe<sup>s</sup>" (sing. Diwal, issu de l'arabe diwan)  
dirigé par un Almamy résidant à Timbo (la capitale) ; les  
provinces, dirigées chacune par un Alpha, étaient divisées en  
Cantons (ou miside) et les Cantons en hameaux (fulasoo). Le  
Fouta se dota d'une constitution fondée sur des principes  
islamiques. En voici quelques articles résumés ci-dessous :

- Pour être Almamy du Fouta, le candidat doit remplir  
sept critères :

- (i) être musulman.
- (ii) avoir participé à la guerre sainte.
- (ii) être membre fondateur de l'Etat musulman.
- (iv) avoir une vie spirituelle et morale au-  
dessus des communs.
- (V) être capable de diriger la prière de  
vendredi.
- (Vi) être âgé au moins de 25 ans et être marié.
- (Vii) être un confident discret et sûr pour tous.

- La guerre sainte est un devoir pour tous, son objectif  
doit se limiter exclusivement à l'expansion de l'Islam.



- Tous les musulmans y compris les chefs de province doivent se soumettre au chef suprême (l'Almamy). Pour plus de détails voir Baldé (1988 : 38).

Mais plus tard, de dérogation en violation, cette législation suprême connaîtra l'usure du pouvoir et sera viciée par les appétits de quelques familles et factions rivales (voir Guebhar, 1909).

L'Etat du Fouta Djallon rayonnera jusqu'à la fin du XIXème siècle avant d'être éteint par la colonisation française. C'est en Novembre 1896 que la victoire des Français sonna définitivement le glas de l'Indépendance du royaume lorsque Almamy Bokar Biro "Le dernier grand Almamy du Fouta", selon l'expression de Barry (1990), fut tué à Porédaka. Ainsi, de nouveaux traités consacrant l'hégémonie française se substituèrent à tous les accords et traités antérieurs existant entre les deux Etats (voir par exemple le traité du 6 Février 1897<sup>en</sup> Appendice. Ce traité est tiré de Marty 1921). L'extinction du Fouta fut achevée par des épurations successives de tous les chefs de provinces chez lesquels existaient des vellétés de résistance et d'autonomie.

L'Islam qui existait au Fouta était d'obédience qadriya ; une doctrine qui ne fit fortune que jusqu'en 1850 lorsque le Tidjanisme "Omarien" s'enracina à Dinguiraye au Nord-Est du

Fouta Djallon. Originaire du Fouta Toro, Elhadj Omar Tall vint s'installer à Dinguiraye après son pèlerinage à la Mecque. Il bâtit une mosquée et fonda son royaume (1848 -1864) qui, en dépit de sa courte durée et de quelques appréhensions politiques, suscita l'admiration des Almamy voisins de l'ouest. Des "talibes" se détachèrent des différents diwes (Labé, Timbi, Timbo, Buriya etc.) pour aller apprendre les préceptes de la doctrine Tidjanya<sup>6</sup> (voir Souaré 1988 : 45). Après un rayonnement éphémère mais très intense, Dinguiraye finit également par passer sous commandement français le 23 Mai 1891 et le 27 Mai 1891 une décision du Colonel Vinard prononça la suppression de la charge d'Almamy et la conversion de la résidence en cercle.

Ainsi, les structures politiques et administratives du Fouta furent supplantées par celles de l'administration coloniale. L'élan culturel qui avait fait jour à l'époque du Fouta théocratique, sans être totalement anéanti, perdit de son ampleur. C'est de cette vie culturelle, héritée du Fouta théocratique et qui constitue la trame de la vie culturelle du Fouta qui fait l'objet de la section suivante.

### I.2.1. Usage de l'arabe dans la vie culturelle

Il sera question ici de l'usage de la langue arabe aussi bien dans un but purement liturgique que dans le cadre de l'administration et de l'expression culturelle.

#### I.2.1.1. Dans la liturgie

Deux éléments fondamentaux sont retenus ici en raison de la fréquence d'usage de l'arabe. Ce sont la prière quotidienne et la prière du vendredi.

##### I.2.1.1.1. La prière quotidienne

La nouvelle religion recommande aux fidèles cinq prières quotidiennes : à l'aube (appelée ṣsubh ou subaka en pulaar), à la mi-journée (dduhr fanaa en pulaar) l'après midi (al-asr alansaraa), au crépuscule (magrib futuroo) et la nuit (Al'isaa?, geeye). A ces prières réglementaires appelées farilla (fariida "obligatoires") certains ajoutent des séances surérogatoires. Trois arrêts la nuit appelées safi et witri (as-saf?i, al-witri) exécutés en deux tranches immédiatement après le fīṣaa? et, pendant le mois du Ramadan, dix arrêts exécutés cinq fois (deux par deux), précèdent le iṣaa? La régularité dans l'observation des pratiques de la prière n'est toutefois pas uniforme au sein de la population car elle est

fortement dépendante de la variable de l'âge : la génération des plus de quarante ans tend à l'observer avec rigueur ; à l'inverse, les jeunes manifestent moins d'enthousiasme et ne pratiquent le rituel que de manière assez sporadique. Il faut noter toutefois que quelque minime que soit l'instruction du Peul il est censé avoir récité un rudiment de versets et de sourates nécessaires à la pratique de la prière. Il exécute le rituel donc en arabe quand bien même il ne comprendrait pas ce qu'il dit, ce qui est d'ailleurs souvent le cas. En fait, s'il est permis de traduire le Coran en Pulaar pour en expliquer le contenu, la pratique de la prière dans cette langue n'a jamais été tolérée. Certaines raisons invoquées pour cela, soutiennent que (i) l'arabe est la seule langue de la foi islamique, elle est sacrée, par conséquent, toute comparaison avec les langues locales, soupçonnées d'être des suppôts du paganisme, est considérée comme une hérésie et que (ii) le message de la prière n'est pas destiné au fidèle mais à Dieu. Que le fidèle comprenne ou non, l'essentiel est que la prière soit acceptée et pour ce, il faut prononcer les paroles dans la langue sacrée.

Donc la prière aussi bien que le rituel de purification (bain, ablution etc...) qui l'entoure, sont des occasions d'usage des versets, et autres formules arabes. A ceci s'ajoute le "wird", séances de recueillement exécutées individuellement après chaque prière ou collectivement à des

occasions spéciales pour des raisons sacrificatoires (calamités, sécheresse, épidémie etc. ).

#### I.2.1.1.2. La prière du vendredi

La prière du Vendredi est une occasion de mobiliser de grandes foules compte tenu de son contenu exceptionnel de sacralité et de symbolisme. C'est une occasion pour le religieux, l'imam en l'occurrence de haranguer vivement la population. Pour ce, il se sert toujours, d'un texte écrit en arabe qu'il lit et commente à haute voix. Cette oraison, lue en arabe et commentée en pulaar atteste l'authenticité spirituelle des recommandations et confère aux propos de l'imam une garantie de crédibilité absolue. Une autre occasion de lecture publique du Coran, moins fréquente mais assez régulière, est celle des fêtes religieuses de la fin du Ramadan, appelée Suumayee, la fête de Tabaski (Aid al-kebir) ou Donkin, le jour de l'an de l'Hégire ou Jombente et le Mouloud ou Mawluudu.

A ces usages réglementaires de l'arabe s'ajoutent des pratiques qui sont devenues coutumières de nos jours. Il s'agit de l'usage des versets et quelques amulettes dont la vertu est de conjurer le mauvais esprit ou d'apporter la "baraka" ou grâce divine selon qu'il s'agit d'un baptême, d'une circoncision, d'un enterrement etc.

#### I.2.1.2. L'enseignement et la traduction du Coran

Tel qu'il se pratique au Fouta Djallon, l'enseignement de l'arabe se donne dans deux types d'écoles : l'école traditionnelle plus ancienne et plus répandue et l'enseignement dans les "Medersa", institutions privées et publiques plus récentes et mieux structurées mais très peu nombreuses. Hormis la logistique pédagogique (infrastructure, documentation et autres équipements) les deux types d'enseignement diffèrent en deux aspects ; les objectifs et la méthodologie. Dans la section suivante je tenterai une approche du système éducatif "arabisant" du Fouta Djallon.

##### I.2.1.2.1. Enseignement traditionnel (dudal)

Souvent dirigé par un marabout, l'objectif primordial de cet enseignement est de fournir à l'élève une connaissance de la religion de ses principes et, par la connaissance de la sunna et de la charia, un sens de la légalité et de la probité selon les prescriptions du droit islamique.

Bref, il s'agit de la formation d'un pédagogue religieux et d'un juste qui soit capable de diriger la prière, assurer lui-même l'instruction de la nouvelle génération et d'être un recours infailible devant toute question portant sur la vie. Mais cet objet, qui n'est autre qu'un idéal, correspond

rarement aux réalités de nos jours. Le cursus de formation, très long et souvent assez onéreux, s'adapte mal aux exigences du monde moderne. Aussi, les "talibes" se voient-ils obligés de se résigner ou de différer la suite de la formation.

Le centre d'enseignement de l'éducation traditionnelle appelé dudal en pulaar se situe chez le marabout. Sa dimension est souvent proportionnelle au nombre de ses élèves. L'enseignement comporte trois niveaux que Dieng Samba (1988 : 89-90) appelle "étages intellectuels" :

- Le niveau primaire, qui commence à l'âge de sept ans, a pour but la maîtrise de l'alphabet arabe par un apprentissage graduel du système phonétique : d'abord par une identification des consonnes, appelée "ba", puis une lecture syllabique par la voyellation, appelée "Sigi" et en fin par la lecture courante (sans traduction) des mots et phrases du Coran, appelée "findituru".

- Le niveau secondaire est généralement marqué par un exercice qui vise deux objectifs : le premier c'est de faire une lecture complète du Coran afin d'asseoir convenablement les articulations et les rythmes de la phrase acquis au niveau primaire ; le second la récitation d'un nombre suffisant de sourates et de versets pour la pratique de la prière.

- Le niveau supérieur est caractérisé par le commentaire. L'élève ayant atteint l'âge compris entre 15 et 20 ans, est supposé avoir une maturité suffisante pour découvrir les secrets du Coran. Mais avant d'entamer le Livre Saint, il doit commencer par des écrits relatifs aux hadiths et à la sunna, puisque le Coran est l'étape ultime de l'enseignement. Après cette traduction du Coran appelée "tassiiru" (de l'arabe tafsiir "expliquer"), une cérémonie de couronnement est organisée et le "talibe" reçoit le titre de Thierno et acquiert une relative autonomie vis à vis de son maître. Ce commentaire a un double intérêt : le premier est d'ordre spirituel et consiste en un approfondissement des connaissances théologiques de l'apprenant par une exégèse complète, et le second est d'ordre linguistique puisque, en l'absence d'un enseignement explicite de la grammaire de l'arabe, la traduction permet au "talibe" d'acquérir un vocabulaire fondamental par le décodage systématique du contenu du Coran. En effet, l'enseignement de la grammaire ou "loukha" tel qu'il se pratiquait dans des centres comme Timbo, Fougoumba, Labé, Touba, Dinguiraye etc. (v. carte du Fouta Théocratique, Appendice) n'existe presque plus avec la même vigueur dans le système traditionnel actuel.



#### I.2.1.2.2. Enseignement dans les "medersas"

Les "Medersas" sont des institutions publiques aujourd'hui gérées en majorité par l'Etat. Leur apparition qui semble remonter à la période coloniale, constitue une réplique à l'enseignement traditionnel considéré comme routinier et non adapté. Ainsi quelques établissements publics ont été mis sur pied dans les centres urbains de certaines préfectures (Conakry, Kindia, Labé, Kankan, Fria etc.) où l'enseignement est dispensé jusqu'au collège et, depuis 1990 il existe deux lycées à Conakry et à Kankan pour la formation des bacheliers. La fréquentation de ces centres, qui reste relativement faible de manière générale, est quelque peu disproportionnée : les effectifs sont dominés par les garçons et les élèves sont souvent issus de familles commerçantes, maraboutiques ou, plus rarement, paysannes. L'enseignement, à prépondérance théologique, est dispensé en arabe et les disciplines d'enseignement sont beaucoup plus variées que dans le système traditionnel (e.g. histoire, géographie, etc.). Ce système ne dispense toutefois qu'un enseignement général, il n'y a pas d'autres filières pour une formation technique ou professionnelle particulière. L'une des spécificités des "Medersa" est que, dès, le niveau primaire, les cours sont dispensés en arabe qui constitue la langue d'enseignement. Ainsi, à la fin de leur formation, qui est assurée en trois niveaux (primaire, collège et plus récemment le lycée), les

élèves sont censés avoir acquis une maîtrise suffisante de la grammaire de l'arabe, et une connaissance théologique de base sur les dogmes et préceptes de l'Islam. A leur sortie certains sont recrutés pour servir d'instituteurs ou professeurs de collège dans les "Medersas", la majorité continue la formation dans des universités étrangères (Arabie Saoudite, Egypte, Syrie, Algérie, Maroc, etc.) où ils se spécialisent souvent en lettres, Théologie, administration etc.

Mais en dépit des résultats assez significatifs, cet enseignement, qui ne trouve pas toujours son réinvestissement direct dans la vie active, a encore du mal à se faire une place dans le système éducatif guinéen car, en plus de l'hostilité que son rival du système traditionnel lui manifeste<sup>7</sup> il est concurrencé par l'école dite française qui monopolise les institutions académiques et l'appareil administratif. Néanmoins, compte tenu de la formation récente des "Medersas" et de leur faible diffusion, il est peu probable que le type d'enseignement qu'elles dispensent ait encore un grand impact sur les masses populaires et sur leurs parlars. Ceci d'autant plus qu'en dehors du cadre liturgique, qui constitue encore l'apanage du système traditionnel, l'arabe n'est utilisé ni dans la communication orale ni dans l'administration.

### I.2.2. Statut de l'arabe dans le fouta théocratique

L'arabe est la première forme d'expression écrite que les Peuls aient connue. Ainsi à part son rôle dans la pratique de l'Islam, cette langue a apporté un renouveau dans l'organisation politique et dans l'expression culturelle du Fouta. Sous le Fouta Théocratique, l'arabe avait un statut de langue liturgique, administrative et de langue d'expression culturelle (sous sa forme écrite et surtout dans la poésie). Dans l'administration, les textes législatifs (e.g. la constitution), juridiques, les traités et les accords étaient rédigés en arabe (v. Appendice le traité de 6 Février 1897 signé entre la France et le Fouta après l'assassinat du dernier Almamy résistant du Fouta Djallon) ; les correspondances à caractère religieux et/ou politique étaient également rédigés en arabe (voir en Appendice la lettre d'Ahmadou Chekou à Aguibou et celle de Alpha Yaya à Saikou saliou Balla). Il en était de même des autographes (voir les autres graphes de Karamoko Ibrahima et de thierno Moawwiatou Maasi en Appendice etc.). On rapporte même que cet usage, érigé en tradition, se serait conservé pendant la période coloniale et que Thierno Sadou Dalen par exemple a été recruté comme secrétaire d'arabe à l'administration coloniale (v. Siddi Baldé 1988 : 59) Marty 1921, Rivière 1971 : 293). Mais une autre adaptation de l'arabe plus radicale sans doute est

l'usage de sa graphie pour la traduction du Coran et la vulgarisation de quelques hadiths en pulaar.

### I.2.3. L'écriture adjami

Bien plus que le cadre liturgique, les Peuls ont utilisé les caractères arabes pour s'exprimer, écrire dans leur langue. Cette écriture s'appelle l'alphabet adjami, appellation consacrée par le "Plan décennal de l'UNESCO pour le Développement des langues africaines" (v. à ce propos Bah Thierno Siradiou 1982 : 75). L'adjami qui subsiste de nos jours sert de moyen d'expression et de communication écrite à ceux qui n'ont pas fréquenté l'école française. Il est évident que cette forme d'écriture, devenue rudimentaire aujourd'hui, présente beaucoup de lacunes<sup>8</sup> et ses usages deviennent de moins en moins nombreux compte tenu de la concurrence de la tradition latine. Cependant, du Fouta Théocratique à la période coloniale, les Foutaniens se sont largement exprimés avec l'adjami et ce même dans les premières années après l'indépendance. Ils ont ainsi développé la poésie et la correspondance. Dans la poésie, ils abordent des thèmes assez variés avec une prédominance des louanges au Prophète dans la période précoloniale ; pendant la colonisation, ce sont des poèmes de résistance à l'occupant français et, après l'indépendance le leitmotiv était plutôt l'apologie des résistants à la pénétration coloniale alors incarnés

en Alpha Yaya Diallo, Almamy Samory<sup>9</sup> Touré entre autres. Ce ne sont là que des thèmes dominants suscités par la conjoncture politique ou religieuse, mais d'autres sujets tels que l'hymne de la vache, les splendeurs du Fouta, etc. ont toujours été présents dans le lyrisme foutanien (v. à ce propos le recueil Gimi pulaar (1987) "poésie peule"). Néanmoins, cette forme d'expression n'a pas su se dégager de l'hermétisme et constitue encore l'apanage de l'élite traditionnelle.

Quant à la correspondance, bien que son auréole ne soit pas aussi scintillante que celle de la poésie, elle a été la forme de communication la plus populaire dans l'écriture adjami. Elle garde encore toute sa vigueur dans les milieux traditionnels.

Toutefois, s'il est attesté que l'arabe a servi de langue administrative dans le Fouta Théocratique, du moins selon la documentation et les témoignages dont on dispose jusqu'alors, cet usage s'est strictement limité à la forme d'expression écrite pour consigner et conserver soit les textes législatifs et juridiques, soit les délibérations des différents assemblées et conseils. Mais l'usage du pulaar dans l'expression orale n'a pas été remis en question. Il était au contraire recommandé par certains qui préconisaient même des lectures intégrales du Coran en pulaar. Thierno Samba Mombeya (1755-1852) disait :

"... Je citerai les Authentiques en langue peule  
Pour t'en faciliter la compréhension. En  
les entendant acceptez-les.

A chacun en effet, <sup>seul</sup> sa langue permet  
De saisir ce que disent les authentiques<sup>10</sup>.."

A quoi Bah. El. Abdourahmane (1987 : 42) ajoute, au  
lendemain de l'indépendance dans son recueil "Fii Gandal", "au  
sujet de l'instruction" :

"... Dee dende leydi men geren de wurnitee  
Wona windeteede e jangeteede de majjataa !  
Si wanaano argol Porto ngol, hari mawbe men  
Fokkintinii jandeeji moyyi di pordataa<sup>11</sup>.."

Il y a donc eu un brassage culturel assez notoire, dû à  
l'influence de l'Islam, mais le contact des langues revêt un  
aspect très particulier puisque chaque langue avait des formes  
et des domaines d'expression limités et quasi exclusifs. C'est  
de ce contact entre le pulaar et l'arabe ainsi que des  
phénomènes d'emprunts linguistiques qu'il sera question dans  
la section suivante.

#### I.2.4. Contact des langues et phénomènes d'emprunt

Pour décrire ce contact, il est nécessaire de spécifier sommairement le statut des deux langues en présence. L'une (i. e. l'arabe) est une langue étrangère, support d'une religion très enracinée et ayant une tradition littéraire et une grammaire écrites. Son usage est réservé au domaine spirituel et administratif. Il n'est pas utilisé cependant comme moyen de communication orale. L'autre (le pulaar) est une langue locale à tradition orale qui est l'unique moyen d'expression des populations peules. La conversion de ceux-ci à la nouvelle foi qu'est l'Islam et l'adoption des caractères arabes pour la transcription de leur langue constituent deux éléments nouveaux qui auront un impact assez considérable sur leurs habitudes culturelles. La religion institue une suprématie de nouveaux concepts, religieux, juridiques, éthiques et mystiques sur les coutumes et les croyances antérieures des populations autochtones. Le vocabulaire pour désigner ces nouvelles conceptions ainsi que ceux se rapportant à l'écriture ou à la grammaire furent donc empruntés à l'arabe.

Voici un inventaire, non exhaustif, des mots relatifs aux domaines religieux, juridique et éthique etc. (la glose est conforme au sens des mots en pulaar).

(1) pulaar	arabe	glose
juma	žumu <sup>v</sup> fa	vendredi (le jour ou la prière)
hajju	hažž <sup>v</sup>	
salligii	salli	"prier" (ar.) ablutions (eau servant aux ablutions)
wirdu	wirdu	"wird" (sens général : égrainer un chapelet)
iidi	fiidi	fête religieuse
suumayee	sawm	jeûne (ou mois de ramadan)
sadaka	sadaqa	sacrifice (charité)
saria/sariya	šarī <sup>v</sup> fa	loi
seedee	šahaada <sup>v</sup>	témoin, témoignage
hakkee	haqq	redevance
junuubu	δunuubu	péché
sutura	sutra	discretion
haqiiqa	ħaqqiqa	sérieux, vérité
keefeero	kaafir	mécréant
almaami	al ʔimaam	imam
alansaraa	ʔ al-ʔasri	prière de l'après-midi;

Pour des détails sur les termes du lexique pulaar empruntés à l'arabe, voir le glossaire présenté en annexe, appendice d ; une présentation thématique des emprunts arabes dans le pulaar est réalisée par Labatut (1983 : 45-54) et Balde Abdoullaye (1980 : 31-44).



Un autre type d'emprunts spécifiques d'ordre grammatical est effectué par les Peuls de Guinée pour la dénomination des lettres de l'alphabet arabe. Il résulte d'une méthode pédagogique qui procède de la mnémotechnique. Ainsi, pour désigner un graphème, on juxtapose un terme descriptif pulaar au nom d'origine arabe de la lettre ; ce qui donne une formation de mots par hybridation comme on peut voir quelques exemples en (2).

(2) graphème arabe <sup>12</sup>	dénomination pulaar	glose
ب	ba-dogudo	ba-fuyant
ت	ta-tobbe	ta-point
ة	ta-pibo	ta-noué
ط	ta-koyngel	ta-petit-pied
و	ha-cowo	ha-plié
ح	ha-cowo-picco	ha-plié- glissant
ه	ha-pibo	ha-noué
و	ha-mawdo	ha-grand
ن	nun picco	nun-glissant
ن	nun-tobbere	nun-point
ع	aïn-waaliido	aïn-couché
ل	laam-celo	laam- traversant
ل	laam-picco	lamm-glissant

ا	aīn-dariido	aīn-debout.
ع	aīn-dariido-picco	aīn-debout- glissant
غ	axin-dariido	axin-debout
غ	axin-dariido-picco	axin-debout, glissant
ص	sa-reedu	ṣaad-ventre
ص	sa-reedu-picco	ṣaad-ventre, glissant
ض	laadi-picco	ḍaad-ventre
ط	alif-tayfo	alif-coupant
و	waaw-tayfo	waaw- coupant
س	sin-niye	sin-dentelé
ش	sin-toydo	sin-point
ث	sun-endu	sun-mamelle (ou grappe)

A ces emprunts de l'alphabet s'ajoutent quelques vocables, toujours dans les concepts linguistiques, tels que halfeere "mot" ( qui vient de harf ) kalimawol (kalima) "phrase", jumla "paragraphe".<sup>13</sup>

Ces catégories d'emprunts ainsi que les données présentées en (1) et (2) sont des emprunts par nécessité. C'est à dire qu'ils sont adoptés pour désigner une réalité

inconnue et pallier au déficit du lexique de la langue d'accueil. Mai ceci n'est qu'un cas parmi les motivations du phénomène d'emprunt. Il existe d'autres motivations d'ordre psycho-linguistique, c'est à dire quand l'usage de la langue seconde est considéré comme valorisant. Ainsi dans certains cas l'emprunt n'a d'autres justifications que le désir du locuteur de marquer son appartenance à une classe supérieure dans la hiérarchie sociale ou de faire étalage de son érudition. Ceci se manifeste par une hypercorrection, une fausse prononciation ou une utilisation mal à propos. Par exemple, bien des personnes sont enclines à raffiner circonstanciellement leur performance et à appeler Abdoul Maalekh, Abdoullah ou khadižatou en public alors qu'ailleurs ceux-ci sont Abdul Maaliki, Allay (ou Abdullaye) kajjatou etc ; c'est à dire leurs noms, certes d'origine arabe, mais adaptés aux habitudes articulatoires des locuteurs pulaar. Pour plus de détails sur les motivations de l'emprunt linguistique (v. Weinreich 1968, Mac\_Key 1976, Labatut 1983 entre autres).

Le phénomène de contact des langues et des interférences et /ou emprunts linguistiques qui en résultent ont fait l'objet de plusieurs recherches aussi bien en pulaar que dans les autres langues ; pour des détails à ce sujet voir section 1 chap. III.

## CONCLUSION

L'objet du présent chapitre a été de faire une présentation sommaire du contexte socio-historique de contact entre les populations islamisées d'origine maghrébine et les communautés de l'Afrique occidentale, notamment les Peuls. Je me suis particulièrement intéressé à la description de la situation du Fouta Djallon (Guinée).

Il faut noter à ce sujet que même si les Peuls ont jadis eu des contacts avec des populations arabophones dans le Tekrour (VIIIème - XIème s.), cette situation ne s'est pas toujours maintenue comme telle. Les Peuls se sont disséminés dans toute la poche occidentale du continent et la plupart - parmi eux ceux du Fouta Djallon - n'ont gardé de la langue arabe que le support, écrit, des enseignements de l'Islam et de la "Sunna". Cette résistance de la langue dans la théologie, entretenue par le mythe de sa sacralité et le grand intérêt que ces populations ont très tôt manifesté pour l'Islam, explique la présence des emprunts arabes dans tous les parlers peuls (pulaar). Pour ce qui est du Fouta Djallon de nos jours, il serait peut-être plus correct toutefois de parler de présence culturelle et de coexistence linguistique plutôt que de contact si tant est que la nuance soit signifiante. Il n'existe pas de contact de populations ni, à proprement parler, de contact linguistique réel puisque, en

dehors du cadre liturgique et essentiellement dans la prière où son emploi est obligatoire, l'arabe n'a d'usage exclusif dans aucun autre domaine de la vie courante.

Le second volet des questions abordées dans ce chapitre concerne les pratiques de l'Islam et les différents usages de l'arabe dans l'expression culturelle au Fouta Djallon - Il apparaît (i) qu'en dehors du cadre liturgique l'arabe a servi de langue administrative à l'Etat Théocratique (1725-1896) et que (ii) l'arabe, par sa graphie a impulsé, en tant que matière de base, la création de la première forme d'expression écrite pular que les Peuls ont connue i.e. l'écriture adjami. Mais ce bilan, qui constitue somme toutes des acquis du Fouta précolonial, semble se dissoudre au fil du temps puisque même "l'écriture peule" en caractères arabes qui subsiste de nos jours n'est utilisée en majorité que par ceux qui n'ont pas fréquenté l'école dite française. Le seul point de résistance de l'arabe de nos jours est le domaine pédagogique, c'est à dire les deux systèmes d'enseignement arabisants : le système traditionnel, obligatoire mais peu performant et le système des "Medersa," plus structuré et mieux adapté mais dont les perspectives demeurent encore assez étroites.

Des différents usages de l'arabe a résulté toutefois une quantité assez importante de mots qui sont passés dans le

pulaar; Ces emprunts lexicaux sont relatifs dans l'ensemble au champ thématique de la vie spirituelle. Dans la suite de la présente thèse il sera question des questions morphologique (Chap. II), phonique (Chap. III) et phonologique (Chap. IV) de ces emprunts en pulaar de Guinée.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## NOTES DU CHAPITRE I

1 Gueme Sangan est un locatif Susu : gueme = pierres ou roches ; sangan = endroit ; traduction littérale = zone rocailleuse. Il s'agit de la grotte de Gueme Sangan où s'était établi Koli Tenguela, le chef de la dynastie Denyanké. Ce centre est considéré aujourd'hui comme un site archéologique et classé parmi les éléments du patrimoine culturel National.

2 Cissoko (1966 : 35) affirme par contre que Baramadenda a été converti à l'Islam au milieu du XIème siècle par un marabout almoravide et qu'il fut le premier souverain noir de l'Afrique Occidentale à accomplir le pèlerinage à la Mecque.

3 Le Tekrour est situé entre le Galam et l'Océan atlantique, l'Adrar mauritanien et le Ferlo.

4 Triaud (1968) parle de Waar Diabe ; la nuance de l'onomastique n'est pas dénuée d'intérêt ici : si c'est Diabe ou Diabi il est possible d'affirmer que c'est un Peul, autrement il peut être un Mandingue un Wolof ou un Sérère.

5 Ces neuf Diwe sont Timbo (la capitale) Buriya, Labe Fougoumba, Fodehajji, Koïn, Timbi et Kollaade<sup>keebnak'</sup> (voir carte 2 appendice a).

6 Voir lettre Dossier d'Ahmadou Chekou, Appendice conférant le wird aux fidèles.

7 Les traditionalistes reprochent aux " Medersas" de banaliser et de profaner les dogmes islamiques en dévoilant les secrets à des enfants irresponsables.

8 Voir à ce propos les critiques de La\_croix (1956), de Lavergne Teressant (1950), Labatut (1983) sur les lacunes de l'usage des caractères arabes dans la transcription du pulaar; voir aussi Balde Mamadou (1988) sur le premier fascicule de Alif proposant, avec des amendements, les deux caractères (latins et arabes) pour la transcription de pulaar. D'autres propositions de l'adaptation des caractères arabes aux langues africaines ont été faites plus récemment par le professeur Lakhdar Ghazal (1988) Maroc.

9 Samory Touré n'est pas foutanien mais il fait partie des héros nationaux de la résistance à la colonisation en Guinée.

10 Cet extrait est tiré de Le filon du bonheur éternel. Recueil de Thierno Mamadou Samba Mombeya traduit du pulaar et édité par Sow Alpha Ibrahima (1971 : 43-45). Les Authentiques renvoient ici au Coran.



11 Traduction :

"Luttons pour la survie de nos langues nationales.

Qu'elles soient écrites lues, elles seront préservées d'extinction.

N'eût été l'arrivée des Blancs (colonisateurs) nos ancêtres

avaient pris un élan sûr et sans faille..."

12 La présentation des graphèmes n'est pas fondée sur un critère d'ordonnement spécifique. Pour une présentation en ordre alphabétique voir Blachère (1952).

13 En arabe harf = lettre, kalima = mot, žumla = phrase

**CHAPITRE II**  
**INTEGRATION MORPHOLOGIQUE DES**  
**EMPRUNTS LINGUISTIQUES ARABES**

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## CHAPITRE II :

# INTEGRATION MORPHOLOGIQUE DES EMPRUNTS LINGUISTIQUES ARABES

## INTRODUCTION

L'objet de ce chapitre est d'étudier les processus mis en oeuvre pour l'intégration morphologique des emprunts linguistiques arabes en pulaar. J'envisage de faire cette étude dans le cadre de la théorie générative en me servant des propositions de Selkirk (1982) et Scalise (1984).

Le but de l'étude est d'analyser les mécanismes structuraux qui sous-tendent l'intégration et le fonctionnement des emprunts dans le système de la langue d'accueil.

Je m'attacherai à montrer que les emprunts subissent généralement un processus de récupération par les structures canoniques du pulaar et reçoivent de ce fait une configuration structurale conforme à celle des catégories morphologiques fonctionnant dans cette langue. Le degré d'intégration est évalué en fonction de cette conformité structurale. Je parlerai ainsi d'adaptation totale en cas de conformité totale et d'adaptation partielle pour les formes à structure particulière. Selon les termes de Danesi (1985 : 19),

"The total adaptation is those loanwords which have undergone total reshaping by the interaction of the morphological, phonological and phonetic systems of the native language..."

Ainsi, des emprunts comme satalde "bouilloire", et sarhu "commentaire" fonctionnent tous deux en pulaar et ne violent aucune contrainte phonétique et phonologique de la langue. Mais mise à part la différence sémantique qui restreint l'emploi de sarhu dans des contextes spécifiques, il existe une différence de structure morphémique : satalde, issu de la forme arabe /saṭl/ a subi des processus morphologiques de formation des mots natifs qui présentent toujours une structure binaire i.e une base suivie d'un marqueur de classe (désormais Mc) au singulier e.g. paḍ-al "chaussure", per-gol <sup>ente</sup> "ect". Les processus morphologiques qui ont affecté ce vocable sont la désemphasisation de /t/ et l'insertion de a comme voyelle de la syllabe médiane. Ces processus sont expliqués dans les chapitres III et IV consacrés à l'intégration phonologique. Par contre le mot sarhu (forme arabe : ṣarhu) n'a subi que des processus phonologiques liés à la transformation de ṣ en s. Il reste en marge des opérations morphologiques d'affixation de Mc au singulier. Donc même si ces deux emprunts se sont conformés aux systèmes phonétique et phonologique pulaar, la structure morphologique de sarhu constitue un écart par rapport à la configuration des

catégories majeures en pulaar. Ce type de mot sera de ce fait considéré comme une intégration limitée.

Pour le traitement de ces questions je commencerai par présenter le cadre de base qui est celui de la théorie  $\bar{X}$  (appelée X barre). Initialement destinée au traitement des questions de syntaxe, elle a été proposée par Selkirk (1982) pour l'analyse des questions de morphologie. IL sera question essentiellement de catégories morphologiques  $X^\circ$  ( $X = N, A, V...$ ) ou des catégories inférieures et des règles de réécriture en contexte libre du genre  $X \rightarrow [Y X]$  (i.e X se réécrit en Y et X) qui permettent de générer des configurations structurales des mots réels ou potentiels d'une langue.

Dans la deuxième section, je présenterai quelques aspects de la morphologie des emprunts nominaux. Les emprunts sont classés en deux séries selon la structure morphologique du singulier. Les emprunts qui présentent un Mc à la base (e.g. ciddal" gémisée dont la structure est  $\check{s}add + Mc$ ) sont appelés des emprunts à structure binaire i.e formée par la concaténation de deux items. Les emprunts qui ne présentent pas de Mc au sing. comme hiila "ruse"  $\check{s}arhu$  "commentaire" etc. sont appelés des emprunts à structure unaire i.e constituée d'un seul item.

La dernière section est consacrée à l'étude des emprunts verbaux. Je montrerai à ce niveau que les formes verbales présentent moins d'exceptions dans leur intégration morphologique que les formes nominales. En d'autres termes les catégories verbales des emprunts présentent une morphologie relativement plus régulière. Pour démontrer ces faits je présenterai une analyse de l'insertion des affixes I (natifs) dans la structure verbale des emprunts.

## II.1. CADRE THEORIQUE

L'émergence de la morphologie date d'une période relativement récente ; elle s'est concrétisée dans les années 1970 avec l'article de Chomsky (1970) qui traite de quelques processus liés à la formation des catégories nominales. Puis, Aronoff (1976) élabore certains principes de base de la morphologie générative. Il y eut d'autres propositions plus tard, dans la perspective de la morphologie concaténative, avec Lieber (1980) Williams (1981a), Selkirk (1982), Mohanan (1982), Scalise (1984) et autres.

Pour la présentation des données du pulaar, je me servirai des propositions de Selkirk (1982) en tenant compte des suggestions de Scalise (1984). Le choix de ce cadre théorique a des justifications empiriques : étant donné que la morphologie de cette langue est concaténative et essentiel-

lement suffixale, le processus de formation des mots est linéaire et répond aux prévisions théoriques dont, entre autres la question de dominance, i.e. la formation des mots est endocentrique (avec une <sup>tête</sup> située à droite en pulaar). Aussi l'exigence théorique d'assigner un statut catégoriel à toutes les catégories (majeures, mineures ou affixes) permet - elle de distinguer les Mc des autres affixes dérivatifs. Mon objectif n'étant pas de tester la validité théorique de ce cadre, je me contenterai d'en présenter quelques principes fondamentaux nécessaires pour l'analyse de données du pulaar.

### II.1.1. Catégories morphologiques

Les types de catégories morphologiques qui fonctionnent en pulaar sont le mot noté  $X^0$ , le radical noté  $X_s$  (de l'anglais X stem) et l'affixe noté  $X_{aff}$ . Ils se définissent comme suit :

#### II.1.1.1 Le mot $X^0$

C'est une forme libre qui peut être dérivée, fléchie ou composée dans les catégories majeures N, A, V, ou simples dans les catégories mineures (préposition, article, conjonction etc.) i.e en pulaar la configuration structurelle de toutes les catégories majeures est plurimorphémique. Elle est conforme au schéma suivant :

(3) X + Mc

où X peut être une base simple ou une racine ayant déjà subi un processus de dérivation mais qui n'a pas encore reçu une marque de classe ; Mc = un marqueur de classe qui spécifie le trait syntaxique de la catégorie (Nom, Adjectif, Verbe).

Voici quelques exemples de ces mots en (4)

(4) a)-conc -ol	"vêtement"
suu - du	"maison"
b)-hula reedu	"peureux"
kaafa waadu	"type d'arbuste du Futa Djallon"
c)-Sood-(u)-gol	"acheter"
Sood - an-gol	"acheter pour quelqu'un"
c) ool - re	"Jaune"
dimm - al	"second"

Ces formes dérivées par la concaténation d'un Mc (-ol, -du, etc.) à une base (conc- suu- etc.). (U) est un segment épenthétique, il ne joue aucun rôle morphologique. Dans la



deuxième forme de (46) le Mc est concaténé à une base ayant déjà subi processus d'affixation i.e la suffixation du morphème du bénéfactif an ; de telles formes sont présentées dans la catégorie racine notée Xr (X root) ci-dessous. Les formes en (4b) sont formées par composition i.e par la juxtaposition de deux catégories du niveau X° (e.g. kaafa "coupe coupe", waandu "singe") mais dont le sens n'est pas compositionnel.

Les catégories mineures sont des mots monomorphémiques souvent invariables tels que ceux présentés en (5).

(5) don	"Là - bas"
gila	"depuis"
bay	"puisque"
doy	"doucement"

Il s'agit de termes libres dont la structure ne connaît pas de processus morphologique (dérivationnel, flexionnel...) supplémentaire.

#### II.1.1.2. La racine Xr (Xroot)

C'est une forme liée<sup>mono-</sup> morphémique et non affixale donnée par le lexique. Elle peut constituer une base de dérivation. A titre d'exemple on peut se référer à conc-, sood-, ool-, dimm-

en (u). Ce sont des racines nominales, verbales et adjectivales qui n'ont subi aucun processus morphologique. Prises isolément, ces racines n'ont pas de trait sémantique spécifique exception faite des racines verbales.

### II.1.1.3 Le radical Xs (Xstem)

C'est une forme liée et plurimorphémique qui peut servir de base de dérivation à l'instar de Xr ; elle englobe la racine Xr plus un ou plusieurs morphèmes dérivationnels et/ou flexionnels mais sans affixation de Mc. soit en (6) quelques exemples :

(6) Sood - (i)r - gol	"acheter avec"
sood - or - do	"celui qui achète occasionnellement"
sood - or - an - gol	"acheter occasionnellement pour quelqu'un"
sood - or - an - oy - gol	"acheter quelque part occasionnellement au bénéfice de quelqu'un"

Le radical est composé de la racine sood - plus le ou les morphèmes affixes situés à gauche du Mc. Le segment (i) entre parenthèses est une épenthèse qui occure entre la racine et le suffixe instrumental en pulaar. La catégorie du radical X5 est

limitée aux formes avec une racine verbale comme base puisque principalement seules ces racines peuvent recevoir les affixes dérivatifs autres que les MC.

#### II.1.1.4 L'affixe X aff(Xaffixe)

C'est une forme liée qui s'attache aux catégories Xr et Xs ; elle est toujours suffixale. Je propose une classification des affixes pulaar en deux types : Affixes I et Affixes II<sup>1</sup>, les premiers regroupent les suffixes dérivatifs (ir, or, an etc.), les suffixes de voix (passive ee, moyenne aa) etc ; les seconds sont constitués par les suffixes marqueurs de classe.

##### II.1.1.4.1 Les dérivatifs verbaux ou affixes I

Il permettent de dériver des formes complexes nominales, verbales adjectivales généralement à partir d'une base verbale. Ces affixes comportent toujours une ou plusieurs charges sémantiques. En (7) je considère le sens le plus courant l'usage.

(7)

Aff I	sens	exemple
-(i)t	répétitif	sinc-it-(u)-gol
-ndir	réciproque	wall-indir-gol

-an	bénéfactif	wupp-an-gol
-(i)r	instrumental	wind-ir-dun
-inkin	simulatif	wind-inkin-a-gol
-d	associatif	yah-d-(u)-gol
-or	circonstanciatif	sood-or-gol
-d	désadjectiviseur	furd <sup>d</sup> -(u)-gol
-(i)n	factitif	naam-in-gol

A ce sous-ensemble je joins les suffixes de parenté -iraa e.g. baab-iraa-wo "qui a le statut d'un père" ; les suffixes de voix, etc. Les affixes I ont en commun certaines propriétés morphologiques présentées dans le tableau ci-dessous. Il contient un ensemble de critères permettant d'ordonner les affixes en deux classes.

CLASSE	Classe I	Classe II
CRITERES		
1- Ordre	-Presque toujours en position interne cadre de sous catégorisation [Q-R] <sup>2</sup> -Précède Aff II dans une combinaison d'affixes.	-Position interne ou externe -Jamais suivi d'affixe I dans une combinaison d'affixes
2- Sémantique	Ont un ou plusieurs traits sémantiques inhérents	-Pas de charge sémantique inhérent <sup>3</sup>
3- Autonomie	Toujours liés	Peuvent être non liés quand ils jouent le rôle d'une catégorie pleine <sup>4</sup>
4- Phonologie	Ne peuvent déclencher l'alternance des consonnes initiales de la racine	Déclenchent des processus d'alternance des consonnes initiales
5- Percolation	Ne se rattachent pas directement au noeud du constituant mère dans l'arbre de mot.	se rattachent presque toujours au constituant mère dans l'arbre de mot.
6- Statut catégo et dominance	Dépourvus de trait catégoriel inhérente, non dominant.	Possède un trait catégoriel (N <sup>af</sup> /V <sup>aff</sup> ect.); toujours dominant.
7- Productivité	S'affixent principalement aux racines verbales.	S'affixent aussi bien aux racines nominales qu'aux racines verbales

L'ordre d'occurrence des AFF est soumis à la contrainte d'adjacence énoncée en (9) et formalisé en (10).

(9) Les AFF1 doivent toujours précéder les AFF2 dans une structure de mot.

Ceci signifie que seul (10a) est un ordre d'occurrence possible ; (10b) est prohibé.

(10) a - [ [ [ Q ] - Aff1 ] -Aff2 ]

b - \* [ [ [ Q ] -Aff2 ] -Aff1 ]

Pour davantage de détails sur les suffixes dérivatifs et flexionnels voir sylla (1982). Prunet et Tellir (1984), Diallo, S (1992).

#### II.1.1.4.2 Les marqueurs de classe ou Aff II

L'inventaire des unités qui composent cette classe est fini, leur nombre varie d'un parler à un autre. Celui de Labé en compte 24 dont 19 pour la marque du singulier et 5 pour la marque du pluriel. A la suite de Aliou (1985) et en faveur des arguments présentés en section 2.1.1. je considère que les Mc présentent trois variantes : une variante forte (VF) une variante continue (VC) et une variante faible (Vf). Pour la

classification des Mc je propose les séries suivantes : la série primaire, la série des humains et quelques emprunts et la série dimensionnelle soit dans le tableau ci-dessous (page suivante). L'intérêt d'un tel classement est :

- (i) de pouvoir isoler les classes naturelles fondées sur l'opposition de nombre (sg. plur.).
- (ii) de ressortir les variantes des Mc
- (iii) de présenter le fait que certaines régularités et irrégularités morphologiques sont fondées sur des bases sémantiques [+humain], [-humain] inhérentes aux Mc.

Classes primaires		Classes des humains et de quelques emprunts.		Classes dimensionnelles.	
Pluriel en -di/-i	Pluriel en de/-e(ou le/-e)	Plur. des noms + humains -be/-e	Plur. de certains emprunts nominaux -humain (de-)/e(di)/-i	Plur. en -koy/-hoy	Plur. en -de/-deete
VF VC VI	VF VC VI	VF VI	VF VI	VF VC VI	VF VC VI
ba wa a	de re re	do o	do o	gel wel el	gal wal al
di ri ri	gal wal al			kun hun un	gii wii ii
du ru ru	ge wo o				
ge we e	ka ha a				
gi wi i	dan - an				
gol wol ol					
gu wu u					
dun - un					
ka ha o					

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE



Les Mc pulaar sont souvent classés en deux séries : la série des primaires ou génériques et la série des classes dimensionnelles. La première indique la classe du nom, la seconde indique la flexion du diminutif et de l'augmentatif. Dans cette classification en deux séries, le Mc do est inclus dans la colonne des primaires. La classification que je propose ici isole ce marqueur des autres pour les raisons suivantes :

(i) Dans les formes natives ce morphème est spécifique à la classe sémantique des humains e.g. mawdo "vieux", pydo "paresseux" etc. Il garde cette spécificité même avec certains emprunts.

(ii) Tous les emprunts dépourvus de Mc au sing. sont intégrés dans la classe do (voir 36). Pour les formes pluriel qui correspondent à do voir section 2.2.2. et la flexion paradigmatique des emprunts.

La formation des mots dans la présente théorie est régie par un ensemble de règles appelées règles de réécriture à contexte libre présentées ci-dessous.

### II.1.2. Règles de réécriture

Ces règles fournissent un schéma structurel de combinaison de catégories lexicales qui permet de dériver les mots réels et mots possibles d'une langue donnée. Pour le pulaar les règles se ramènent à celles en (12).

#### (12) Règles de réécriture

a)  $X^{\circ} \text{ -----} \rightarrow X^{\circ}$

b) (i)  $X^{\circ} \text{ -----} \rightarrow Yr \text{ Xaff}$

(ii)  $X^{\circ} \text{ -----} \rightarrow Ys \text{ Xaff}$

c)  $X^{\circ} \text{ -----} \rightarrow Y^{\circ} X^{\circ}$

où X et Y tiennent lieu de catégorie (N, V, A..)

La règle (12a) est spécifique aux catégories mineures qui sont les seules à avoir une configuration simple dans les mots natifs. Dans ce contexte  $X^{\circ}$  désigne les traits de catégorie Art. Prép. etc. v. quelques exemples en (5) et (13a). (12b) présente la structure configurationnelle des catégories majeures (N, A, V) qui sont formées de deux éléments obligatoires : une base de dérivation Y (qui peut être Yr ou Ys) et un suffixe Xaff. L'identité des traits de catégorie

syntaxique (TCS) entre le constituant fille de droite et la catégorie mère découle du fait qu'en P.G c'est l'affixe qui est la tête dans une structure de mot. Il transmet ses TCS à la catégorie mère. Ainsi si  $X_{\text{aff}}$  est un N (i.e un affixe formant des noms)  $X^\circ = N$  ; si X est un V,  $X^\circ = V$  etc. Des détails supplémentaires à ce sujet sont fournis ci-dessous dans la sous section Percolation et dominance en 1.4. En (12c) ce sont les composants catégoriels d'un mot composé. Ils doivent être régis par la double condition suivante : (i) être du même niveau de catégorie dans la hiérarchie X, (ii) ce niveau doit être celui de  $X^\circ$  i.e celui du mot. Cela signifie que chaque membre (composant interne) d'un composé doit pouvoir fonctionner librement dans le discours et/ou être attesté dans le lexique.

Voici en (13) quelques instanciations de (12) avec les items lexicaux.

(13) a)	buy	beaucoup
	seedá	un peu
	sera	bord
	bay	puisque
b)	wonkii	âme
	naw-dó	maladif
	bor-gol	déraciner

c)	fitt-ir-gol	balai
	hool-aa-do	personne créditée
	sood-an-oy-gol	acheter ailleurs au bénéfice de..
d)	maaro-na?i	type d'arbuste du Futa Djallon
	laaba - reedu	généreux
	bila - wippita	modèle de chaussure (disparu)

En (13a) ce sont des instanciations lexicales de (12a) i.e des mots simples non dérivés à structure unaire (à un seul constituant) ; (13b) sont les instanciations de (12bi) i.e des mots dérivés à structure binaire dont le constituant de gauche est une base racine (Yr). Les formes en (13 b) représentent (12 bii) i.e des mots dérivés à structure binaire dont le constituant de gauche est une base radicale (Ys). Les formes en (13d) représentent (12c) i.e des mots composés à structure binaire.

Les entrées lexicales qui interprètent les schémas de structure catégorielle d'une langue contiennent un ensemble d'informations idiosyncratiques présentées ci-dessous.

### II.1.3. Entrées lexicales

Les propriétés idiosyncratiques d'un mot donne des informations sur ses possibilités combinatoires.

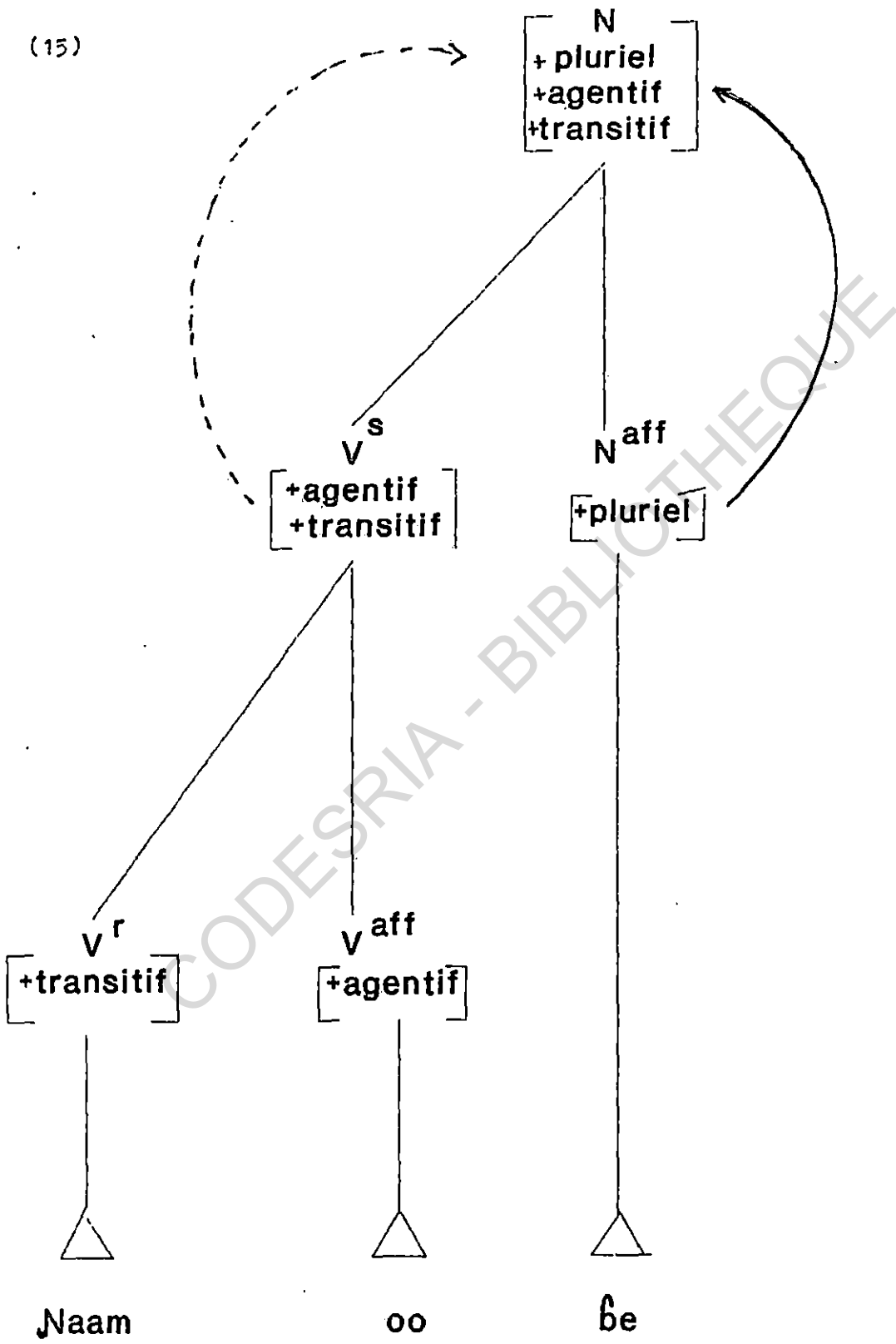
#### (14) Propriétés idiosyncratique d'une entrée lexicale

- a) Son type ou son niveau de catégorie dans la hiérarchie X i.e. Racine (Yr), Radical (Ys), Affixe (Xaff).
- b) Sa catégorie syntaxique (N, A, V...)
- c) Son cadre de sous catégorisation i.e. la spécification de sa position par rapport à sa catégorie soeur.
- d) Ses traits sémantiques.
- e) Ses traits phonologiques.

#### II. 1.4. Percolation et dominance

La percolation désigne un échange de traits entre un noeud dominant et un noeud dominé dans une structure de dépendance. Soit en (15) l'exemple de наамообе "consommateurs".

(15)



Les relations de dépendance en (15) se définissent comme suit : N a pour constituants filles Naff et Vs ; Vs a pour constituants filles Vaff et Vr. Les catégories affixes (Vaff et Naff) sont toujours préterminales, i.e. elles dominent directement les symboles postiches ( $\Delta$ ) auxquels se substituent par interprétation, les unités lexicales. La flèche indique la priorité dans la percolation : la flèche continue signifie que la percolation des traits s'effectue en priorité entre le constituant de droite (Xaff), qui est dominant en pulaar, et le noeud mère. Ceci est une conséquence de la corrélation de deux principes donnés ci-dessous ; le second résultant du premier.

- (16) a) Principe de dominance (Lieber 1980, kiparsky 1982a).

Toute formation de mot est endocentrique, i.e. dominée par une tête. Si cette tête est située à gauche, le mot a une dominance à gauche, si elle est située à droite le mot a une dominance à droite.

En P.G. cette tête est située à droite puisque c'est le dernier suffixe (i.e. un Mc) qui prête ses TCS à la catégorie formée.

b) Principe de percolation révisé (Selkirk 1982 : 76)

(i) Si une tête a une spécification de trait [ $\alpha$  Fi ],  
 $\alpha \neq U$  son noeud mère doit être spécifié [ $\alpha$  Fi] et vice  
versa.

(ii) Si un [composant] non - tête a une spécification de  
catégorie (BFj) et la tête la spécification (UFj),  
le noeud mère doit avoir le trait de spécification  
(BFj).

où U = unmarked "non marqué".

## II.2. ETUDE MORPHOLOGIQUE DES EMPRUNTS

Cette section sera abordée en deux volets : le premier concerne l'intégration nominale et l'ensemble des mécanismes structuraux déclenchés par les formes exogènes. L'analyse de ces mécanismes permettra de classer les emprunts nominaux en deux séries principales : la série des noms à intégration morphologique complète et celle des noms à intégration morphologique incomplète. Les critères d'un tel classement sont fondés sur la forme de l'élément initial du Mc.

Les emprunts qui encodent la forme forte (i.e variante forte) ou la variante faible au singulier, à l'instar des noms et adjectifs simples natifs, sont considérés comme des emprunts



nominaux à intégration complète. Par contre les emprunts nominaux qui encodent la variante continue sont considérés comme emprunts à intégration morphologique incomplète. Sont également considérées comme emprunts à intégration morphologique incomplète, les formes qui n'encodent pas du tout un Mc au sing. Le second volet concerne l'intégration verbale. A ce niveau j'étudierai surtout le comportement des radicaux verbaux par rapport aux suffixes de la classe I v(7)

Je fais la distinction entre deux types d'emprunts nominaux selon la structure morphémique de la forme du singulier : ce sont les emprunts à structure dérivée ou binaire i.e. une base suivie d'un Mc, et les emprunts à structure non dérivée ou unaire i.e. des formes dépourvues de Mc au singulier.

Il convient de préciser que mon souci dans ce travail n'est pas d'analyser le statut catégoriel des items empruntés dans la langue de départ. Par exemple, un item peut être une catégorie verbale en arabe mais être intégré en pulaar sous une catégorie différente soit sous la forme d'un nom soit sous la forme d'un adjectif. Mon analyse se limitera éventuellement à l'étude de l'item en tant que catégorie nominale ou adjectivale. Je n'analyserai pas non plus la composition structurale en constituants morphémiques dans le système de l'arabe. Les formes intégrées en pulaar sont des formes figées

qui contiennent une information sémantique. Je les considère comme base sur laquelle on dérive la forme intégrée. Donc quand je parle de structure dérivée ou non dérivée d'un emprunt c'est en le considérant dans un cadre synchronique i.e son fonctionnement en pulaar.

### II.2.1. Emprunts nominaux à structure dérivée ou binaire

Ils sont d'un nombre relativement restreint dans la langue, en voici quelques exemples.

(17)	base	forme intégrée	glose
a)	daftar	deft - ere	"livre
	ṣadd	cidd - al	"génération"
	diiwaan	diiw - al	"circonscription administrative"
	almuriid	almuud - o	"étudiant"
b)	saffa	saffa - wol	rangée de personnes"
	kalima	kalima - wol	"parole"
	zawaaba	jaaba - wol	"réponse"

Ces formes sont toutes pourvues d'un Mc manifeste concaténé à la base d'origine arabe. La morphologie du pulaar

étant endocentrique, i.e ayant une structure avec une dominance à droite, la catégorie syntaxique de l'output est déterminée par la spécification catégorielle de l'affixe qui est N dans ce contexte. La configuration abstraite des items est celle des noms simples présentée en (12 bi) et reprise ci-dessous.

$$(18) \quad X \text{ -----} \rightarrow \left[ \begin{array}{cc} Yr & Xaff \end{array} \right]$$

$$\text{où } Yr = \left\{ \begin{array}{c} Nr \\ Vr \end{array} \right\}$$

$$Xaff = Naff$$

Il en résulte des formes nominales à base nominale et des formes nominales à base verbale.

$$(19) \quad N \text{ -----} \rightarrow \left[ \begin{array}{cc} Nr & Naff \end{array} \right]$$

$$N \text{ -----} \rightarrow \left[ \begin{array}{cc} Vr & Naff \end{array} \right]$$

(17a) est donc récupéré par les structures configurationnelles du pulaar. (17a) diffère de (17b) par :

(i) la régularité des formes paradigmatiques.

(ii) les mécanismes opérant au niveau de la chaîne terminale, notamment le mode d'opération des règles d'insertion lexicale i.e. l'interprétation des symboles postiches par les items lexicaux (v.(15)).

Dans (17a) c'est la variante faible du Mc qui est suffixée à la racine et ce mode d'affixation est constant dans toutes les flexions paradigmatiques d'une forme donnée.<sup>5</sup>

Soit la flexion de deftere "livre" ci après :

(20)	<u>sing.</u>	deft-ere	livre
	<u>plur.</u>	def-te	livres
	<u>dim. sing.</u>	deft-un/deft-el	petit livre
	<u>dim. plur.</u>	deft-oy	petits livres
	<u>aug. sing.</u>	deft-al	grand livre
	<u>aug. plur.</u>	deft-ee-le	grands livres

Ce mot accepte toutes les variations flexionnelles (en nombre et en dimension) possibles dans les formes natives. Des emprunts comme (17a) ont un paradigme complet et régulier.

Je les considère comme parfaitement intégrés dans la série des noms simples à structure dérivée.

Dans (17b) le Mc occure sous sa forme continue (excepté jv) dont la particularité est discutée plus loin section 2.1.1.2.2). C'est ce qu'on peut observer ci-dessous dans la flexion de saffawol "rangée de personnes".

(21)	<u>sing.</u>	saffa-wol	"rangée"
	<u>plur.</u>	saffaa-ji	"rangées"
	<u>dim. sing.</u>	saffa-hun	"petite rangée"
	<u>dim. plur.</u>	saffa-hoy	"petites rangées"
	<u>aug. sing.</u>	saffaa-wii	"grande rangée"
	<u>aug. plur.</u>	saffaa-je	"grandes rangées"

L'affixation des marques flexionnelles en (21) nécessite un aménagement des traits phonologiques du Mc. Appelé encore règle de réajustement (v. Aronoff 1976:88, Scalise 1984) cet aménagement se décrit comme un changement de l'occlusive initiale d'un Mc en une continue e.g. \*saffagol -----> saffawol i.e les Mc en gv deviennent wv. Ce point est développé en détail en section 2.1.1.1. Je considère les emprunts qui déclenchent de telles règles de réajustement comme des cas typiques d'une intégration morphologique

incomplète. Paradis (1986a) considère que la variante continue du Mc. est en fait un affixe de liaison qui occure dans les paradigmes par défaut, dans les paradigmes d'un emprunt, etc. Dans la section suivante je montrerai que pour les données du pulaar de Guinée-Labé, il est préférable d'analyser la variante continue comme un cas de dégénérescence de la consonne initiale du Mc.

#### II.2.1.1. Statut des affixes dits de liaison

Dans sa thèse de 1986a consacrée à l'étude des classes nominales en pulaar de Kaédi (P.K), Paradis considère y, w et leurs variantes respectives -yel, -yon, -yal, -ji et -wel -won -wal -ji comme des unités morphémiques à valeur suffixale. Je montrerai qu'en P.G., w ainsi que h et r sont des variantes allomorphiques des Mc et que y est un segment épenthétique qui peut se durcir en j dans certains contextes i.e. lorsqu'il est suivi du Mc dy. Mais pour la commodité de l'analyse, je commencerai par une présentation brève des propositions de l'auteur (pour plus de détail v. Paradis 1986a pp293 et suivantes).

Selon Paradis, w et y sont des affixes de la strate II (AFF2 dans son analyse) qui occurrent dans les contextes suivants :

-y occurre (i) dans les paradigmes par défaut, (ii) dans le paradigme d'un emprunt i.e. dans tous les paradigmes où il y a un doute sur le pluriel ou le diminutif d'un item donné.

-w l'inchoatif occurre (i) dans les adjectifs et verbes inchoatifs, (ii) dans les noms abstraits en -re et (iii) dans les constructions agentives à l'imperfectif. Dans la même analyse l'auteur confère à -w un double statut affixal : il est Affixe I (affixe de la strate I) dans les adjectifs qualificatifs, Affixe II dans les constructions verbales. De plus l'auteur postule que la forme sous-jacente de -w est /y/ qui se comporte phonologiquement de quatre façons :

- (i) il se réalise w devant une voyelle postérieure
- (ii) il se réalise y devant une voyelle antérieure
- (iii) il s'efface devant une consonne
- (iv) il se durcit devant un Mc dy.

Je m'écarte de ces considérations de y et w comme des affixes pour des raisons à la fois empiriques (distributionnelles) et théoriques :

- Du point de vue distributionnel, ces deux suffixes ne peuvent occurrer en finale absolue ni au niveau lexical ni au niveau discursif. i.e. \*kalimaw et \*saffaw ne sont pas des réalisations possibles.

Du point de vue sémantique, Paradis admet que w porte la valeur de l'inchoatif, et y n'a aucun sens spécifique. Ce suffixe n'est pas transformateur de catégorie, donc son affixation ne déclenche ni une mutation de catégorie ni une modification sémantique. Des structures comme celles en (22) sont exclues. (SL = suffixe de liaison w, y etc).

(22) \* [[ X ]Vr - SL]N

\* [[ X ]Vr - SL]A

\* [[ X ]Nr - SL]V

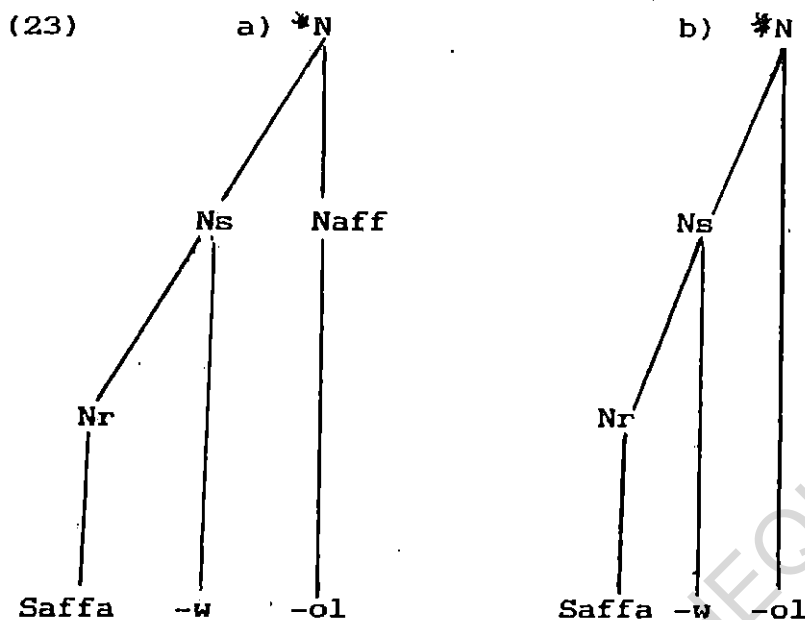
\* [[ X ]Ar - SL]V

\* [[ X ]Vr - SL]A

(22) signifie que les suffixes de liaison w, y ne change<sup>nt</sup> pas la catégorie de la base et que ces cas où SL est en position finale sont prohibés.

Du point de vue théorique, les contraintes de la théorie  $\bar{X}$  exigent qu'un élément lexical soit toujours pourvu d'un statut catégoriel pour être apparié dans la structure arborescente du mot. Autrement il résulterait des malformations qu'on peut constater ci-dessous.





Où un élément de la chaîne terminale (-w ou -ol) est directement dominé par un noeud mère Ns en (23a), Ns et N en (23b).

Donc w et y ne remplissent pas les conditions théoriques et empiriques nécessaires pour garder un statut catégoriel Xaff en P.G. Dans ce qui suit, je montrerai que dans <sup>une</sup> analyse morphologique fondée sur la théorie  $\bar{X}$  il est plus adéquat de considérer que ces segments ont un statut phonologique i.e. que w ainsi que h et r sont des variantes continues de la consonne initiale des Mc. Seul y peut être le résultat d'une épenthèse.

II. 2.1.1.1 Statut phonologique de -w -h -r et -y

Aliou (1985 : 126) considère w, h et r comme des variantes des suffixes de classe. Ainsi les Mc qui ont pour consonne initiale g(v) k(v) d(v) et ḍ(v) subissent des changements qu'on peut observer dans le tableau suivant. Ce tableau permet de visualiser les formes de base et les variantes contextuelles (allomorphiques) des Mc.

(24)

Classes	Forme de base	Variantes			
		Par abrégement	Par chargement de séries		Par changement d'ordre
			sans nasalisation	avec nasalisation	
bv	-w	v	bv	mbv	
gv (l)	-wv(l)	v(l)	gv(l)	ngv(l)	-yv(l)
lv(l)	-hv	v(l)	lv(l)	-	-
dv	-rv	-	dv	ndv	-
ḍv(m)	-V(m)	V(m)	LV	-	JV(m)

Dans ce tableau la forme de base est la variante continue pour les trois premières classes d'affixes gy ky et dy tandis que pour la quatrième la forme de base est plutôt la variante non continue dy. La position que j'adopte dans ce travail est similaire à celle de Aliou pour ce qui est du statut de w, h; r etc. comme variantes contextuelles [+continues] des Mc qui leur correspondent. Je considère cependant que la forme de base est celle de la variante non continue pour toutes les classes, ce qui correspond à la colonne de gauche dans le tableau.

Les variantes continues occurrent dans des contextes morphologiquement définis :

(i) Dans les formes agentives imperfectives, voir (25).

(ii) Quand le Mc en question est deuxième suffixe de classe d'un constituant nominal, voir (29).

(iii) Dans les paradigmes des emprunts à sonnante finale.

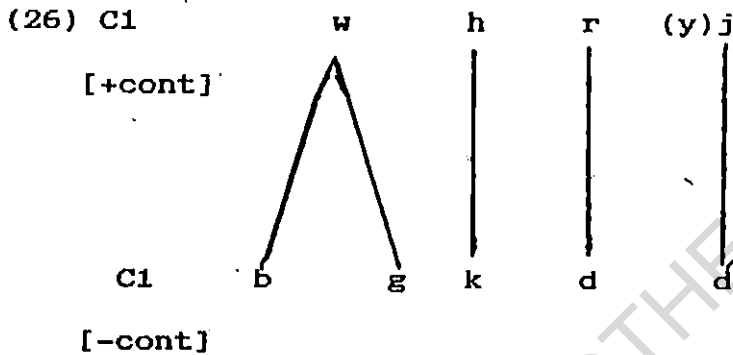
Dans ces contextes l'affixation d'un Mc. s'accompagne de règles de réajustement (R.R.) de type phonologique. Ces R.R. consistent soit en une dissimilation de trait de la consonne initiale du Mc. soit à l'épenthèse d'une glide. Considérons les exemples ci-dessous où sont présentées des formes de

l'agentif imperfectif de rimugol "se reproduire". Le morphème de l'agentif est oo. Je le considère comme faisant partie du radical pour des soucis de simplification dans la présentation des données.

(25) Avec C1 [-cont]	Effacement de C1	avec C1 [+cont]
a) *rimoo - ba	*rimoo - a	rimoo - wa (ba)
*rimoo - ge	*rimoo - e	rimoo - we (ge)
*rimoo - gal	*rimoo - al	rimoo - wal (gal)
*rimoo - gel	*rimoo - el	rimoo - wel (gel)
*rimoo - gu	*rimoo - u	rimoo - wu (gu)
*rimoo - ki	*rimoo - i	rimoo - hi (ki)
*rimoo - koy	*rimoo - oy	rimoo - hoy (koy)
*rimoo - ko	*rimoo - o	rimoo - ho (ko)
c) *rimoo - du	*rimoo - u	rimoo - ru (du)
*rimoo - de	*rimoo - e	rimoo - re (de)
*rimoo - di	*rimoo - ri	rimoo - ri (di)
d) *rimoo - di	*rimoo - i	rimoo - ji (di)
*rimoo - de	*rimoo - e	rimoo - je (de)
*rimoo - dun	*rimoo - un	rimoo - jun (dun).

Seules les formes de la colonne de droite sont attestées i.e. celles qui ont une consonne continue comme initiale du Mc

Les parenthèses indiquent les formes de base ou variante<sup>forte</sup> des Mc. Les correspondances qu'on peut relever entre la consonne initiale de la forme de base et celle de la forme attestée sont les suivantes :



j est le résultat d'un processus phonologique de gémiation de y qui durcit et dégémine. Ces processus ainsi que l'analyse des formes d/j seront présentées dans la section suivante. Observons pour l'instant les alternances de w, h et r avec les occlusives correspondantes. De telles régularités d'alternance sont observées dans d'autres contextes. Elles affectent la consonne initiale des catégories nominales dans la variation de nombre.

(27)	singulier	pluriel	glose
	waa - du	baadi	"singe"
<u>w/b</u>	wa? - re	ba?e	"barbe"

	wud - du	gulli	"nombril"
<u>w/g</u>	wucc-(u)-du	gucc(u)li	"anus"
	ho? - re	ko?e	"tête"
<u>h/k</u>	huy - re	kucce	"morceau de viande"
	ree - du	deedi	"ventre"
<u>r/d</u>	rawaa - du	dawaadi	"chien"

Il existe des noms où l'alternance s'effectue dans un sens inverse i.e. le sing. a la forme [-cont] et le pluriel a la forme [+cont]) ; e.g. debbo "femme" sing. Vs rewbe pluriel.

A la lumière des données de (26) et (27) je considère que les formes continues en position initiale des Mc. w, h et r ne sont ni des segments épenthétiques ni des suffixes à valeur morphologique particulière. Je maintiens comme hypothèse que la consonne initiale des Mc. subit un processus phonologique de changement affectant le trait continu. La valeur de ce trait change de [-cont]) à [+cont]. Au niveau morphologique la consonne glide (w, h et r) n'est pas indépendante ; elle demeure toujours une composante du Mc.

### III.2.1.1. Suffixes de classe $\acute{d}v/lv$ , $\acute{d}v/jv$

Dans certaines flexions paradigmatiques le Mc pluriel  $\acute{d}v$  ( $\acute{d}i$  ou  $\acute{d}e$ ) occurre sous la forme  $lv$  ( $le$  ou  $li$ ), dans d'autres sous la forme  $jv$  ( $je$  ou  $ji$ ). La première forme sera analysée ici comme un processus de réduction affectant les traits [cont] et [glott] de l'implosive  $d(v)$  à l'instar de  $g/w$ ,  $b/w$ ,  $k/h$  etc. La deuxième forme sera analysée comme l'épenthèse du phonème  $y$  qui se durcit par gémiation et dégémine en  $j$ .

#### II. 2.1.1.2.1. Dérivation des formes en $lv$

Ces formes sont souvent classées sous la taxinomie de variantes atypiques, Arnott (1976). Paradis (1986a : 56). Cette dénomination est due au fait qu'elles n'ont pas d'article défini ou des pronoms propres correspondants dans le discours. C'est ce qu'on peut observer dans la phrase suivante :

(28)

$\acute{b}ul-$	$li$	$heddi$	$- \acute{d}i$	$\acute{d}in$	$\acute{d}i$	$yoor-$	$i$

source plur. restantes acc.plur. art. pron.tarir suff.

(les) ils accompli

"Les sources restantes,elles ont tari"

La variante lv attachée au nom bulli (sing.bundu) est différente de celle de l'accord d'adjectif di, de l'article défini di et du pronom di. Dans les variantes typiques de ces formes sont toutes identiques, i.e les articles, les pronoms et les Mc des adjectifs qualificatifs s'accordent en classes, par anaphore, avec le nom auquel ils sont reliés.

La distribution de ces variantes atypiques se limite aux noms. En P.G elles sont prédictibles dans deux contextes :

(i) quand le Mc dv est deuxième suffixe de classe d'un nom et/ou dv le pluriel de l'augmentatif gal/gii. Dans ce contexte dv est réalisé en lv ; (ii) les noms terminés au singulier par -aa -go lv --> li. Soit en (29) quelques illustrations des occurrences dans ces contextes respectifs.

(29)	Aug. sing.	Aug.plur.	glose
(i)	gur - al	gur - ee - le	grand troupeau
	nag - gal	na? - ee - le	grand troupeau
	kor - gal	kor - le	grande esclave
	pad - ii	pad <sup>f</sup> - ee - le	grande chaussure.
(ii)	foofaɗ-ŋgo	poofaa-li	respiration
	fedaaɗ-ŋgo	pedaa - li	ongle



(iii)	hon - du	kol - li	doigt
	faa - du	paa - li	sorte de pochette
	son - du	col - li	oiseau

(29iii) regroupe des formes dont le contexte n'est pas prédictible. Paradis (1986 : 59) propose que ces formes soient exceptionnellement spécifiées pour un plur. en lv étant donné que leur Mcs. sing. sont toujours du. Soit la formulation de (30).

(30)

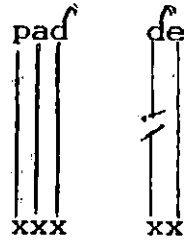
[X] nom

{ sing. (du)  
plur. (lv) }

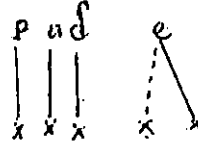
Pour expliquer l'occurrence de lv, je partirai de l'hypothèse suivante : étant donné que l'occlusive glottale d et la latérale l sont toutes des cornales, l'occurrence de lv est le résultat (i) d'un effacement du trait glottal et (ii) d'un changement de valeur du trait continu. Ceci est observable ci-dessous.



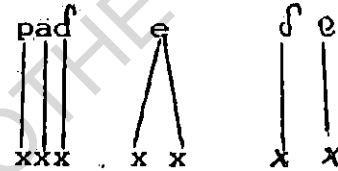
b) - RAM



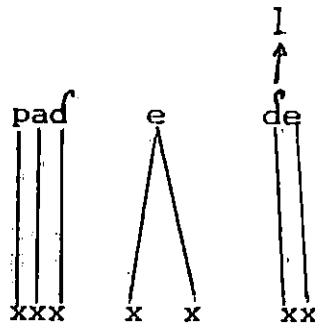
c) - Allongement compensatoire  
de la voyelle du Mc



d) Affixation de  $\acute{d}v$   
(deuxième Mc.)



e) Réduction de  $\acute{d}$  en l



La longueur vocalique dans les contextes (29i) et (29ii) n'a pas le même statut. Le premier type est le résultat d'une dérivation tandis que le second est sous-jacent. Le processus présenté en (32e) aurait une meilleure démonstration avec l'usage de la Géométrie des traits comme base théorique (voir des exemples typiques en (88) et (90)). Il faut ajouter qu'en guéré (une langue parlée en Côte d'Ivoire)  $\acute{d}$  s'affaiblit en l

dans une position intervocalique (voir détails dans Paradis (1989)).

A la lumière des analyses ci-dessus je m'écarte donc de la considération des Mc lv comme des variantes atypiques. Je les considère comme des variantes continues dérivées des Mc dv dans des contextes spécifiques i. e. ceux indiqués en (29).

#### II.2.1.1.2.2. Dérivation des formes en jv

L'occurrence de ces formes est observée dans les contextes suivants : (i) dans des constructions agentives imperfectives (voir les exemples en (25) ) et (ii) dans la formation du paradigme des emprunts dépourvus de Mc au singulier (soit en (33) ). Hormis ces deux contextes son usage n'est possible que quand il y a un doute sur le pluriel d'un nom. Voici en (33) quelques exemples d'emprunts avec un pluriel en jv.

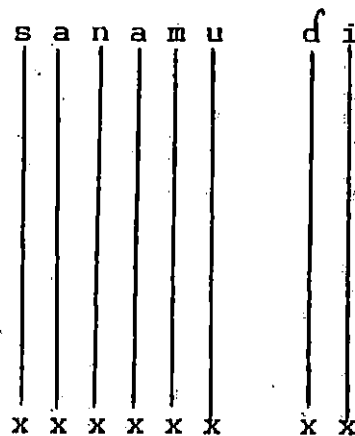
(33)	sing.	plur.	glose
a)	qaburu	qaburuu-ji	tombe
	quraana	quraanaa-je/ji	Coran
	sanamu	sanamuu-ji	idole
	sokola	sokolaa-ji	ennui

b)	feneeter	feneeter-ji	fenêtre
	pine	pinée-ji	pneu
	lampu	lampuu-ji	lampe
c)	bare	baree-ji	chien
	seleli	selelii-ji	robe de mariée
	dennaboo	dennaboo-ji	baptême

Ces formes sont empruntées respectivement à l'arabe (33a), du français (33b) et de langues locales (guinéennes) : soussou et malinké (33c).

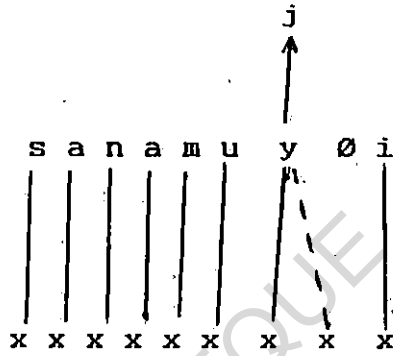
L'analyse proposée ici part de l'hypothèse énoncée ci-dessus selon laquelle ces occurrences résultent d'une épenthèse de la glide y et d'un abrégement de la consonne initiale des Mc. Soit la dérivation de sanamuji (s/j= sous jacent).

(34) a) forme s/j

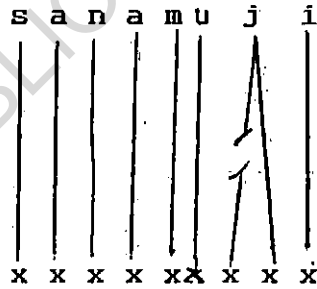




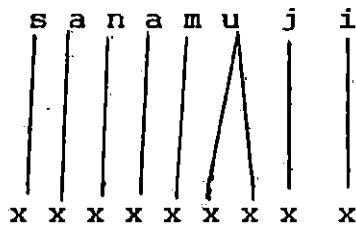
e) gémination et durcissement de la glide



f) dégémination



g) allongement compensatoire de la voyelle finale  
de la racine

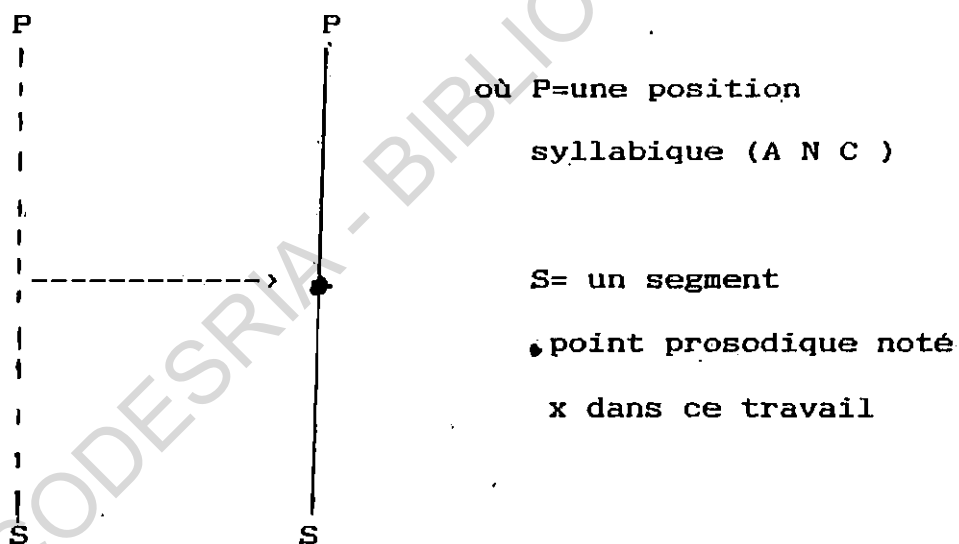


[sanamuji]

En (34b) l'application de la RAM est bloquée puisque le dernier segment de la racine est nucléaire. Elle ne s'applique que quand ce segment est une coda. L'épenthèse de la glide y en (34c) implique automatiquement la création d'une position selon la convention de génération ci-dessous (pour plus de détails voir Encrevé 1988).

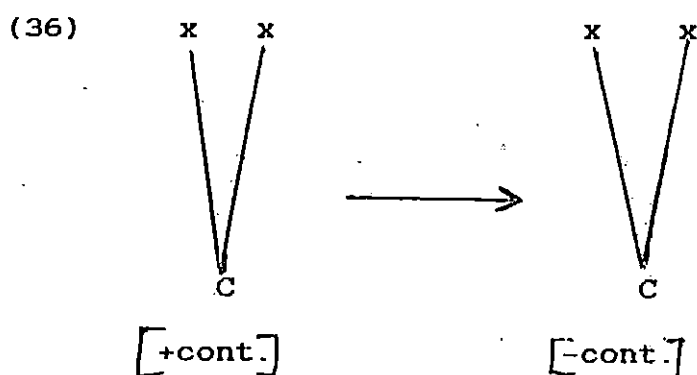
(35) Convention de génération d'une position

(Encrevé 1988)



L'application de la RAM en ( 34d ) crée un point prosodique flottant qui est récupéré par y qui gémine en (34e). Mais certaines géménées continues sont prohibées en pulaar notamment les glides, les fricatives et la coronale r; leur gémination est toujours suivie d'un durcissement selon la règle suivante.





Etant donné que \*sanamuji n'est pas une occurrence attestée, le durcissement est suivi d'une dégémination en (34f) et la voyelle finale récupère la position prosodique par un allongement compensatoire.

Quant aux bases à finale consonantique telles que feneeterji, soferjo "chauffeur", il n'y a pas d'allongement compensatoire. En pulaar seule la deuxième consonne de la syllabe initiale peut gémérer. (Pour des détails sur cette contrainte v. IV.2.2).

En conclusion l'analyse proposée ici admet que l'occurrence jv est le résultat d'une insertion de segment. La même position a été adoptée par Paradis (1986a) dans l'analyse du pulaar de Kaédi. La divergence principale entre les deux approches repose sur le statut du segment y. Paradis le considère comme suffixe de liaison (donc à statut morphologique) affixé avant le Mc alors que dans ce travail ce

segment n'a qu'un rôle phonologique, inséré par épenthèse après l'affixation du Mc. Etant donné que y n'occure pas ailleurs en P.G. et qu'il est dépourvu de trait sémantique, il ne me semble pas avoir le statut d'un suffixe plein dans ce parler.

En résumé, les formes -w, -h, -r, -l et (-y)-j ne sont pas considérées ici comme ayant le statut des suffixes de liaison en P.G., mais plutôt comme des variantes contextuelles des Mc, elles sont le résultat de processus dérivationnels soit par changement de valeur de trait (pour -w, -h, -r et -l) soit par épenthèse (pour (y)-j). Sur la base de cette analyse il est possible de considérer que le P.G. présente trois variantes de MC (voir aussi (11) )

- (i) Une variante forte : avec occlusive initiale  
( e.g. -gol -kal e . )
- (ii) Une variante continue : avec consonne  
initiale continue (e.g -wol -hal ect.)
- (iii) Une variante faible : avec initiale vocalique (e.g  
-ol -al e . .)

#### II.2.1.2. Prédicibilité des suffixes de classe dans les emprunts.

L'affixation du Mc est arbitraire dans certains mots natifs du pulaar. Ceci est le cas de toutes les formes de la

strate I ( qui est celle des noms et quelques adjectifs qualificatifs cf. Paradis 1986a : 34). Les formes prédictibles sont celles de la flexion paradigmatique du nombre ( le pluriel est prédictible à partir du singulier) et de dimensionnalité qui sont toujours invariables. (Pour les classes dimensionnelles et les correspondances entre le singulier et le pluriel i.e. la variation de nombre voir (11)).

L'occurrence de l'une ou de l'autre des variantes d'un marqueur de classe est déterminée par la strate lexicale considérée : à la strate I, c'est la variante faible en général. à la strate II, i.e. celle des verbes et déverbaux, ce sont les variantes continue et forte. Ainsi, la forme infinitive du verbe par exemple est toujours gol en P.G.

Dans le cadre des emprunts, l'encodage d'un Mc semble être souvent motivé et parfois prédictible. Pour expliquer cette prédictibilité, je partirai de l'hypothèse suivante qui est l'hypothèse d'intégration des emprunts.

(37) Hypothèse d'intégration minimale : La similitude entre la terminaison d'une base empruntée avec un Mc appelle ce marqueur.

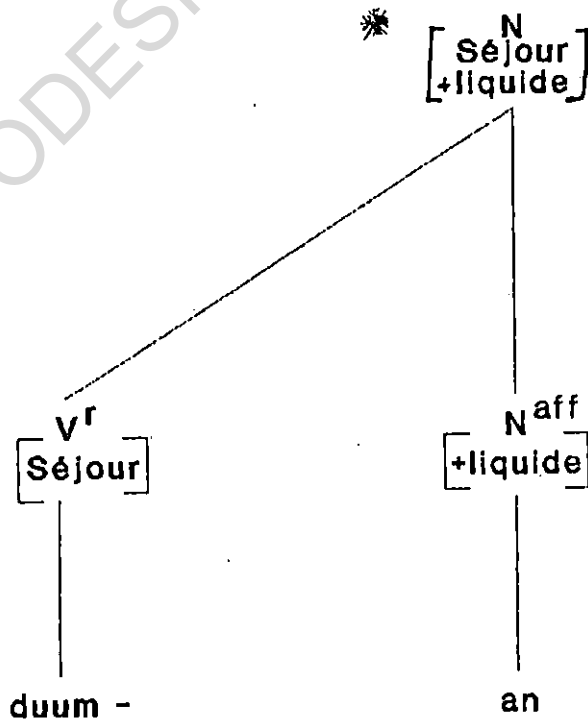
Voici quelques formes intégrées minimalement à la strate I :

(38) <u>base</u>	<u>forme intégrée</u>	<u>glose</u>
daftar	deft -ere (nden)	livre
?al qawl	alkaw -al (ngal)	parole
halaal	hal -al (ngal)	légal
bayti	beyt- i (din)	vers (poésie)
budur	muudoo - re (nden)	unité de mesure
dara <sup>v</sup> ža	darj- a (kan)	prestige
dawla	dawl -a (kan)	Etat
diiwan	diiw -al (ngal)	circonscription ad.
dawman	duum -al (ngal)	voyage (de longue durée).

Les processus phonologiques liés aux formes intégrées seront examinés au chapitre III consacré à l'intégration phonologique. Je me limiterai pour l'instant à indiquer comment on peut identifier un Mc d'une forme donnée : un Mc. est un morphème suffixe dont une forme (intégrale ou partiellement modifiée) peut être reprise soit par accord dans les adjectifs qualificatifs soit par des éléments anaphoriques qui se rapportent à un mot donné, voir l'exemple donné en (28). En pulaar c'est le Mc du nom qui lui sert d'article défini et de pronom. C'est cette variante qui est donnée entre parenthèses en (38).

L'hypothèse minimaliste est cependant soumise à certaines restrictions d'ordre sémantique. En effet, des variantes de Mc. peuvent être identiques à une assonance finale d'une forme empruntée sans qu'il soit possible de l'encoder, e.g. la base dawman en (38) ne donne pas dawm - an (dan) bien que le Mc dan existe en pulaar. Morphologiquement son affixation ne constitue aucune violation des règles de combinaison, mais dan (forme phonétique [d\_a] porte un trait sémantique qui fait qu'il ne s'affixe que sur des racines dont l'output désigne un liquide e.g. ndiyan "eau", kosan "lait" etc. Ainsi, l'insertion de dan sur la base dawman donnerait une percolation de traits sémantiques incompatibles. Comme on peut l'observer en (39).

(39)



Le trait sémantique lexical de la base est incompatible avec celui du Mc. La concaténation des deux items donne une forme dont le sens est prohibé duuman (dan)i.e. "Séjour liquide".

L'hypothèse minimaliste doit de ce fait être modifiée de façon à inclure la variable de la compatibilité sémantique. Soit la formulation ci-dessous.

- (40) La similitude entre la terminaison d'une base empruntée et un Mc appelle ce marqueur, si le sens le permet.

Cependant, les formes dont la mélodie finale présente une certaine analogie avec les Mc. étant peu nombreuses, l'hypothèse minimaliste ne suffit pas à elle seule pour rendre compte de tous les mécanismes qui président à l'affixation des Mc. La plupart restent encore non prédictibles. Soit en (41) quelques formes.

(41)	<u>base</u>	<u>forme intégrée</u>	<u>glose</u>
	mawt	may - de (de)	décès
	Laymun	Leemune - re (de)	orange (fruit)
	miqass	mekekk - e (de)	ciseaux
	harb	ha - re (de)	guerre
	harf	half - re (de)	mot

bawl	bawl	- e	(de)	urine
satl	satal	- de	(de)	bouilloire

Les parenthèses indiquent la variante forte des Mc. Dans ces formes en (41) il n'y a pas de traits phonétiques qui motivent l'affixation des Mc. Donc l'occurrence de ceux-ci n'est pas prédictible à partir des traits phonologiques de la base. Les formes de (41) ne sont pas prises en charge par (40).

Au terme de cette analyse sur la prédictibilité des Mc dans les emprunts, il est possible de relever les faits suivants :

(i) - L'encodage des Mc. est parfois motivé par la forme phonétique de la base. Dans ce cas l'hypothèse présentée en (40) permet de prédire quel Mc. peut être encodé à une base donnée.

(ii) - Il existe des bases d'emprunts qui ne présentent aucune similitude entre leur terminaison et les suffixes de classe. Dans ce cas l'affixation des Mc. est phonétiquement non motivée i.e arbitraire.

## II.2.2. Emprunts nominaux à structure non dérivée ou unaire

Les emprunts nominaux à structure non dérivée sont très nombreux dans la langue et se caractérisent par une constituance morphologique simple, (monomorphémique) au singulier. Dans la flexion en nombre (sing.vs. plur.) et en dimension (augmentatif vs diminutif) ils subissent une affixation des marques flexionnelles. Voici quelques exemples.

(42)	<u>base</u>	<u>forme intégrée</u>	<u>glose.</u>
	fahmu	faamu (dô)	"compréhension"
	qabru	qabru (dô)	"une tombe"
	hiila	hiila (dô)	"ruse"
	quraana	quraana (dô)	"le Coran"
	fazri	fajiri (dô)	"aube"
	haasidi	haasidi (dô)	"ségrégation"
	kaafiri	kaafiri (dô)	"mécréant"
	xamri	kamuri (dô)	"boisson alcoolisé"
	sanamu	sanamu (dô)	"idole"
	sufila	sokla (dô)	"ennui (souci)"
	sužuuđu	sujuudu (dô)	"prosternation"
	tafsiiru	tafsiiru/tassiiru (dô)	"traduction du Coran"



les parenthèses indiquent la classe par laquelle ces formes sont intégrées en pulaar. Mais celle ci (i.e. le Mc. do spécifique aux humains dans les mots natifs) n'est pas concaténée à la base, elle n'est identifiable que dans le discours à travers les articles et pronoms anaphoriques qui les accompagnent à l'instar de l'exemple présenté en (28). Avant de procéder à l'analyse catégorielle de ces formes en termes de structure morphémique, je m'intéresserai d'abord aux segments vocaliques qui apparaissent en position finale des mots intégrés. Ces voyelles sont principalement u, i et a.

#### II.2.2.1 Morphèmes vocaliques et principe de récupération de catégories

La présence de ces voyelles en position finale se justifie par le fait que les noms sont presque toujours terminés par une voyelle en P.G. Le seul type de consonne qui puisse apparaître en cette position finale sont les consonnes son\_antes des Mc (gol, kal, koy ...). Ces voyelles jouent donc un rôle phonétique de réparation de structure. Une inconnue demeure toutefois sur la nature de ces segments : sont-ils prévus par les stratégies de réparation du pulaar ou sont-ils des éléments de la langue d'origine qui s'intègrent sous une forme figée ?

La première hypothèse consiste à supposer que ce sont des voyelles épenthétiques étant donné que "dans la phonotactique du pulaar u et i sont deux voyelles épenthétiques désignées pour la répartition des structures" (Paradis 1986a). Mais ceci explique uniquement le cas du u et pas celui de i ou de a puisque le contexte d'occurrence de i épenthétique est C1 - C2 C3 V et pas en position finale et que a n'est pas un segment épenthétique désigné pour le P.G. Par ailleurs, cette langue ne dispose pas de morphème vocalique dans sa morphologie nominale.

Ceci me conduit à retenir comme hypothèse d'explication que ces voyelles sont des éléments de la langue d'origine qui s'intègrent dans la langue native (emprunteuse) sous une forme figée. En arabe ces segments sont soit une marque flexionnelle, soit une marque de genre.

En effet, Blachère (1952 : 117) explique que les noms en arabe présentent une série de flexions à trois cas (sujet complément direct et complément indirect) dont la longueur dépend de la détermination : quand ils sont déterminés, la plupart des noms au singulier et au pluriel ont des flexions courtes à trois cas: nominatif u, accusatif ou direct a, génitif ou indirect i ; e.g. ar - ra<sup>v</sup>ulu, ar - ra<sup>v</sup>ula, ar - ra<sup>v</sup>uli

"l'homme". Quand ils sont indéterminés ils ont une flexion longue pour la plupart : nominatif un, accusatif ou direct an, oblique ou indirect in, e.g. ražulun, ražulan, ražulin, "l'homme". Les mots intégrés terminés au singulier par une de ces voyelles s'expliquent par le fait que leurs formes sont passées dans le système nominal du pulaar avec une marque flexionnelle figée. Les rôles morphologiques de ces segments ne sont pas transférés dans la langue native. Une fois intégrés en pulaar, ils jouent le rôle phonologique de réparation de structure phonotactique.

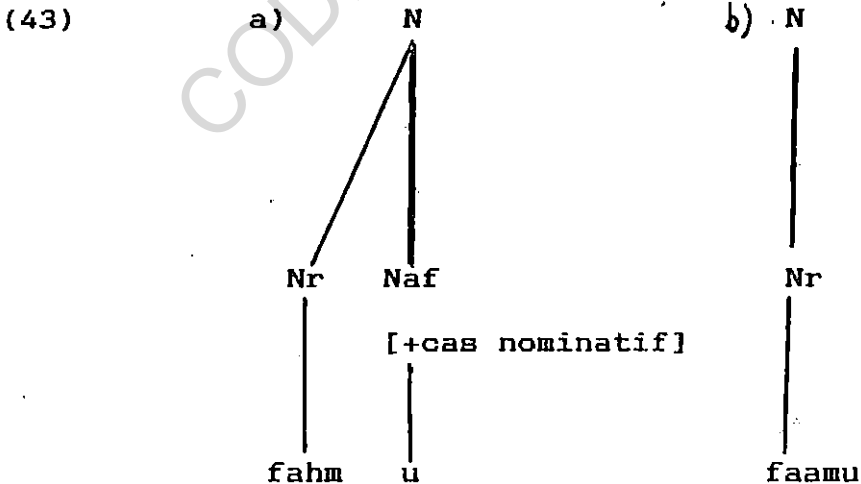
#### II.2.2.2. Principe de récupération de catégorie

Ce principe est actif en morphologie et en phonologie tout autant qu'en sémantique. Il est fondé sur l'idée que les items intégrés perdent leurs propriétés (morphologiques etc.) d'origine pour se conformer à celles de la langue d'accueil. Dans cette section je présenterai des cas concernant la récupération morphologique, notamment les cas de fusion de catégories morphémiques et d'agglutination de catégories morpho-syntaxiques. Ces deux processus sont des cas typiques de neutralisation de traits idiosyncratiques (cf 10).

### II.2.2.2.1 Fusion de catégories

La fusion est définie comme "la combinaison de deux éléments en contact à l'intérieur d'un mot, qui rend difficile l'analyse directe." Du bois (1984 : 224)

Dans le cadre des emprunts qui nous préoccupent ici, la fusion désigne une catégorie à structure dérivée dans L2 (i.e composée d'une base + un ou plusieurs morphèmes affixes) qui passe dans L1 comme une catégorie figée monomorphémique. C'est le cas des formes en (42) qui sont intégrées avec des morphèmes casuels. L'ensemble (base + morphème affixe) constitue une catégorie monomorphémique en P.G. Une représentation possible d'un mot comme fahm-u en arabe dans le cadre de la syntaxe de mot <sup>β</sup> est celle en (43). Mais une fois intégré en pulaar, au lieu de garder cette structure bimorphémique le mot aura une configuration simple comme (43b) i.e. celle d'un mot monomorphémique soit (43).



Ainsi, U qui a le statut d'un morphème (Aff) en arabe perd en pulaar (43b). Dans cette langue il ne sert ni à dériver de nouveaux mots, ni à fléchir des cas. Parmi les propriétés idiosyncratiques d'une catégorie présentée en (14), (seule (14 e) i.e. la représentation phonologique demeure ; les autres traits deviennent inactifs. Ce phénomène est caractéristique même avec des mots empruntés au français tels que carburateur, Ventilateur etc. qui se réalisent karbirateer, wantilateer. Il en va de même des mots comme karanden "élève" et katimuru "petit couteau" qui sont issus du malinké : karan "lire" (déformation du terme arabe qara'), den = fils ou jeune ; kati = "court", muru = "couteau". Ces faits montrent que le locuteur peut ignorer la structure morphémique d'origine du vocable qu'il emprunte. Ceci me conduit à supposer que les règles morphologiques de L1 sont insensibles aux structures morphémiques d'un emprunt.

#### II.2.2.2.2 Agglutination de catégories

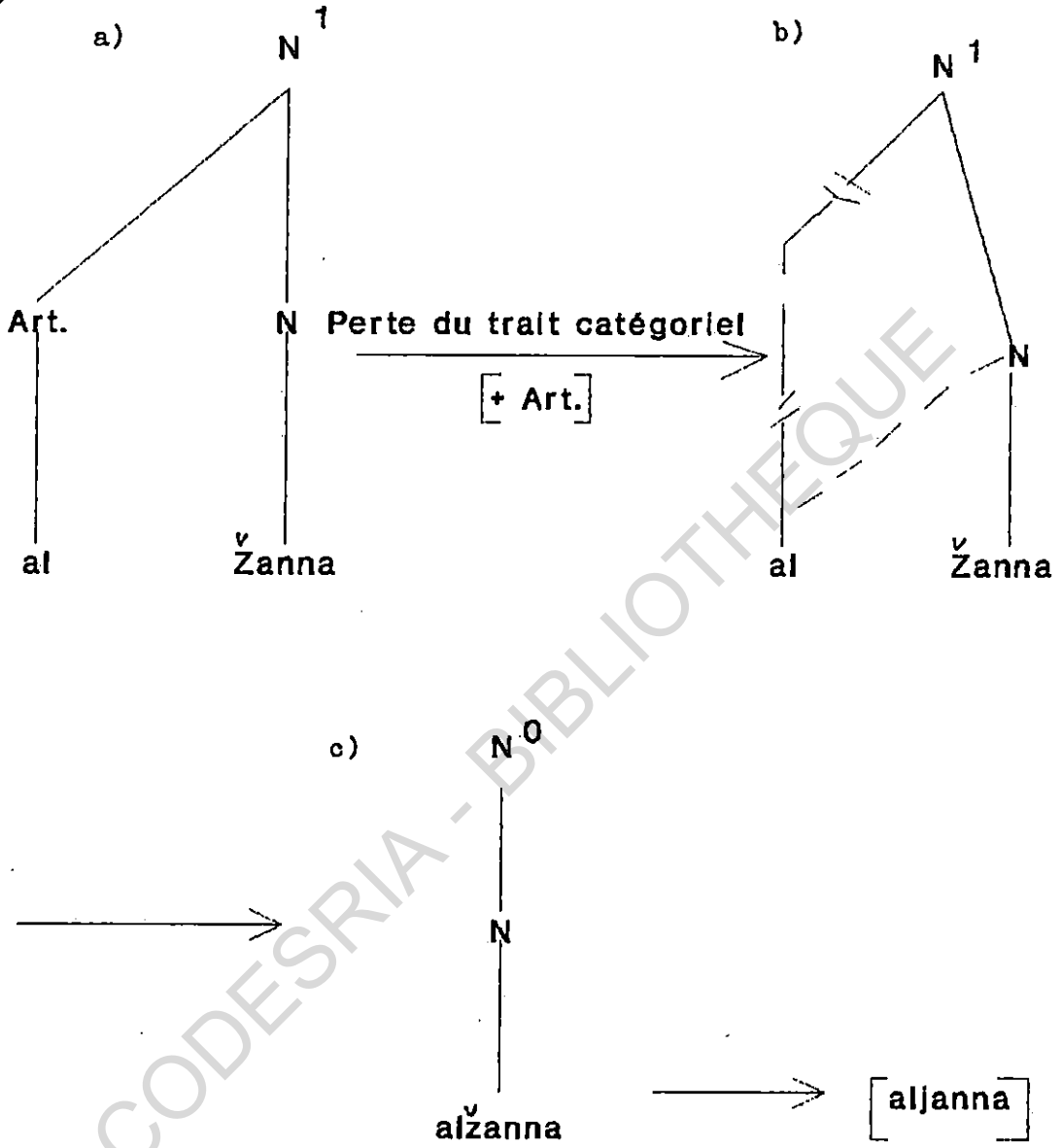
L'agglutination est communément "la réunion en une seule unité de deux ou plusieurs termes originellement distincts, mais qui se trouvent fréquemment ensemble dans un syntagme". Dubois (1984 : 18). Dans le cadre de l'intégration des emprunts, l'agglutination désigne un processus d'amalgame de deux ou plusieurs catégories de même niveau, fonctionnant initialement comme un syntagme dans L2 et qui passent en L1

sous la forme d'une catégorie morphologique simple. Voici quelques exemples d'agglutination de syntagmes empruntés à l'arabe.

(44)	<u>arabe</u>	<u>pulaar</u>	<u>glose</u>
	?al ʔmaam	almaamii - (jo)	"iman"
	?al muriid	almuud - (o)	"disciple"
	?al ha <sup>v</sup> z <sup>v</sup>	alajjii - (jo)/aljajji	"pèlerin"
	?al ʔanna	aljanna	"paradis"

Les formes de l'arabe constituent un syntagme d'un déterminant défini ?al suivi d'un nom déterminé. Cette suite est intégrée en pulaar sous \_\_\_\_\_ la forme d'une entité figée formant une catégorie nominale. Les relations syntaxiques de dépendance dans la langue source entre deux éléments agglutinés se traduisent dans la langue cible par l'assimilation des traits idiosyncratiques de l'élément dépendant par ceux de l'élément dominant. Soit le processus suivant :

(45)



La catégorie de base (45a) est X, un syntagme relevant de la composante syntaxique i.e un syntagme nominal noté SN, il domine deux catégories morphologiques de niveau  $X^0$  : le niveau du mot (voir 1.1.1.). En (45b) intervient une perte d'information sur la ligne de traits de catégorie morphologique, [Art.] s'efface. Il s'ensuit un processus de récupération de l'information phonologique de la chaîne terminale (préalablement dominée par [Art.]) par la catégorie N. Ce processus, matérialisé par les pointillés, est un cas d'agglutination. La catégorie de l'output de l'opération est un nom (N) représenté en (45c). On notera que l'agglutination entraîne un abaissement de niveau  $X^0$  de catégorie ; (45a) est du niveau  $X^1$  tandis que (45c) est du niveau  $X^0$  (ou  $X^0$ ), mais le trait de catégorie demeure toujours celui de la catégorie dominante de base. Là également on peut relever des cas analogues d'agglutination en français, soient les formes suivantes :

(46)	français	pulaar
	L'armée	larme
	la craie	lakere
	la chaux	laso
	l'heure	leer(u)
	l'adjudant	lasidan



L'agglutination et la fusion semblent être motivés par le même fait : le locuteur de la langue emprunteuse ignore les mécanismes morphologiques et syntaxiques de L2.

En somme la fusion et l'agglutination sont deux mécanismes de récupération de catégorie par amalgame. Ils peuvent être paraphrasés, dans le premier cas, par un effacement des frontières morphémiques et, dans le second par un effacement de frontières de mot.

#### II.2.2.3 Paradigme flexionnel des emprunts nominaux à structure non dérivée (ou unaire)

Cette série présente la particularité d'être intégrée par un seul Mc. i.e. le marqueur do de la classe des humains. On les appelle souvent les inclassables i.e n'ayant pas été intégrés parmi les autres formes du singulier des marqueurs. Dans la flexion en nombre des mots natifs, do, a comme correspondant pluriel be, le pluriel des humains ; les emprunts se comportent différemment cependant : parmi les noms de la série (42), ne forment leur pluriel en be que ceux qui portent le trait sémantique [+ humain]; c'est ce qu'on peut observer ci-dessous.

(47a) Formes à sémantisme [+humain]

sing.	plur.	glose
alfaa	alfaa- <u>be</u>	érudit
bahiima	bahiimaa- <u>be</u>	fruste
	cerno - <u>be</u>	ayant commenté le Coran
suyku	saykuu - <u>be</u>	sage

b) Formes à sémantisme [-humain]

sing	plur.	glose
juma	* jumaa- <u>be</u>	vendredi
jaami	* jaami? uu - <u>be</u>	mosquée
adadu	* adaduo - <u>be</u>	total
du?aa	* du?aa - <u>be</u>	bénédictio

Seules les formes en (47a) sont attestées, celles de (47b) sont prohibées non pas par les contraintes phonotactiques mais par incompatibilité de traits sémantiques. La percolation des traits de la base et ceux de l'affixe pluriel des humains be au niveau de la catégorie mère, à l'instar de (39), génère une structure sémantiquement non acceptable. Les formes de (47b) sélectionnent leur pluriel

dans les classes primaires de ou di (voir (11) qui peuvent apparaître sous les variantes je ou ji (dont les processus dérivationnels sont présentés en section 2.1.1.2.2) ; soient les exemples ci-dessous.

(48)	<u>sing.</u>	<u>plur.</u>	<u>glose.</u>
	juma	jumaa - je	vendredi
	jaami?u	jaami?uu - je	mosquée
	suumayee	suumayee - je	jour de ramadan
	adadu	adaduu - ji	total
	haaju	haajuu - ji	affaire
	sadaka	sadakaa -ji	sacrifice

Les marques de pluriel di et de correspondent respectivement au pluriel des première et deuxième colonnes des classes primaires dans (11) i.e. des formes dont le singulier correspondant n'est <sup>pas</sup> spécifique aux humains.

Pour expliquer ces phénomènes de discordance insolite entre le Mc. sing. do, spécifique aux humains et un pluriel en di ou de, pluriels des classes primaires, je me fonde sur l'idée suivante : dans les emprunts nominaux à structure non - dérivée spécifiés [- humain], deux Mc alternent au singulier : le premier (i.e do) joue un rôle de transition ; il est

employé par les locuteurs peuls pour intégrer un emprunt non classé parmi les formes primaires. Le second (une des formes singulier des classes primaires, -de, -di, -gal, etc ; ) que j'appelle marqueur potentiel ou concurrent est celui qui, par usage intègre l'emprunt dans l'une des classes nominales primaires du pulaar. Dans la flexion en nombre, c'est le pluriel correspondant au Mc. concurrent qui occure. Soient les données suivantes.

(49)

sing

plur.

Avec Mc. de

avec Mc.

transition

concurrent

juma	(0)	jumaa	- re (de)	jumaa	- je (de)
jaami?u	(0)	jaami?uu	- re	jaami?uu	- je (de)
suumayee	(0)	suumayee	- re (de)	suumayee	- je (de)
adadu	(0)	-		adadu	- ji (di)
oto (0)(fcs)		oto	- wal(gal)	otoo	- je (de)
sanamu	(o)	sanamuu	-ru (du)	sanamuu	- ji (di)

Dans les formes avec le marqueur de transition, celui-ci n'est pas réalisé, il n'apparaît que dans le discours où il est identifié dans les éléments anaphoriques qui se rapportent à l'emprunt à l'instar de (28). Quand le Mc. concurrent

occurre il est phonétiquement réalisé, on le voit en (49) avec la variante continue des Mc. dy ou gal. Le pluriel correspond à celui du Mc. concurrent i.e. celui qui appartient aux classes primaires. Certains emprunts n'ont pas la forme du sing. avec marqueur concurrent tels que du ?aa, haaju sadaka à l'instar de adadu en (49). Mais ceci n'altère pas, l'hypothèse de l'existence du marqueur concurrent appartenant aux classes primaires.

L'autre classe paradigmaticque est constituée par les classes dimensionnelles qui sont toujours invariables (v. 11). Soit la flexion du mot Sananu "idole à titre d'exemple (Dim = diminutif, aug = augmentatif).

(50)

	<u>sing.</u>	<u>plur.</u>
	sanamu - hun	
<u>Dim</u>	sanamu - wel	sanamu-hoy
	sanamu - wal	
<u>aug</u>	sanamu - wii	sanamuu-je

La flexion en classes dimensionnelles n'est pas soumise à la condition posée par le trait sémantique [& humain] du radical. Les noms spécifiés [+ humain] sont fléchis au même

titre que les noms spécifiés [- humains] sans restriction préalable.

En résumé, les emprunts à structure non dérivée présentent deux particularités :

(i) au lieu d'être intégrés dans la série des primaires, ils sont intégrés par le Mc. do ordinairement spécifique aux humains dans les formes natives ;

(ii) leur flexion en nombre est soumise à une restriction sémantique i.e. ceux qui sont lexicalement spécifiés [+ humain] font alterner do (sing.) et be (plur) ; par contre, ceux qui sont spécifiés [humain], font alterner tantôt do/de tantôt do/di i.e. à un Mc. sing de la classe des humains, ils font correspondre un pluriel de la classe primaire.

Il faut signaler en outre qu'à part les catégories nominale et verbale, le P.G. emprunte à l'arabe un petit nombre de catégories mineures essentiellement des prépositions et des conjonctions présentées ci-dessous ;

(51)

fii	pour
kala (kulla)	chaque
bihii	quiconque

Ces items ne subissent pas de processus morphologiques. Les modifications opérées par le principe de récupération de catégorie se limitent aux traits phonologique et sémantique.

### II.2.3. Emprunts verbaux

L'objet de cette sous section est de montrer que les emprunts verbaux subissent les mêmes processus d'affixation que les verbes natifs notamment par la suffixation des affixes verbaux (i)r (i)t etc. Ils sont intégrés dans la composante morphologique par la structure verbale suivante :

(52)

V —————> [ Vr Vaff ]

Pour les emprunts, Vr est un tient d'origine arabe et Vaff le marqueur de l'infinitif gol comme l'illustrent les formes suivantes.

(53)	<u>base</u>	<u>forme intégrée</u>	<u>glose</u>
a)	anniya	anniya - gol	"sedécider"
	bayt	beyt (u) - gol	"psalmodier"
	haala	haal (u) - gol	"parler"
	saafir	sawr (u) - gol	"voyager"
	sifa	sifa - gol	"narrer"

sakk (u)	sikk (u) - gol	"douter"
saahid	seeda - gol	"témoigner"
qassa	qissa -gol	"avouer"
himma	himm (u) -gol	"être ambitieux"
nafɕ	naf (u) - gol	"rendre service"
b) qabr	qabr - (i)n - gol	"inhumer"
sallim	salm - (i)n - gol	"saluer"
hužza	hujj - (i)n -a) - gol	"solliciter l'avis de quelqu'un"
quddir	hodd - (i)r - gol	"vouloir (divin)"
Jikr	jik - (i)r - gol	"égrainer un chapelet".

Le segment u qui occurre entre la consonne finale de la racine et le Mc en ( 53a) n'est pas basique ; il est le résultat d'une stratégie de réparation phonotactique permettant d'éviter une séquence triconsonantique c1 c2 c3 ou une séquence biconsonantique c1 c2 quand c2 a un degré d'aperture plus élevé que c1. Ces occurrences sont prohibées en pulaar . Pour l'application de ces contraintes en pulaar de Guinée v. Diallo. A, 1989 : 6 ). Dans ces deux contextes



l'épenthèse de u est obligatoire indépendamment de la place d'articulation des segments consonantiques. Dans naf(u)-gol et haal(u)-gol, l'insertion du u dépend du débit du discours, il n'apparaît pas quand celui-ci est rapide.

La modification des traits de spécification de f en w dans sawrugol est le résultat de l'application d'un paramètre du P.G. selon lequel les fricatives f et s se transforment respectivement en glides w et y devant une consonne (V. Diallo. A, 1989 : 27 pour plus de détails). La série (53a) est formée par la concaténation du Mc de l'infinitif à une racine simple, la série (53b) présente par contre des bases à structure dérivée. Les verbes de cette série sont très peu nombreux en P.G., à ma connaissance ils n'excèdent pas l'échantillon présenté en (53b).

### II.2.3.1 Verbes à racine lexicale dérivée

Le terme de "racine lexicale dérivée" ne renvoie pas à la base d'origine arabe, mais à la forme intégrée qui est plurimorphémique dans toutes les occurrences verbales. La suffixation directe du Mc de l'infinitif donnerait des structures non attestées ainsi qu'on peut l'observer ci-dessous

(54) a) formes attestées b) formes non attestées

qabr-(i)n-gol	qabr-gol
salm-(i)n-gol	salm-gol
hujj-(i)n-(a)-gol	hujj-agol
hodd-(i)r-gol	hoddr-gol
jik-(i)r-gol	jikr-gol

Les trois premières formes se caractérisent par une racine lexicalement complexe puisqu'elles intègrent le suffixe du factitif -(i)n. Par contre, dans hoddir-gol et jikir-gol, r est radical et la voyelle i est prédictible : elle est insérée par épenthèse entre la racine et le suffixe verbal (V.Paradis 1986a). L'épenthèse se justifie d'une part par des raisons phonotactiques, elle permet de réparer une suite consonantique interdite : dans hoddr-gol il y a une suite triconsonantique et dans jikr-gol, la suite kr viole en plus la condition sur la contrainte d'aperture ( v. commentaire de (53a ci-dessus ). D'autre part la sélection de la voyelle i au lieu de u, qui est également une voyelle épenthétique désignée en pulaar, semble être dictée par l'analogie du contexte d'insertion habituelle de i. La différence entre les racines dérivées avec un Affixe I-(i)n et les racines simples terminées par r s'explique par le système d'étiquetage suivant :

(55) a) Formes à racine dérivée      b) Formes à r final  
basique

[[[X]Vr - Aff1]Vs -Aff2]V°

e.g. [[[salm]Vr-in]Vs-gol]V°

[[X]Vr - Aff2]V°

e.g. [[jikr]Vr-gol]V°

(55a,b) présente la formulation abstraite de la structure morphémique des verbes à racine dérivée et des verbes à racine simple avec les exemples respectifs. huji-in-a-gol en (54a) n'est pas repris en (55), il encode le suffixe de voix au niveau lexical ( pour ces types de verbes v. Diallo. M.S (1992)

En définitive, jikirgol et hoddirgol n'ont qu'un seul suffixe, celui de l'infinitif; ils se réalisent en jikirgol et hoddir-gol.

Il existe par contre des verbes qui subissent une modification de la structure segmentale sous l'effet de l'insertion du factitif -in. Je n'en ai trouvé que trois cas en P.G. mais l'intérêt de la présentation de ces verbes est qu'ils ne semblent pas se prêter à l'analyse concaténative.

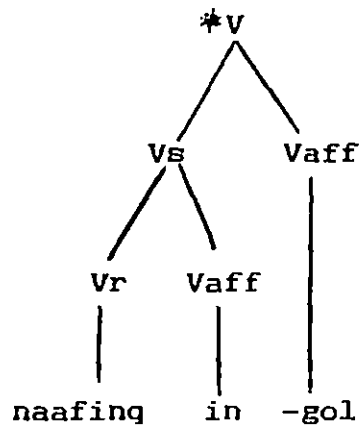
Soient les données suivantes :

(56)	<u>base</u>	<u>forme intégrée</u>	<u>glose</u>
	naafiq	naaf-in-q-in-gol	faire preuve de lâcheté
	saahid	sah-in-d-in-gol	tuer dans une guerre sainte
	haqiiq	haq-in-q-in-gol	faire preuve de sérieux

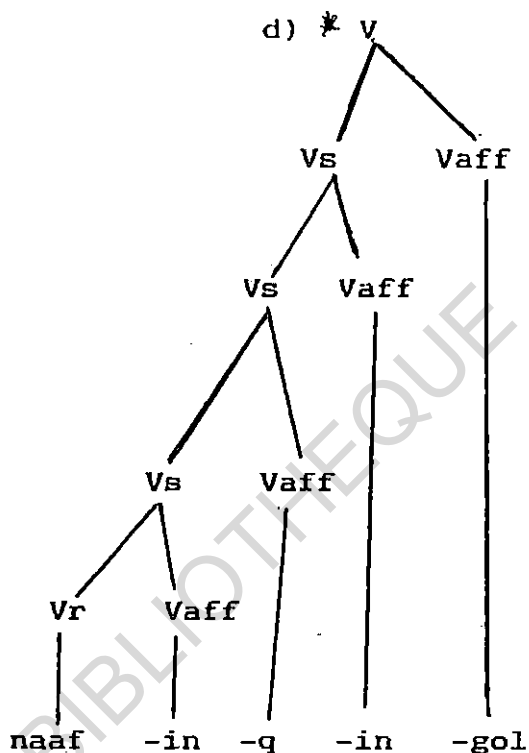
Ce processus semble être une reduplication de l'affixe bien que dans certains idiolectes on réalise naaf-on-q-in-gol etc. Structuralement la question reste la même, il s'agit de l'isolement du dernier segment de la base i.e. une infixation. L'analyse des données de (56) dans la présente théorie donne la configuration suivante :

(57)

a) \*[[[naafinq]Vr-in]Vs-gol]V    b)



c) \* [[[[[naaf]Vr-in]Vs-q]Vs-in]Vs-gol]V



Les représentations données en (57) fonctionnent de façon binaire (57a,b) et (57c,d). Elles impliquent que l'on pourrait analyser les faits de deux manières : en (57a,b), -in fonctionnerait comme un élément de la racine et que naaf-in-q-in-gol présenterait une racine bimorphémique; alors qu'en (57c,d), -in serait un affixe plein et naaf-in-q-in-gol une racine lexicale dérivée à quatre morphèmes. Ces approches présentent toutes des inconvénients :

a) (57a,b) suppose que -in est un élément épenthétique; ce qui n'est apparemment pas le cas puisque (i) -in n'est pas une épenthèse désignée en pulaar même sous sa forme phonétique /i/, (ii) l'épenthèse est une règle phonologique, elle est sensible à un contexte phonologique plutôt qu'à un morphème spécifique dans ce cas rien ne justifie son absence dans des formes comme hoddirgol.

b) (57c,d) est exclu (i) par les données empiriques : Le système phonologique du P.G. est dépourvu du segment q, il n'existe pas non plus de morphème q fonctionnant dans ce parler ni dans les formes natives, ni dans les emprunts ;(ii) théoriquement q ne peut pas fonctionner comme morphème puisqu'il n'a pas de statut catégoriel, ni de trait de sous-spécification.

Etant donné que l'affixation simultanée de -in...in est le résultat d'une seule opération morphologique, il est possible d'envisager l'hypothèse d'un morphème discontinu et un processus d'infixation qui insère un élément dans la forme de base. Ces faits sont caractéristiques des langues sémitiques (arabe, berbère, hébreu etc.) dont la morphologie est du type non concaténatif . En définitive, La syntaxe de mots ne semble pas appropriée pour rendre compte de ces cas. En pulaar les formes de (57) sont uniques et n'ont pas de similarité avec les verbes natifs.

Le morphème du factitif -(i)n a toutefois un comportement particulier en P.G : dans un contexte où il est suivi du répétitif -t ou de l'associatif -d, il subit une reduplication comme en (58)

(58) <u>formes attestées</u>	<u>formes non attestées</u>
<u>naam-in -d-in-gol</u>	<u>naam-in-d-gol</u>
<u>waal-ind-gol</u>	<u>waal-in-d-gol</u>
<u>naam-in-t-in-gol</u>	<u>naam-in-t-gol</u>
<u>waal-in-t-in-gol</u>	<u>waal-in-t-gol</u>

Ces verbes sont dérivés à partir des racines naam- et waal- "manger" et "se coucher". Mais la reduplication du factitif est morphologique elle n'est pas sémantique : e.g naam-in-d-in-gol signifie "faire manger ensemble" non pas "faire ensemble faire manger". (58) diffère de (56) (i) par le statut de la consonne médiane dans la séquence -in...in : en (56) elle fait partie de la racine alors qu'en (58) c'est une consonne affixe ; (ii) l'occurrence en (56) est un morphème discontinu inséré par une seule règle , celle en (58) est morphologiquement conditionnée : elle n'occure que derrière un répétitif ou un associatif; et les règles qui insèrent les deux morphèmes -in...in s'appliquent de manière différée. (pour plus de détails sur la combinaison des affixes verbaux en P.G. v. Diallo;S 1992)

### II.2.3.2 Affixation des suffixes I dans les emprunts verbaux

Les items intégrés dans la composante verbale subissent des processus morphologiques dérivationnels et flexionnels de la langue native . Je m'intéresse dans cette section au processus de dérivation des verbes complexes avec les Aff I. L'affixation sera présentée sous la forme d'un algorithme de suffixation partant de la base verbale la plus simple (i.e. base + suff. de voix + MC ) à la forme la plus complexe (i.e. base + aff I...aff n ) avec six affixes.

Soit en (59) un verbe comme sifagol "narrer" (la glose est omise pour des raisons d'espace, le sens des catégories formées est toutefois compositionnel i.e. il résulte des sens des morphèmes constitutifs ).

- (59)           sif-a-gol  
                  sif-or-gol  
                  sif-(i)n-gol  
                  sif-ondir-gol  
                  sif-od-(u)-gol...  
                  sif-ondir-an-gol  
                  sif-(i)t-a-gol  
                  sif-(i)t-or-gol  
                  sif-oy-a-gol

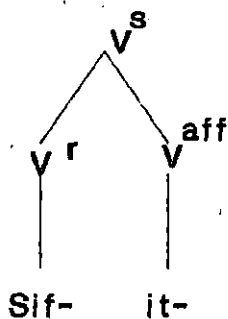


sif-or-an-gol  
sif-od-oy-gol  
sif-inkin-a-gol  
sif-(i)n-(i)r-gol  
sif-an-a-gol...  
sif-ondir-an-oy-gol  
sif-(i)t-or-an-gol  
sif-or-an-oy-gol  
sif-(i)n-(i)r-oy-gol  
sif-(i)t-or-an-oy-gol

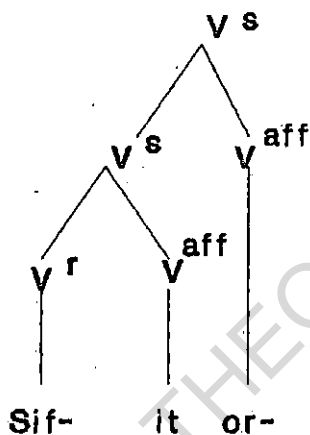
Il s'agit là de quelques cas de combinaisons possibles avec une base verbale ; les suspensions en (...) signifient que d'autres associations sont possibles. Une catégorie verbale peut contenir six affixes, seuil d'intelligibilité maximale au-delà duquel le sens devient insaisissable. La concaténation des affixes offrant des possibilités de combinaison morphologiques théoriquement illimitées, la longueur d'un verbe pulaar n'est soumise qu'à une contrainte locale (inhérente aux traits idiosyncrasiques sémantiques du verbe de base). L'explication de ces faits n'est possible qu'avec une théorie contenant des règles de réécriture en contexte libre avec la récursivité des opérations syntaxiques. Dans une représentation arborescente, la forme dérivée maximale de (59) peut recevoir la configuration (60).

(60)

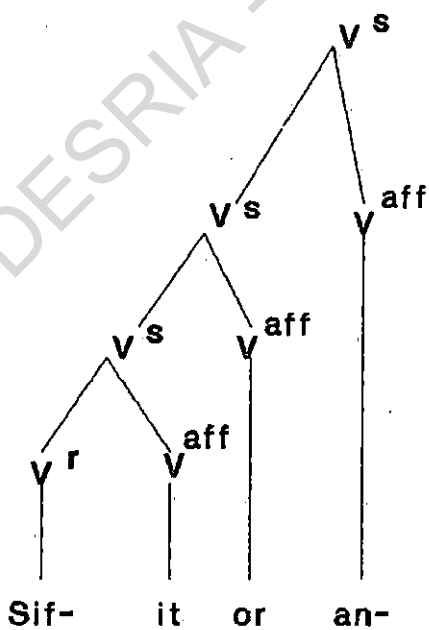
a)



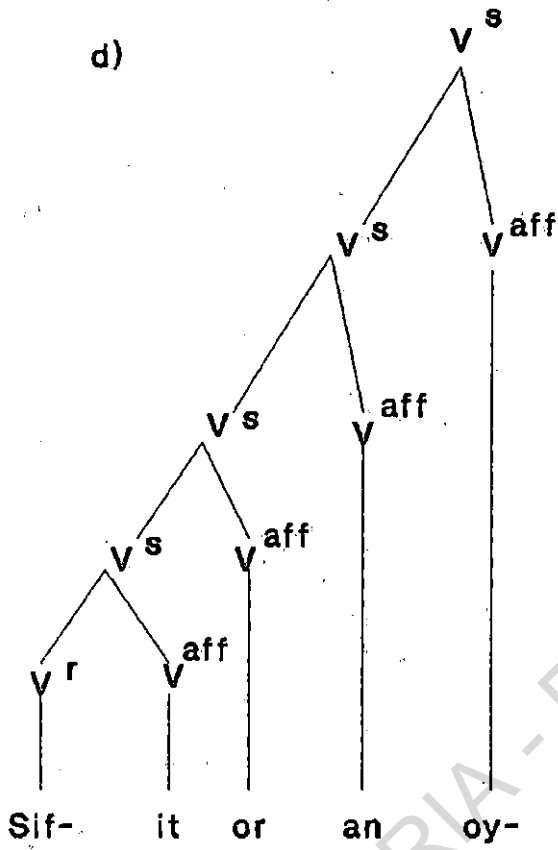
b)



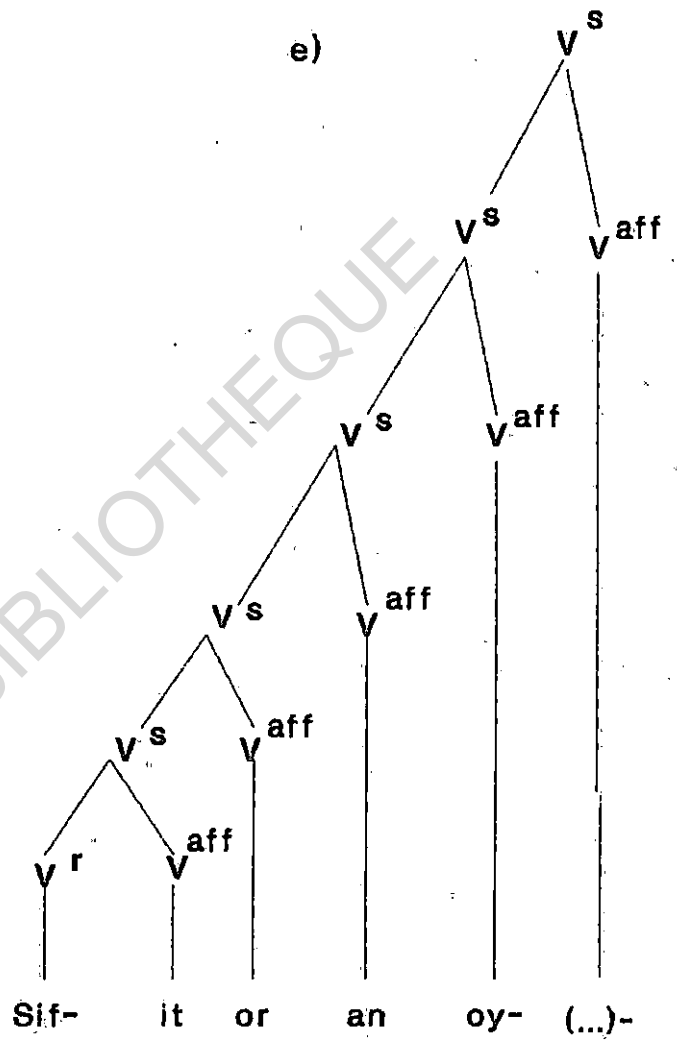
c)



d)

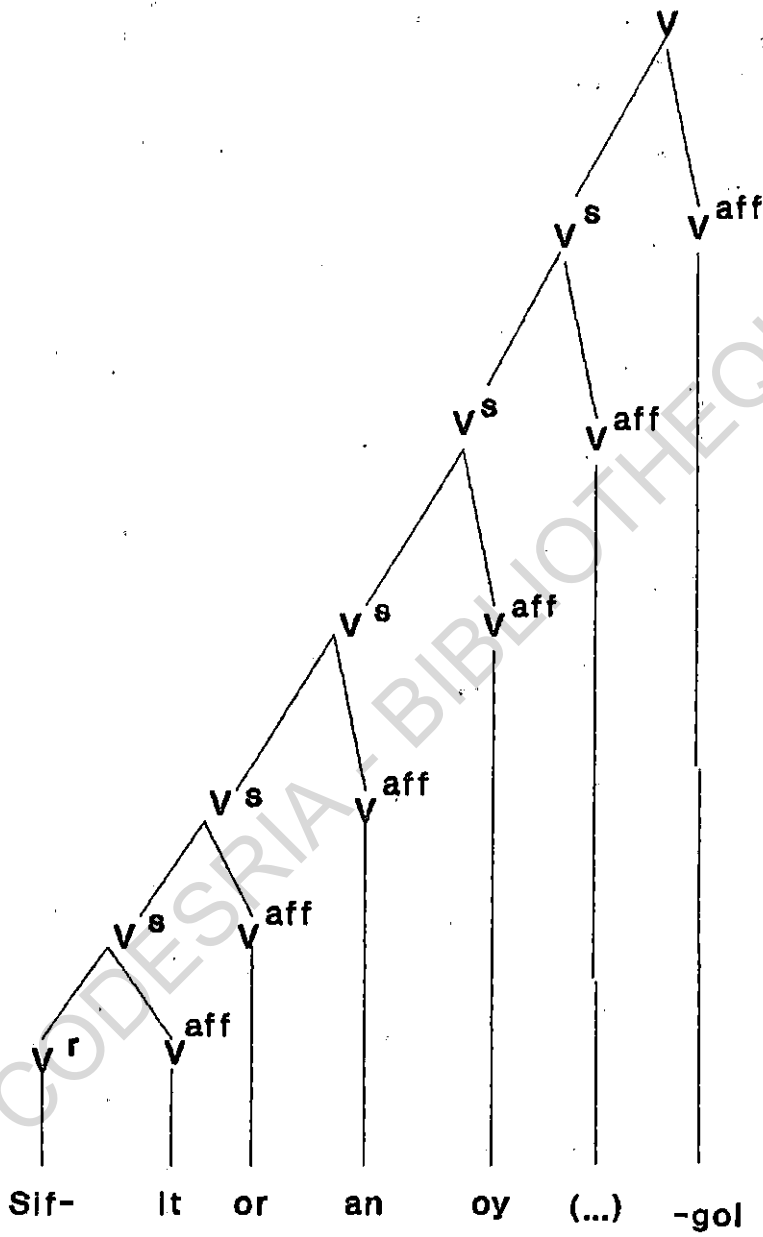


e)



CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

f)



(60) est l'illustration de l'ensemble des processus d'affixation opérés sur la base qui permettent d'aboutir à une forme maximale en (60f). Seule cette forme avec Mc peut être une catégorie lexicale possible en surface puisque c'est ce dernier qui donne au mot ses spécifications catégorielles. (60a,f) peuvent apparaître en surface à condition de recevoir un Mc. (v. 59). L'avant dernier affixe en (60) n'a pas d'instanciation lexicale, elle est représentée par (...) qui indique la position de l'affixe de voix (active dépourvue d'occurrence morphémique, moyenne aa ou passive ee) qui précède toujours le Mc.

L'intérêt de (60) est de montrer que la suffixation est soumise à une contrainte de branchement binaire formulée par Aronoff (1976) et reprise par Scalise (1984 : 146) selon laquelle "une règle de formation de mot attache un affixe et un seul en un moment. Ceci implique que la construction des arbres doit suivre un processus de branchement binaire".

Les données du P.G. se conforment à ces prévisions étant donné que chaque affixe garde son autonomie combinatoire vis-à-vis des autres affixes i.e. cette langue ne présente pas d'occurrence simultanée de deux ou plusieurs affixes dans les formes natives. Les formes de (56) sont les seules à faire exception à ma connaissance. La dérivation des formes déverbiales, nominales et adjectivales ainsi que les flexions

temporelles et aspectuelles (temps, mode pers. nombre...) sont conformes au fonctionnement des verbes natifs. Pour des détails sur ces questions (v. Sylla 1982, Prunet et Tellier 1984, Paradis 1986a, Tioulenta 1987 et autres).

## CONCLUSION

Dans ce chapitre j'ai essayé de présenter un traitement des processus morphologiques caractéristiques des emprunts. Partant de Selkirk (1982) comme base théorique, j'ai analysé les mécanismes généraux d'intégration morphologique afin de déterminer si les formes empruntées sont récupérées par les structures canoniques de la langue native et à quel degré ou si celles-ci fonctionnent avec des structures particulières différentes de celles du pulaar. Les résultats de l'analyse montrent : (i) qu'il existe des cas de conformité totale dans les noms à structure dérivée et à paradigme régulier (v. section 2.1) ainsi que dans les verbes à racine lexicale simple (v. section 2.2), (ii) que des cas de conformité partielle apparaissent dans les noms à structure non dérivée ou unaire, soit en section 2.2 et dans les verbes à racine lexicale complexe (v. section 2.3.1).

La conformité partielle se traduit par un certain nombre de changements qui s'opèrent soit dans la configuration catégorielle i.e. l'apparition des catégories majeures simples

(telles que X° ----> X) sans marque de classe, soit dans la constituance morphémique des éléments de la chaîne terminale pour les verbes à racine lexicale complexe.

Un autre fait important à signaler est la relative transparence sémantique des bases nominales des emprunts. Ceci me semble être à l'origine de deux phénomènes particuliers aux emprunts.

(i) La prédominance des catégories nominales sans Mc. au singulier puisque, si de façon générale les noms natifs (de la strate I) n'acquièrent de sens qu'après la suffixation du Mc., ceci n'est pas le cas pour certains noms empruntés voir (42). L'affixation d'un Mc. n'est obligatoire que dans les variations flexionnelles (en nombre et dimension).

(ii) La formation des paradigmes de ces emprunts suit le processus de formation des adjectifs et noms déverbaux i.e. le Mc. occure presque toujours sous sa forme continue. Ceci n'est possible qu'en cas de transparence sémantique de la racine.

Ces faits me conduisent à supposer que les emprunts nominaux ne se conforment pas strictement à la division du lexique pulaar en deux strates (v. Paradis 1986a pour les strates lexicales du pulaar de Kaédi).

Un phénomène reste non abordé dans ce travail, il s'agit de celui des langues de transit. Des mots comme Karanden "écolier", karamoko, "maître" etc., outre la base gara (ar.) Kara "lire, comportent des morphèmes qui n'appartiennent ni à l'arabe ni au pulaar : den et moko (ou (moxo) qui signifient respectivement "fils" et "vieux" sont des items d'origine malinké, une langue de la famille mandé parlée en Guinée. Le fait que ces mots passent en pulaar sans autre changement supplémentaire m'amène à admettre qu'ils ont dû transiter d'abord par la morphologie du malinké. Mais le manque de données suffisantes et le fait que je ne maîtrise pas suffisamment les mécanismes de fonctionnement des langues partageant la même aire géolinguistique du pulaar : soussou, Wolof, etc. m'ont empêché de traiter ici cet aspect des emprunts.

En définitive, la morphologie des emprunts semble se conformer de manière générale aux processus à grand rendement fonctionnel (ou à grande productivité) de la langue native plutôt qu'à des processus marginaux. Ceci se traduit dans le P.G. par le fait <sup>que</sup> les emprunts suivent presque tous des mécanismes de formation de mots par suffixation et restent quasiment insensibles aux phénomènes moins productifs tels que la composition et la reduplication.



## NOTES DU CHAPITRE II

1 Les affixes flexionnels des formes aspectuelles ne sont pas inclus dans cette classification puisqu'ils appartiennent à une strate post lexicale.

2 Q = une racine ; R=affixe quelconque (aff I ou aff II)

3 La transparence sémantique des Mc. pulaar dépend en général de la strate lexicale considérée (voir Paradis 1986a). Ils sont transparents à la strate II : i.e celle des déverbaux mais dépourvus de sens à la strate I des noms simples. do, be, dan font exception : les premiers forment la classe des humains respectivement le sing. et le plur., dan désigne presque toujours les liquides, hal (kal) est le diminutif des non comptables.

4 En Pulaar il existe une identité entre un Mc. d'un mot et les éléments anaphoriques (articles ou pronom) qui se rapportent au même mot ; Sylla : 1982 :148 . . parle d'anaphore copie à ce sujet; soit l'exemple suivant:

gujj	-o	on	o	dog-i	:
voleur Mc		le	il	fuir accompli	"le voleur a fui"

5 Les formes de l'augmentatif sont plutôt stylistiques dans l'expression des dimensions. Ordinairement la dimension s'exprime par njan - suivi du Mc. singulier du mot. un grand collier se dira kodol njan-ol. Au sing. il y a deux morphèmes concurrentiel : gal (al) et gii (ii).

6 gv(1) représente tous les Mc qui ont pour consonne initiale g ; ce sont ge gu gal gel gol ; il en va de même pour les autres classes, kv (l), dv et dv(m) qui représentent toutes les variantes des Mc qui ont ces consonnes pour segment initial.

7 Voir note 4 sur l'identification des M.C.

8 Cette représentation est donnée pour les besoins de la démonstration. L'arabe étant une langue à morphologie non concaténative doit être analysée dans le cadre de Mc Carthy (1986) et Mc. Carthy et Prince (1988) etc.

Ainsi en analysant quelques données de l'arabe marocain (A.M) sur la base théorique de la phonologie lexicale, Boudlal (en préparation) montre que la composante lexicale de l'arabe est concaténative dans les strates 2 et 3 qui sont respectivement les strates de la dérivation concaténative et de la flexion concaténative.

9 Pour le niveau de catégorie voir (14) sur les propriétés idiosyncratiques d'une entrée lexicale.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

**CHAPITRE III**  
**INTEGRATION DES PHONEMES**  
**ARABES EN PULAAR**

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## CHAPITRE III :

### INTEGRATION DES PHONEMES ARABES EN PULAAR

#### INTRODUCTION :

La question de l'intégration phonique et phonologique a toujours été au centre des préoccupations dans le traitement des processus liés au phénomène d'emprunt linguistique. Les dénominations du problème varient souvent selon les auteurs ; certains parlent d'interférence phonique (Weinreich 1968), d'autres d'intégration phonique, (BA 1987, Tioulenta 1987, Labatut 1988), tandis que d'autres préfèrent plutôt les termes d'intégration ou de synchronisation phonologique, (Labatut 1983, Danesi 1985 et Boukous 1989). Les processus que recouvrent ces appellations sont en fait de deux types : le premier concerne l'intégration des phonèmes en tant qu'unités articulatoires isolées appartenant au système phonétique ou phonologique de la langue source (L2) vers la langue cible (L1). Les processus transformationnels qui interviennent à ce niveau sont "infra-phonémiques" (inférieurs au niveau segmental) et affectent les composantes internes d'un segment. Le niveau d'analyse dans ce cas se limite à la matrice de traits des unités segmentales impliquées ; le second type de processus concerne soit des restrictions de cooccurrence

segmentale soit des phénomènes de propagation de traits dans la chaîne parlée et les processus de réparation qui en résultent tels que l'effacement, l'épenthèse, l'assimilation, l'allongement, etc. Les transformations qui interviennent dans de tels cas se situent au niveau segmental ou suprasegmental (syllabique, tonal, accentuel etc.).

Dans le présent chapitre, il est question du premier type de processus, i.e. celui qui affecte les composantes internes (matrice de traits) des segments de l'arabe quand ils passent dans le système phonétique du pulaar. Le second type fera l'objet du chapitre suivant.

Il faut préciser cependant que si dans les phénomènes de contact des langues, la langue source fournit des unités (ou des catégories linguistiques) à la langue d'accueil, le fonctionnement de ces éléments est presque toujours régi par les mécanismes internes de cette dernière. Il s'agit d'un processus de "nativisation" qui consiste à acclimater les unités empruntées de façon à créer les conditions de conformité formelles de ces unités avec les données grammaticales de la langue d'accueil (v. Boukous, 1989).

L'objet spécifique de ce chapitre est d'étudier l'intégration des phonèmes de l'arabe dans le système phonétique du pulaar de Guinée-Labé ( désormais P.G), plus

précisément les mécanismes mis en oeuvre par ce dernier pour adapter les phonèmes de l'arabé (Ar.) tels que  $\theta$ , X, q etc. qui n'ont pas d'équivalents dans son système.

Dans cette perspective, je présenterai d'abord une revue de littérature sur les phénomènes de contact des langues.

Il est notamment question des bases heuristiques fondamentales sur les différents cas, d'interférence (emprunts, bilinguisme) caractérisant notamment les travaux consacrés à la question depuis les années 1968-1970 avec Weinreich (1968), Mackay (1976) jusqu'aux années 1980 avec Danesi (1985) ; le deuxième et dernier volet de la section est relatif aux recherches sur les emprunts arabes en pulaar. Le choix de ce chapitre pour la présentation d'une revue de littérature est motivé par le fait que l'intégration phonique et/ou phonologique figure parmi les thèmes les plus récurrents de l'aspect linguistique des travaux sur les emprunts. (Pour le cas du pulaar v. Labatut 1983, 1988, Ba Ousmane 1987, Thioulenta 1987 parmi d'autres).

Dans la deuxième section, je présenterai le cadre d'analyse qui sert de fondement théorique à ce travail. Ce cadre s'inscrit dans la perspective de la phonologie générative multilinéaire et plus spécifiquement de la géométrie des traits telle qu'elle est présentée par Clements (1985), Sagey (1986), Mc Carthy (1988) et autres. Etant donné que le type de transfert à examiner concerne la matrice des

traits segmentaux, cette théorie est la plus appropriée pour rendre compte de tels mécanismes. Sur la base de la géométrie des traits, je donnerai un tableau synoptique des systèmes phonétiques consonantiques en présence.

Enfin je présenterai une analyse des conditions et contraintes qui gouvernent les processus liés au transfert segmental. Je montrerai à ce niveau que certaines transformations sont liées dans la plupart des cas, à des contraintes articulatoires et que d'autres sont dues par contre à des contingences paralinguistiques telles que la juxtaposition des normes de lecture, le contexte, etc.

### III. 1. REVUE DE LA LITTÉRATURE

La première série de travaux sur les contacts des langues est relative aux différents cas d'interaction résultant de cette situation (emprunts, bilinguisme, diglossie, etc.). Les travaux retenus, à titre illustratif, pour cette tendance sont ceux de Weinreich (1968), Mackey (1976), et Danesi (1985) compte tenu de leur contribution à l'élaboration des bases épistémologiques des phénomènes d'interférence (v. détails dans 3 - 1). La deuxième série concerne les travaux effectués sur les emprunts arabes en pulaar. Il est à signaler que ces recherches sont faites en majorité sur les données du pulaar du Fouta toro-Sénégal, Mauritanie -(v.détails en 3 -2).



### III. 1.1 Bases méthodologiques

Les premières recherches ont voulu faire une présentation et une étude exhaustive de toutes les questions liées aux phénomènes des contacts de langues. Ce qui est caractéristique dans la contribution des tenants de cette tendance, c'est la primauté des questions d'ordre socio-linguistique psycholinguistique et pédagogique. Ils traitent ainsi, des aspects extra-linguistiques tels que les facteurs historiques et sociologiques du contact des langues des politiques linguistiques et les mesures pédagogiques à prendre dans les situations de bilinguisme. Dans Weireich (1968) on trouve toutefois une approche linguistique plus systématique. En se fondant sur des données des langues romane et Schwyzertüch, il a essayé d'étudier les mécanismes morphologiques syntaxiques, phonologiques, etc. ; qui sont mis en oeuvre par la langue d'accueil pour intégrer les données étrangères, que l'origine des emprunts soit du roman vers le schwyertütch ou l'inverse. Là est l'une des grandes spécificités de son travail. Il a démontré ainsi que les mécanismes sont différents selon que l'on considère l'une ou l'autre des situations puisque chaque langue restructure les items étrangers selon les structures canoniques du système natif. L'auteur a abouti à des conclusions qui demeurent encore des bases épistémologiques assez intéressantes. Ces conclusions, qui insistent sur l'intérêt de la différence structurelle des items issus des

deux systèmes linguistiques sont résumés dans les trois points suivants :

(i) Les emprunts subissent toujours une restructuration canonique (d'ordre morphologique, syntaxique, phonique, etc.) en vue de la conformité avec les structures de la langue d'accueil.

(ii) Cette restructuration n'intervient que quand un item emprunté ne satisfait pas les contraintes structurelles des éléments de sa catégorie (morphème, phonème, accents, etc.) dans la langue d'accueil.

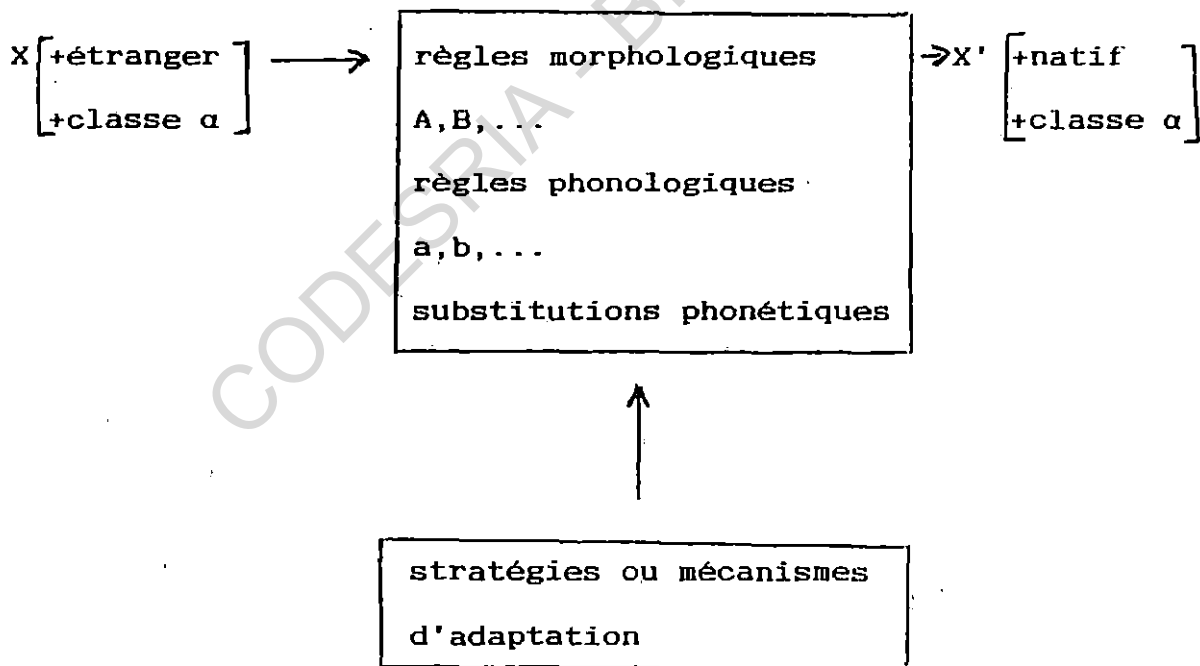
(iii) Le discours d'un locuteur étranger est toujours perçu comme comportant un accent. Ce phénomène s'explique par la différence structurelle et rythmique qui spécifie le substrat de la langue du locuteur par rapport à la langue acquise.

Ainsi, même si les questions abordées sont traitées de manière ad hoc, imputable sans doute à l'état d'avancement de la théorie linguistique à l'époque, le travail de Weinreich constitue une base méthodologique assez sérieuse pour l'approche des emprunts linguistiques.

Plus récente, et dans le même sillage, est la contribution de Danesi (1985) dans une étude effectuée sur des

données des emprunts anglais dans le parler des Italiens au Canada (appelé aussi parler italo-canadien). Le but de l'auteur est d'étudier la phonologie et la morphologie des emprunts de manière à en faire ressortir les implications théoriques et empiriques. Il part d'une hypothèse générale qui considère qu'un emprunt doit subir un cycle transformationnel au cours duquel il perd les traits caractéristiques de la langue de départ, sous l'influence d'un certain nombre de mécanismes d'adaptation, et reçoit les traits caractéristiques de la langue d'accueil. Cette hypothèse est formalisée dans le schéma suivant qui est tiré de Danesi (1985 : 23).

(61)



où X = item étranger, X' = item intégré

$\alpha$  = classes morphologiques spécifiques

En partant de ce schéma, l'auteur étudie deux cas d'intégration : (i) intégration morphologique des catégories nominales, verbales, etc. qui consiste dans la plupart des cas en une suffixation vocalique ( e.g. smart --> zmarto "intelligent", contractor --> contrattore "entrepreneur", etc. et (ii) une intégration phonique des segments existants en anglais et n'ayant pas de correspondants en italien qui y seront réalisés par les segments les plus proches (e.g.  $\theta$  --> t; thank You --> tenkyou "merci"). Pour plus de détails voir Danesi (1985 : 23 -39).

Cette approche de Danesi présente une dimension théorique assez intéressante puisqu'elle comporte une théorisation explicite des questions abordées ainsi que des généralisations sur les relations structurelles existant entre les phonèmes des deux systèmes linguistiques, telles que les notions de catégorie segmentale<sup>3)</sup>. Aussi l'auteur a-t-il fait usage d'un cadre théorique général, i.e. l'approche générative avec, entre autres, l'usage de la matrice des traits, de la structure syllabique et prosodique non linéaire.

Dans le cadre du traitement phonologique, Danesi semble avoir privilégié cependant l'intégration segmentale, notamment

celle des segments différentiels (i.e. ceux qui n'ont pas de correspondants en italien) pris isolément. Les réajustements phonologiques internes, assimilation, épenthèse, etc., comme on peut le voir en (62), ne semblent pas avoir suscité un grand intérêt chez l'auteur :

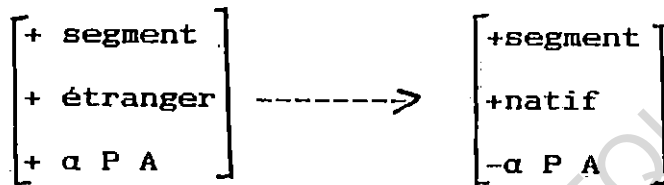
(62)	anglais	italo-canadien	glose
	good bye	gubba' i	" au revoir "
	contractor	kontrattore	"entrepreneur "
	brick layer	brikka' lere	"maçon "
	street car	strikkarro	"tramway"
	back-yard	bakkayarda	"cour arrière"
	cupboard	kovero	"placard"

Quels principes gouvernent ces changements ? Quelles règles ou contraintes de l'italien sont violées pour que ces stratégies de réparation soient mises en oeuvre ? Des contraintes d'ordre phonotactique? syllabique?... Des réponses à ces questions seraient d'un grand intérêt sinon théorique, du moins dans l'explication des faits empiriques observés.

En plus de ces insuffisances, la formulation des règles ou contraintes manque de cohésion notationnelle à plusieurs égards puisque l'auteur met souvent sur le même plan des éléments conceptuels incompatibles.

Soit l'exemple (63) qui est ce qu'il appelle la "substitution phonétique", c'est-à dire quand l'intégration d'un segment implique un changement de sa place d'articulation initiale (v. Danesi 1985 : 31).

(63)



où P A = Place d'Articulation

$\alpha$  = Une variante  
bivalente

( à valeur + ou - )

Une telle formulation pose les problèmes suivants : (i) elle associe dans le même crochet le segment et ses traits distinctifs i.e. P A, ; (ii) [+segment] est considéré comme un trait distinctif avec une valence positive alors qu'il ne peut y avoir de trait [-segment] ; (iii) des analyses plus récentes (cf. Sagey 1986 ) ont montré que les traits de place d'articulation sont monovalents et que [- $\alpha$ PA] n'est pas une occurrence possible ; par exemple on ne peut parler d'un segment [-Cor] ou [-Lab] ( cf. note 5 ) ; en outre, (iv) [+étranger] et [+natif] peuvent certes être pris pour des valeurs conceptuelles distinctives dans le phénomène

d'intégration des emprunts, mais ils ne sont pas dans des relations systématiques d'oppositions discriminatoires internes des différents sous systèmes de la langue tels que la composante phonologique.

Toutefois , malgré les quelques insuffisances qu'on peut relever aujourd'hui dans leurs travaux , compte tenu des récentes évolutions de la linguistique (v.Dell 1984) , on doit à ces auteurs ( Weinreich 1968, Mac Key 1976, Danesi 1985) entre autres, les premières descriptions systématiques et formelles des emprunts linguistiques. Aussi ont-ils contribué de manière considérable à élaborer une approche théorique et méthodologique des phénomènes de contact des langues en général.

### III.1.2. Emprunts arabes en pulaar : approches traditionnelles

La première description connue de l'emprunt arabe en pulaar est celle de Lacroix (1967) qui présente un certain nombre de données lexicales empruntées principalement au vocabulaire religieux et quelques remarques concernant leur processus d'intégration. Plus tard, Ba Oumar (1977) présente à la fin de son ouvrage un glossaire des emprunts à l'arabe , au wolof, au serere...accompagnés d'une indication étymologique et sémantique assez sommaire. Dans le même sillage, Balde

Abdoullaye(1980), en partant d'une spécification thématique- religion, éducation, politique, législation, onomastique, toponymie, etc.- dresse une liste assez fournie de termes arabes passés dans certaines langues parlées au Sénégal : wolof, pulaar, serere, mandinka, bambara, sosso. En dernière analyse, il procède à une étude sémantique suivie d'une approche socio-linguistique et psycho-linguistique . Mais en plus de l'extrême brièveté de ces deux derniers points, il existe une certaine confusion dans la présentation de leur contenu. Dans la section "les considérations socio-linguistiques" (p.47), l'auteur parle de "...l'éclairage tout particulier sur la nature et la portée de l'impact socio-linguistique et culturel des unités signifiantes d'origine arabe sur les langues et les mentalités africaines". Et, "sur le plan psycho-linguistique", la section qui conclut son travail, il se livre à une apologie des emprunts qui seraient le souffle indispensable à la vitalité des idiomes locaux et de leurs locuteurs : "...Les emprunts linguistiques faits à l'arabe par les parlers africains ont plutôt contribué à assurer l'enrichissement et l'expansion des idiomes dans l'originalité et l'homogénéité ... la langue et l'homme africains tirent indéniablement de ces emprunts une certaine allure". (p.49)

Cette première série de travaux consacrés à l'emprunt arabe en pulaar se limite principalement à une présentation



sommaire des éléments fondamentaux du phénomène d'emprunt qui sont :

(i) Une approche lexicographique qui présente un recueil de mots en pulaar

(ii) une étude des différents domaines de la vie qui constituent la thématique des emprunts : la religion, l'éthique, etc.

(iii) une présentation du cadre socio-culturel qui favorise l'intégration et l'expansion des emprunts.

Cette vague fut relevée par une autre tendance beaucoup plus descriptive qui étudie les aspects morphosyntaxique, sémantique et surtout phonique des emprunts. Les travaux de Labatut (1983) et Ba Ousmane (1987) sont les plus représentatifs de cette tendance. Labatut fait état de "quelques items grammaticaux arabes intégrés dans le pulaar" e.g. na'am "réponse affirmative", kala (kulla) "chaque, chacun" auxquels il ajoute les processus morphologiques d'intégration des emprunts dans les catégories nominales et verbales qui consistent dans certains cas en une adjonction d'un Mc de ou gol pour les verbes à l'infinitif (e.g. wirdaa-de, wirda-gol selon les parlers), re, O(do), gu etc. pour les noms, e.g. keefeer-O(do), "mécréant", keeferaa-gu "le fait d'être mécréant", defte-re "livre" etc.

L'aspect lexico-sémantique est un examen des termes intégrés suivant que leur sens initial s'est maintenu (xénismes, e.g. almaami "imam"), transformé (glissement de sens e.g. ftur désigne la rupture du jeûne alors que le terme intégré en pulaar futuroo signifie le crépuscule) ; ou alors s'il y a intégration du signifié sans intégration du signifiant (calques, e.g. Nelaado Alla, "l'Envoyé de Dieu" formé à partir de Rasuulullaah).

Dans l'aspect phonique, leurs études portent sur les transformations que les phonèmes arabes subissent en passant dans le système phonétique du pulaar. L'approche la plus connue dans ce sens est sans doute celle de Labatut (1983). Elle a en plus la particularité de présenter des données de plusieurs parlars dont celui du Fouta Djallon qui fait l'objet de la présente thèse. L'examen de ce travail permettra de mettre le point sur l'état d'avancement des travaux sur la question et la limite des traitements proposés.

### III.1.2.1. Intégration vocalique

Dans le cadre de l'intégration vocalique, Labatut (1983) explique qu'étant donné que le pulaar possède les trois phonèmes vocaliques de l'arabe /a/, /i/ et /u/ qui partagent les mêmes propriétés que leurs correspondants pulaar quant aux processus d'allongement, il ne devrait pas y avoir de

complication. Chaque phonème sera réalisé comme la copie de son correspondant dans le système d'accueil. L'auteur relève cependant deux problèmes :

a - Les changements de timbre des voyelles dans certains mots: soient les données ci-dessous où /a/ devient /e/ et /i/ devient tantôt /e/ tantôt /a/.

(64)	<u>arabe</u>	<u>pulaar de Guinée</u>	<u>glose</u>
	daftar	deftere	livre
	kaafir	keefeero	infidèle
	miqas	mekekke	ciseaux
	xalwa	kalwa	hermitage

b - L'addition en finale des mots terminés par une consonne autre que les sonnantes l, m, n etc. (et l'obstruante /t/ dans certains dialectes) des voyelles /i/, /a/ et /u/ comme le montrent les données suivantes :

(65)	<u>arabe</u>	<u>pulaar de Guinée</u>	<u>glose</u>
	i ?al haZZ <sup>vv</sup>	alajji	pèlerin
	u xabar	kabaaru	nouvelle
	a ?al xamiis	alhamiisa	jeudi

Labatut explique les transformations intervenues en (64) par l'influence des dialectes arabes dont le système vocalique est plus riche que la forme classique à trois voyelles. Cette hypothèse est certes plausible vu les nombreuses ramifications dialectales de l'arabe dans ses deux variantes principales, orientale (Egypte, Syrie, Arabie Saudite, etc.) et occidentale (maghrébine). Mais elle ne devrait être invoquée, à mon sens, que pour expliquer certains cas à la marge des régularités explicables par des principes généraux qui régissent les phénomènes d'intégration des emprunts. C'est une hypothèse qui doit être complémentaire et avoir un statut épistémologique. Ses implications sont les suivantes :

(i) Elle amène à considérer que les locuteurs Peuls sont en contact direct avec des locuteurs Arabes dans un contexte où l'arabe dialectal a le statut de langue véhiculaire et que les sources de l'emprunt sont plutôt dialectales. Ceci peut être vrai pour certains cas (Mauritanie, Soudan etc.) mais dans la majorité des cas (Guinée, Sénégal, Mali, Burkina Faso, Caméroun, etc.) le contact avec l'arabe se fait par le moyen de l'écriture, i.e. le Coran et d'autres textes à caractère liturgique et politique (v. chapitre I).

(ii) Il y aurait une contradiction dans l'analyse, en partant de cette hypothèse, à poser comme forme de base des emprunts des formes comme daftar, kaafir, etc. qui ont une

réalisation très normalisée. En plus de cette hypothèse dialectale, il est nécessaire d'entrevoir une possibilité d'interaction entre éléments adjacents dans la chaîne parlée. C'est, entre autres, cette alternative qui est envisagée dans ce mémoire. Pour cela je me fonde sur le fait que dans les langues chamito-sémitiques en général et en arabe en particulier les consonnes d'arrières (q, x, j, ʕ etc.) et les consonnes emphatiques (ṭ, ḍ, ṣ) peuvent exercer une certaine influence sur le timbre de certaines voyelles environnantes (v. Kouloughli 1978, Ghazeli 1981, Youssi 1982 et autres). Les hypothèses et l'argumentation de cette position seront présentées dans le chapitre suivant.

La deuxième question soulevée par l'auteur en (65) est l'occurrence vocalique en position finale de certains emprunts à finale consonantique. Il considère que ces voyelles sont ajoutées lors du passage de l'arabe au peul. Un tel traitement confère à ces segments un statut de voyelles épenthétiques. Or il n'existe que deux voyelles épenthétiques désignées en pulaar, u et i ; et seul u peut être inséré en position finale (v. Paradis 1986a, Paradis et Prunet 1990). i n'occure en tant qu'épenthèse que dans un contexte morphologiquement désigné, celui des verbes et des déverbaux, précisément entre une racine verbale et un suffixe dérivatif ((i)r, t, n, d, etc.). La présence de a et de i en position finale des emprunts doit s'expliquer autrement que par l'épenthèse. En

fait les trois voyelles qui occurrent dans cette position peuvent être des marques flexionnelles figées de la langue source qui sont passées en pulaar : u est le cas nominatif, a le cas accusatif ou direct et i le cas oblique. Une argumentation plus détaillée sur le statut de ces voyelles est donnée dans le chapitre II section 3.

### III.1.2.2. Intégration consonantique

A ce niveau Labatut part d'un tableau comparatif des systèmes phonétiques de l'arabe et du pulaar, ceci afin de pouvoir identifier les phonèmes attestés en arabe qui n'ont pas de correspondants dans le système d'accueil et qui, de ce fait, sont des candidats potentiels à une adaptation articulatoire. ce sont :

- Des coronales continues :  $\theta$ ,  $\delta$ ,  $z$ ,  $\zeta$
- Des coronales pharyngalisées (emphatiques) :  $\text{t}^{\cdot}$ ,  $\text{d}^{\cdot}$ ,  $\text{s}^{\cdot}$
- Des arrières :  $q$ ,  $x$ ,  $\gamma$ ,  $h$ ,  $\text{ʕ}$ .

Toutefois, étant donné que Labatut fait cas de plusieurs parlars, les résultats auxquels il a abouti, ne seront pas présentés car la confirmation ne peut être faite que sur la base des données empiriques des dialectes pris en considération. Je me limiterai à la présentation de quelques hypothèses et méthodes d'analyse que j'essayerai de discuter,

en cas de besoin, en en faisant ressortir les implications théoriques et empiriques.

L'hypothèse de départ sur l'intégration phonique est celle souvent donnée par les auteurs que j'appelle hypothèse minimaliste, i.e. que l'intégration des segments s'effectue de préférence dans un environnement articulatoire immédiat. Voilà comment elle est libellée par Labatut : (id : 58)

"[ les phonèmes ] qui n'existent pas en peuvent y être généralement remplacés par le phonème perçu comme le plus proche et qui de fait, d'un point de vue articulatoire, possède un ou plusieurs traits communs".

Telle qu'elle est formulée, cette hypothèse privilégie les spécificités articulatoires des phonèmes. Ceci permet d'expliquer l'intégration de plusieurs segments tels que ceux présentés ci-dessous : (x/y signifie que x se transforme en y e.g; g/k = g devient k).

(67) Arabe

pulaar

Glose

q/k qaftaan

kaftaane

caftane

<sup>v</sup>s/s <sup>v</sup>sakka

sikke

doute

ʕ/? ʕarsi	?arsi	trône
ħ/h haraam	haram	chose prohibée

Plusieurs cas sont toutefois réfractaires au postulat de l'environnement immédiat si on s'en tient à cette hypothèse comment expliquer le fait que le phonème /ʕ/ se réalise en /s/ dans les emprunts d'origine française tandis qu'il se réalise /j/ dans les emprunts d'origine arabe ? Comment justifier aussi que l'emphatique coronale /d/ de l'ar. soit intégrée en /l/ plutôt qu'en /d/ à l'instar des autres pharyngalisées ṭ et ṣ dont l'intégration consiste en une simple perte du trait emphatique en t<sup>3</sup> et s. Par ailleurs les locuteurs du P.G. établissent une nette différence d'usage des mots empruntés de l'arabe selon que la situation est formelle (ici lecture du Coran) ou informelle (la conversation ou toute communication tenue en pulaar). Un phonème peut se réaliser différemment selon qu'on est dans l'une ou l'autre situation. Un autre facteur est le niveau d'instruction des locuteurs, le respect des normes de l'arabe est également proportionnel au degré d'instruction du locuteur : les plus érudits ont souvent une performance plus proche de la situation formelle que les autres.



(68) Situation formelle	sit. informelle	Glose.	
	xayran	kayran	bonheur
x/k	xamri	kamuri	boisson
			alcoolisée
ɖ/j	ɖurriya	jurriya	descendance
z/j	zinaa	jina	adultère

Pour expliquer ces faits faudrait-il n'invoquer que des arguments purement articulatoires et linguistiques ou faudrait-il interroger les paramètres extra-linguistiques ? Dans l'analyse que je propose en section 3 sont pris en considération la superposition des normes de lecture (orientale et occidentale) et le type de discours (écrit sacré ou liturgique, etc.). Auparavant, voici la méthode d'analyse de Labatut.

### III.1.2.3 Méthode d'analyse

Le travail n'étant pas inscrit dans le cadre d'une théorie unifiée, la démarche suivie est celle qui consiste à identifier successivement les éléments de base en L2 et leurs substituts en L1 comme en (69). (la flèche -----> signifie se réalise en).

(69) X -----> X'

où X = phonème d'origine L2

X' = phonème intégré en L1

Les inconvénients de cette démarche se situent à deux niveaux :

a) - L'unité basique minimale de l'analyse est le segment. Ce qui empêche une observation des traits qui sont mis en oeuvre dans le processus d'intégration. Or il existe un certain nombre de traits dont la prise en considération permet de saisir certaines régularités. A titre d'exemple, le fait (i) qu'un segment ne change pas de noeud articulatoire<sup>4</sup> en passant de L2 à L1 et que par ailleurs (ii) le trait de continuité détermine la priorité d'intégration des phonèmes dans L1. Un segment [ + continu ] de L2 ne peut être réalisé [-continu] en L1 que si aucun correspondant [+continu] n'est disponible au niveau du même noeud articulatoire. C'est le cas des fricatives uvulaires de l'arabe  $\chi$  et  $\chi'$  qui sont toutes réalisées  $\kappa$  en P.G. Pour rendre compte de ces phénomènes, il est nécessaire de faire des investigations sur la matrice des traits des segments en présence.

b - Le traitement cas par cas multiplie les règles et complique par conséquent la grammaire de la langue. Etant

donné que l'arabe possède près de douze phonèmes non attestés en pulaar, une telle démarche implique un minimum de douze règles d'intégration. En plus du manque de généralisation, ceci conduit à une répétition de structures quasiment identiques sans pour autant faciliter la saisie des mécanismes généraux qui régissent les processus d'intégration segmentale.

D'autres études de l'intégration des emprunts en pulaar ont été proposées notamment par Ousmane (1987) sur les emprunts arabes en pulaar de Mauritanie, Tioulenta (1987) sur l'intégration des emprunts français dans le parler de Maasina (Mali). Labatut (1988) a en outre proposé une étude introductive des emprunts mandinka dans le parler de Fuladu (Sénégal). Mais mise à part la différence de langues sources (arabe, français, mandinka) et de parlars cibles, la démarche est quasiment identique à celle analysée ci-dessus. Elle consiste en une identification des éléments mis en correspondance dans les deux systèmes (L1 et L2) et en un traitement ad hoc.

En résumé, les insuffisances de cette démarche se situent à deux niveaux : (i) un niveau formel : absence d'une systématisation et d'une généralisation des mécanismes et principes mis en oeuvre dans le processus de transfert. (ii) Au niveau du fond : absence d'une description des phénomènes "infrasegmentaux" i.e. ceux qui affectent la matrice des traits des phonèmes impliqués.

Ma préoccupation dans la suite de ce chapitre sera donc de répondre à la question suivante : existe - t - il des principes généraux et des contraintes régissant de manière prédictible l'adaptation segmentale de L2 à L1. Dans l'affirmative, lesquels ? Pour répondre à cette question je me fonderai sur le cadre d'analyse de la géométrie des traits lequel sera présenté dans la section suivante.

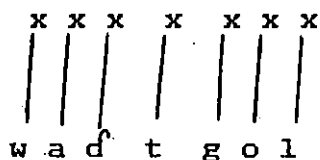
### III.2. CADRE THEORIQUE

Le dispositif théorique présenté ici servira de cadre d'analyse pour les deux chapitres dévolus à l'intégration phonologique des emprunts. L'objet de ces préliminaires théoriques est de présenter la structure des constituants internes d'un phonème, i.e. la matrice des traits. Je commencerai à cet effet par fournir une explication des principes généraux et du dispositif formel de la théorie. A ce niveau je m'inspirerai surtout des travaux de Clements (1985), Sagey (1986) et de Mc Carthy (1988) pour ce qui a trait à la structure hiérarchique et à la disposition des traits et des noeuds sur l'arbre de la géométrie des traits. Puis je proposerai une légère modification de cet arbre au niveau du noeud articulatoire Dorsal; à la place, j'utiliserai le noeud Arrière qui domine les positions Dorsale et Radicale.

### III.2.1. Géométrie des traits phonologiques

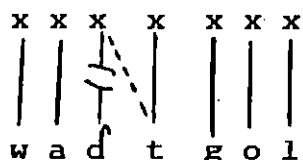
C'est à partir de la parution de l'article de Clements (1985) sur la "Géométrie des traits phonologiques" que les linguistes générativistes ont senti la nécessité d'organiser la matrice de traits des segments de manière structurée et hiérarchique. Une telle présentation répond au besoin d'expliquer des processus phonologiques tels que l'assimilation et la dissimilation dont certains aspects internes demeureraient insaisissables par les représentations multidimensionnelles jusqu'alors proposées par la phonologie générative. Une théorie tridimensionnelle (avec un palier segmental, un palier squelettique et un palier syllabique) ne peut expliquer qu'un processus d'assimilation totale et ce en termes d'allongement ou de récupération d'une position squelettique (du segment assimilé par le segment assimilateur). Soit en (70) l'exemple de wattugol "refaire" où la gémée dentale résulte d'un processus d'assimilation de l'implosive finale du radical d par le suffixe répétitif t. (je ne considère que les niveaux segmental et squelettique, le palier syllabique n'est pas représenté).

(70) a) structure morphémique



b) assimilation de d

par t



c) forme phonétique

[wattugol]

où u = voyelle  
épenthétique

Une telle explication ne permet de saisir que des processus limités aux unités de temps et aux unités segmentales. Elle ne fournit pas de dispositif formel pouvant rendre compte des mécanismes qui affectent la matrice des traits des segments en interaction. Se posent alors les questions suivantes :

(i) Comment expliquer une assimilation partielle n'impliquant pas la matrice intégrale des traits segmentaux ?

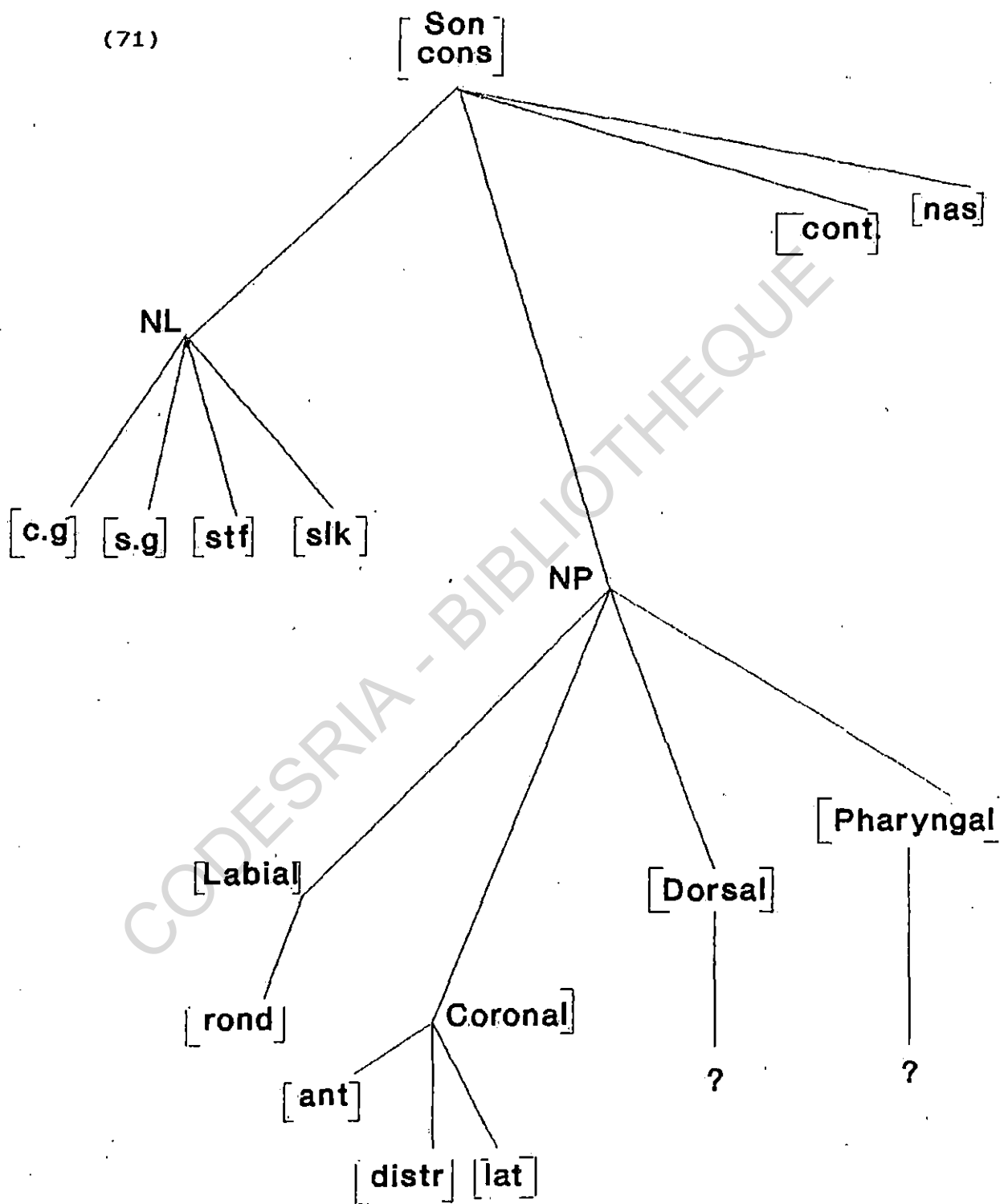
(ii) Comment rendre compte du fait que des processus typiques impliquent toujours certaines classes de traits et pas d'autres ?

C'est par le souci de vouloir apporter des réponses à ces questions que les générativistes des années 1980 ont envisagé de représenter structurellement les traits phonologiques dans

des entités formelles groupées sur des paliers indépendants et hiérarchiques, i.e. la géométrie des traits. La théorie s'est confirmée dès lors non seulement par les réponses pertinentes qu'elle a apportées aux questions initialement posées à propos de l'assimilation, mais aussi par l'adéquation des solutions à d'autres questions de phonologie générative. Ainsi, sur la base de cette théorie, Sagey (1985) propose, entre autres, une représentation distinguant les consonnes affriquées (ou segments de contour p. 81) des consonnes complexes (p. 78); Yip (1988) observe que la contiguïté de certains traits marqués de façon paramétrique (i.e. dans des langues spécifiques) tels que le point d'articulation, activent l'OCP (Obligatory Contour Principle) en tant que bloqueur ou en tant que déclencheur de règles. Paradis et Prunet (1989) expliquent des phénomènes de transparence coronale en pular, guéré et mau sur la base de la même théorie, etc.

Pour la présentation de cette théorie, je pars de l'arbre de la géométrie des traits ci-dessous proposé par Mc Carthy (1988 : 105). Ce choix est motivé surtout par le fait qu'il a proposé des solutions à certains problèmes théoriques qui demeureraient encore non résolus chez ses prédécesseurs notamment sur le niveau de présentation de certains traits comme [sonnant], [latéral] etc. (cf. Sagey 1986 : 280) et sur la proposition d'un noeud de place supplémentaire Pharyngal permettant de représenter certains segments

d'arrières des langues sémitiques.



où LN = Laryngal Node; PN = Place Node ; c.g. = constriction  
glottis ; slk = slack ; distr. = distribu ; ant = anterior  
lat. = lateral ; cont. = continu ; nas = nasal ; son = sonant  
cons = consonant.



Ce dispositif est une structure hiérarchisée dont le sommet, traditionnellement constitué par le noeud de racine (NR) est représenté ici par les traits [sonnant] et [consonantique]. Les extrémités constituent les traits terminaux e.g. [nasal], [constriction glottale], [latéral], [rond] etc. Sont rattachés au NR, le NL, le NP, et deux traits terminaux [continu] et [nasal].

Le NL domine directement des traits terminaux [c.g], [s.g.] etc. Le NP domine des articulateurs<sup>5</sup> Labial, Coronal, Dorsal et Pharyngal qui, à leur tour dominent des traits terminaux<sup>6</sup>.

Cette hiérarchie permet : (i) de définir les paliers par lesquels un trait est associé au squelette et (ii) d'expliquer à travers les relations de dépendance qu'entretiennent les groupements de traits, d'expliquer l'autonomie et / ou la corrélation de certains processus phonologiques. En d'autres termes un processus phonologique qui affecte le NR affecte tous les traits subséquents puisque ce noeud constitue le sommet de la structure, tandis qu'un processus affectant le Noeud de Place peut ne pas impliquer le NL ou le NR.

En outre, en (71) les noeuds articulatoires Dorsal et Pharyngal sont dépourvus de traits terminaux. Cependant chez d'autres auteurs comme Clements (1985) et Sagey (1986) Dorsal

domine les traits [ haut], [bas] et [arrière] et le noeud Pharyngal n'est pas représenté. Cette différence de traitements me permet de dégager ci-dessous les innovations de Mc Carthy et les avantages de ses propositions. Ces innovations se résument dans les points suivants :

(i) Le NR cesse d'être un simple noeud de classe à l'instar du NL et du NP pour devenir un faisceau de traits groupant les traits de classe majeure [son] et [cons]. Cette proposition a un double avantage : a) il est possible de distinguer un segment vocalique d'un segment consonantique à partir de la valeur du trait [cons] situé au sommet de la structure. Cette distinction n'est pas évidente dans les représentations antérieures étant donné que les voyelles et les consonnes vélaires partagent le noeud articuloire Dorsal b) toute opération phonologique portant sur ces traits implique les autres traits subordonnés v. Mc Carthy, 1988 : 102)

(ii) L'introduction d'un articulateur actif [Pharyngal] dominé par le NP permet d'expliquer et de représenter certaines consonnes des langues sémitiques telles que X, ʁ, ħ, etc. et de faire une distinction entre les articulateurs vocaliques et les articulateurs consonantiques (id.p.102).

(iii) La fixation du trait [latéral] comme un trait dominé par l'articulateur Coronal.

(iv) Le noeud de Manière disparaît ainsi que le noeud Supralaryngal.

Ces nouvelles propositions dont la pertinence est fondée sur l'observation d'un certain nombre d'opérations phonologiques qui ne sont pas présentées ici- justifient ma préférence pour ce modèle. Néanmoins l'usage des propositions de Mc Carthy nécessite une interprétation des traits terminaux des noeuds articulatoires [Dorsal] et [Pharyngal]. Et pour un travail qui prend en compte des données des langues sémitiques comme c'est le cas ici, il est possible d'avoir davantage de modifications. Quelques unes sont esquissées dans la partie qui suit.

### III.2.2. Modifications théoriques formelles

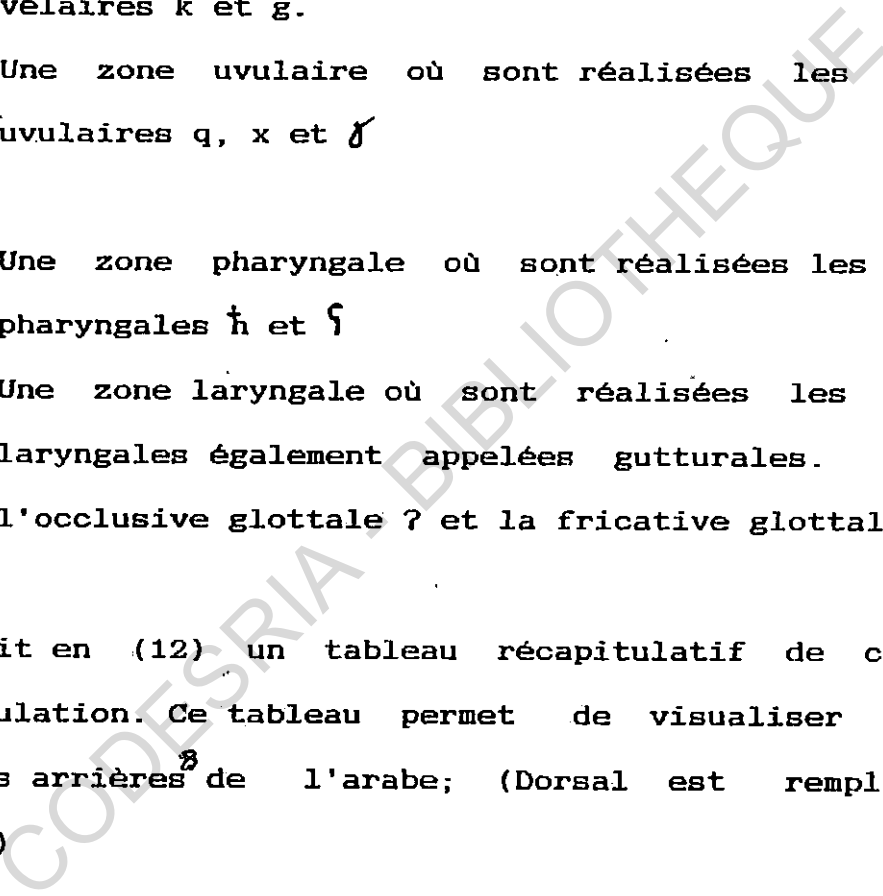
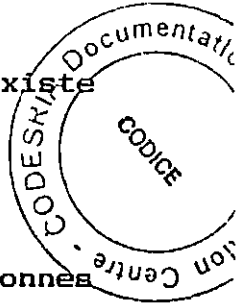
Comme il a été mentionné ci-dessus, les traits dominés par le noeud articulaire Dorsal sont [haut], [bas], [arrière]; Ces propositions restent valables dans ce travail. Cependant, demeurent posées des questions relatives au noeud Pharyngal proposé par Mc Carthy en (71). Ce noeud suffit-t-il pour représenter de façon exhaustive tous les segments d'arrière de l'arabe autres que les vélaires ? Ces segments forment-ils une classe naturelle Pharyngale, de manière à ce qu'ils soient représentés par les mêmes traits ? Les traits terminaux de cette nouvelle classe sont-ils les mêmes que ceux du noeud

Dorsal ou sont -ils d'un autre ordre?

En effet, dans le système consonantique arabe, il existe quatre zones d'articulation arrière :

- Une zone dorsale où sont réalisées les consonnes vélaires k et g.
- Une zone uvulaire où sont réalisées les consonnes uvulaires q, x et ʁ
- Une zone pharyngale où sont réalisées les consonnes pharyngales ħ et ʕ
- Une zone laryngale où sont réalisées les consonnes laryngales également appelées gutturales. Ce sont l'occlusive glottale ʔ et la fricative glottale h.

Soit en (12) un tableau récapitulatif de ces zones d'articulation. Ce tableau permet de visualiser tous les segments arrières de l'arabe; (Dorsal est remplacé par vélaire)



(72)

P.A M.A	Vélaire		Uvulaire		Pharyngale		Laryngale	
	-	+	-	+	-	+	-	+
Voisement	-	+	-	+	-	+	-	+
Occlusives	k	g	q				?	
Fricatives			x	ʁ	ħ	ʕ	h	

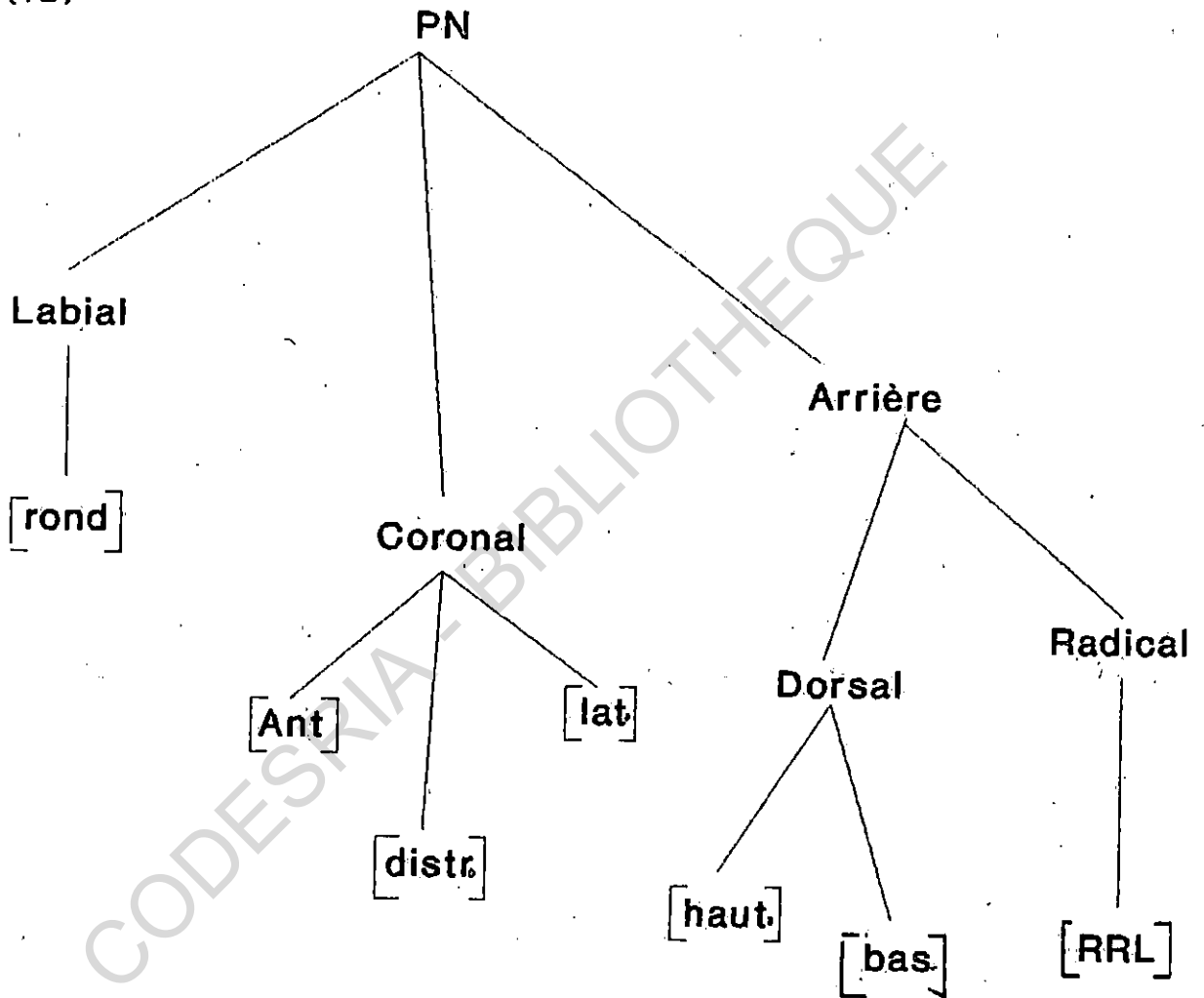
où PA = Point d'articulation

MA = Mode d'articulation

D'un point de vue articulatoire, ni pharyngal ni dorsal (ou vélaire) ne caractérise en (72) tous les segments réalisés à la partie postérieure de l'appareil phonatoire. Etant donné qu'ils sont tous réalisés à l'arrière de la cavité buccale, je propose un seul noeud articulatoire pour les caractériser, le noeud Arrière qui domine deux zones principales : une zone dorsale et une zone radicale. Les traits terminaux de ces zones d'articulation sont [haut], [bas], [arrière] pour dorsal et RRL (Rétraction de la Racine de la Langue v. Yip 1988 : 16) pour Radicale. Ces propositions sont présentées dans le dispositif ci-dessous qui représente

la géométrie des traits; (je ne considère que le Noeud de place, les noeuds non concernés par la modification, sont omis)

(73)



Ainsi, Dorsal spécifie les vélares k, g et la nasale pular η, Radical spécifie les uvulaires q, X χ' et les pharyngales ʕ et ħ. La justification de ces propositions est fondée sur les faits suivants :

(i) Au niveau anatomique, Kouloughli(1978: 69-70), dans une étude sur l'emphase dans certains dialectes arabes, rapporte des résultats d'une expérimentation de Marçais(1948) sur les articulations arrières. Selon cette étude expérimentale, les uvulaires et les pharyngales sont caractérisées par une rétraction de la racine de la langue (RRL) en anglais Retaction Tongue Route (RTR). C'est cette projection de la langue vers la paroi postérieure du pharynx, concomitant avec une constriction coronale, qui est également à la base de la pharyngalisation ou de l'emphase dans les langues chamito-sémitiques (v. Boukous 1989). Mais l'emphase ne figurant pas parmi les questions centrales de cette section, il n'en sera pas davantage question. Pour des commentaires à ce sujet voir section 3 ci-dessous. Ce qui est pertinent dans l'immédiat, c'est le fait que Radical caractérise à la fois les segments uvulaires et pharyngals qui sont tous [ + RRL]

(ii) Du point de vue fonctionnel, Yip (1988 : 3) dans un article portant sur l'analyse des contraintes de structure morphémique étudie les restrictions de cooccurrence à la lumière de la géométrie des traits. Il définit à cet effet un

ensemble de "classes d'identité" fondées sur l'homorganicité des segments cooccurrents :

- (74) " a typical language might define three "identity classes" one per articulator node, Labial, Coronal, and Dorsal, such that two consonants dominated by the same articulator node cannot occur".

Il s'agit d'une contrainte de structure morphémique qui interdit la cooccurrence de deux consonnes homorganiques (i.e. partageant le même noeud de place), adjacentes ou non, dans un même morphème. Sur la même base, en analysant certaines racines verbales triconsonantiques de "l'arabe standard moderne", Yip(1988) fait les observations suivantes :

- a) deux vélaires ne peuvent pas cooccurrer dans la même racine, ce qui est une conséquence de (74)
- b) les fricatives uvulaires n'occurrent ni avec les vélaires ni avec les pharyngales. Du point de vue fonctionnel, cela signifie que vélaire, pharyngal et uvulaire forment une classe homorganique (dominée par un seul noeud)
- c) les pharyngales peuvent occurrer librement avec les vélaires.

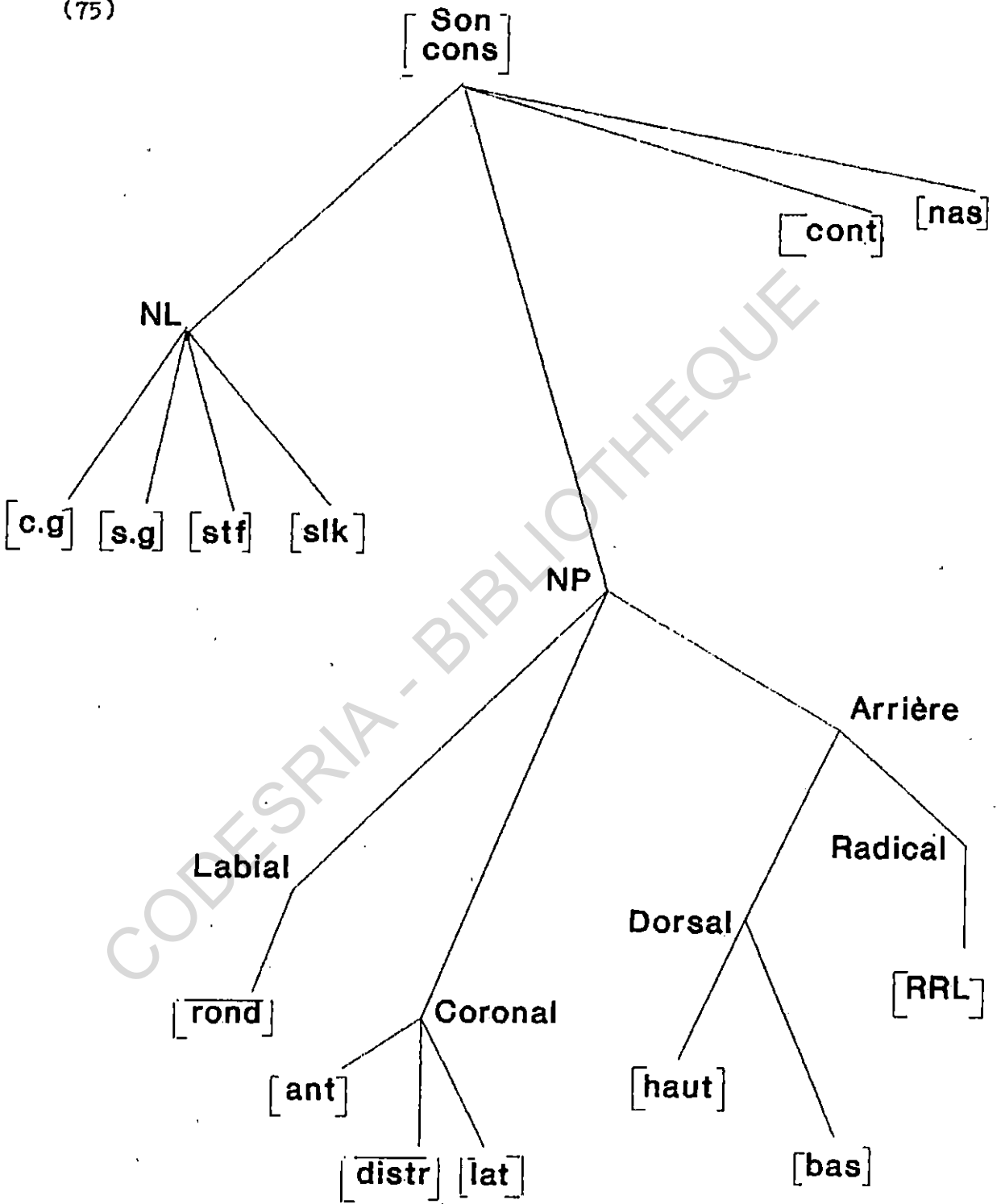


Ainsi, deux "classes d'identité" se distinguent sur la position arrière: Une classe vélaire et une position pharyngale. Les uvulaires présentent une ambivalence qui n'est pas sans intérêt pour la représentation proposée en (73). Ils justifient le fait que tous les segments postérieurs sont dominés par un noeud articulatoire unique viz. Arrière puisqu'ils forment la même classe d'identité avec les vélares et les pharyngales (pour des détails sur les restrictions de cooccurrence en arabe v. Mc Carthy 1986a et Yip 1988).

Les résultats de ces modifications théoriques sont présentés dans la structure arborescente ci-dessous qui servira de base d'analyse de l'intégration phonologique des emprunts.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

(75)



Les crochets [...] indiquent les traits terminaux

Cet arbre servira dans la section suivante à élaborer un tableau phonétique des deux langues en présence à partir duquel il sera possible d'observer des changements de structure matricielle des traits des segments sujets à une transformation en L1.

### III. 3 - INTEGRATION DES PHONEMES ARABES EN PULAAR

L'analyse qui sera effectuée ici concerne des processus qui affectent le système consonantique puisque c'est à ce niveau qu'il existe des segments attestés en arabe qui n'ont pas de correspondants en P.G. C'est ce type de phonèmes qui sont sujets à une transformation au cours du transfert des emprunts de L2 à L1. Les voyelles seront étudiées en détail au chapitre suivant vu que les transformations qui les affectent semblent être dépendantes de l'environnement phonotactique. La suite de l'analyse est introduite néanmoins par une brève présentation de leurs processus d'intégration, ceci dans le but de montrer que les modifications qui affectent les timbres vocaliques ne sont pas systématiques et que ceci ne se produit que dans des environnements réduits et spécifiques.

Comme on peut l'observer en (76), les trois voyelles de l'arabe et leurs formes allongées ont toutes des correspondantes en P.G. Par contre les voyelles pular e, E, o et O ainsi que leurs formes allongées sont absentes du système vocalique arabe. Une autre particularité du P.G. par rapport à l'arabe et à d'autres dialectes pular (de Mauritanie, Sénégal etc.) est liée à l'existence des voyelles nasales. Dans ce parler, toutes les voyelles brèves peuvent être nasalisées. Ainsi, étant donné que le sens de l'emprunt est du système le moins fourni au système le plus fourni, on s'attendrait à ce qu'il n'y ait pas de changement de timbre vocalique lors du passage de L2 à L1. Une position similaire est défendue par Danesi (1985 : 29) dans une étude de l'intégration des emprunts anglais dans le parler des immigrants italiens au Canada. Cet auteur explique que selon un " principe de synchronisation phonologique" le transfert segmental repose sur deux principes énoncés ci-dessous :

- (77) a - Sound and sound patterns that are identical in both the donor and borrowing languages will not be modified in any way.
- b - Differences in pronunciation will activate either repatterning processes which are tied to the phonological system, or simple phonetic substitution mechanisms.

### 3.1. Intégration vocalique

Dans son article consacré à l'intégration des emprunts arabes en pulaar, Labatut (1983) a montré que tous les segments vocaliques de l'arabe ont des segments correspondants en pulaar et que par conséquent leur intégration est sans effet transformationnel.

Avant d'observer les mécanismes qui accompagnent le transfert vocalique partons du tableau phonétique suivant. IL présente les deux systèmes phonétiques de l'arabe et du pulaar et permet de ressortir la différence entre les deux modèles d'articulation.

(76)

d'art. ré ouverture	voy. avant			voy. centrale			voy. arrière		
	brèves	longues	nas.	brèves	longues	nas.	brèves	longues	nas.
fermé	<span style="border: 1px solid black;">i</span>	<span style="border: 1px solid black;">ii</span>	<span style="border: 1px solid black;">ĩ</span>				<span style="border: 1px solid black;">u</span>	<span style="border: 1px solid black;">uu</span>	<span style="border: 1px solid black;">ũ</span>
-fermé	e	ee	<span style="border: 1px solid black;">ẽ</span>				o	oo	<span style="border: 1px solid black;">õ</span>
-ouvert	E	EE <sup>2</sup>	E				0	00	<span style="border: 1px solid black;">0̃</span>
s				<span style="border: 1px solid black;">a</span>	<span style="border: 1px solid black;">aa</span>	<span style="border: 1px solid black;">ã</span>			

□ = Voyelles communes à l'arabe et au pulaar

L'Intégration des voyelles arabes devrait être régie par (77a), i.e. sans changement de timbre vocalique. Ceci est valable dans la majorité des cas comme en (78a) mais dans d'autres comme (78b), des changements de timbre vocalique sont bien observées : (seule la signification en pulaar est retenue dans la glose).

(78) a -	<u>Ar.</u>	<u>P.G.</u>	<u>Glose</u>
a/a	ʔaaya	aaya	verset
	daraza	daraza/darja	renommée
	daliili	daliili	motif
i/i	fitna	fitina	ennui
	darsu	darsu	leçon
u/u	qurʔaana	quraana	Coran
	murtadd	murtadu	révolte
b -	daftar	deftere	livre
a/e	ʃahaada	seedee	témoin
	ʃiθayni	tenen	lundi
	suʃla	sokola	préoccupation
u/o	suuru	sooro	minaret
	tamru	tamaro	datte

i/e	ʃilla	ella	défaut
	ʃidda	edda	femme divorcée
	zinaa	jeeno/jina	fornication

Dans (78a) les voyelles a, i et u sont intégrées sans transformation, mais en (78b) a et i se réalisent e, u se réalise o. Ces transformations ne sont pas cependant motivées par des défauts d'articulation dus à l'absence de phonèmes correspondants puisque ces voyelles sont présentes dans le système phonétique du pulaar. Par ailleurs (78a) montre bien que les locuteurs pulaar réalisent convenablement les voyelles a, i et u. L'hypothèse de base que je propose, pour expliquer des formes comme (78b) est celle de l'environnement phonotactique et /ou métrique, c'est à dire que les voyelles arabes sont soumises à une influence des segments environnants de voyelles, de sorte que dans des contextes spécifiques ces voyelles subissent une modification de leur matrice de traits initiale.

Pour ce qui est des voyelles arabes, les processus d'intégration phonémique sont ainsi à effet nul ou trivial. En d'autres termes, à la différence des consonnes aucune voyelle des emprunts arabes ne subit une transformation indépendante du contexte phonotactique.

### III.3.2. Intégration consonantique

Le deuxième volet de (77) stipule que les différences de prononciation déclenchent aussi bien des processus d'adaptation liés aux processus phonologiques dans le cadre phonotactique que de simples mécanismes de substitution. Dans le cas de l'intégration des phonèmes de l'arabe seules les consonnes présentent des différences de prononciation, notamment les coronales et les arrières où le système consonantique est plus fourni en unités segmentales que celui du pulaar. C'est ce qu'on peut observer dans le tableau suivant qui est fondamental pour la suite de l'analyse. Il est conçu à partir des éléments théoriques de la géométrie des traits présentée en (73).



Point d'art. mode d'artic.	LABIAL		CORONAL				ARRIERE				laryn.							
			+ antérieur		- antérieur		dorsal		radical									
	+ rond	- rond	+ strid.	- strid.	+ distr.	- distr.	vélaires	uvul.	pharyn.									
voisement	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+						
occlusives	p	<input type="checkbox"/> b			<input type="checkbox"/> t	<input type="checkbox"/> t	<input type="checkbox"/> d	<input type="checkbox"/> d			c	ʤ	<input type="checkbox"/> k	g	<input type="checkbox"/> q			<input type="checkbox"/> ?
prénasales		mb					nd					ɲ	ŋg					
glottales		ʕ					d̥					f̥						
nasales		<input type="checkbox"/> m					n					ɲ	ŋ					
fricatives		<input type="checkbox"/> f	<input type="checkbox"/> θ	<input type="checkbox"/> θ	<input type="checkbox"/> s	<input type="checkbox"/> s	<input type="checkbox"/> z	<input type="checkbox"/> z	<input type="checkbox"/> v̥	<input type="checkbox"/> v̥				<input type="checkbox"/> x	<input type="checkbox"/> ʁ	<input type="checkbox"/> ʕ	<input type="checkbox"/> ʕ	<input type="checkbox"/> h
liquides							<input type="checkbox"/> r	<input type="checkbox"/> l										
glides		<input type="checkbox"/> w																<input type="checkbox"/> j

= communs à l'arabe et au pulaar

= particuliers à l'arabe

Le maintien du noeud laryngal sur la ligne des points d'articulation n'est pas en conformité avec (75) puisque ce noeud est directement dominé par NR et ne dépend pas du NP. La disposition en (79) ne se justifie que par la description anatomique étant donné que la laryngalisation est une articulation arrière (i.e située à la partie postérieure de l'appareil phonatoire). Une telle présentation a pour intérêt de montrer les segments arrières en intégralité.

L'observation de ce tableau montre qu'il existe treize consonnes communes aux deux systèmes et un nombre égal de consonnes arabes non attestées en pulaar. Cette différence repose principalement sur la classe des fricatives (coronales ou arrières) où sont articulées dix des treize segments absents en pulaar. Pour expliquer le processus d'intégration consonantique, je pars des deux hypothèses suivantes qui sont une reformulation de (77).

(80) a) Les segments consonantiques de L2 qui ont un équivalent en L1 ont un processus d'intégration à effet nul; i.e. le passage d'un système à un autre ne déclenche aucun changement de trait.

b) Les segments consonantiques de L2 qui n'ont pas de contrepartie en L1 ont un processus

d'intégration à effet transformationnel; i.e. le passage d'un système à un autre s'accompagne d'une modification de la matrice des traits initiale.

Cette différence de comportement des consonnes communes et des consonnes différentielles orientera l'axe de la suite du travail.

### III.3.2.1. Intégration des consonnes communes

Les consonnes attestées dans les deux systèmes phonétiques telles que b, d, f, r, etc... sont régies dans leur processus d'intégration par l'hypothèse (80a). C'est ce qu'on peut observer dans les exemples suivants :

(81)	Ar.	P.G.	Glose
	baḥru	baharu	mère.
	dawla	dawla	patrie
	kalima	kalima wol	parole
	kaafiri	keefeero	mécréant.
	miskiin	miskiino	pauvre
	sanamu	sanamu	idole
	ruuḥu	ruuhu	âme

Aucune des consonnes dans (81) ne subit un changement articulatoire exceptée h de ruuhu et qui est non attestée en P.G. Ce segment est réalisé h i.e. le segment le plus proche parmi les fricatives arrières.

En définitive, ces consonnes communes aux deux systèmes phonétiques se comportent de la même manière que les voyelles arabes pour ce qui a trait à l'intégration phonétique en (78a) c'est à dire sans changement de traits. Il en va autrement des consonnes différentielles pour lesquelles le transfert nécessite toujours une adaptation articulatoire.

#### III.3.2.2. Intégration des consonnes différentielles

Je considérerai d'abord des formes à intégration effective, i.e. des données issues des performances des locuteurs natifs non lettrés en arabe. Puis, dans l'analyse des formes irrégulières je présenterai la réalisation des érudits dont les performances sont considérées ici comme des formes transitoires entre une réalisation normative de L2 et une intégration effective dans L1.

Voici quelques contraintes et conditions de base qui soustendent la suite de l'analyse :

(82) a) **Contrainte de place** : Le transfert d'un segment de L1 à L2 doit s'effectuer sans changement de noeud articulatoire, i.e. si un segment de la langue source n'a pas d'équivalent dans la langue cible, son intégration s'effectue en priorité dans la même zone articulatoire, ainsi un segment labial est intégré dans la zone labiale, un segment oronal dans la zone coronale, etc..

Cette contrainte est formalisée comme suit :

(i)  $X P_i \longrightarrow X' P_i$  où P = noeud de place X=segment de L2 X'=forme intégrée de X en L1.

(ii)  $*X P_i \longrightarrow X' P_j$  où  $P_i \neq P_j$

une intégration du type (82aii) est prohibée.

b) **Hypothèse minimaliste** : l'intégration segmentale s'effectue de préférence dans un environnement immédiat, i.e. un segment de L2 doit avoir pour équivalent

dans L1 un autre segment avec lequel il partage la plus grande quantité de traits.

c) Condition de marquage : l'intégration d'un phonème peut être marquée; ce degré de marquage est proportionnel à la quantité et à la nature des traits différentiels qui séparent le segment de base de sa forme intégrée.<sup>12</sup>

Sur la base de ces considérations je parlerai d'intégration régulière et d'intégration irrégulière.

Une intégration irrégulière est celle dont les processus mis en oeuvre sont en conformité avec les contraintes (82a) et (82b). Est considérée comme irrégulière toute intégration qui viole l'une de ces deux contraintes.

### III.3.2.2.1. Intégration régulière

J'étudierai ici les cas de désemphatisation, de vélarisation, de laryngalisation, etc. Ce qui est privilégié c'est la régularité des processus. Les cas marginaux peuvent être présentés mais leur analyse est réservée aux cas d'intégration irrégulières.

#### III.3.2.2.1.1. Désemphatisation

L'intégration des consonnes emphatiques sous-jacentes de l'arabe  $\text{t}^{\text{h}}$   $\text{s}^{\text{h}}$  et  $\text{d}^{\text{h}}$  s'accompagne d'un processus de désemphatisation. Etant donné que les segments basiques  $\text{t}$ ,  $\text{s}$  et  $\text{d}$  qui constituent le support de l'emphase sont attestés en pulaar, le résultat de ces processus doit aboutir à une réalisation  $\text{t}$ ,  $\text{s}$  et  $\text{d}$  conformément à l'hypothèse minimaliste ci-dessous. Soit en (83) quelques exemples.

(83)	<u>Ar</u>	<u>P.G.</u>	<u>Glose</u>
	$\text{sadaqa}^{\text{h}}$	sadaqa	sacrifice
a) $\text{s/s}$	$\text{sawtu}^{\text{h}}$	sowto	bruit
	$\text{annasraani}^{\text{h}}$	annassaaranko	mécréant

	sarṭi	sarti	condition
b) ṭ/t	taaqa	taaqa	capacité
	baaṭini	baatini	secret
	aydan	aylan	ainsi de suite
c) ḍ/l	fariida	farilla	dîme
	ramaḍaan	ramalaana	ramadan

En (83a,b) la désémphatisation de ṣ et ṭ a pour résultat l'effacement du trait emphatique (noté C.P.L., constriction pharyngo-laryngale) et le maintien du segment basique. En (83c) la désémphatisation s'accompagne d'un changement de la valeur du trait de continuité. Une consonne [-cont] devient [+cont]. La contrainte de place n'est pas violée mais la transformation n'est pas conforme à l'hypothèse minimaliste. L'explication formelle de ces types de violation est présentée dans la section 3.2.2.2. ci-dessous.

Cette mutation de ḍ à l peut avoir pour origine soit des faits diachroniques liés à l'évolution de l'arabe ou à la fossilisation d'une forme ancienne, soit à un raté didactique. En effet, selon Yip (1988a : 18) "ḍ était historiquement considérée comme une fricative... et dans certains contextes ce segment semble se comporter comme une consonne continue." Mais l'auteur n'a pas présenté des données à partir desquelles des processus sont observables, par ailleurs il est



également possible que cette réalisation pulaar en [l] soit d'origine graphique. Dans la pédagogie de l'enseignement de l'arabe au Fouta Djallon, la graphie conventionnelle  $\text{د}$  [dlaad] qui représente d sans voyellation est appelé [laadi] ; avec voyellation il est réalisé en [la], [li] ou [lu]. Kouloughli (1978 : 62) rapporte que la réalisation [dlaad] est de Sibawayh, un grammairien persan du VIII<sup>e</sup> siècle et spécialité de la langue arabe. Si cette réalisation correspond effectivement à une norme de l'époque, alors aussi bien la forme pulaar [laadi] que la norme actuelle de l'arabe en [daad] constituent des écarts. Dans ce cas l'hypothèse d'explication suivante est envisageable :

- Au niveau de l'ar. supposer que certains facteurs diachroniques ont dû faire évoluer les séquences phonotactiques de la langue vers la simplification et que dans ce cas présent, la suite dl qui était attestée à l'époque ne le soit plus dans les formes actuelles. La stratégie de réparation de structure malformée consiste en un effacement du deuxième segment de la suite, Le résultat donne la forme actuelle [daad].

En pulaar la suite dl pose trois problèmes : (i) il n'y a pas d'emphase dans le système phonique de cette langue ; (ii) la suite consonantique C1 C2 est prohibée si C2 a une sonorité plus élevée, comme c'est le cas ici, (99) (iii) une attaque

branchante est prohibée. Or ici la suite dl "occure" en position initiale de mot. Le processus de réparation choisi par cette langue au premier contact avec l'arabe serait donc l'effacement de la première consonne qui, de plus est non attestée. Donc vu qu'au Fouta Djallon le contact avec l'arabe s'est limité à une forme ancienne (le Coran) et uniquement à travers l'écrit, il y a lieu de penser à une possibilité d'identification systématique de د au phonème [1].

Par ailleurs, Cantineau (1960 : 56) dans une étude diachronique du consonantisme de l'arabe, atteste qu'en Arabie du sud, en particulier dans le pays de Datiina, le [daad] est prononcé comme une latérale emphatique Ḍ. Il précise toutefois qu'"il ne reste plus de traces de cette latérale" (ibid). Cette alternative pose le problème de la base de dérivation actuelle de la latérale intégrée en pulaar. Si cette base est un Ḍ, au lieu de Ḍ comme le veut la codification standard en usage, alors la dérivation est prise en charge par l'hypothèse minimaliste et le passage de Ḍ emphatique à non emphatique se conforme à l'intégration des segments emphatiques en (83). Une telle option pose un problème de chronologie puisqu'elle suppose (i) que la diffusion du Livre Saint a précédé la codification définitive de l'arabe du moins sous sa forme actuelle (ii) que le Coran enseigné dans les milieux peuls l'a été avec une articulation de la variante méridionale de l'Arabie.

III.3.2.2.1.2. Intégration des coronales

continues  $\theta$  et  $\check{S}$

Ces deux segments sont tous réalisés  $\underline{g}$ , l'unique fricative coronale attestée dans le système phonétique du P.G, Voir tableau (79). Soit en (84) quelques exemples de ce types d'intégration.

(84)	arabe	P.G.	Glose
a) $\theta/s$	$\theta$ alaa $\theta$ an	salasan	trois fois
	$\theta$ umun	sumen	un huitième $\theta$ /8
	$\theta$ umma	summa	puis
b) $\theta/t$ <sup>14</sup>	$\theta$ ula $\theta$ aa?	talaata	mardi
	?al?i $\theta$ nayi	tenen	lundi
c) $\check{S}/s$	$\check{s}$ arii $\check{f}$ a	sari?a	loi
	$\check{s}$ akka	sikke	doute
	$\check{f}$ arsi	arsi	trône, ciel

Les formes en (84b) sont deux contre exemples à l'intégration de  $\theta$  en  $S$  ; ils sont uniques dans les données que j'ai pu recueillir. Ce qui est encore remarquable en (84) est le fait qu'un seul segment de  $L_2$  constitue une entrée pour deux segments de  $L_3$ . Un cas similaire est remarquable également avec les emprunts français en P.G. où  $\check{s}$ ,  $\check{z}$  et  $\check{z}$

sont réalisés en g .e.g. chef devient seefu, zéro : séro, journal "surnal". Ces faits sont dus à la conjugaison d'au moins deux facteurs : (i) le déséquilibre de la quantité segmentale entre les deux systèmes : l'arabe possède sept fricatives coronales θ, ð, ʃ, ʒ, ʕ, ħ et ʕ contre une seule fricative coronale en P.G. viz. s. Un déséquilibre identique apparaît dans la zone d'articulation arrière où l'arabe compte cinq fricatives x, χ, h, ħ et ħ contre une seule en P.G., h (v. 79).

(ii) Une intégration phonique sans changement de catégorie segmentale<sup>15</sup> est moins marquée qu'un processus qui nécessiterait ce type de changement. Ce processus que Danesi (1985) appelle "approximation phonétique", n'intervient que quand aucune substitution n'est possible parmi les segments de la même catégorie. Les formes en (84) ont un processus d'intégration régulier cependant puisqu'elles ne violent pas les contraintes de place et de minimalité en (82 a et b). Les contre-exemples de (84b) ainsi que le reste des coronales seront expliqués dans le cas d'intégration irrégulière (en 3.2.2.2).

### III.3.2.2.3. Vélarisation et laryngalisation

Les segments uvulaires q, x, χ et les pharyngales ħ et ħ sont intégrés en P.G. respectivement dans les zones

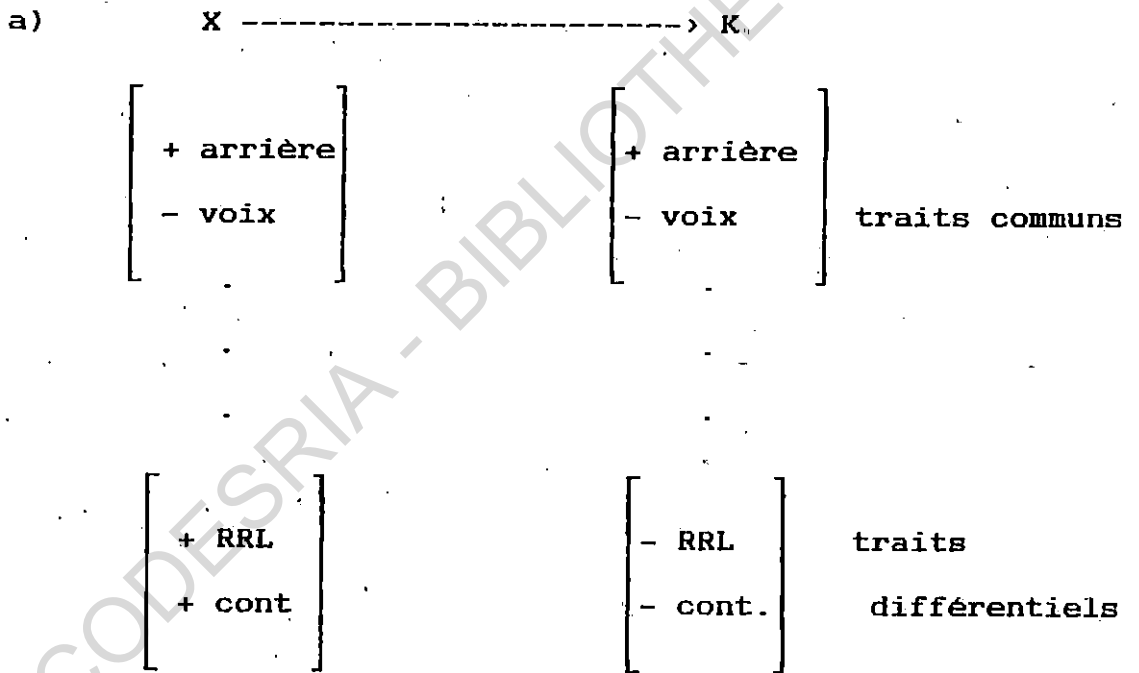
articulatoires vélaire et laryngale comme on peut l'observer ci-dessous.

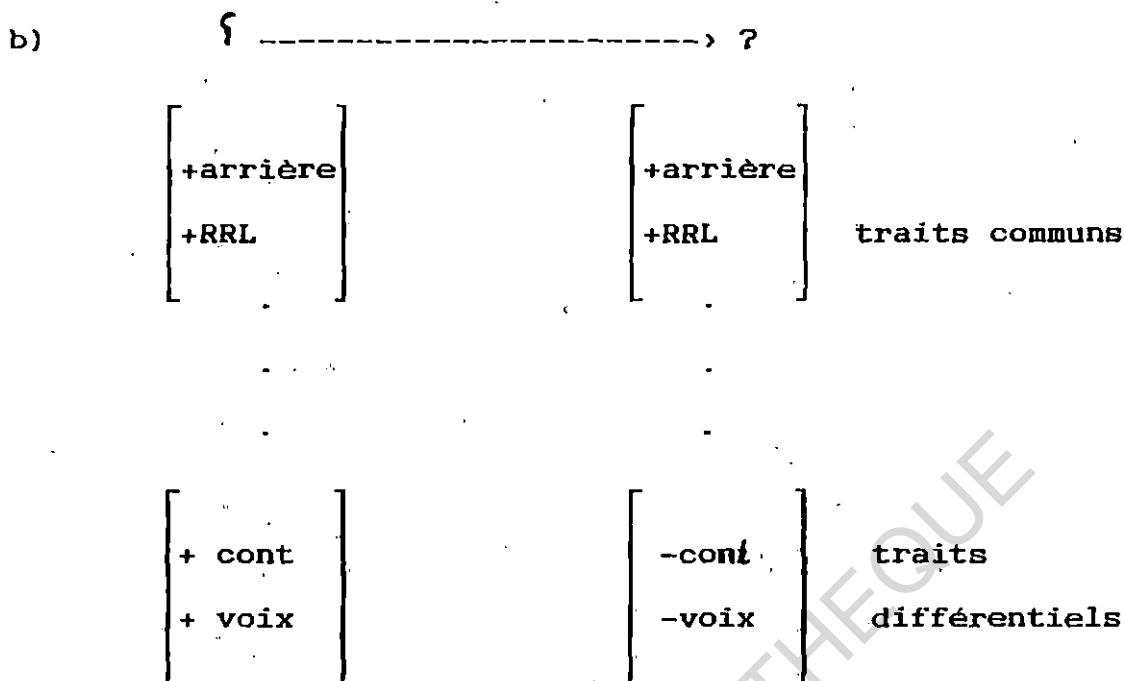
(85)	Ar.	P.G.	Glose
	aqil	hakkil/haqqil	intelligence
a) q/k	quudir	Kodduryee	volonté divine
	qaftaan	kaftaane	caftan
	š <sub>v</sub> ayxu	sayku	vieil érudit
b) x/k	xabaru	kabaaru	nouvelle
	?al xamiisa	al kamisa	jeudi
c) ʒ/k	š <sub>v</sub> uɣla	sokda	souci
	ħaraam	haram	chose prohibée
d) ħ/h	z <sub>v</sub> ħiima	jahiima	enfer
	naħ <sub>v</sub> wu	nahawu	grammaire
	ʕaafiya	?aafiya	soulagement
e) ʕ/?	bidʕa	bidʔa	superflu
	ʒ <sub>v</sub> aamiʕ	jaamiʔu/jaamiw	mosquée

Ces formes présentent toutes des cas d'intégration régulière exception faite de (85c). (85b) et (85e) sont marqués puisqu'il y a des cas de changement de catégorie

segmentale. En plus, le fait que les uvulaires et les pharyngales changent de zone articuloire semble être une violation de la contrainte de place en (82a). Mais l'observation de la matrice de traits des segments mis en correspondance en (86) montre qu'aucune des contraintes d'intégration segmentale n'est violée (la spécification des traits n'est pas intégrale).

(86)





La présence du trait [arrière] montre que tous ces segments sont dominés par le même noeud de place (cf (75)). X diffère de K par les traits [continu] et [RRL] et ʕ diffère de ? par les traits [continu] et [voix]. La laryngalisation des pharyngales arabes s'explique par l'hypothèse minimaliste puisque du point de vue articulatoire ces deux zones sont plus proches entre elles qu'entre pharyngal et vélaire. (Voir tableau consonantique en (79)). La laryngalisation de ʕ en ? semble être toutefois moins naturelle car on s'attendrait à ce que son segment correspondant en P.G. soit h, i.e le segment avec lequel il partage le trait [+cont] et, par conséquent, la même catégorie segmentale. Or il n'y a que la première forme de (85a), ʕaqil/hakkil qui est conforme à cette prédiction.

En effet, le coup de glotte est un segment dont le statut en pulaar ne fait pas l'unanimité des chercheurs. Il est tantôt considéré comme un segment phonétique dont le rôle se limite à une prise vocalique dans les mots dépourvus de consonne initiale, (v. Paradis 1986a, tantôt comme ayant une existence phonologique, Labatut 1983 et 1988, Diallo. A 1989). Les caractéristiques reconnues de ce segment en pulaar sont les suivantes :

(i) Il manifeste une insuffisance distributionnelle puisqu'il n'occure que devant une voyelle et ce en position initiale et interne du mot (i.e. il n'a pas d'occurrence en finale du mot pour la plupart des parlers).

(ii) Il est considéré comme une glide dans certains parlers comme le P.G. et le fuladu (parler pulaar de Casamance-Sénégal). En pulaar de Kaédi et en pulaar de Maatam il alterne avec les segments continus y et h.

(iii) A l'instar de h il est soumis à une contrainte phonotactique dans le contexte suivant :

(87) ? -----> Ø / — C

Ce qui signifie qu'il s'efface devant une consonne. En plus, la faible intensité de réalisation du ? fait qu'il est



souvent perçu comme un segment continu. (pour plus de détails sur ʔ voir Paradis 1986a pour le Kaédi, DIALLO. A. 1989 et DIALLO. S. 1989 sur le comportement de ce segment en P.G.).

Il est possible que cette affinité entre ʔ et les glides en pulaar soit à l'origine de l'interprétation de la pharyngale [+cont] de l'arabe en une occlusive laryngale [-cont] en P.G.

En outre, dans un article consacré à l'étude des questions de directionnalité en phonétique diachronique, Catford (1974 : 26) signale que certaines articulations pharyngales sémitiques résultent d'une mutation des formes glottalisées du proto-sémitique. Il présente également un exemple de mutation en khunzakh où la suite laryngalisée pʔ devient ʕ. Cet exemple est l'inverse du cas que nous avons ici mais il illustre une certaine interdépendance entre l'articulation pharyngale continue et l'occlusive laryngale.

#### III.3.2.2.2. Intégration irrégulière

Les cas d'irrégularité sont plus fréquents dans la zone coronale que dans la zone arrière. Les segments dont le transfert est irrégulier sont les suivants : d, ɖ, z et ʒ. Soit en (88) les exemples de ces types d'intégration. Pour les cas de d et ʒ voir (83) et (85) respectivement.

(88)	Ar.	P.G.	Glose
	ḍarra	jarra	atome
a) ḍ/j	ḍikru	jikru/jikuru	chapelet
	ḍurriya	jurriya/zurriya	descendance
	zakaat	jakka	sacrifice, aumône
b) z/j	zur	juuragol	recueillement
	ḥizb	hizbe	¼ en parlant des parties du coran.
	ʔal ḏanna	aljanna	Paradis
c) ḏ/j	fazri	fajiri	aube
	ḏawaabu	jawaabu	réponse

Les mécanismes mis en oeuvre pour l'intégration de ces segments se caractérisent par deux faits :

(i) Tous entraînent un changement de catégorie segmentale, .i.e. la valeur du trait [continu] du segment initial en arabe change en une valeur opposée [-α cont] au cours du processus de transfert. Ce phénomène est formalisé en (89).



(90)

(a)  $\delta$  ----->  $\dot{j}$

[ + cor  
+ voix ]

[ + cor  
+ voix ]

traits communs

[ + ant  
+ strid  
+ cont ]

[ - ant  
- strid  
- cont ]

traits  
différentiels

b)

$\delta$  ----->  $K$

[ + arrière ]

[ + arrière ]

traits communs

[ + RRL  
+ voix  
+ cont ]

[ - RRL  
- voix  
- cont ]

traits  
différentiels

La quantité de traits différentiels en (90) est supérieure à la quantité des traits communs. Une intégration régulière, i.e. conforme à la minimalité serait que ǰ devienne g et ǫ devienne d. Cette prédiction est confirmée dans les emprunts arabes en berbère tachelhit où la constrictive interdentale d'origine arabe ǫ est intégrée en d (cf Boukous, 1989 : 10). Aussi la désémphatisation de ǰ devrait aboutir à d au lieu de l en pulaar à l'instar de ṭ et ṣ en (83).

Restent posés les cas de z et ǰ ; ǰ semble être moins irrégulier au regard de la quantité de traits qui le différencie de j puisqu'ils sont tous [+cor], [-ant] et [+voix]. Le problème que pose ces deux segments est qu'ils sont intégrés différemment selon que l'emprunt est d'origine arabe ou française. Comme il a été souligné ci-dessus (section 3.2.2.1.2) ṣ, z, et ǰ se réalisent tous en s quand l'emprunt est un mot français tandis que les emprunts arabes z et ǰ sont systématiquement réalisés en j. Je considère que l'intégration en s est plus régulière puisqu'elle est moins marquée et plus conforme aux prédictions théoriques.

Pour expliquer les phénomènes qui sont à la base de l'irrégularité d'intégration des emprunts arabes partons des performances de la classe lettrée, ces performances sont souvent considérées comme "des réalisations savantes" ou arabisantes" (Labatut 1983). Je les appelle des articulations

transitoires étant donné (i) que tous les emprunts passent par les lettrés et (ii) que le contact avec l'arabe est uniquement sous forme écrite.

### III.3.2.2.3 Articulation transitoire

L'intérêt de ce type de réalisation est qu'il présente des articulations plus rapprochées de la forme arabe. Soient des cas de réalisations de  $\delta$ , z, q,  $\gamma$  et  $x$ .

(91)	ar.	P.G.	glose
	$\delta$ arra	zarra	atome
a) $\delta/z$	$\delta$ akari	zakari	pénis (euphémisme)
	$\delta$ urriya	zurriya	descendance
b) z/z	zakka	zakka	sacrifice
	hizb	hizb	partie du Coran
c) q/q	faasiqi	faasiqi	pécheur
	qur'aana	qur'aana	Coran
d) $\gamma/x$	$\gamma$ su $\gamma$ lu	soxola	souci
e) x/x	xutba	xutba	harangue prononcée le vendredi
	xayran	xayran	bonheur

Ces performances correspondent à une réalisation en situation formelle (lecture du Coran ou autres textes à caractère liturgique, etc.). Dans une situation informelle (communication en pular), l'intégration est presque toujours conforme à celles en (85) et (89). (91) est le résultat de l'effort d'approximation à la norme articulatoire de L2. Il est réussi en (91b,c et e) bien que l'uvulaire q pular soit moins arrière que son correspondant arabe. Ces formes transitoires permettent d'expliquer certaines irrégularités d'intégration segmentale. Soit en (92) le processus complet d'intégration de  $\text{q}$  avec la matrice des traits qui caractérisent chaque étape.

(92)  $\text{q}$  ----->  $\text{x}$  ----->  $\text{K}$

$\begin{bmatrix} + \text{ arrière} \\ + \text{ RRL} \\ + \text{ cont} \end{bmatrix}$	$\begin{bmatrix} + \text{ arrière} \\ + \text{ RRL} \\ + \text{ cont} \end{bmatrix}$	$\begin{bmatrix} + \text{ arrière} \end{bmatrix}$	traits communs
--	--	---	-------------------

$\begin{bmatrix} + \text{ voix} \end{bmatrix}$	$\begin{bmatrix} - \text{ voix} \end{bmatrix}$	$\begin{bmatrix} - \text{ RRL} \\ - \text{ cont} \\ - \text{ voix} \end{bmatrix}$	traits différentiels
--	--	---	-------------------------

La forme arabe  $\gamma$  diffère de la forme transitoire  $\underline{X}$  par le trait de voisement :  $\gamma$  est [+voix],  $\underline{X}$  est [-voix], elle diffère de la forme pulaar  $\underline{K}$  par les traits de voisement de continuité et par le trait [RRL]. Ainsi  $\underline{K}$  est plus proche de  $\underline{X}$  avec lequel il partage deux traits [-voix] et [+arrière] que de  $\gamma$  avec lequel il n'a qu'un trait commun contre trois traits différentiels. L'articulation transitoire joue le rôle d'un filtre permettant de rapprocher les articulations étrangères des performances des locuteurs Peuls. Ce fait m'amène à penser que le transfert segmental ne consiste pas dans tous les cas à une simple substitution mécanique de phonèmes. Mais il y a bien des "efforts d'imitation" et d'approximation. Cela se remarque par l'usage fréquent de  $\underline{q}$  dans l'onomastique peule de Guinée, e.g. qaadiri qudduusi, Ruqiyatu etc. au lieu de \*Kaadiri, \*Kudduusi, \*Rukiyatou.

#### CONCLUSION

L'objet de ce chapitre a été de fournir une description et une explication des processus d'intégration des emprunts phonologiques (segmentaux) arabes en pulaar de Guinée à la lumière des acquis théoriques de la phonologie générative autosegmentale. Ma préoccupation majeure dans ce cas a été, à la différence des travaux jusqu'alors consacrés à la question, d'examiner certains mécanismes généraux qui régissent, de manière prédictible, le transfert segmental de la langue



source à la langue cible. Du point de vue théorique, les résultats de cette analyse sont en conformité avec les prédictions théoriques selon lesquelles les processus et opérations phonologiques qui mettent en oeuvre les traits terminaux de la structure hiérarchique de l'arbre des traits tels que [strident], [distribu], [continu], [RRL], etc. sont moins marqués que ceux qui impliquent les unités supérieures telles que les noeuds articulatoires labial, Coronal etc. En plus, les opérations de transfert qui nécessitent des changements articulatoires impliquant les traits de classe majeure [cons] et [son] sont marquées. Pour ce dernier trait, les données examinées ne présentent qu'un exemple unique, celui du passage de l'obstruante coronale emphatique arabe ḍ en une sonante coronale l. Aussi les phénomènes d'intégration segmentale sont-ils soumis au principe d'économie linguistique puisque seules les unités segmentales différentielles (i.e. les segments de l'arabe qui n'ont pas de correspondants dans le pulaar) font objet d'une transformation structurale de leur matrice de traits. Dans les cas analysés ici, seules les consonnes coronales et arrières de l'arabe qui n'ont pas de correspondants en P.G. sont sujettes à de telles opérations. Cette analyse révèle que certains types de transferts sont réguliers et parfaitement prédictibles par l'hypothèse d'intégration minimale : e.g. le passage de θ et ʃ à s de ħ à h, etc. D'autres sont marqués ou irrégulier, e.g. le passage de ḍ, z et ẓ en j, de d en l, etc. Le degré de

transformation structurale d'un segment n'est pas uniforme en pulaar. Ceci peut être dû à l'influence de certains paramètres paralinguistiques comme la situation de communication ou la classe sociale considérée. La transformation segmentale est plus sensible et plus rapide dans une communication informelle et dans les couches sociales moins fortement imprégnés de connaissances en arabe. Inversement, l'articulation est plus "normalisée" en situation formelle (lecture du coran, prière, psalmodie, etc.) et chez les érudits. C'est au niveau de cette couche que se remarquent des articulations étrangères au système phonétique natif du pulaar, viz X, z, q, etc.

L'autre volet de ce travail a consisté à interroger les causes d'irrégularité dans le processus de transfert. Les hypothèses retenues sont relatives : (i) à des paramètres linguistiques dans les cas de l'influence du système d'accueil. L'un des cas étudiés à ce niveau est celui de l'intégration de ʃ en ʔ dont l'irrégularité peut avoir pour origine l'ambivalence du statut phonologique de la glottale ʔ en pulaar ; (ii) à des paramètres paralinguistiques tels que la juxtaposition (ou la concurrence) des normes de la langue source. La réalisation pulaar de θ en s et de ʒ en j semble avoir pour origine l'influence de la lecture orientale dont le système séquentiel de l'alphabet est la base de l'alphabet arabe appris au Fouta Djallon (voir Blachère(1952) pour la différence de séquences orientale et occidentale). La

réalisation de θ en t par contre serait une influence de la lecture maghrébine. Ces hypothèses d'explications paralinguistiques sont toutefois épistémologiques. Elles ne sont ni exhaustives ni définitives. Il est possible d'envisager des investigations également du côté de l'influence dialectale et des possibilités d'interventions des langues de transit.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

### NOTES DU CHAPITRE III

1 Ces deux langues sont en contact dans la vallée du Dolmeschg, un canton de Grison (Suisse).

2 La notion de catégorie segmentale désigne un ensemble de segments partageant le même mode articuloire ( fricatives, occlusives, etc.) ou point d'articulation ( labiales, Dentaies etc.).

3 Labatut (1983 : 62) signale que dans certains parlars t est réalisé en d. En pulaar de Guinée les emprunts contenant initialement t sont intégrés en t. Mais la communauté qui se sert de l'arabe dans l'écriture (poèmes, traductions ou simples correspondances) réactualise le symbole graphique du t (i.e... ﺕ) pour écrire le d pulaar qui n'a pas d'équivalent dans le système graphique arabe. Un nouveau police de caractères a été proposé par le professeur Lakhdar- Ghazal (Maroc), appelé police de caractères arabo-africains selon l'ASV Codar. Le but de ce nouvel alphabet est entre autres : (i) de faciliter la lecture des textes arabes grâce à la proposition d'une voyellation ; (ii) d'offrir aux populations africaines un moyen de pouvoir transcrire leurs langues en caractère arabe sans difficultés par l'introduction d'un nouveau code tenant compte des spécificités articuloires de ces langues .

4 Dans la théorie de la géométrie des traits qui sert de support théorique à cette analyse, les traditionnels points d'articulation sont groupés en noeuds articulatoires suivant des critères à la fois articulatoires et phonologiques (v. Clements 1985, Sagey 1986, Pulleyblank 1987, Mc Carthy 1988). Les noeuds articulatoires retenus sont : Le Noeud Labial, le Noeud Coronal et le Noeud Dorsal (que j'appelle ici Noeud Arrière pour des raisons qui sont présentées en section 2).

5 Appelés encore traits de classe, Sagey (1986 : 173), traits monovalents, Archangeli (1988 : 190) ou traits unaires, Paradis (1990 : 22), leur présence dans la matrice de traits d'un segment est toujours exprimée par la valeur positive, par exemple un trait Labial est exprimé par [+ Labial] ; la valeur [-Labial] n'existe pas et ne peut par conséquent être propagée.

6 Dorsal et Pharyngal qui font exception en (71) seront discutés dans la comparaison entre les travaux de Mc Carthy et de ses prédécesseurs viz. Clements (1985) et Sagey (1986).

7 Dans Clements (1985), [latéral] est dominé par le NM ; il ne figure pas dans les représentations de Sagey (1986). Cet auteur justifie sa réserve par le fait qu'en zulu et dans certaines langues de la Nouvelle Guinée il existe des

latérales dorsales . Mc Carthy (1988) observe que ces latérales dorsales alternent avec des latérales coronales et qu'elles subissent les mêmes processus phonologiques que ces derniers. Il propose ainsi que [lat.] soit dominé par Coronal à l'instar de [distr.] et [ant.] pp. 104-105.

8 La zone laryngale n'étant pas dominée par le NP en (71), il ne fera pas l'objet de modification ici.

9 e et o sont des variantes phonétique de E et O ; seules les premières formes seront usitées par la suite. Une étude très détaillée des processus d'harmonie vocalique en pulaar a été effectuée par Paradis (1986) et Dunn (1989). Pour des détails sur le système vocalique pulaar et sur les variantes ouvertes des voyelles moyennes en particulier, E et O voir les travaux de ces auteurs.

10 Le trait [strident] ne figure pas parmi les traits terminaux de (73). Sa principale justification est la distinction entre θ et ð dans la position coronale (Yip 1988:79). Dans ce tableau, ce trait permet d'expliquer le passage des dentales arabes en P.G. ; un processus qui s'accompagne de la perte du trait [strident].

11 I a été rapporté dans Archangeli (1988 : 205) que latéral l est [-cont.].

12 Une décomposition de la matrice des traits des segments permet d'observer les traits communs et les traits différentiels (Pour des détails sur cette démarche v. Hayes 1986 et Abu-Salim 1987a).

13 Seules les consonnes emphatiques sous-jacentes (CES) sont spécifiées comme porteuses du trait emphatique en (83). Encore appelée pharyngalisation, l'emphase a la propriété de pouvoir se propager dans les segments environnants. Le niveau minimal de propagation de ce trait est la syllabe minimale cv., mais les auteurs ne sont pas unanimes pour ce qui est des limites et des facteurs déterminant cette extension. Pour plus de détails sur l'emphase en berbère et en arabe, voir Boukous (1989), Kouloughli (1978), Ghazeli (1982), Youssi (1982).

14 Cette irrégularité comme celle de ẓ en (88) semble venir d'une superposition de normes (dialectales). Une norme orientale qui se réalise θ en s et une norme occidentale (maghrébine) qui réalise θ en t. Les deux formes pular en t peuvent être dues à une influence de cette dernière.

15 Danesi (1985 :31-33) considère que les segments caractérisés par la même valeur du trait de continuité [cont.] forment une catégorie segmentale. Ainsi [+cont.] forme une catégorie de segments et [-cont.] une autre catégorie de segments. Cette distinction, qui reste maintenue

dans ce travail, est considérée comme une forme d'intégration marquée mais pas irrégulière.

16 La caractéristique commune à ces formes est le fait d'appartenir au domaine sacré ou spécialisé, d'être d'un emploi rare et dans un discours soutenu. Ces facteurs qui restreignent l'usage de ces vocables limité à la sphère des érudits peuvent expliquer l'effort d'approximation dont ils font l'objet.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE



**CHAPITRE IV**  
**CONTRAINTES PHONOTACTIQUES**  
**ET GEOMETRIE DES TRAITS**

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## CHAPITRE IV :

### CONTRAINTES PHONOTACTIQUES ET GEOMETRIE DES TRAITS

#### INTRODUCTION

Les principes qui régissent les relations entre les unités segmentales de l'arabe (L2) ne sont pas identiques à ceux du pulaar (L1). Il résulte de cette dissemblance que certaines occurrences tolérées par L2 sont prohibées par L1. Par exemple un mot comme fiṭna "ennui" est bien formé en arabe, mais il ne peut occuper comme tel en pulaar parce que la suite consonantique \*tn viole un des principes de cette langue.

L'objet de ce chapitre est d'analyser comment les suites segmentales des emprunts lexicaux d'origine arabe sont régies par les restrictions de cooccurrence (i.e. les contraintes phonotactiques) du P.G.

Mon but dans ce chapitre est d'étudier (i) quelles contraintes de L1 sont violées par les données de L2, (ii) quelles stratégies de réparation sont mises en oeuvre en L1 pour réparer les suites mal formées. A la suite de cette analyse, j'essayerai d'établir une distinction entre les

vraies et les fausses contraintes de L1. L'idée de base est que les emprunts permettent d'évaluer la force d'une contrainte suivant l'hypothèse que les contraintes fortes sont des cas d'intolérance totale alors que les contraintes faibles peuvent résulter d'une insuffisance de contexte. Une fois que ce contexte est satisfait par des données issues du fonds d'un autre système lexical, soit la contrainte disparaît, soit ses conditions d'application s'élargissent.

Le traitement de ces questions sera effectué à l'aide du modèle théorique de la géométrie des traits de Clements(1985), Sagey (1986), Mc Carthy (1988) tel qu'il est présenté dans la section 2 du chapitre III de cette thèse.

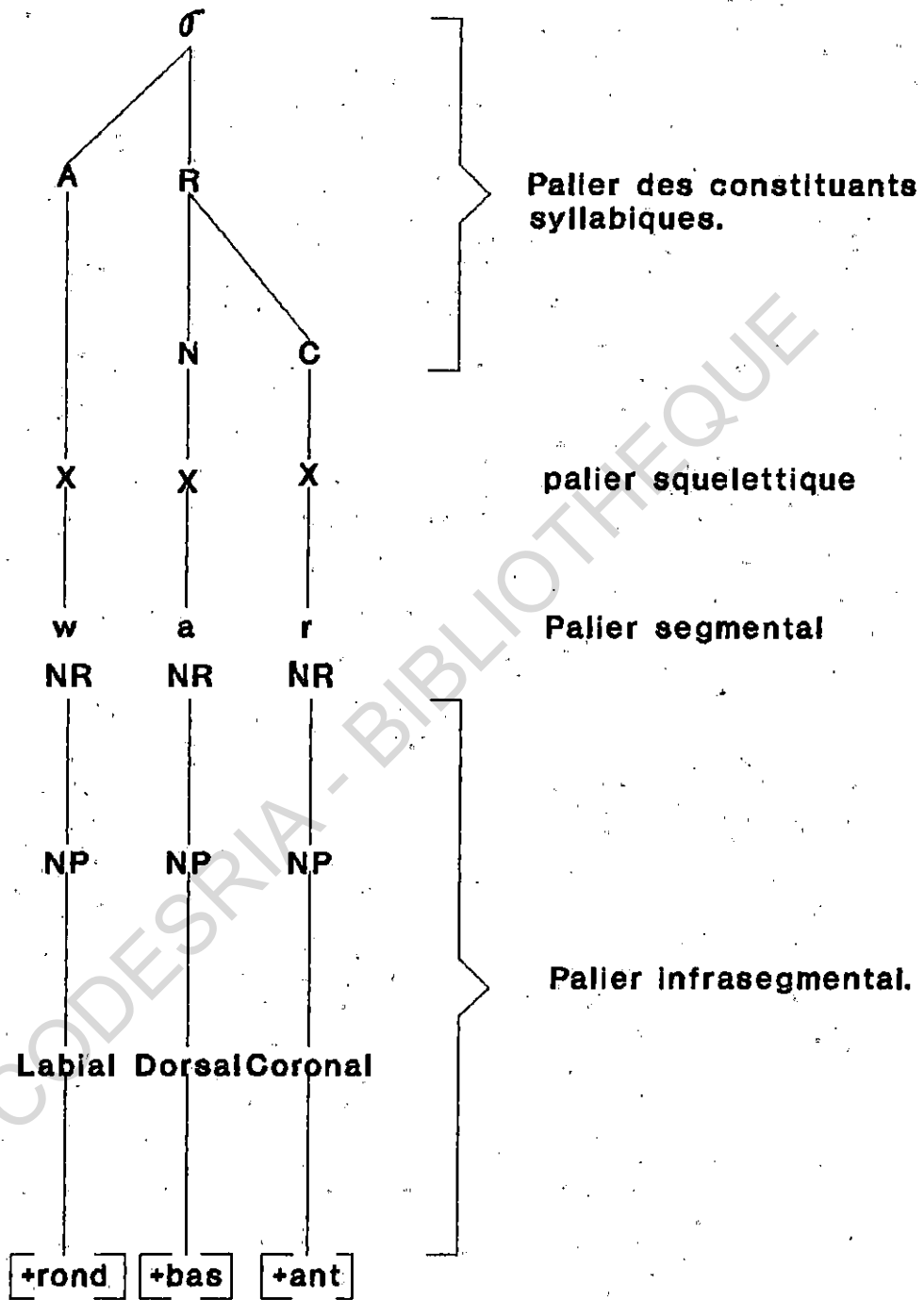
Pour mener cette analyse, je commencerai par l'étude des restrictions de cooccurrence qui régissent les suites consonantiques. Je montrerai que le choix d'une stratégie de réparation est en corrélation avec la matrice des traits des segments environnants. Certains contextes déclenchent une épenthèse ou une assimilation tandis que d'autres sont sensibles plutôt à une propagation vocalique. J'aborderai ensuite l'interaction entre les segments vocaliques, notamment le changement de timbre des voyelles qui sont adjacentes aux consonnes d'arrière. L'hypothèse de base de cette analyse est que le trait [RRL] (Rétraction de la Racine de la Langue, en anglais Retraction Tongue Root [RTR]) caractéristique de

l'articulation arrière a une propagation bidirectionnelle par anticipation sur les voyelles à gauche ou par inertie<sup>4</sup> sur les voyelles à droite.

#### IV. 1 RESTRICTION DE COOCCURRENCE SUR LES SUITES CONSONANTIQUES

Les contraintes qui régissent les suites consonantiques en pulaar se situent à trois niveaux ou paliers : (i) le palier des constituants syllabiques, (ii) le palier de la mélodie segmentale et (iii) le palier des unités infra-segmentales c'est à dire les noeuds et traits qui sont des constituants de la matrice des traits segmentaux. Ces différents paliers sont structurés dans la syllabe en (93) qui représente le mot war "tue".

(93)



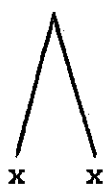
où NR = noeud de racine ; NP = noeud de place

Le palier supérieur, i.e. les constituants syllabiques est composé d'une attaque (A) et d'une rime (R) qui, à son tour domine un noyau (N) et une coda (c) ; le palier squelettique est un ensemble d'unités abstraites qui jouent le rôle de médiateurs entre les paliers segmental et (les constituants) syllabique, la suite des consonnes et voyelles constitue le palier segmental qui n'est qu'une interprétation phonétique (redondante) d'une matrice des traits que représente le palier infrasegmental. Les contraintes qui pèsent sur les suites consonantiques se résument ainsi comme suit :

#### IV.1.1. Contraintes sur les constituants syllabiques

Les constituants marginaux de la syllabe, A et C ne branchent pas en pulaar. Ils sont régis par la restriction formulée en (94)

(94) a - \*A



b - \*C



Cette restriction signifie que le poids des constituants A et C doit être inférieur à deux points prosodiques. Donc la

charge maximale de ces constituants est d'un segment, obligatoire pour l'attaque et facultatif pour la coda. Les attaques qui sont dépourvues d'interprétation segmentale au niveau sous-jacent doivent être satisfaites avant le niveau phonétique par l'épenthèse d'un coup de glotte qui est l'épenthèse consonantique désignée en pulaar ; (pour des détails sur les constituants vides, ou nuls voir Kaye et Lowenstamm 1984 et Encrevé 1988).

Mais cette contrainte sur les constituants syllabiques n'étant pas violée par les données recueillies, elle ne fera pas l'objet d'autres commentaires.

#### IV.1.2 Contrainte sur la quantité, segmentale

Le nombre de segments consonantiques adjacents dans la chaîne parlée est limité à deux. Ainsi toute occurrence triconsonantique est prohibée par la contrainte formulée en (95)

(95) \*[ C1C2C3 ]

Si une règle morphologique d'affixation génère une telle suite, les règles phonologiques de réparation par épenthèse brisent la structure.

Soient les exemples suivants :

(96)	<u>affixation des Mc</u>	<u>forme phonétique</u>	<u>glose</u>
a)	ɖakk-di	ɖakk u di	gencive
	damb-gal	damb u gal	porte
	firt-gol	firt u gol	détacher
	ɲapp-gol	ɲapp u gol	couvrir
	fitt-gol	fitt u gol	nettoyer
	boyl-gol	boyl u gol	tordre
b)	bor-gol	bor-gol	déraciner
	wil-gol	wil-gol	brouiller

Le segment épenthétique y répare la structure mal formée (triconsonantique) qui fait suite à l'affixation des Mc à l'initiale consonantique sur les bases qui se terminent par deux consonnes. Seules les séquences biconsonantiques sont donc possibles en pulaar. Mais pour que deux consonnes cooccurrentes forment une suite tolérée, un ordonnancement séquentiel fondé sur une hiérarchie de sonorité doit être satisfait.

#### IV.1.3. Contrainte de sonorité

La condition de bonne formation qui pèse sur les séquences biconsonantiques est fondée sur l'échelle de sonorité présentée en (97). Il s'agit d'un dispositif



paramétrique spécifique au P.G. Pour des détails sur la théorie de la sonorité v. Selkirk (1984).

(97) v w y r l N F O

-----  
8 7 6 5 4 3 2 1

où v = voyelles, N = nasales

F = fricatives, O = occlusives

w, y, r et l des segments

Ce dispositif établit un ordre de sonorité décroissant des segments les plus sonores (i.e. les voyelles) aux segments les moins ouverts (i.e. les occlusives) du système phonétique de la langue. Le rapport de sonorité se définit ainsi comme suit :

(98) v > w > y > r > l > N > F > O

Pour qu'une suite consonantique soit bien formée en P.G., il faut que la condition suivante soit satisfaite :

(99) Le premier membre d'une suite biconsonantique doit avoir une sonorité supérieure ou égale à celle du second membre.

Soit  $C1 \neq C2$

Condition : si  $C1 = C2$  (cas des occlusives ou obstruantes) alors la suite  $C1C2$  ne peut être qu'un segment ambisyllabique i.e. une gémée

Toute séquence biconsonantique qui viole cette contrainte est soumise à un processus de réparation comme on peut l'observer dans les données du pulaar ci-dessous.

(100)	règle d'affixation	forme phonétique	glose
	yiit-re	yiit-ere	oeil
	hes-re	hes-ere	nouveau
	yid-gol	yid-ugol	aimer
	fut-gol	fut-ugol	mélanger

Les suites mal formées sont réparées par deux stratégies (i) la propagation vocalique transcoronale dans les deux premières formes et (ii) l'épenthèse vocalique dans les deux dernières.

#### IV. 2 - PROCESSUS D'INTEGRATION DES SUITES BICONSONANTIQUES

Parmi les contraintes énumérées ci-dessus, seules quelques unes sont violées par les données de la langue d'origine des emprunts comme on peut le voir en (101).

Ces données sont des catégories comportant des suites biconsonantiques qui sont exclues par les restrictions de cooccurrence de la langue d'accueil.

(101)	forme arabe	forme intégrée	usage restreint <sup>2</sup>
		usage courant	
a)	fitna	fitina	
	?al-?islam	lislaam	lisilaam
	suṭra	sutura	
	madrasa	madarasa	
	xutba	kutuba	
a)	fazri <sup>v</sup>	fajiri <sup>3</sup>	
	naṣru	nasuru	
	zikru	jikuru	
	qabru	qaburu	qabru
	waqtu	waqutu (wattu)	
c)	xamri	kamuri	xamri
	qibla	qibula	qibla
	matluubu	-	matluubu
	ibliisa	ibuliisa	
	tafsiiru	tassiiru	
	astaffirullaah	astaffirullaah	

La contrainte en jeu dans ces données est principalement la contrainte de sonorité présentée en (99) : les formes arabes présentent des suites biconsonantiques qui violent cette contrainte soit parce que le premier membre a une sonorité inférieure au second membre e.g. tn, sl, etc. soit parce que la condition qui pèse sur les obstruantes n'est pas respectée e.g. fs etc.

Soient les deux cas suivants :

(102) a) tn sl dr tb zr sr fr br mr bl tl

b)  $\int$ f fs

En (102a) C1 < C2 est contraire au principe (99) ; la réparation de ces types de violation, quand l'un des éléments de la suite est une consonne coronale s'effectue par l'insertion d'une voyelle pleine dont le timbre est presque toujours identique à l'une des voyelles de la base. Les deux suites de (102b) sont similaires quant à l'output des opérations phonologiques i.e. une gémation, mais par ailleurs l'occurrence fs viole la condition sur les obstruantes en (99) ; par contre l'occurrence  $\int$ f ne semble pas, a priori, violer les contraintes de cooccurrence en P.G. puisque  $\int$  a une sonorité supérieure à f, ce qui est en conformité avec la contrainte de sonorité. Le problème est que

le segment  $\delta$  n'existe pas en P.G. Il y est intégré sous la forme de  $k$  (v. (90) et (92) ). Il en résulte une suite  $kf$ , qui n'est pas en conformité avec (99). Intervient alors un processus de réparation dont le résultat est la gémée  $[ff]^4$ .

La question qui se pose à présent est de savoir quels processus phonologiques la langue d'accueil a mis en oeuvre pour réparer les violations de contrainte. Ceci m'amène à présenter brièvement les stratégies de réparation les plus courantes en P.G.

#### IV.2.1. Stratégies de réparation

L'explication des stratégies de réparation ne peut se faire toutefois que sur la base d'un cadre théorique qui puisse rendre compte de la structure interne d'un segment, ce cadre est la théorie de la géométrie des traits telle qu'elle a été présentée au chapitre III de cette thèse. Cette théorie est fondée sur deux principes qu'il est cependant important de rappeler pour la suite de l'analyse. Le premier concerne l'hypothèse du chevauchement des tires de Steriade (1987a) qui stipule que :

(103) Tous les noeuds et tous les traits reposent sur leurs propres tires.

Le second, qui est une conséquence du caractère hiérarchique de la géométrie des traits, stipule que l'association d'un trait terminal ou non terminal implique l'association du noeud immédiatement supérieur, (v. Paradis et Punnet 1989 : 320). Si ce noeud n'existe pas, il doit être créé par la convention de génération des noeuds d'Archangeli et Pulleyblank (1986).

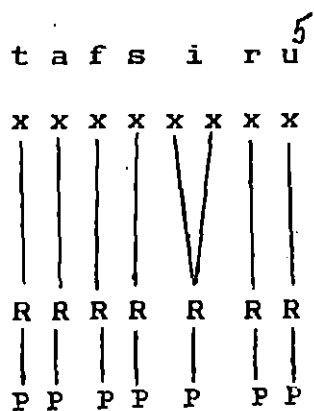
(104) Une règle ou une convention assignant un trait ou un noeud  $x$  à un autre noeud  $b$  crée un lien de  $x$  à  $b$ .

Les stratégies de réparation des suites mal formées en pular sont : l'assimilation, l'harmonie vocalique (ou consonantique), l'épenthèse vocalique (ou consonantique) et la propagation vocalique....

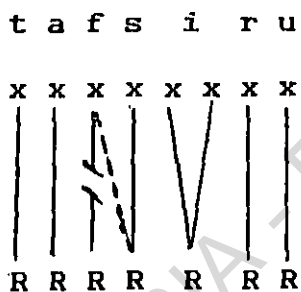
#### IV.2.1.1. Assimilation

L'assimilation ne concerne que quelques données e.g. (102) dont les violations sont réparées par une assimilation totale. L'output des opérations phonologiques aboutit à une identité de la matrice des traits des unités segmentales adjacentes. Soit le processus suivant (les auto-segments non impliqués directement sont volontairement omis,  $R = NR$ ,  $P = NP$ ).

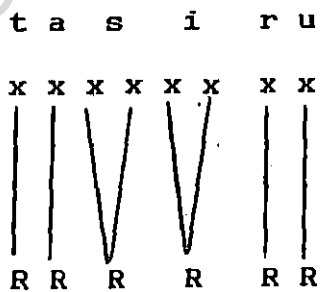
(105) a - Forme sous-jacente



b - Assimilation totale



c - Forme phonétique



[tassiiru]

En (105a) la condition évoquée en (99) sur la cooccurrence des obstruantes à sonorité égale est violée par la séquence \*fs ; cette malformation est réparée par une assimilation régressive du NR du membre de gauche<sup>par le membre de droite</sup>. Ce qui a pour résultat l'assimilation de toutes les unités de la matrice des traits de f comme conséquence du principe en (106) régissant les relations hiérarchiques entre les différents noeuds et traits de la structure segmentale.

(106) Une opération phonologique portant sur les noeuds supérieurs implique tous les traits subséquents.

(McCarthy 1988 : 102)

Le résultat du processus est la formation d'un segment ambisyllabique i.e. une gémée. Pour plus de détails sur les processus d'assimilation en pulaar, v. Wane (1992).

Comme on vient de le voir, l'assimilation ne permet d'expliquer qu'une série des données à savoir celle en (102b). La série (102a) dont les processus de réparation impliquent l'insertion d'une voyelle entre les deux membres de la séquence prohibée ne peut être expliquée par une assimilation. Hormis l'allongement compensatoire, qui présuppose toujours un effacement, les processus phonologiques les plus courants qui mettent en oeuvre la mélodie vocalique sont : l'harmonie



vocalique, l'épenthèse vocalique et la propagation vocalique. Le problème qui se pose est de savoir : (i) si un seul processus est suffisant pour expliquer les données de la série (102a) et quel est ce processus ; (ii) au cas où l'explication de ces faits impliquerait deux ou plusieurs processus, y aurait-il une prépondérance de certains processus sur d'autres

#### IV. 2.1.2 HARMONIE VOCALIQUE<sup>6</sup>

L'harmonie est la propagation (ou la percolation) d'un trait ou d'un ensemble de traits d'un phonème dans un domaine défini, de telle sorte que tous les éléments de ce domaine partagent la même valeur du trait ou de l'ensemble des traits propagés), (v. Dunn 1989 : 195).

L'harmonie vocalique est fondée sur la théorie du charme et du gouvernement développée par Kaye, Lowenstamm et Vergnaud (1985). Elle part de l'idée qu'il existe des voyelles basiques i.e. /i, /u/ et /a/ pourvues d'un élément de charme positif appelé élément ATR noté † capable d'allumer ou charmer une zone d'articulation. Ces auteurs, suivis par Paradis (1986a) et Dunn (1989) dans l'analyse des données du pulaar, admettent que les voyelles ATR sont capables de propager l'élément † sur les voyelles non ATR i.e. /E /et /O / etc. pour les transformer en voyelles ATR i.e. /e/ et /o/.

En résumé, cette théorie permet d'expliquer les transformations de type métrique qui peuvent affecter le timbre d'une voyelle déjà existante sous l'effet d'une autre voyelle qui peut être adjacente ou non adjacente. cela suppose toutefois que les deux voyelles soient attestées au niveau sous-jacent quel que soit le domaine d'application considéré (pied, morphème, mot, syntagme etc.). L'harmonie vocalique ne me semble pas donc appropriée pour expliquer les processus mis en oeuvre pour réparer les cas de violation dans la série (102a), ceci au moins pour deux raisons majeures : (i) le contexte de violation est dépourvu de voyelle, c'est à dire que la suite C1C2 est une séquence de segments consonantiques adjacents, il n'existe pas de voyelle entre C1 et C2 pour recevoir un charme positif quelconque ; (ii) les voyelles qui occurrent entre C1 et C2 dans les formes intégrées sont des voyelles pleines ; ce qui exclut la possibilité d'une harmonie vocalique puisque ce processus ne déclenche que la propagation d'un ou de quelques éléments, mais pas un segment entier.

#### IV.2.1.3. Epentèse vocalique

L'explication de l'insertion d'une voyelle entre les consonnes de la suite mal formée doit partir de la détermination du statut de ce segment dans le système phonologique de L1. Si elle est désignée pour servir d'épenthèse dans les

stratégies de réparation de cette langue, alors on peut envisager une solution d'épenthèse.

L'inventaire des voyelles en (101) révèle que seules trois voyelles ( sur les 7 voyelles non nasales que comporte le système phonétique du pulaar) sont impliquées, ( voie le système phonétique du pulaar au chapitre II section 3.1). Or les voyelles épenthétiques désignées en pulaar sont au nombre de deux i.e. [u] et [i]. Le segment [u] "occure" dans les données de la langue native soit en position finale soit devant un Mc.(v. e.g. en (96) et (100)) ; le segment [i] "occure" dans les catégories verbales ou déverbales et ce, uniquement devant un affixe verbal ou aff1 (e.g. firgol "traduire", fir-i-n-gol "faire traduire", n est l'affixe du factitif).

Ainsi une solution d'épenthèse ne semble pas appropriée comme hypothèse d'analyse puisque :

(i) Seulement une partie des voyelles impliquées dans la réparation des structures mal formées présente un timbre identique à celui des voyelles épenthétiques désignées en P.G i.e.[i] et [u] ; [a] est dépourvu de ce statut.

(ii) les contextes de violation de contrainte ne correspondent pas aux contextes désignés pour la stratégie de

réparation par épenthèse ; par exemple Lasli---->Lasili ne correspond ni à une catégorie verbale, ni à une zone de dérivation.

(iii) si quelques données peuvent être expliquées par l'épenthèse de [u], cette solution serait ad hoc puisqu'elle ne pourrait pas être généralisée aux autres processus de même type.

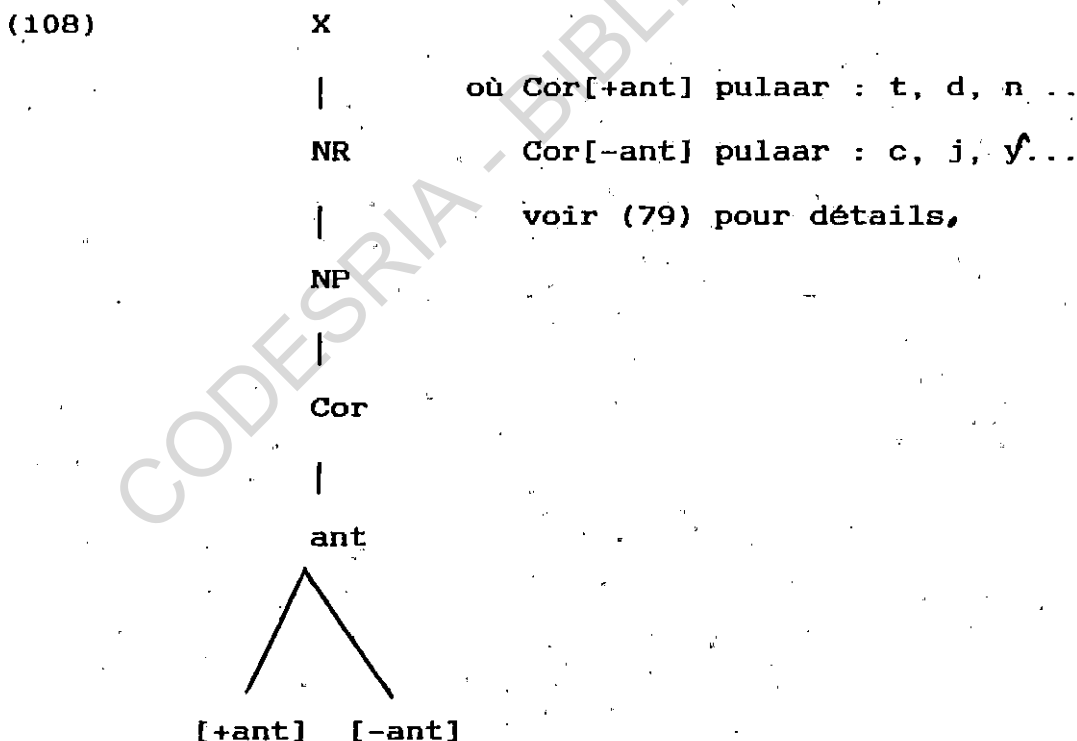
Le recours à une solution préconisant l'épenthèse ne peut être envisagé donc que pour expliquer les contre exemples qui ne seraient pas pris en charge par l'hypothèse d'explication adoptée.

#### IV.2.1.4. Propagation vocalique

L'hypothèse retenue pour l'explication des processus de réparation dans les formes intégrées est celle qui consiste à postuler que l'une des voyelles des formes de base se propage dans le contexte de violation de la sonorité chaque fois qu'une consonne coronale la sépare de la position interconsonantique, ce qui est effectivement le cas en (101) et (102). Cette hypothèse est libellée comme suit :

(107) Les violations des contraintes phonotactiques dans un environnement coronal sont réparées par une propagation vocalique transcoronale.

Une restriction pèse cependant sur la nature des coronales qui sont transparentes à ces phénomènes de propagation. Il s'agit des coronales [+ant] qui sont moins marquées que les coronales [-ant]. Ce marquage est fondé sur la spécification du trait binaire [α ant] qui est l'un des traits terminaux du NP caractérisant chaque sous-série de coronales. Soit la figure (108).



La série des coronales caractérisées par [-ant] n'est

pas transparente aux phénomènes de propagation vocalique puisque ce trait est spécifié au niveau sous-jacent. Ceci est la conséquence du principe de sous spécification qui exige que les valeurs négatives i.e. les valeurs marquées, soient spécifiées au niveau sous-jacent. Par contre les valeurs positives, qui sont non marquées, peuvent ne pas être spécifiées au niveau sous-jacent. Ainsi, les coronales [+ ant] sont considérées comme non marquées ; elles sont régies par le principe de sous spécification suivant, principe formulé par Paradis et Prunet (1989 : 321).

(109) Les coronales non marquées manquent universellement d'un noeud de place .

La spécification de place pour les coronales [+ ant] est tardive et ne sera introduite que par une règle par défaut présentée en (110).

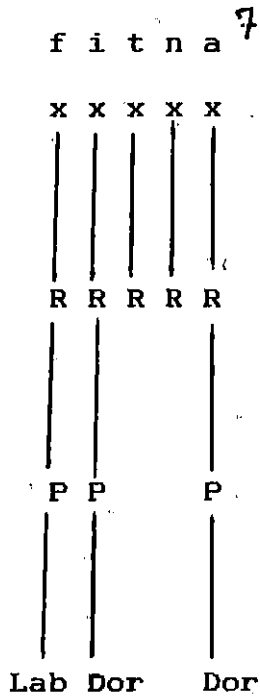
(110) [Ø Place ] -----> Coronale

Le processus dérivationnel qui affecte les formes de (102a) s'explique ainsi comme suit :

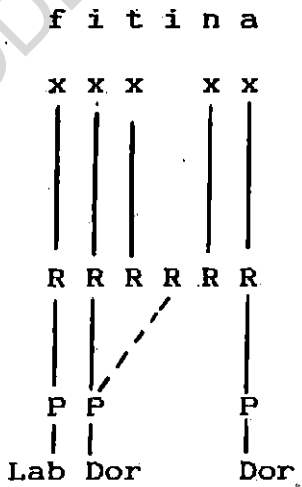
Soit le cas de fitna qui se réalise en fitina

(111)

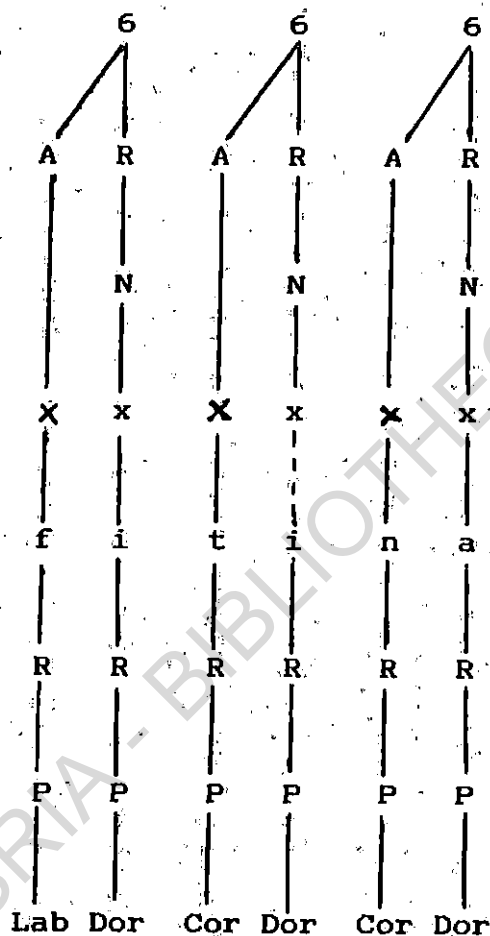
a) forme sous jacente



b) génération d'une position et propagation vocalique



c) règle de spécification coronale et syllabation



Comme on peut voir en (111a), les coronales sont dépourvues de NP au niveau sous-jacent, ce qui est prédit par le principe de spécification coronale formulé en (109). En (111b) intervient la convention de génération des noeuds présentée en (104) qui crée un noeud sur lequel se propage, de



gauche à droite, le NP de la voyelle <sup>8</sup> i. Il faut préciser que le noeud qui se propage est le NP. Si c'était le noeud Dorsal toutes les consonnes de la langue seraient transparentes à la propagation vocalique. L'information phonétique résultant de ce processus est portée à titre informatif à la tire segmentale, mais elle ne peut s'ancrer dans le squelette que quand intervient le processus de syllabation. En (111c) la règle (110) spécifie le NP pour les coronales et les principes de syllabification s'appliquent <sup>9</sup> . Une position prosodique est créée pour l'association du noyau de la voyelle propagée selon la convention de création d'une position formulée en (35). Cette convention stipule qu'un segment attaché à un constituant syllabique (A, N ou C) produit un point intermédiaire noté (x) ou (.) .

Un autre fait à souligner est qu'au niveau sous-jacent, le contexte de propagation met en concurrence deux voyelles : une voyelle située à gauche i.e. i et une autre voyelle située à droite i.e. a puisque de part et d'autre la consonne intercalaire (c'est à dire celle qui occure entre la voyelle et le lieu de propagation) est une coronale [+ant], transparente au processus de propagation. Comment expliquer alors que l'on ait une forme phonétique fitina plutôt que \*fitana? Comme on le verra ci-dessous, ce phénomène s'explique par une directionnalité qui régit le sens des opérations de propagation vocalique en pulaar.

#### IV.2.1.5. Directionnalité de la propagation

La directionnalité de propagation des unités autosegmentales (éléments, traits, noeuds ou un segment entier) dépend des paramètres spécifiques de chaque langue : pour les langues à propagation directionnelle i.e. à sens unique, le processus n'est déclenché que d'un seul sens, de la gauche vers la droite ou de la droite vers la gauche, mais pas des deux sens ; pour les langues à propagation dominante, i.e. bidirectionnelle, il est déclenché des deux sens, de la gauche vers la droite et de la droite vers la gauche.<sup>10</sup> Le pulaar fait partie de cette seconde catégorie. La propagation vocalique dans les emprunts suit le même processus. En (101b) la propagation s'effectue de droite à gauche ; en (101a) elle s'effectue de gauche à droite. Selon Paradis et Prunet (1989), qui analysent des données du pulaar de Kaédi (Mauritanie), la propagation gauche-droite est la direction non marquée. Pour ce qui est des données du P.G la détermination de la directionnalité doit prendre en compte d'autres variables que je propose en (112).

- (112) (i) Toute voyelle brève peut se propager sur une position ou réparer un violation de contrainte

(ii) Variable de hauteur : elle n'est pertinente que quand il y a deux voyelles concurrentes pour une position et que les consonnes intercalaires de gauche et de droite sont transparentes. Cette variable agit comme suit :

a - si deux voyelles concurrentes ont une valeur différente pour le trait binaire [ $\alpha$  haut], la préséance est déterminée par la position de la voyelle haute : de gauche à droite, si cette voyelle est située à gauche e.g. sutra----> sutura ; de droite à gauche si elle est située à droite. e.g. nasru----> nasuru.

b - si les deux voyelles ont la même valeur pour le trait [ $\alpha$  haut], la préséance est de gauche à droite, direction universellement non marquée.

(iii) Devant un Mc rv la propagation est de droite à gauche quel que soit le timbre des voyelles cooccurrentes.

soient les exemples suivants :

(113)	forme	forme	
	affixation phonétique	prohibée	glose
	hin-re	hin-ere	*hin-ire narine
	kot-ru	kot-uru	*kot-oru prédateur
	sot-re	sot-ere	*sot-ore cicatrice

Ces cas de (113) sont assez particuliers puisqu'ils ne sont régis ni par (112iia), ni par (112iib). Paradis et Prunet (1989) expliquent ce phénomène en postulant que la consonne finale de la racine soit spécifiée au niveau sous-jacent pour le NR, ce qui empêche toute propagation de gauche à droite.

La propagation vocalique permet ainsi d'expliquer les cas de violation présentés dans les séries de (101a et b) mais ceux de (101c) font exception à cette approche. Ils sont reportés en (114) pour des raisons de commodité.

(114)	forme arabe	forme intégrée
	xamri	kamuri
	qibla	qibula
	?ibliisa	ibuliisa
	tafsiiru	tassiiru
	astafirullaah	astaffirullaah

Les deux dernières formes n'ont pas subi d'insertion vocalique puisque l'une i.e asta~~f~~firullah ne comporte pas de coronale et que l'autre, tout autant que ibliisa a une voyelle longue dont la propagation serait hautement marquée en P.G. La stratégie de réparation choisie est donc l'assimilation (voir les formes intégrées en (114)).

Les trois premiers exemples de (114) comportent tous une voyelle u résultant d'un processus d'épenthèse<sup>11</sup>. Or en pulaar la propagation vocalique a une préséance sur l'épenthèse vocalique. Ce qui est remarquable ici toutefois, c'est que l'épenthèse occure toujours derrière une labiale ; il est possible que le trait [rond] caractéristique de u et des labiales joue un rôle assez déterminant. Mais l'insuffisance des données m'empêche de présenter une argumentation plus décisive dans ce sens.

En résumé, dans les processus d'intégration des emprunts, les suites consonantiques de L2 sont soumises à une contrainte majeure de L1 i.e la contrainte de sonorité qui exige que toute suite biconsonantique, hormis les gémées, obéisse à un ordre décroissant de sonorité. Les données de L2 qui ne sont pas conformes à cette contrainte sont soumises à des stratégies de réparation telles que l'assimilation, l'épenthèse et surtout la propagation vocalique transcoronale. Ce dernier processus est fondé sur l'idée de la transparence

des consonnes coronales d'une part et la spécification par défaut d'autre part.

Les géminées pulaar sont régies à leur tour par un certain nombre de contraintes qui, comme on le verra dans la section suivante, sont mises en oeuvre de manière différent selon que les données sont natives ou empruntées.

#### IV.2.2. Contraintes sur les géminées

Les géminées consonantiques du pulaar sont régies par deux contraintes : la première est une restriction qui pèse sur le contexte d'occurrence d'une géminée et la seconde une restriction sur les géminées continues<sup>12</sup>. Mon but dans cette section est de montrer comment les données des emprunts se comportent vis à vis de ces deux contraintes.

##### IV.2.2.1. Contrainte sur le contexte de la géminée

La contrainte sur le contexte interdit une géminée dont le premier membre n'est pas la coda de la première syllabe d'un mot. Cette restriction est libellée comme suite :

- (115) Les géminées sont prohibées si l'un de leurs membres n'appartient pas à la première syllabe du mot.

En voici quelques exemples (les géménées sont soulignées).

(116)	mb <u>ab</u> ba	âne
	mb <u>att</u> itiigu	troc
	t <u>app</u> ugol	frapper
	y <u>oll</u> ugol	plonger
	h <u>ucc</u> ugol	tourner le dos
	y <u>ugg</u> ugol	boiter

Si cette contrainte s'applique sur certaines données de L1, il n'en est pas toujours le cas. Des contre exemples existent aussi bien dans les formes natives que dans les emprunts comme on peut le voir en (117).

(117) Forme arabe	Forme pulaar	Glose
a - basal	basalle	oignon
?al hazz	alahajji	pèlerin
fariida	farilla	dîme
laabudda	laabudda	obligation
b -	marmalle	grêle
	jengalleere	termitière
	sagalle	impôt

junnitti	sorte de
	devinettes
babbatti	sauterelles
ekkekko	novice

Les formes de (117a) sont des emprunts arabes alors que celles de (117b) sont natives ; aucune stratégie de réparation n'est déclenchée pour aménager les malformations. S'agit-il d'une vraie contrainte, d'une contrainte faible ou bien d'une catégorie de formation non attestée mais possible ?

#### IV.2.2.2. Contrainte sur les géminées continues

La seconde contrainte sur les géminées est formulée comme suit :

(118) Les géminées continues sont interdites.

En fait, il ne s'agit pas de toutes les consonnes continues, mais seulement de quelques unes, en l'occurrence les cas ci-dessous mentionnés par Paradis (1986a), Paradis et Prunet (1989).

(119)           ▪ [ff, ss, rr, ww, yy, hh,]

Même si l'effet de cette contrainte est quasi-système-



tique dans les données natives, les catégories des emprunts restent non affectées. En voici quelques cas :

(120)	forme arabe	forme pulaar	glose
a -	ṣayyaba	ayyibe	défaut
	layya	layya	sacrifice
	waliyyu	waliyyu	savant
	tafsiiru	tassiiru	commentaire du Coran
	ḡarra	jarra	atome
	ḡurriya	jurriya	descendance
	saff	saffawol	rangée
	astaḡfirullaah	astaffirullaah	que Dieu absolve mes péchés
b -		hahhande	bile
		yayyato	orphelin, ou sans filiation précise

Les exemples en (120b) sont des formes natives.

A l'instar des contre exemples présentés en (117) sur le contexte d'occurrence, les catégories de (120) ne subissent aucune règle de réparation qui empêcherait la formation des géminées continues prohibées par (118). Là également plusieurs interrogations demeurent sur la validité de la contrainte ou du moins sur sa portée :

(i) s'agit-il de contraintes valables pour une strate (ou un domaine) spécifique de la langue en dehors de laquelle elles ne sont plus applicables? Il existe en effet des règles phonologiques telles que l'abrégement des Mc qui ne prennent effet que dans la strate I (Pour des détails sur ces analyses en P.k. V. Paradis 1986a).

(ii) S'agit-il de contraintes valables uniquement pour les formes natives? Il y aurait alors une discrimination dans la grammaire du pulaar. Les formes natives seraient régies par une série de règles alors que les formes empruntées seraient régies par une autre série de règles. Une telle différence de comportement a été soulignée dans le chapitre traitant de la morphologie des emprunts (v. section II. 1.2.). Il est montré à ce niveau que les emprunts introduisent une nouvelle configuration catégorielle dans les catégories nominales qui n'existait pas dans les formes natives. soit en (121) une illustration.

(121)

a - X° -----> X<sup>x</sup> Yaff

b - X° -----> X°

(121) représente la configuration d'une catégorie majeure ; il s'agit pour le cas présent, d'une catégorie nominale qui, dans les formes natives, est toujours composée d'une racine (nominale, verbale...) suivie d'un affixe nominalisateur qui est un Mc en pulaar. En (121b) il s'agit, dans les formes natives de

la configuration des catégories mineures (préposition, conjonction...) qui sont monomorphémiques en pulaar. Mais la plupart des catégories nominales des emprunts présentent la même configuration au singulier i.e. une catégorie nominale sans Mc. e.g. faamu "compréhension", qaburu "tombe", etc. pour des détails v. section 2.2. chapitre II).

Une autre exemple sur la différence de comportement des emprunts vis à vis des contraintes de la langue native peut être tiré du guéré (le zibiao guéré parlé à Bangola Tahouaké en côte d'Ivoire, étudié par Paradis 1989). Dans ce parler, il existe une contrainte de structure morphémique selon laquelle deux voyelles non hautes ne peuvent occuper ensemble dans un morphème. Cette contrainte n'est cependant pas applicable aux emprunts et aux mots composés de la langue.

Le problème qui se pose au sujet des contraintes sur les géminées présentées en (115) et (118) est qu'elle sont formulées sans restriction sur le domaine, la strate lexicale ou sur les conditions d'application. Or les séries de contre-exemples non exhaustifs-présentés en (117) et (120) constituent des cas de violation qui ne déclenchent aucune stratégie de réparation. La question de la portée des contraintes mérite ainsi d'être posée : soit les considérer comme des contraintes fortes et circonscrire le domaine et les conditions de validité, soit les considérer comme de fausses contraintes et admettre alors que l'absence des formes de (117) et (120) dans les formes natives est due à une insuffisance de contexte.

sur le fait

L'idée de base de ces considérations s'appuie  $\sqrt$  que les vraies contraintes sont des cas d'intolérance totale (v. le cas de la contrainte de sonorité dans la section 1 - 3) alors que les fausses contraintes peuvent résulter d'une insuffisance de contexte qui peut justement être comblée une fois que les emprunts, issus du fonds d'un autre système lexical seront intégrés. Les stratégies de "nativisation" des emprunts permettraient ainsi d'évaluer la grammaire d'une langue soit en confirmant certaines règles soit en élargissant leur condition d'application, soit en les infirmant. Toujours est-il que l'influence des emprunts est susceptible de générer, à son tour, des modifications assez considérables sur

l'équilibre synchronique d'une langue et cette modification commence sans doute par la neutralisation des faibles contraintes.

### VI.3. CHANGEMENT DE TIMBRE VOCALIQUE

Dans le chapitre II section 3.1. j'ai évoqué un certain nombre de transformations qui affectent les voyelles des emprunts arabes. Comme il a été montré dans le tableau du système vocalique des deux langues, toutes les voyelles de L2 ont des réalisations correspondantes en L1. Ainsi, les changements de timbre qui affectent ces voyelles ne s'expliquent pas par un défaut d'articulation dû à l'absence de phonèmes correspondants en L2 puisque ces voyelles sont présentes dans le système phonétique du pulaar. Ces changements sont remarquables dans un environnement segmental difficilement systématisable. Dans cette section j'essayerai de présenter les cas de changement de timbre (le contexte spécifique et les voyelles impliquées) ainsi que quelques hypothèses d'explication.

#### IV.3.1. Environnement segmental

Le contexte de changement le plus commun est celui des consonnes d'arrière (ou avec articulation arrière, telle que celle des emphatiques). Les voyelles a, i et u des emprunts

arabes dans ces contextes changent de timbre comme on peut le voir dans les cas suivants (Des formes plus exhaustives sont présentées dans la section 3.1 du chapitre II.).

(122)	Forme arabe	Forme intégrée.	glose
a -	ʃidda	?edda	état d'une femme
	ʃilla	?ella	défaut
	miqas	mekekke	oiseaux
	nifma	neema	nourriture
	muʃaddib	moodibo	monsieur
	suxla	sokola	souci
	ʃ a haada	seedee	témoin
b -	ʃuuru	sooro	minaret
	daftar	deftere	livre (cahier)
	zinaa	jeeno jina <sup>13</sup>	fornication

Toutes les catégories de la colonne de gauche dans (122a) sont caractérisées par la présence d'une consonne arrière (ʃ, q, x ou h) au début, au milieu ou en fin de mot. Les changements de timbre qui affectent les voyelles environnantes sont les suivants : u se réalise o, i et a se réalisent e<sup>14</sup>. Une autre remarque à propos de (122) est que le changement qui affecte le timbre vocalique n'a pas un effet de propagation à

longue distance ; il n'affecte que la voyelle adjacente (située à gauche ou à droite) de la consonne arrière. Les mêmes transformations apparaissent dans les formes de (122b) bien qu'aucune consonne arrière ne soit attestée dans un environnement immédiat. Ces faits soulèvent beaucoup de problèmes pour ces données: (i) le phénomène observé en (122b) signifie que l'adjacence de telles consonnes n'est pas une condition nécessaire pour expliquer le changement de timbre vocalique.

(ii) Il existe par ailleurs d'autres données où des voyelles attestées dans l'environnement des consonnes d'arrière ne manifestent pas de changement de timbre, soient les cas suivants (la glose est omise pour des raisons d'espace) :

(123) a- <u>forme arabe</u>	b- <u>formes attendues</u>	c- <u>formes attestées</u>
daa?iman	*dee?eman	daayman
ʃaqil	*heqqel/hekkel	hakkil
hikma	*hekma	hikma (rare)
qur?aana	*qoreena	quraana
qibla	*qebila	qibula
xutba	*kotuba	kutuba

Si le processus transformationnel était régulier chaque fois que l'environnement segmental est satisfait, alors on

aurait eu des formes intégrées comme en (123b) ; mais de telles réalisations ne sont pas attestées. Il est possible de conclure pour les données que la présence des consonnes d'arrière n'est pas toujours une condition suffisante pour le changement de timbre vocalique. En somme on peut remarquer que le contexte de changement de timbre est assez irrégulier même si les résultats du changement sont eux mêmes systématiques.

L'analyse qui va suivre vise à présenter un certain nombre d'hypothèses censées apporter une explication aux régularités constatées dans l'échantillon le plus homogène du phénomène étudié, c'est à dire les données de (122a) qui présentent des consonnes d'arrière. En outre, l'influence de ces consonnes sur le timbre des voyelles adjacentes est un phénomène courant dans les langues chamito-sémitiques (voir à ce sujet Cantineau 1960, Kouloughli 1978, Ghazeli 1981, Youssi 1982, Boukous 1989) même si ce processus n'est pas assez systématique dans le transfert des emprunts. Le postulat de base que je retiens pour analyser les cas de (122a), dans le formalisme de la géométrie des traits est libellé comme suit :

- (124) Les consonnes d'arrière produisent un effet de dissimilation sur la valence caractéristique des voyelles adjacentes. Cette valence est [ +haut ] pour i et y, [ +bas ] pour a.



Telle qu'elle est formulée, cette hypothèse implique qu'un échange de traits s'effectue entre les voyelles et les consonnes indépendamment de la différence de mélodie<sup>15</sup>. Il reste à déterminer quel noeud ou quel trait de la matrice des traits de ces consonnes peut influencer le timbre de la voyelle.

#### IV.3.1.1. Spécification des consonnes d'arrière

La matrice des traits des consonnes d'arrière est présentée dans le tableau ci-dessous v. (125). ce tableau permet d'observer le trait générique caractéristique de ces consonnes et susceptible d'influencer le timbre des voyelles adjacentes. Le tableau est de Yip (1988)

(125)

point d'art. traits art.	vélaires	uvulaires	pharyngales/laryngales
haut	+	-	-
bas	-	-	+
arrière	+	+	+
RRL	-	+	+

Le trait commun à toutes les consonnes est [Arrière], mais ce ne sont pas toutes les consonnes d'arrière qui sont impliquées dans le changement de timbre ; les vélares sont exclues. Les traits communs aux trois autres séries de consonnes (i.e. les uvulaires, pharyngales et laryngales) sont [-haut] et [+RRL]. Le trait [-haut] ne peut rendre compte de toutes les transformations. Même s'il pouvait rendre compte des processus observés sur des voyelles [ + haut ] i et u qui deviennent [-haut] e et o il n'expliquerait pas le fait que a se réalise en e. La position adoptée ici soutient que c'est le trait [RRL] qui influence les traits [+haut] et [+bas] des voyelles adjacentes. Les règles caractéristiques de cette dissimilation peuvent être formulées comme suit :

(126) a) V -----> V / - C  
           [+haut]           [-haut]    [+RRL]

ou

b) V -----> V / C -  
           [+haut]           [-haut]    [+RRL]

La fusion de ces deux règles donne (127)

(127)       V -----> V / C  
           [+haut]           [-haut]    [+RRL]

La règle (126a) indique une transformation déclenchée de la droite vers la gauche, (126b) une transformation déclenchée de la gauche vers la droite. Ces deux règles sont formulées en (127) sous la forme d'une règle en miroir.

De la même manière on peut observer la description structurale des transformations qui affectent la voyelle a caractérisée par le trait [+bas].

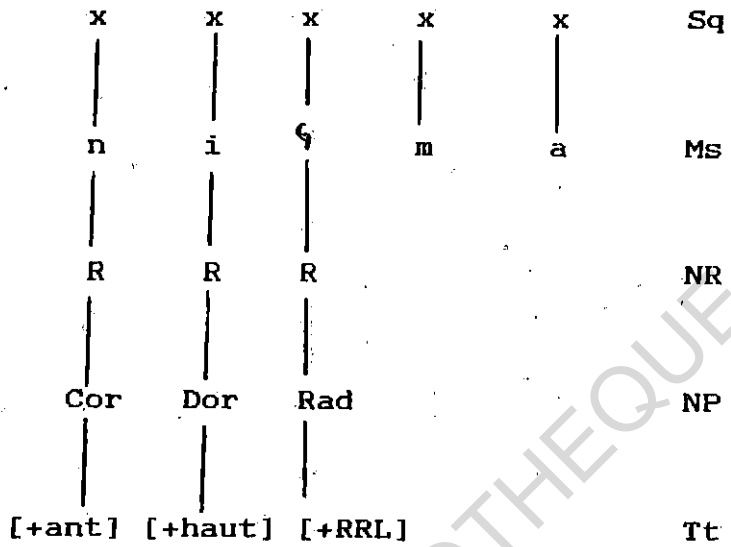
(128)        V        ----->    V        /        C  
              [+bas]                [-bas]        [+RRL]

A l'instar de (127), cette règle est également une généralisation de deux contextes, le contexte de transformation déclenchée à gauche et celui de la transformation déclenchée à droite. Dans la sous-section suivante j'essayerai d'expliquer cette dissimilation.

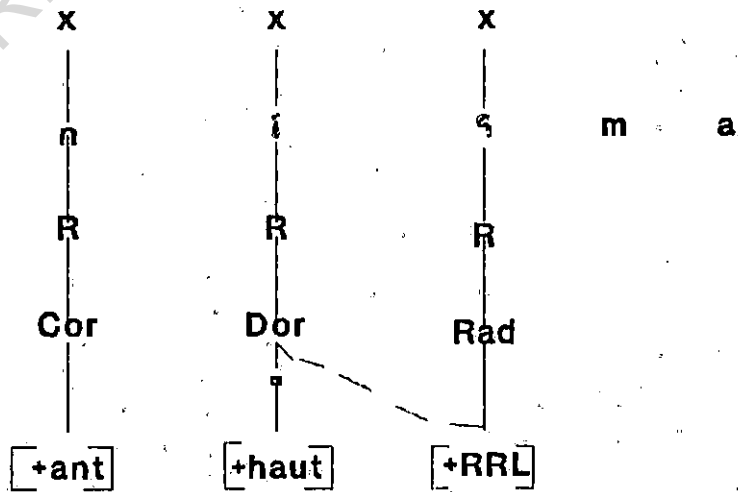
#### IV.3.1.2 Dissimilation de traits

Soit le processus d'intégration du mot ni<sup>9</sup>ma en (129) .  
(Ms = mélodie segmentale, Sq = squelette, NR = noeud de racine, NP = noeud de place, Tt = traits terminaux ; les informations non pertinentes sont omises).

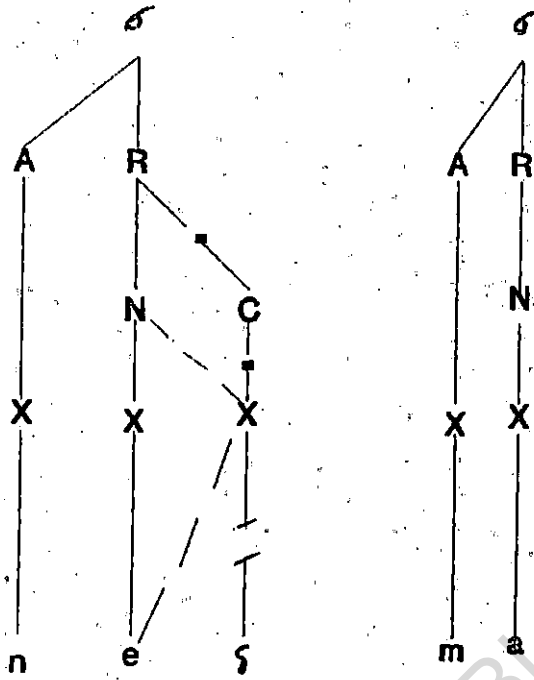
(129) a) forme sous-jacente



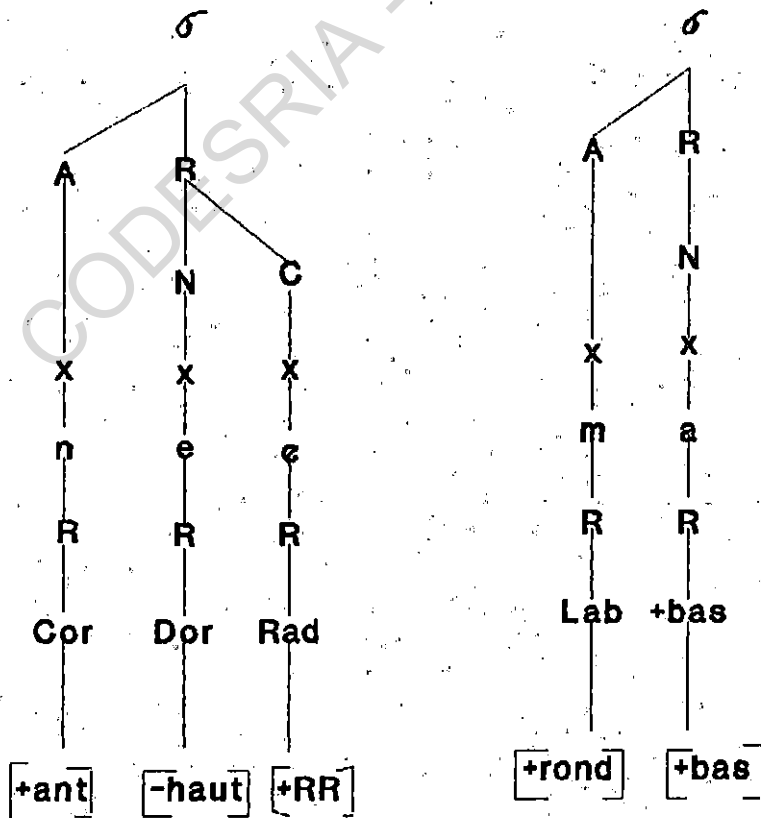
b- Propagation de [+RRL] et dissimilation du trait [+haut]



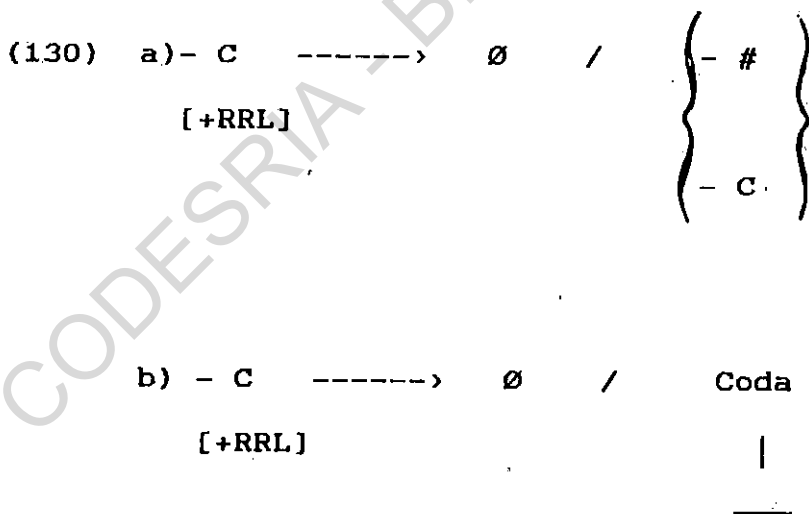
d- Effacement de  $\zeta$  en position de coda



c- Syllabation



Les processus phonologiques mis en oeuvre sont de deux types : le premier consiste en une dissimilation de trait en (129). Il intervient au niveau des traits terminaux entre [+RRL] et [+haut]. S'il impliquait un noeud plus élevé tel que le NP, le résultat de l'opération serait un effacement du noeud Dorsal ce qui effacerait en même temps tous les traits terminaux de la voyelle. Le second processus observé en (129d) intervient au niveau segmental. Il est déclenché par la violation du paramètre du P.G. qui est la restriction de cooccurrence ci-dessous interdisant les séquences où l'une des consonnes laryngales (h et ?) est en finale de mot ou devant une consonne, ce qui, dans le cadre de la syllabe, correspond à la position Coda.



Ainsi, la séquence f<sub>m</sub> (ou ?<sub>m</sub>) est réduite en m. Le point prosodique libéré par l'effacement de la glottale est récupéré par allongement compensatoire de la voyelle précédente.

Il est nécessaire toutefois de situer le lieu où intervient ce changement de timbre des emprunts entre L1 et L2 . Est-il déclenché en L2 ou en L1 ? La pertinence de l'explication du processus proposée ci-dessus me semble dépendre fortement de la localisation de l'origine de ce changement.

#### IV .3.2. Niveau de changement de timbre

La première hypothèse que l'on peut proposer est de supposer, à l'instar de la sonorité (section 1.3), que le processus est déclenché par des contraintes et règles de la langue d'accueil. C'est un postulat qui, a priori, semble aller de soi mais concrètement il pose beaucoup de problèmes empiriques car :

(i) Ni les voyelles sujettes au changement de timbre, ni leur contexte d'occurrence ne viole les contraintes du P.G. : ceci d'autant plus que toutes ces voyelles sont attestées dans les deux langues (v. le tableau phonétique des deux langues en section 3.1 chapitre II).

(ii) Ces voyelles peuvent être adjacentes aux consonnes d'arrière sans que cela n'entraîne un changement de timbre dans les formes natives. Soient les exemples suivants :

(131)	forme attestée	forme prohibée	glose
	beʔi	*beʔe	chèvre
	hirde	*herde	veillée
	yɪʔaɪ	*yeʔeɪ	os
	hanki	*henki	hier

La deuxième hypothèse consiste à supposer que le changement de timbre est amorcé dans L2 i.e en arabe et que les formes adoptées en pulaar ne sont qu'une interprétation phonétique irrégulière ( c'est à dire non systématique dans toutes les données v. (126) ). Aussi les altérations majeures affectent-elles uniquement les voyelles adjacentes aux consonnes d'arrière. Ceci explique pourquoi dans les processus observés en (122a) seules ces voyelles subissent un changement de timbre. Autrement, toutes les voyelles changeraient puisqu'en arabe les processus qui les affectent, comme la pharyngalisation, se propagent sur tout le mot (v.Ghazeli 1981)

L'argument principal en faveur de cette hypothèse est qu'aussi bien en arabe classique (AC) que dans ses formes dialectales l'environnement des consonnes d'arrière constitue le contexte de changement de timbre. Cantineau (1960 : 111) définit comme suit les contextes et la nature des changements de timbre vocalique en AC.



(i) Les consonnes emphatiques (e.g. s, t, d, ...), les uvulaires (x, ʁ, q), les pharyngales (ħ, ʕ), et les laryngales (? , h) reportent en arrière le point d'articulation des voyelles voisines de sorte qu'elles deviennent a<sup>o</sup>, o, u.

(ii) Les consonnes labiales b et m arrondissent les voyelles voisines et les rapprochent de u

(iii) On rencontre assez souvent une harmonie vocalique qui fait que les voyelles d'un même mot tendent vers des timbres plus proches les uns des autres.

Le même phénomène de changement de timbre a été observé dans les dialectes arabes ; pour les variantes maghrébines voir Kouloughli (1978) pour le sraawi de Constantine (Algérie), Youssi (1982) pour le parler de Marrakech (Maroc), Ghazeli (1981) pour quelques parlers tunisiens.

Ces auteurs s'accordent en outre que les processus phonologiques déclenchés par certains types de consonnes, notamment la pharyngalisation issue des consonnes emphatiques, se propagent sur tous les segments du mot. Dans ce domaine, toutes les voyelles doivent subir un changement de timbre.

Le problème qui se pose est que les données intégrées en (122) et (123) sont en discordance avec les processus attendus puisque en pulaar : (i) là où le changement de timbre" est observé, il n'affecte que les voyelles adjacentes à la consonne arrière et les autres voyelles du mot restent sans modification ; (ii) il apparaît en (123) que la présence des consonnes d'arrière n'est pas une condition suffisante pour le changement de timbre, et que (iii) des changements de timbre sont remarqués -bien que ce soit dans des cas assez rares, voir (122)- sans que ce soit dans un environnement de consonne arrière.

Le premier cas pourrait s'expliquer par le fait que les altérations majeures affectent les voyelles contiguës au lieu du déclenchement du processus. L'effet de propagation des phénomènes comme l'emphase, atténué par des segments bloqueurs tels que les voyelles palatales longues (Ghazeli 1981 :132) ou par le débit du discours (Boukous (1989 : 174) devient moins sensible ; il n'est donc pas interprété comme un changement de timbre en P.G.

L'explication des deux derniers cas peut être tirée soit des causes internes issues du système de la langue prêteuse, soit du mode de transmission (ou de l'enseignement) du Coran. En effet, il a été mentionné dans le chapitre III section 1 de ce mémoire que l'arabe n'existe pas en Guinée sous sa forme

orale et que seule la langue liturgique (Coran, hadiths etc.) y est usitée. Or il est attesté que l'arabe classique, support linguistique de ces Enseignements, n'était pas standardisé à l'époque des premiers siècles de diffusion du Coran et que celui-ci contient des formes archaïques, dialectales ainsi que des emprunts de l'hébreu, du grec, de l'abyssinien etc. (v. à ce sujet Blachère 1952, Taibi 1987). Ainsi, Taibi (1987: 240) fait état de deux groupes dialectaux (de l'Arabie), contemporains à la révélation des Enseignements qui ont eu une grande influence sur la codification de l'écriture et de la lecture du Livre Saint : il s'agit du hijaazi, dialecte occidental des mecquois, et du tamiimi, dialecte oriental<sup>16</sup>. L'une des distinctions phonétiques majeurs entre les deux repose, justement, sur la qualité vocalique sélectionnée par l'un ou l'autre dialecte selon la nature des consonnes environnantes. En voici deux cas :

a - Dans l'environnement des gutturales (pharyngales /Laryngales et des uvulaires, le hijaazi réalise [u] là où le tamiim réalise [a]. Soient les données suivantes :

(132)	hijaazi	tamiimi	glose
	du <sup>h</sup> ff	da <sup>h</sup> ff	faiblesse
	buxl	baxl	cupidité
	zuhw	zahw	dattes mures
	yažnu <sup>h</sup> hu	yažna <sup>h</sup> hu	il s'incline

b - Dans l'environnement des uvulaires ou des emphatiques, le dialecte hijaazi réalise [i] là où le tamiimi réalise [u].

(133)	hijaazi	tamiimi	glose
	qidwa	qudwa	modèle
	ri <u>d</u> -waan	ru <u>d</u> waan	bonne volonté
	qibalan	qubalan	face à face.
	qinwaan	qunwaan	grappe de dattes

Ces données permettent d'évaluer la difficulté qu'il y a pour un analyste à poser des bases de dérivation cohérentes et à élaborer des règles de dérivation systématiques. En plus de cette influence dialectale, il faut ajouter le fait que la mélodie vocalique de l'arabe, même sous sa forme standardisée actuelle, n'est pas définitivement fournie au niveau lexical ; elle est introduite par des règles morphologiques et/ou syntaxiques.

Une autre explication des irrégularités constatées dans l'intégration vocalique peut être fortement dépendante du mode de transmission du Coran. Il est presque évident que les populations de l'Ouest africain<sup>17</sup> ont reçu leurs premières connaissances du Livre Saint à travers leurs contacts avec les populations musulmanes venues du Maghreb ; mais il est également notoire que la diffusion de ces connaissances a été

grandement menée par des maîtres autochtones. Or, la plupart de ces "maîtres" - parmi eux des Peuls- ignorent le phénomène d'emphase dans leur langue (ainsi que l'articulation de la presque totalité des consonnes vélaires et gutturales, exception faite de h et ?). Leur unique référence pour l'articulation des voyelles repose sur le système de voyellation qui ne distingue "conventionnellement que trois voyelles basiques : a <sup>16</sup> i et u ; cela pourrait expliquer le fait que des consonnes arrières ou emphatiques ne déclenchent pas d'altération de timbre vocalique.

En résumé, les données présentées dans cette section manquent d'homogénéité dans les processus d'intégration vocalique. Ceci non pas dans les résultats des opérations phonologiques, mais au niveau de la détermination d'un contexte spécifique. Il a été montré que les consonnes d'arrière ou emphatiques sont responsables de l'altération de la qualité vocalique des voyelles environnantes dans L2, mais les données intégrées en P.G. ne se conforment pas régulièrement à ces prédictions. Les hypothèses visant l'explication présentées ici s'inspirent des arguments aussi bien linguistiques relatifs aux processus phonologiques internes de L2 que des arguments d'ordre sociolinguistique.

## CONCLUSION

Le but poursuivi dans ce chapitre est d'étudier le phénomène d'interaction segmentale dans l'intégration des emprunts. Il s'agit de déterminer si les suites séquentielles fournies par les données de l'arabe sont totalement ou partiellement tolérées par les contraintes de cooccurrence du pulaar de Guinée. Il ressort de cette étude que les données des emprunts ne sont pas toujours en conformité avec ces contraintes. Deux cas de violation de contrainte ont été ainsi analysés : la violation de la contrainte de sonorité qui régit les suites biconsonantiques et la violation des contraintes sur les gémées consonantiques. Le premier cas déclenche toujours un processus de réparation par assimilation, par épenthèse ou par propagation vocalique transcoronale ; ce dernier processus ne peut intervenir que si l'un des éléments d'une suite biconsonantique est une coronale antérieure (v. section 2.1.5). Le deuxième cas de violation ne semble pas déclencher des processus de réparation puisque les gémées continues de l'arabe sont intégrées en P.G sans modification et ce indépendamment de leur contexte d'occurrence (v. section 2.2). Ce fait m'a amené à émettre des réserves sur la portée de telles contraintes. En fait, une contrainte ou une règle phonologique est censée avoir à la fois un pouvoir descriptif des formes attestées et une

capacité "prédictive" des formes possibles. Les contraintes sur les géminées ne semblent pas remplir ce second critère.

Quant à l'interaction entre les voyelles et les consonnes, elle ne s'effectue que dans un sens unique, c'est à dire que ce sont les consonnes qui peuvent avoir une influence sur des voyelles environnantes mais le processus inverse n'a pas été observé. L'action de certaines consonnes (notamment les consonnes d'arrière et emphatiques) sur les voyelles adjacentes en arabe se traduit par un changement de timbre de celles -ci. C'est ce processus qui semble affecter -de façon assez irrégulière cependant - les données des emprunts en P.G. Les hypothèses que je propose pour expliquer cette irrégularité sont fondées soit sur la disparité des données lexicales spécifiques à la grammaire de L2 soit sur les avatars d'une didactique qui marginalise les divergences entre les règles de fonctionnement de L2 et les habitudes articulatoires héritées du substrat local. En définitive, mon sentiment est que le processus d'intégration des emprunts ne sont pas que des interactions entre deux systèmes linguistiques en contact mais que la régularité de cette interactions est modulée, entre autres, par des paramètres d'ordre diachronique, sociolinguistique et didactique.

#### NOTES DU CHAPITRE IV

1 - Ces notions sont de Kouloughli (1978 : 70) qui décrit l'emphase comme un processus "exigeant un "timing" important par anticipation (avant l'occurrence de l'emphatique sous - jacente) et par inertie (après la production de l'emphatique sous - jacente). Boukous (1989 : 157) admet la bidirectionnalité de l'extension du processus, en spécifiant que la propagation ne s'effectue qu'à partir du segment emphatique sous-jacent".

2 - L'usage courant se distingue de l'usage restreint par le fait que ce dernier est spécifique à une classe sociale (i.e. les érudits) et à un contexte de discours (i.e. le discours formel ou soutenu). La performance des locuteurs faisant usage de ces formes est plus respectueuse des normes de la langue d'origine, e.g; qabru, xamri, etc.

3 - Les modifications articulatoires qui affectent les segments z, x, q etc. sont indépendantes de l'interaction segmentale dans les relations séquentielles des unités adjacentes. Ces modifications ont des motivations intrinsèques à chaque segment, c'est à dire qu'elles sont dictées par la matrice des traits spécifique à chaque segment. Pour plus de détails sur ce type de transformation v. section 3.2.2 du chapitre III.



4 - Certaines géminées continues, telles que ff, ss, hh, etc. sont prohibées (v. Paradis 1986a, Paradis et Prunet 1989) mais les données des emprunts ne semblent pas se conformer strictement à cette contrainte, v.2.2. pour des détails sur cette question.

5 - La présentation de la tire segmentale à ce niveau l'est à titre informatif, elle n'est qu'une notation formelle (redondante) de la matrice des traits. Aucune association ne doit être effectuée entre les segments et le squelette dans cette disposition. Autrement, cela violerait une condition de bonne formation qui exige que, dans la disposition des tires autosegmentales, le squelette occupe l'axe central entre les constituants syllabiques et les unités segmentales v. Lewin (1988).

6 - Pour des détails sur cette théorie v. Lowenstamm et Vergnaud (1985), sur ses applications en pulaar v. Paradis (1986a), Dunn (1989).

7 - Voir note 5 sur la disposition des tires autosegmentales.

8 - En pulaar la propagation de gauche à droite est la direction non marquée. Des précisions supplémentaires à cette directionnalité seront apportées dans la section suivante (2.1.6).

9 - Les stratégies de réparation s'appliquent avant les règles de spécification par défaut parce que les violations de contraintes doivent être réparées aussitôt qu'elles seront détectées (Paradis et Prunet 1989 : 320). Ce principe ordonne la propagation vocalique avant la spécification du NP. Si la spécification Coronale était ordonnée en premier lieu, la prorogation vocalique violerait le principe du non croisement des lignes comme on peut voir ci-dessous.

10 - Propagation directionnelle et propagation dominante sont une adaptation des notions d'harmonie directionnelle et d'harmonie dominante de Dunn (1989 : 195) qui cite Halle et Vergnaud (1981).

11 - Il s'agit de l'épenthèse d'une colonne. Ce type d'épenthèse insère toutes les unités autosegmentales de la syllabe i.e le constituant syllabique (N), le point prosodique (X) et l'unité segmentale (V).

12 - Je n'analyserai pas ici l'application de ces contraintes dans les formes natives ; pour plus de détails sur les géminées pulaar voir Paradis (1986a), Paradis et Prunet (1989), Wane (en préparation).

13 - Les voyelles qui occurrent en position finale des formes mekekke, moodibbo, sooro, deftere et jeeno sont des variantes de Mc.

14 - La forme phonétique de ces voyelles est [E] et [O]. La réalisation phonétique effective n'est possible que s'il y a une harmonie vocalique. Ce phénomène, dont l'effet est d'élever le timbre des voyelles ouvertes [E] et [O] est déclenché dans le domaine du mot quand celui-ci comporte une voyelle haute (i,u) située à droite des voyelles ouvertes. Pour les détails sur l'harmonie vocalique en pulaar voir Dunn (1989). La transcription en e et o est adoptée ici pour des commodités typographiques.

15 - Bien que relativement rares, les échanges de traits entre voyelles et consonnes ont été remarqués dans d'autres langues. En contonois (Yip 1988 : 82), il existe une contrainte de structure morphémique qui interdit la cooccurrence dans une rime des voyelles et des consonnes homorganiques labiales. Quand cette contrainte est violée par une règle d'affixation un phénomène de réparation par dissimilation transforme la consonne labiale en une coronale sous l'effet de l'O.C.P.

16 - La préoccupation des philologues dans la codification du Coran était le ?al-fasaaha i.e. la langue pure. A cet effet, et pour des raisons théologiques, ils avaient une grande

inclination pour la variété quraich, variante du hijaazi. Mais dans la collecte des données, ils semblent n'avoir pas pu différencier rigoureusement les diverses variantes dialectales, Taibi (1987).

17 - Voir à ce sujet Truau (1968), et pour le cas de la Guinée, Rivière (1971).

18 - Il existe une lecture au Fouta Djallon qui réalise un /e/ e.g. ?at-?uu-lee à la place de ?al-?uulaa, ?al-luhee vs ?al-duhaa etc. Cette prononciation est conventionnellement exprimée dans l'orthographe par un point très saillant souscrit à la consonne de support.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## **CONCLUSION GENERALE**

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## CONCLUSION GENERALE

L'objet de ce mémoire était de fournir une description des mécanismes et processus mis en oeuvre pour l'intégration morphologique et phonologique des emprunts arabes en pulaar de Guinée. Pour mener cette étude, je me suis fondé sur la théorie de la morphologie concaténative en me servant de la théorie  $\bar{X}$  et la phonologie multidimensionnelle dans le cadre de la géométrie des traits. La démarche suivie consiste à analyser l'intégration des emprunts par composante i.e la composante morphologique, et la composante phonologique etc.

a - Dans la composante morphologique, la position suivante a été défendue :

Toutes les catégories  $\chi$  <sup>sont intégrées</sup> par un Mc. Ce Mc peut être joint à la base pour former des emprunts avec une structure morphémique dérivée (e.g. deft-re "livre", satal-de, "bouilloire" etc.) ou ne pas être directement joint à la base, il apparaît alors des emprunts à structure non dérivée ou unaire (i.e. monomorphémique e.g. faamu, "compréhension", fajiri "aube").

La conclusion en a été que l'intégration verbale est plus régulière que l'intégration nominale puisque tous les verbes d'origine arabe forment systématiquement leur infinitif par l'affixation directe du Mc de l'infinitif gol ( e.g. du?a-gol "bénir", darju-gol "être célèbre") ; alors que ce ne sont pas tous les noms qui reçoivent une marque de classe au singulier e.g. faamu (do/o), fajiri (do/o). Le Mc qui intègre ces derniers n'est pas directement joint à l'emprunt, il apparaît dans les articles et pronoms anaphoriques qui accompagnent cet item dans le discours (v.II.2.1).

Il apparaît ainsi que les emprunts introduisent de nouvelles configurations dans la structure canonique et dans les mécanismes dérivationnels et flexionnels du pulaar :

(i) Les emprunts présentent des catégories nominales monomorphémiques au singulier alors que les catégories nominales natives sont d'ordinaire formées <sup>d'une base suivie</sup> d'une marque de classe. Au lieu de présenter une configuration catégorielle en [Yr - Xaff] ou [Ys - Xaff], ces emprunts apparaissent sous la forme [X] ;

(ii) certaines catégories des emprunts ont une base de dérivation lexicalement complexe e.g. salm-in-gol "saluer" qabr-in-gol "inhumer" etc.

(iii) L'extension des traits sémantiques idiosyncratiques de certains Mc. tels que do/o. Initialement spécifié [+humain], ce morphème ne peut s'adjoindre qu'à des bases à sémantisme [+humain] dans les mots natifs ; et son Mc pluriel correspondant est toujours be/e. Dans les emprunts do/o est un affixe qui permet d'intégrer tous les mots qui ne sont pas pris en charge par les autres Mc., que ces mots soient spécifiés [+humain] ou [-humain]. Le Mc pluriel correspondant est be/e si la catégorie formée est [+humain], di/i, de/e ou leurs variantes -ji ou -je partout ailleurs (v.II.2.3.).

b - Pour ce qui concerne la composante phonologique, ma préoccupation a porté principalement sur l'intégration des consonnes différentielles (v.III.3.2.2). L'hypothèse d'analyse adoptée est libellée comme suit :

L'intégration segmentale s'effectue de préférence dans un environnement immédiat, i.e. un segment de L2 doit avoir pour équivalent dans L1 un autre segment avec lequel il partage la plus grande quantité de traits.

A partir de cette hypothèse et d'un certain nombre de contraintes telles que la contrainte de place d'articulation et la condition de marquage j'ai essayé d'expliquer que certains cas d'intégration segmentale sont réguliers et



parfaitement prédictibles tels que l'intégration des consonnes emphatiques  $\text{t}$  et  $\text{s}$  qui se réalisent respectivement  $\text{t}$  et  $\text{s}$  et que d'autres sont plutôt marqués e.g. le passage de  $\delta$ ,  $\text{z}$  et  $\text{y}$  en  $\text{j}$  etc. L'autre volet abordé est la réalisation dite savante de certaines consonnes arabes telles que  $\text{z}$  et  $\text{q}$  par des locuteurs Peuls. Ces types de réalisation normatives que j'appelle articulations transitoires censées être l'apanage de la classe des lettrés, s'installent progressivement en P.G (v.III.3.2.2.3) au point que certains chercheurs et pédagogues les considèrent comme faisant partie du système phonétique de cette langue (v.Baldé et Bah 1988 :4-12).

- En outre, sur le plan phonotactique, le but poursuivi est d'étudier les phénomènes d'interaction segmentale. Il s'agit de déterminer si les suites segmentales de l'arabe sont intégrées comme telles ou bien si elles subissent une modification structurelle pour se conformer aux contraintes de cooccurrence du pulaar. La question a été abordée en deux volets : le premier concerne l'interaction des consonnes entre elles et le second l'interaction entre les consonnes et les voyelles. Pour le premier cas deux faits ont été analysés et il apparaît que :

- (i) Les suites consonantiques arabes qui violent les contraintes de cooccurrence du pulaar telles que la contrainte de sonorité déclenchent presque

toujours des stratégies de réparation par assimilation, dissimilation, propagation vocalique transcoronale (v.IV.2.1)

(ii) Les suites consonantiques qui violent les contraintes sur le contexte et la nature des gémées ne déclenchent pas des stratégies de réparation e.g. certaines consonnes continues qui ne peuvent gémir dans les formes natives telles que f, r, y etc. gémissent dans les emprunts saffawol "rangée", lorra "souffrance" layya "immolation en sacrifice" etc.

Quant à l'interaction entre les voyelles et les consonnes, elle se traduit par un changement de timbre des voyelles dans l'environnement de certaines consonnes à articulation arrière de l'arabe telles que ʔ, ʕ, q etc. L'hypothèse défendue ici pour expliquer ce phénomène stipule que c'est la propagation du trait [RRL] caractéristique de l'articulation radicale qui déclenche un processus de dissimilation de trait de certaines voyelles environnantes e.g. miqass "ciseaux", niʔma "nourriture"... se réalisent mekekke, et nɛɛma en P.G. (v.IV.3)

L'avantage de la démarche adoptée dans ce travail est qu'elle permet de localiser :

(i) Les modifications structurelles opérées dans le système natif au niveau des configurations catégorielles des systèmes flexionnels et dérivationnels.

(ii) Les mécanismes de résistance déclenchés par la langue d'accueil sous la forme de contraintes et de stratégies de réparation de structures mal formées.

Il s'avère ainsi que la structure canonique binaire des catégories nominales natives au singulier n'est pas toujours respectée par les emprunts. Il en va de même pour les contraintes sur les gémées pulaar. Même si ces modifications peuvent paraître minimales pour le système de la langue d'accueil, elles révèlent que les emprunts ne sont pas uniquement une liste d'items que la langue native peut intégrer dans ses canons structurels et son système de règles; ils sont des éléments actifs capables de modifier sinon les règles de fonctionnement, du moins la configuration structurelle de L1. Et il n'est pas à exclure qu'à la longue, et sous l'influence de certains facteurs qui agissent comme catalyseurs extralinguistiques (i.e. la proximité géographique des deux parlars, leur dynamismes respectifs, la superstructure pédagogique et académique etc.) les règles de fonctionnement autant que les structures de L1 subissent des modifications plus sensibles.

Les approches traditionnelles ont jusqu'alors adopté une démarche différente qui se ramène globalement aux deux positions suivantes :

(i) Observer les emprunts dans l'optique de la langue d'accueil et les sérier en "formes bien intégrées" quand il y a concordance entre leurs structures morphémiques et celles des formes natives et en "formes partiellement intégrées" quand il n'y a pas de concordance. On affecte ainsi tacitement un statut provisoire à ces dernières sans accorder un grand intérêt à leur particularité configurationnelle.

(ii) Observer les emprunts dans l'optique de L2 (i.e; langue d'origine des emprunts), et les évaluer par rapport à leur forme de départ. Ceci aboutit souvent à des jugements de valeur qui considèrent ces emprunts comme des formes diminuées de L2 d'où les termes d'"écart", de "détournement" de "déformation" etc. phénomène assez fréquent dans l'étude de l'intégration sémantique.

Il est certes intéressant de voir quelles informations les items de L2 perdent en passant dans le système de L1 ; mais étant donné que la forme d'un emprunt intégré n'affecte en aucune façon sa configuration dans la langue d'origine, il semble tout autant bénéfique d'observer ce que cet emprunt apporte au système de la langue d'accueil (information

sémantique, morphologique, phonétique etc.), son mode d'intégration et les transformations structurelles éventuelles qu'il peut y déclencher.

En outre, les hypothèses de travail et le traitement proposés ici ne sont pas exhaustifs. D'autres questions ont été volontairement omises telles que l'intégration syntaxique et l'intégration sémantique principalement par insuffisance de données.

Aussi un certain nombre de problèmes d'ordre empirique se sont posés au cours de l'élaboration de ce travail. Les principaux se rapportent à :

(i) La difficulté de construire des corpus homogènes en classes naturelles caractérisées par une structuration particulière ou des processus phonologiques identiques, notamment au niveau des changements de timbre vocalique.

(ii) La difficulté à déterminer avec exactitude les facteurs paralinguistiques qui modulent la cohérence systématique des processus d'intégration (facteurs psycholinguistiques, pédagogiques, culturels, influence des langues de transit) ainsi que la prépondérance de ces facteurs.

(iii) La détermination d'une base de dérivation et le choix d'une variante ou d'un niveau de langue. En d'autres termes, quelle forme arabe peut correspondre à telle ou telle catégorie intégrée en P.G.? S'agit-il d'une forme de l'arabe classique, de l'arabe standard ou de l'arabe dialectal? A ce sujet, j'ai opté pour les formes fléchies de l'arabe classique et ce pour les raisons suivantes : d'abord les Peuls de Guinée ne sont pas en contact direct avec une population qui parle l'arabe dialectal. Le choix d'une variante dialectale ne serait donc pas justifiable a priori. Ensuite, au cas où il serait nécessaire d'envisager des formes dialectales, pour quel parler faudrait-il opter et quels critères prévaudraient étant donné les nombreuses variétés dialectales de l'arabe? En fin, le choix de la variante classique est dicté par le fait que les locuteurs du P.G. ne font usage que de la forme écrite du Coran, des hadiths ou encore des textes administratifs ou d'autres ouvrages à caractère liturgique ; ces textes se caractérisent par un langage normatif et très soutenu.

En somme, mon ambition dans ce mémoire était de proposer une approche systématique des aspects morphologique et phonologique des emprunts en P.G. à la lumière des récents développements de la théorie linguistique de tendance générative. Aussi, les hypothèses et principes formulés ici sur la base des données observées, ne sont-ils pas définitifs et ils ne prétendent pas par conséquent à l'exhaustivité.

Bien d'autres emprunts issus du français, du malinké, du soussou, etc. sont présents en P.G. Leur étude contribuerait de manière certaine à élucider davantage les principes qui sous-tendent l'intégration et le fonctionnement des unités allogènes dans le système linguistique de ce parler. Il reste à formuler l'espoir que ce mémoire aura contribué à éclaircir quelques aspects empirique, théorique et méthodologique des phénomènes d'emprunts en général et de l'intégration des emprunts arabes en P.G. en particulier.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

# **BIBLIOGRAPHIE**

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE



## BIBLIOGRAPHIE

- ABU-SALIM, I. (1988) "Consonant Assimilation in arabic";  
Lingua, 74 : 45-66 North Holland.
- ALIOU, M. (1985) La morphologie du constituant nominal en  
fulfulde, parlars de l'Adamawa. Doctorat  
de IIIè cycle, Paris III, Sorbonne  
Nouvelle.
- ARCHANGELLI, D. (1988) "Aspects of Underspecification Theory";  
Phonology 5 : 183-207
- ARONOFF, M. (1976) Word formation in Generative Grammar ; The  
MIT Press, Cambridge, Massachussetts and  
London, England
- BAH, T.A. (1987) Gimi pular, Labe. Guinée
- BAH, T.S. (1982) "La littérature traditionnelle pular" ;  
Miriya 14 : 71 : 77, Institut Polytechnique  
Gamal Abdel Nasser (I.P.G.A.N.) Conakry,  
Guinée
- BALDE, A. (1980) " Les emprunts à l'arabe par les langues  
d'Afrique Noire" ; Traces, Rabat, Maroc

- BALDE, B.C. et I. K. BAH, (1981) Alif, 1 Publication du club littéraire et artistique Amadou Hampathé Bâ, Labe, Guinée.
- BA, O. (1977) "Glossaire des mots étrangers passés au pulaar du Foûta Tôro" , Le Foûta Tôro au carrefour des cultures ; 366-412, Paris, Harmattan.
- BARRY, B. (1990) Bookar Biro, Almaami Mawdo Sakkitoro on Fuuta Jalon, traduit du français par Diallo Alpha Amadou, Dakar, Sénégal
- BALDE, M.S. (1988) "L'Etat musulman du Fouta Djallon" ; Culture et Civilisation Islamiques : la Guinée : 35-43, ISESCO Rabat Maroc
- BALTA, P. (1990) Le grand Maghreb des indépendances à l'an 2000 ; Paris éd. La découverte
- BOUDLAL, A. (en préparation) Quelques aspects de la phonologie lexicale en arabe marocain ;  
Mémoire de DES, Faculté de Lettres  
Rabat Maroc

- BOUKOUS, A. (1989) " L'emprunt linguistique en berbère, dépendance et créativité ; Etudes et documents berbères ; 6 : 1-18
- (1990) " pharyngalisation et domaines prosodiques ; Langues et Littératures ; Vol VII Faculté des Lettres et Des Sciences Humaines Rabat Maroc
- (1990) " Syllabification et domaines prosodiques en berbère" ; La Linguistique au Maghreb ; 282-297, éd. Okad, Maroc
- CANTINEAU, J. (1960) Cours de phonétique arabe, Klincksieck, Paris France
- CATFORD. (1974) "Natural Sound Changes : Some questions of directionality in Diachronic Phonetic" , University of Michigan
- CISSOKO, M-S. (1966) Histoire de l'Afrique occidentale : Moyen âge et temps modernes VII<sup>e</sup> siècle 1850 ; Paris présence africainé

CLEMENTS, G.N. (1985) "The Geometry of Phonological Features";  
Phonology Yearbook 2 : 225-252 Printed  
in Great Britain.

DANESI, M. (1985) Loanwords and Phonological Methodology ;  
Coll. Studia Phonetica vol XX Didier.

DELL, F. et J-R, VERGNAUD (1984) "Les développements récents en  
phonologie quelques idées centrales ; Forme  
sonore du langage 1-42 ; Paris Hermann.

DIALLO, A. (1982) "Reflections sur la question nationale en  
Mauritanie" ; Annuaire de l'Afrique du Nord  
vol. XXIX éd. Du CNRS, Paris : 389 :412.

DIALLO, A. (1989) Les contraintes phonotactiques en pulaar :  
Compte rendu critique de Phonologie et  
morphologie lexicales : les classes nominales  
en peul(fula) C. Paradis 1986a ; Mémoire de  
DEA Faculté des Lettres-Rabat-Maroc.

DIALLO, M.S.(1989) Le système vocalique et le système consonantique du peul(pulaar) : compte-rendu critique de Phonologie et morphologie lexicales : les classes nominales en peul (fula), C. Paradis 1986a; Mémoire de DEA. Faculté de Lettres -Rabat. Maroc.

(1992) La suffixation verbale en pulaar : Morphologie et phonologie des suffixes verbaux en pulaar du Fouta Djallon (Guinée); Thèse de D.E.S. (3ème cycle), Faculté des Lettres - Rabat - Maroc.

DIAGANA, O.(1977) Interférences phoniques, lexicales et syntaxiques entre l'arabe et le souninké; Mémoire de licence, Faculté de lettres et des Sciences Humaines, Rabat, Maroc.

DIENG, S.(1988) "Touba"; Culture et civilisation islamiques : La Guinée : 89-92. ISESCO. Rabat. Maroc.

DIOUBATE, S.(1988) Les constructions thématiques en pulaar, vers une analyse fonctionnelle, Thèse de doctorat de 3° cycle, DES. Faculté des Lettres. Rabat. Maroc.

- DIOP, C.A. (1979) Nations nègres et culture; Présence Africaine, Paris- France.
- DUBOIS, J.M. et al. (1984) Dictionnaire de linguistique; Paris, Larousse.
- DUNN, C. (1989) "Gouvernement harmonique en pulaar". LOAPL.2 : 195-220.
- ENCREVE, P. (1988) La liaison en français; Paris, Seuil.
- GHAZELI, S. (1981) " La diffusion de l'emphase : les inadéquations d'une solution tautosyllabique"; Analyses-théorie 1 : 122-135.
- GOUILLY, A. (1952) L'islam dans l'Afrique Occidentale Française; Paris. Larose.
- GUEBHAR, P. (1909) L'histoire du Fouta Djallon et des Almamys : Cent Vingt ans d'histoire; Levé, Paris.
- KAYE, J.D. et J, LOWENSTAMM. (1984) "De la syllabicité"; Forme sonore du langage ;123-160 Paris.

KAYE, J., J. LOWENSTAMM et J.-R. VERGNAUD. (1985) The Internal-  
structure of Phonological Elements: A  
Theory of charm and government.

KI-ZERBO, J. (1978) Histoire de l'Afrique Noire, Paris, Hatier.

KOULOUGHLI, D.E. (1978) Contribution à la phonologie de  
l'arabe le système verbal du parler de  
Sra (Nord constantine, Algérie). Thèse  
de Doctorat de 3<sup>e</sup> Cycle Université de  
Paris III.

LABATUT, R. (1983) "Les emprunts du peul à l'arabe ; Langue arabe  
et Langues africaines , Paris, CILF : 41-70

(1988) Introduction à l'étude des emprunts du peul  
au Mandinka ; Mandinka n°14-15 : 223-245  
INALCO Paris.

(1988) "Les emprunts haoussas dans le peul des  
Wodaabe Dubanko'en du Niger" ; Bulletin des  
études Africaines , Vol 8 n°15: 63-88, Paris..

LACROIX, P.-F. (1968) "Le peul"; Langage, Encyclopédie de la  
Pléiade 1068 - 1089.

- LEX ,G. (1986) Etude phonologique d'un dialecte peul :le parler du Fuladou (Haute Casamance, Sénégal) Mémoire de maîtrise, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III.
- MARCAIS, .W. (1948) "L'articulation de l'emphase dans un parler arabe maghrebin" ; Annales de l'Institut d'Etudes Orientales:5-27.
- MARCELLESI, J-B. et GADIN. (1944) Introduction à la sociolinguistique, la linguistique sociale ; Paris, Larousse Université, Collection Langue et Langage.
- MARTY, P. (1921) L'islam en Guinée ; éd. Ernest. Paris.
- Mc CARTHY, J.-J. (1988) "Feature Geometry and Dependancy : A Review ; Phonética 43 ; 45 : 84 - 108.
- TAIBI, M. (1988) Phonological Process in the Reading of Koran; Mémoire de D.E.S. Faculté des Lettres Rabat, Maroc.



- PARADIS, C. (1986) Phonologie et morphologie Lexicales : les classes nominales en peul (fula) Ph. D. Université de Montréal, Québec Canada.
- (1987) " Strata and Syllable dependancies in Fula : The Nominal classes" ; Journal of African Languages and linguistics 9 : 123-139.
- (1988) Graphie et théorie ; la prénasalisation dans trois dialectes pulaar (fula), manuscrit. 12p. Université Laval.
- PARADIS, C. et J.F PRUNET. (1989) "On Coronal Transparency" ; Phonology 6 pp. 317-348. ; Printed in Great Britain.
- (1990) " On Explaining Some OCP Violations" ; Linguistic Inquiry ; Vo.21, n°3 456-466
- PRUNET, J.F. (1989) " Prosodic Redistribution in Fula" ; Chapitre in Spreading and Locality in Phonology ; Ph.D. Mc Gill University : 138-160.

PRUNET, J.F et C, TELLIER, (1984) "Interaction des niveaux en Phonologie l'abrègement vocalique en pulaar " Mc Gill Working Papers in Linguistics. Vol. 2 n°1 : 65-69.

RIVIERE, C. (1971) Mutations Sociales en Guinée, éd. Marcel Rivière et compagnie Paris.

SAGEY, E.C. (1986) The Representation of Features and Relations in Non Linear Phonology ; Ph. D, M.I.T Cambridge, Massachussetts.

SCALISE, S. (1984) Generative Morphology ; Foris Publications Dordrecht-Holland.

SELKIRK, E.O. (1982) The Syntax of Words ; The M.I.T. Press Cambridge. Massachussetts-London England.

SQUARE, M.L. (1988) "Dinguiraye, berceau de l'empire Islamique Omarien" ; Culture et civilisation Islamiques La Guinée : 44-47 ISESCO Rabat.

STERIADE (s.d.s.l) A note on Coronal; manuscrit, 19p.

SYLLA, Y. (1982) Grammaire moderne du pulaar; Les Nouvelles Editions Africaines (NEA) Abidjan-Dakar-Lomé.

TRESSANT, D.V. (1950) "Pour une transcription peule unifiée; Bulletin de l'Institut Français d'Afrique Noire (BIFAN) Série B :916-923.

TIOULENTA, T. (1987) Prolégomènes à une étude de l'emprunt linguistique français du fulfulde : le cas du Maasina; Mémoire de D.E.A ; Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales. Paris.

TRIAUD, J.L. (1968) "Quelques remarques sur l'islamisation du Mali des origines à 1300"; Bulletin de l'I.F.A.N., T. XXX Série B n°4 :1329-1352.

WANE, M.D. (1992) Syllabe et processus phonologiques en pulaar (parler de Boghe, Mauritanie) Thèse de D.E.S (3è Cycle) Faculté des Lettres .Rabat. Maroc

WEINREICH, U. (1968) Languages in Contact. Findings and problems Paris, Mouton The Hague; 6è édition

- YIP ,M. (1988) Feature Geometry and Cooccurrence  
Restriction; manuscrit BUP Brandeis  
University.
- (1988) The Obligatory Contour Principle and  
Phonological rules :A Loss of Identity;  
Linguistic Inquiry;Vol9 n°1:65-100 M.I.T
- YOUSSEF ,A. (1982) "Emphasis as a Prosodic Feature in Moroccan  
Arabic"; Langue et Littératures Vol II :  
185-207;Faculté des Lettres - Rabat - Maroc.
- (1990) "Lexical process in the Berbere of Media in  
Morocco; La linguistique au Maghreb : 264-  
281 éd .Okad, Maroc.

# APPENDICE

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

(les emprunts arabes sont en gras)

BISMILLAHI RAHMAANI RAHIIMI

ALLAAHUMMA SALLI ALAA MUHAMMADIN WASALLIM

- 1-Yo musibbe jangen alla farlii jangugol  
O fodii e mun baraaaji mawdi to warjagol
- 2-Sabu colli weeyo e liyyi maaje e yimbe kammu  
Be fow no insinanaade wonube e jangugol
- 3-Awa dawde jangoya dambugal buri darde  
Ujunere naafugol foti waawugol maa ronkugol
- 4-Dude jangugol e hawaaji noddin<sup>g</sup>ol wonay  
Sabu jippagol barkiiji mawdi e ngal laral
- 5-Koni wakkilee fii mayre soobee muppon<sup>o</sup>n  
Yangiiji mayre dalon salaare e aamugol
- 6-Saytaani adday nganto mayre ko saatoron  
Nga yo laawo fii himo andi gando daday cumal
- 7-Himo andi jangudo kan hisay hisnay daday  
janfaaji makko mo jokki dun le ko halkagol
- 8-Aaden wilaado yo rewu siraatal-mustaqiima  
Ko honno on le hebirta nganto e jangugol ?
- 9-Sabu gooto woorudo sunna burdo tageefo on  
O surrirte ngay jol<sup>g</sup>ol e kawsara paatawol
- 10-Ko mo jangi tun le si anda sunna Nulaado  
Sabu sunna andirtaake yoyre e maand<sup>g</sup>ol
- 11-Mo jabaali jangude dey yo fellutu halkoray  
No andiraa O reway datal saytani ngal

12-Si alandi fii bid'anke jento mi yeetomaa

Ko saliibe jangude wi'i yo moyfu etoo dewal

13-Mo wadii mbeleede mun dowoowo o untoray

E sa'iiri hoore, o nanga ngal halkaare ngal

14-Ko dun si ewnoraden adorgol jangugol

Rewen ; mo junnitii dun ko meere wonaa dewal

15-Saka non ka aaxiri gaa ga majjere jaalori

wano nange wirnii bid'a fooli e lundagol

16-Haangaabe majjube bombe tewtaa ardinaa

Yo be dowru'en no be yiiri bonki wanaa kamal

17-Kala on faala<sup>o</sup>dadde e baawo jande

O halkoray ga o sikkunoo o dapay kisal

18-A yi'aali majjube go'o no yalti no nodditoo

Waliyaabe tun hibe mooba yimbe e waajagol?

19-Hara wobbe ben le ko jiidiraabe be tiggotaako

Be surrotaako foloobe wombe e yiilagol

20-Si tawiino ben ko waliyatuube be toolorayno

Wa jiidiraabe Nulaado ben be etoo dewal

21-Hara wobbe ben le ko worbe wonube dabbugol

Fii hooreyaagal tun e inde e neldegol ...

29-...Wabid'iniibe no duudi haa si mi janti fow

Juutay;ko fandingol subiimi ka newnugol

30-Be fow ko angal jangugol defidun dun

Si mi jangu fow be taway be nangii woopugol

31-Ko mo jangii anda laabi peewal fewdi din

Hollee celoy saytaani koy, dada majjugol

32-Dada wonude rewdo mbeleede jokkudo miijo tun

Fewnoowo haala maraa ka tippi maraa dalil

33-Kala haaldo haala wanaa e Alqur'aana on

O yowii wonaa e Hadiise, on no e fuddugol.

Suutaadun e GIMI PULAAR (1987)pp73-74

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE



AU NOM DE DIEU LE TRES MISERICORDIEUX, LE TOUT  
MISERICORDIEUX PRIERE ET BENEDICTION SOIENT SUR MOHAMMED

- 1 - Oh frères ! Instruisons-nous, Allah nous le commande  
Sa récompense en cela est d'une générosité sans bornes
  
- 2 - A l'égard de l'apprenant seront d'une grande déférence  
Les oiseaux volants, les poissons marins et les anges  
du firmament
  
- 3 - Un chapitre de lecture matinale, avec ou sans grande  
maîtrise  
Est plus méritoire que mille prières surrogatoires
  
- 4 - Les échos des zaouïa et les appels du muezzin  
Sur notre terre attirent la bénédiction
  
- 5 - Pour votre instruction, supportez stoïquement  
Et l'abstinence et la souffrance
  
- 6 - Satan vous insufflera la paresse  
Pour vous traîner parmi les siens-les égarés
  
- 7 - Il sait que la savant peut lui échapper  
préservé les autres de ses maléfiques tentations

- 8 - A celui dont le devoir est de suivre le droit chemin  
De quel droit refuserait-il de s'instruire?
- 9 - Puisque celui qui s'inspire de la Sunna de l'Elu des  
hommes  
Sera gratifié par la source bénite de la profusion
- 10 - Or seule l'instruction peut nous apprendre la Sunna  
On ne l'apprend pas par l'astuce, on l'apprend pas par la  
ruse
- 11 - Quiconque refuse l'instruction s'expose à la perdition  
Le chemin de Satan aura été son chemin
- 12 - Si tu veux savoir le sort des pécheurs  
Laisse-moi t'en l'instruire
- 13 - Ils méprisent l'instruction et se nourrissent de l'illusion  
Que la bonne conduite et le culte sont gages d'absolution
- 14 - Ces gens qui se traînent dans l'ornière de leurs propres  
désirs succomberont dans la Gehenne. Ils y périront
- 15 - L'injonction première fut l'instruction, puis l'adoration  
Celui qui inverse cet ordre se livre à un culte stérile

- 16 - Que des aliénés, des égarés, des pécheurs  
Nous guident, ils nous mèneront sur le mauvais chemin
- 17 - Quiconque voudrait, au mépris de l'instruction, la  
miséricorde,  
Périra partout où il cherchera la rédemption
- 18 - Ne voyez-vous pas des égarés s'arroger des titres de Wali  
Et pour harangue attirer des foules ?
- 19 - Parmi eux existent des mégères immorales  
Sans pudeur et de mauvaise réputation
- 20 - Car si elles étaient de vraies mystiques, elles se  
tiendraient à l'exemple des vertueuses compagnes du  
Prophète. Elles adoreraient.
- 21 - D'autres sont des ambitieux à l'affût  
Du pouvoir, du renom et des présents(..)
- 29 - (...) Nombreux sont ces pécheurs, à les énumérer je  
serai sans fin, raccourcir me semble raisonnable
- 30 - Ils sont victimes de leur ignorance  
Si je leur en fais lecture ils s'apercevront de leur  
égarement

31 - Seul un lettré saura distinguer le droit chemin  
Des ruelles de Satan et se préserver de l'errement

32 - Ne pas succomber à la tentation des désirs  
Ne pas s'adonner à des arguties sans preuve

33 - Tout raisonnement non fondé sur le Coran  
Ou sur les Hadiths n'est qu'une invention

Extrait de GIMI PULAAR (1987) pp. 73-74

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

INVENTAIRE DES MOTS ARABES INTEGRES

EN PULAAR PAR ORDRE ALPHABETIQUE

( la glose donnée est celle du sens en pulaar)

CATEGORIE NOMINALE

EMPRUNT	FORME ARABE	GLOSE
?aada	?aada	coutume
aadama	?aadama	être humain
aaden		généreux, personne
aafya	?aafiya	tranquillité
aala	?aala	outil
aarabou	?aarabu	(personne, culture) arabe
aaya	?aaya	verset
abadan	?abadan	à jamais
abayada	?aba <sup>v</sup> zadi	alphabet
adadu	?adadu	total
aduna	?ad-dunya	le bas-monde
ahadi		convention
ajaraa	?a <sup>v</sup> zraa <sup>v</sup> ?iil	ange qui recueille les âmes
alahajji	?al ha <sup>v</sup> z <sup>v</sup>	pèlerin
ala/alal	?al-ahad	dimanche

alansaraa	?alṣasri	heure de la prière de 4 h de l'après-midi
alarba	?al?arbiṣa	mercredi
al arsi	?alṣarsi	le ciel
albala?u	?albala?u	catastrophe
albarka	?albaraka	formule de remerciement
alhaali	?alhaali	circonstance
alkawal	?alqawl	convention
alfaa	?alfaahimu	titre de grand coran conanaisseur
alhaali		circonstance
aljanna	?alxamiis	jeudi
alla	?allah	Dieu
alluwal	?allawh	planchette à écrire,
almaami	?al ?immaami	imam
almuḍo	?al muriid	disciple
alqiyaama	?al qiyaama	le jour de la résurrection
alquraana	?al qur?aana	Le Coran
ayatiima	?l yatiima	orphelin
annabiijo	?an nabbiyyi	Prophète
annasaaranko	?an nasraani	blanc
anniye	?an niyya	voeu
annoora	?an nuura	lueur
asama	?as samaa?	univers céleste
asku	ḩaks	le contraire
ataaya	?ataaya (assay)	thé

awra	ʔawra	sexe
aylan	ʔaydan	ainsi de suite
ayyibe	ʔayb	tare
baabun	baabun	chapitre
baaba		père
baatini	baatini	mystique
baasal		pauvreté
baasi	baʔsi	préjudice
baharu	baħru	mer
bahiima	bahiima	étourdi, sans finesse
bakkatu		péché
banu aadama	banuʔaadama	être humain
barki	baraka	bénédition
basalle	basal	oignon
bawle	bawlu	urines
bayaana	bayn	intervalle
beyti	bayt	poème
bidʔa	bidʔa	superflu
bihii	bihii	chacun
billaahi	billaahi	par Dieu (juron)
bismaade	bismillaah	au nom de Dieu (invocation)
burmusu	burnus	bournous
cardi		cadeau symbolique d'un disciple à son maître

ciddal	<sup>v</sup> sadda	signe diacritique de gémination daa?iman
daa?iman	daa?iman	toujours
dalil	daliil	preuve
darja	dara <sup>v</sup> ža	célébrité
darsu	dasu	leçon
dawla	dawla	patrie
deftere	diftar	livre
diina	diina	religion
diiwal	diiwaan	circonscription adminis- trative
du?aa	dij <sup>f</sup> aa?	bénédictio
duumal	dawman	long séjour
edda	ʕidda	laps de temps qui suit la rupture du mariage chez la femme musulmane
ella	ʕilla	défaut
faamu	fahmu	compréhension
faasiqi	faasiqi	rebelle
fajiri	faz <sup>v</sup> ri	l'aurore
faa?ida	faa?ida	qui est avantageux
faqat	faqat	uniquement
fannu	fannu	sollicité
farilla	fariida	dîme
farji	far <sup>v</sup> zi	euphémisme pour désigner le vagin



fasaada	fasaada	pillage
firdawsi	firdawsi	le paradis
fathu	fathu	ouverture
fitina	fitna	ennui
fiyaaku		rassurant
futuroo	ftur /futuur	crépuscule
haasidi	haasidi	ségrégation
haaju	haa <sup>v</sup> zatun	affaire
haala		parole
habbiraango	kabbir	formule d'appel à la prière
haatimere	xaatam	carré magique(talisman)
hadiise	hadi <sup>o</sup>	paroles et traditions du Prophète
hafraneede	jafara	être absous
hajju	ha <sup>vv</sup> zu	pèlerinage
halal	halaal	légitime
halfeere	harf	mot
halkaare	halaak	malédiction
hamdinaade	hamdulillaahi	louange à Dieu
hakkee	haqq	redevance
haqqil	ḥaqil	intelligence
halfingol	kallafa	confier
haram	haraam	proscrit
harbuyanke	harb	guerrier
hare	harb	guerre

hasboore	hasaba	énumération
hajja	ha <sup>v</sup> z <sup>v</sup> za	femme pèlerin
heelifaado	xaliif	personne majeure
hijaabu	hi <sup>v</sup> zaab	protection
hiila	hiila	ruse
hikma	hikma	sagesse
himme	himma	ambition
hizbe	hi <sup>v</sup> zb	division du Coran
hoddirde	quddira	décider (sens divin)
hubbu	hubbullaaha	fanatique
hujja	hu <sup>v</sup> z <sup>v</sup> za	motif
ibuliisa	ibliisa	satan
iidi	ʿiid	fête religieuse
insaaʔallaah	ʔin saa ʔallaah	si Dieu le veut
illaa(ko wonaa...)	ʔilla	à défaut de quoi
iskin	iskin	marque d'étonnement
jaahili	ja <sup>v</sup> ahili	un égaré
jaabawol	ja <sup>v</sup> awaabu	réponse
jaasere	na <sup>v</sup> zaasa	bassesse
jaati	ja <sup>v</sup> ati	essence
jaamiʔu	ja <sup>v</sup> amiʔu	mosquée
jabbaaru	ja <sup>v</sup> abbaaru	personne espiègle et indélicate
jamaa	ja <sup>v</sup> amaʔa	assemblée de personnes
janaaba	ja <sup>v</sup> anaaba	saleté résultant d'un contact sexuel

jahannama	√ zahannama	la gehenne
jamaanu	√ zamaan	génération
jahiima	√ zahiima	l'un des geôles de l'enfer
janano		un étranger
jarra	ḡarra	atome
jarrabuyee		préjudice
jeeno	√ zinaa	fornication
jihaadi	√ zihāadi	guerre sainte
jiibe	jiib	charogne
jiifa	√ ziifa	poche
jikuru	ḡikru	chapelet
jinna	√ zinna	diable
jumla	√ zumla	phrase
kaaba	kaʿba	la Ka'ba
kaafiri	kafiri	mécréant
kaftane	qaftan	caftane
kala	kulla	chaque
kaliifu	xaliifu	chose confiée à quelqu'un
kaliifa	xaliifu	calife
kalimawol	kalima	parole
kalwa	xalwa	hermitage
kamal	kamal	parfait
kamuri	xamri	boisson enivrante
kannasu	xannas	malicieux
karhan		péniblement
kawsara	kawsar	source de la profusion

kazaalika	kaḡaalika	de la même manière
kibaaru	ḡabar	récit, tapage
kimiiyyu	kimiya?	chimie
kural	kura	balle(projectile)
kodduryee	quddira	voeu divin
laabudda	laabudda	chose indispensable
laahawla	laa hawla	marque d'étonnement
laakara	?al ?aaxira	l'au-de-là
lagambal		bride
lajal	?a <sup>v</sup> zal	échéance (spécialement la mort)
lambe		hymen
layya	ḡahiyya	immolation
leemunne	laymun	orange
liddu	diddu	contraire
liimaanu	?al ?iimaanu	dignité
linjiila	?al ?in <sup>v</sup> ziila	l'Evengile
lislam	?al ?islam	l'islam
lorra	ḡurra	peine
lurral		différend
luxa	luḡa	langue
maanaa	maḡna	essence; par exemple
madarasa	madrasa	école arabe
makka	makka	Mecque
malaayika	malā?ika	ange
madina	madīna	ville de Médine

maniyyu	maniyyu	sperme
maqaama	maqaama	grandeur
martaba	martaba	culture
masiibo	musiiba	malheur
masalaha	maslaha	négociation
matluubu	matluubu	chose sollicitée
matta	madda	signe diacritique de l'allongement vocalique
mawluudu	mawluudu	anniversaire du Prophète
mayde	mawt	décès
mekekke	miqass	ciseaux
misiide	maszid	centre d'un village
miskiino	miskiin	pauvre
moodi (bbo)	muʿaddib	monsieur
muddal	muddatulhayaat	à jamais
muudo	mudd	cadeau en nature offert à la fin du ramadan
muumini	mʿmini	personne résignée
murtaldu	murtadd	insurrection
naafiilo	naafiila	prière surrétogatoire plus courante pendant les nuits du ramadan
naafiqi	naafiqi	personne lâche
naamu	naʿam	acquiescement
nafa	nafaqa	intérêt
nahawu	nahwu	grammaire

nasuru	naşru	bonheur
neema	ni <sup>f</sup> ma	nourriture
pitiolol	fatiila	flambeau
qarnu	qarnu	siècle
qibla	qibla	l'est
rabbi	rabbi	Dieu
raaya	raaya	drapeau
raajibi	raa <sup>v</sup> ab	deuxième mois avant le ramadan
ramalaana	ramadaan	ramadan
riba	riba	interêt
rüb?u	rub <sup>s</sup> u	le 1/4
rukū?u	rukū?u	inclination en position avant dans la prière
ruuhu	ruuhu	âme
saabunde	saabuun	savon
saa?i	saa <sup>v</sup> a	heure
sabu	sabab	motif
sadaka	sadaqa	sacrifice
safaari	safar	voyage
saffawol	saffa	rangée de personnes
sahaaba	sahaaba	compagnons du Prophète
sahondinde	saahid	tuer
salju	θal <sup>v</sup> ž	glace
şalaasan	θalaaθan	trois (fois)
salli	salli	muezzin

salminaango	sallim	salutation
samaa?imu	samaa?imu	saison de fine pluie
sanamu	sanamu	idole
sarhu	sarhu	notes, commentaire qui accompagne le texte du Coran
sariya	ṣariifa	loi
sarti	ṣarti	condition
satalde	satl	bouilloire
sa?iiri	sa'iiri	le plus redoutable enfer
sawaaba	ṣawaaba	bon choix
sayku	ṣayxu	personne érudite
seedee	ṣaahid	témoin
seytaane	ṣaytaan	Satan
sifa	ṣifa	comme (qualité)
sikke	ṣakka	doute
silaaama	silaaḥ	sabre du Prophète
siriifu	ṣariifu	nom ou titre de dignité religieuse
sirku	ṣirku	péché consistant à reconnaître d'autres puissances que celle de Dieu
sirru	ṣirru	secret
sokola	ṣuḍla	désagrément
sooro	ṣuuru	minaret
sowto	ṣawt	bruit
subaka	ṣubha	l'aube

subuhaanallaay	ṣubhaanallaah	que Dieu accorde son pardon
suguli	ṣuḥuur	repas pris au milieu de la nuit pendant le ramadan
sujuudu	ṣuzuud	prosternation front contre le sol pendant la prière
summa	Ḫumma	et puis
sumen	Oumun	le 1/8
sukkar	sukkar	sucré
sunna	sunna	tradition du Prophète
suumayee	ṣawm	mois de ramadan
taalibaaajo	ṭaalib	disciple
taaqa	taaqa	capacite
taariika	taariix	histoire
tabaarakalla	tabaarakallah	louange à Dieu
tabalde	tabl	timbale
takande		volume d'un ouvrage, tome
talaata	ḪulaḪaa?	mardi
tamaro	ṭmar	datte
tarjama	tarṣama	traduction, discours
tawhiidi	tawḥiidi	dogme de l'unité divine
tawreeta	Ḫawraat	la Bible
tenen	Ḫitnayni	lundi
tijjaade	iṣṭihaad	avoir des présomption
waajibi	waāṣib	qui relève du devoir
waaju	waāṣib	conseil



wakkilaare	tawakkaltu	courage
waladu	waladu	enfant (bâtard)
walla	?aw.laa	ou conjonction
waliyyu	waliyyu	saint
walluhaa	wad-duhaa	laps de temps entre 9 et 11 heures
waqtu/wattu	waqtu	heure, moment
wirdu	wirdu	action d'égrainer le chapelet
xayran	xayran	bonheur
xutuba/kutuba	xutba	oraison qui précède la prière du vendredi
yaa	yaa	oh! (dans l'invocation)
yawmalqiyaama	yawmalqiyaama	le jour de la résurrection
zaawiya	zaawiya	centre d'étude, toponyme
zabaaniyanko	zabaaniya	démon du supplice
zakka	zakaat	sacrifice sur la richesse
zakari	ḡakari	pénis (euphémismes)
zamzam	zam zam	eau, bénite
zurriya	ḡurriya	progéniture

CATEGORIE VERBALE

aadagol	ériger en coutume
ahodugol	prendre une décision
	ensemble
anniyagol	prendre une décision
aybingol	faire souffrir
barkingol	être béni
bawlugol	uriner
beytugol	chanter des poèmes
bismagol	invoquer Dieu
siddugol	gémir
darjugol	être célèbre
du?agol	bénir
duumagol	séjourner longtemps
faamugol	comprendre
faatagol	mourir
farkagol	avaler de travers
finnugol	embêter
haajegol	être intéressé
haalugol	parler
habbirgol	inviter à la prière
hajjugol	accomplir le pèlerinage
hellifegol	atteindre la majorité
hisingol	protéger
hoddirgol	décider ( Dieu)

hormagol	invoquer
hubugol	être en gestation (seulement pour les animaux)
hujjinagol	demander l'avis
jaabagol	répondre
jaasugol	ne pas être à la hauteur
jaatribagol	causer du préjudice à
jeenugol	forniquer
jiibugol	devenir de la charogne
jikirgol	égrainer un chapelet
karhugol	obliger
kibugol	commenter exagérer
layyagol	immoler
lorrugol	faire souffrir
lurrugol	s'opposer
masugol	mettre les voyelles (graphie arabe)
masimbingol	blessé
maygol	mourir
mekkugol	ciseler
murtugol	s'insurger
naafugol	faire des prières surrérogatoires
naafinqingol	faire preuve de lâcheté
nafagol	s'alimenter

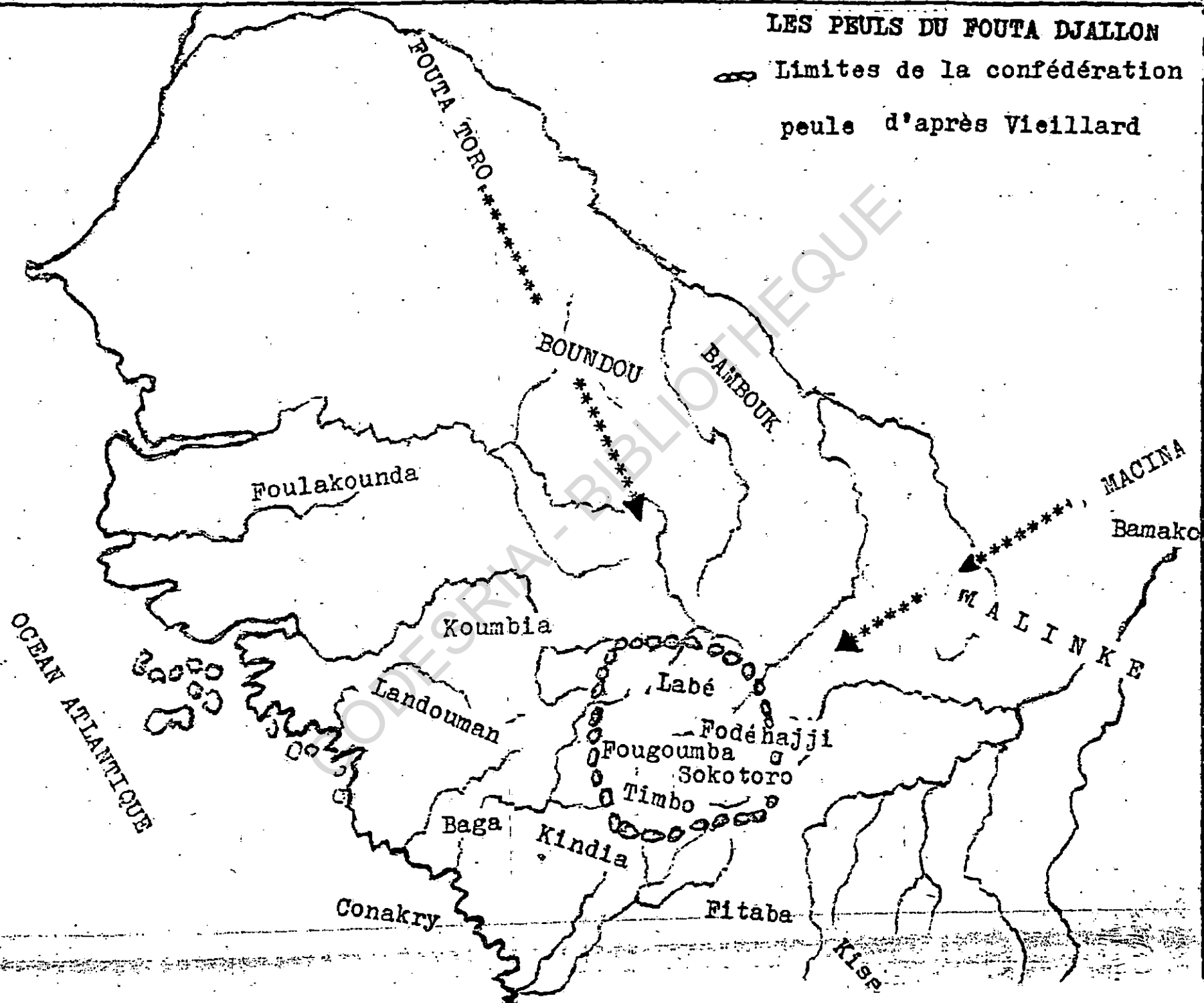
neemagol/neeminagol	s'alimenter (humouristique)
qabringol	inhumer
qissagol	avouer
sawrugol	voyager
saffinagol	se mettre en rang
sahindingol	tuer
sakkagol	faire des sacrifices
salligagol	faire des ablutions
salmingol	saluer
sargugol	harceler
seedagol	témoigner
seytingol	s'énervier
sifagol	raconter
sigirgol	épeler
sikkugol/sikkitagol	croire/soupçonner
sokolugol	avoir des soucis
sowtugol	crier
sullagol	prendre le repas de 2 heurs du matin pendant le ramadan chez les musulmans
sujjugol	se prosterner face contre sol
sunningol	faire subir la sunna (circoncire)

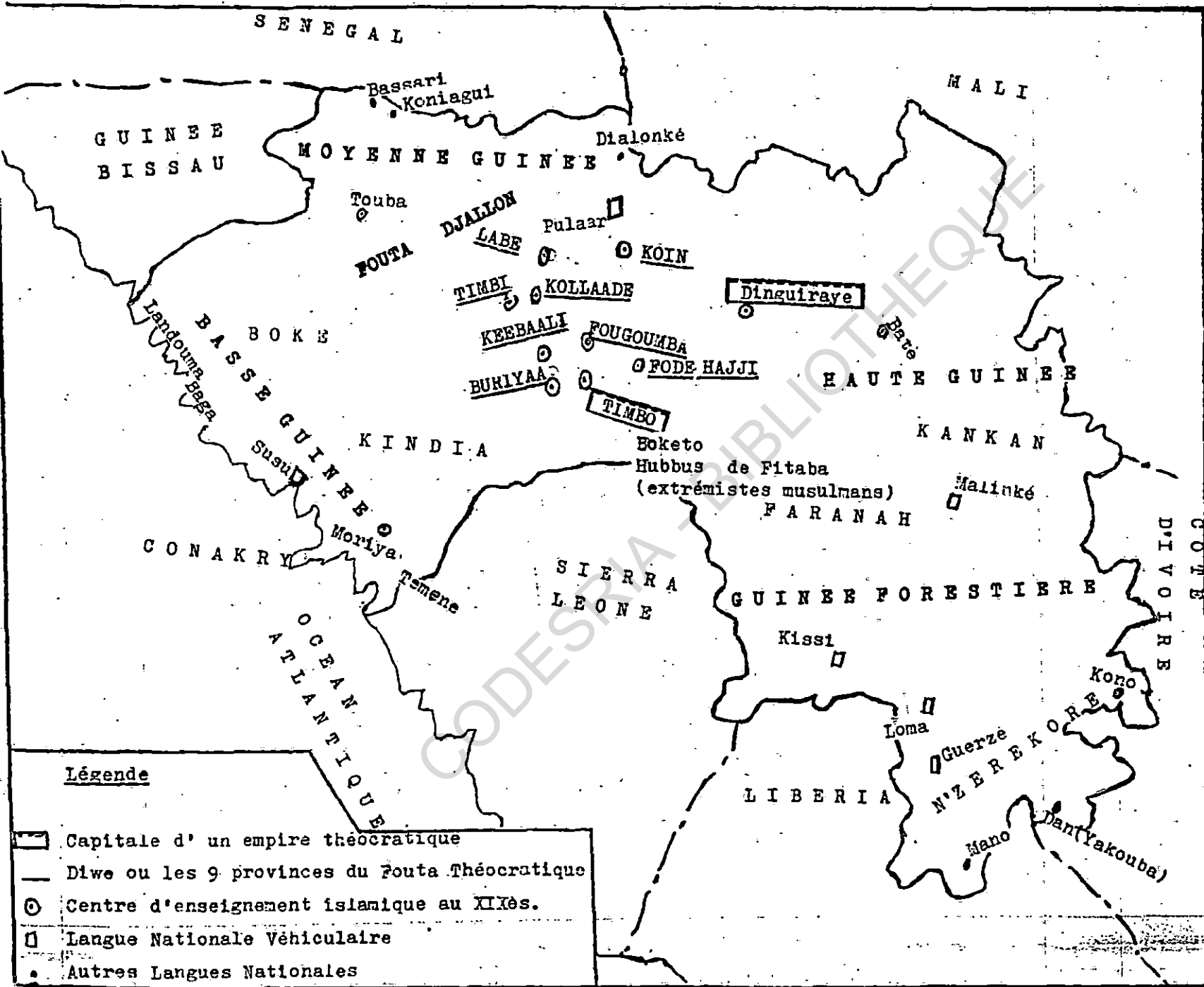
surnugol	achever
taamagol	simuler l'ablution
tijjagol	avoir des présomptions
tilfugol	détruire
timmugol	s'achever
tuubugol	se repentir
tuumugol	croire, suspecter
waajagol	conseiller
wakkilagol	faire preuve de courage
waasidugol	être pauvre
wasiyagol	se confesser
wirdagol	égrainer un chapelet
waylugol	dénaturer
yaafagol	pardonner
yamirgol	donner des ordres

CODESRIA - BIBLIOTHÈQUE

# LES PEULS DU FOUTA DJALLON

○ Limites de la confédération  
peule d'après Vieillard





CARTE N°2

ANNEXE XIII

TRAITÉ DU 6 FÉVRIER 1897 AVEC LE FOUTA-DIALLO

Au nom de la République française.

Entre l'Inspecteur général des Colonies, Chaudié, Gouverneur général de l'Afrique occidentale française, officier de la Légion d'honneur, représentant le Gouvernement de la République française, assisté de :

MM. de Beeckman, Administrateur de 1<sup>re</sup> classe des Colonies, chevalier de la Légion d'honneur, représentant le Gouvernement de la Guinée française ;

Muller, capitaine d'infanterie de marine, commandant les troupes de la Guinée française.

Desdouis, capitaine d'infanterie de marine, commandant la 3<sup>e</sup> compagnie de tirailleurs soudanais ;

Reboul, médecin de 1<sup>re</sup> classe de la marine ;

Curutchet, lieutenant d'infanterie de marine ;

Devaux, lieutenant d'infanterie hors cadre, à l'état-major du Soudan ;

Miquel, médecin de 2<sup>e</sup> classe des Colonies,

D'une part :

Oumarou Bademba, Almamy alfaïa, actuellement en fonctions, fils de Bademba, et petit-fils de Almamy Boubakar ;

Alfa Ibrahima Sory Elely, Almamy Souria, fils de Mòdi Sekou Boubakar et petit-fils de Almamy Sadou.

Alfa Yaya, roi du Labé, fils de Alfa Ibrahim, roi du Labé, du Kadé et du Gabou ;

Alfa Ibrahima Fogoumba, grand marabout, chef de la province de Fogoumba ;

Modi Hamadou Bobo, fils de Alfa Ibrahima Sory ;

Alfa Hamadou Dantaba, chef de la province de Bouria ;

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ اللَّهُمَّ صَلِّ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ وَسَلِّمْ  
 رَأْبُو بَلِيكْ اِبْرَانْسِيْسْ وَ اَمِيْر اِبْرَانْسِ الْمَوْمِ الْحَاكِمِ عَلَى  
 الْاَرْضِ كُلِّهَا يَسْمَى بِشَوْدِيِي الْعَايْمِ بِالْعَرَبِ الَّذِي  
 بِسُوْدَانِ الْعَرَبِ الْاَمِيْر الْوَجِيْهَ الْحَايْزِ الْرِيَاْسِيْنَهْ صَاْحِبِ  
 الْعَلَاْمَةِ الْعَلِيَا الْوَارِيْتِ مَقَامِ الْاَمِيْرِ الْرَيْسَلِيْكِ الْبِرْسِيْ  
 وَمِنْ تَبَعِهْ رَيْسْمُ كَمَاَنْ مَلِكْ فِرْسَا الْاَوَّلِ فِي  
 الْعَرَبِ بِالْبَحْرِ الْمَالِحِ الَّذِي وَرَتْ مَقَامِ الْمَلِكِ الْاَعْظَمِ  
 النَّايْبِ فِي حَمِيْعِ مَنْ كَلَّ فِي الْعَرَبِ وَالرَّيْسُ مَوْلِيْ نَسْمِ  
 كَيْطَانِ مَلِكِ الْجِيْسِيْسْ فِي الْبُوْكَلَةِ كَمَاَنْدِ صَاْحِبِ الْبِنُوْدِ  
 فِي مَدِيْنَةِ الْاَرْضِ الْاَنْ الْفِرْنَسَاوِيْنَهْ ذَا شَدُوِي كَيْطَانِ  
 مَلِكِ الْجِيْسِيْسْ فِي الْمَرْ رُبُوْلِ طَيِيْبِ الْفَائِمِ فِي الْبَحْرِ  
 كَرْتَاْتِ لِيُوْطَانِ دِمُوَا الْمُوْطَانِ الْمَشْرُوْمِي مِيْكَلِ  
 طَيِيْبِ صَاْحِبِ كَلِّي مَمْرِ بَاْدَمَبِ الْاَنْمَامِ فِي مَنْهْ الْبَايَا  
 كُلِّهَا اَبُوَا يُسْمَى بَاْدَمَبِ حَاْجِدِ الْاَنْمَامِ بِحَرِّ الْاَحْبَرِ  
 الْبَا اِبْرَاهِيْمِ سَرْ بِلْدِ الْاَنْمَامِ سُوْرِيَا اَبُوَا يَسْمَى بِحَرِّ  
 حَاْجِدِ سَعْدِ الْبَا يَحْيِي وَالِي لِيَبِ بِنِ الْبَا اِبْرَاهِيْمِ مَلِكِ  
 لَبِ صَاْحِبِ كَلْدِي نَغَاْبُ الْبَا اِبْرَاهِيْمِ وَالسِّي  
 يَفْتَنَّا صَاْحِبِ الْعِلْمِ الْحَكْمِ الْعَاْمَةِ عَلَى حَمِيْعِ اَصْلِهْ



Alfa Ousmany (Alfaïa) chef de Kébalé;  
Alfa Mamadou Oury Samma, chef des Anciens Sourias;  
Alfa Ousmany Champagna, chef des Anciens Alfaïas;  
Et tous les Anciens du pays, convoqués et présents.

D'autre part;

A été conclu le traité suivant:

ARTICLE PREMIER. — Les almamys placent le Fouta-Djallon sous l'autorité et la dépendance de la France.

ART. 2. — La France s'engage à respecter la constitution actuelle du Fouta-Djallon.

Cette constitution fonctionnera sous l'autorité du Gouverneur de la Guinée et sous le contrôle direct d'un fonctionnaire français qui prendra le titre de Résident du Fouta-Djallon.

ART. 3. — Les Almamys actuellement nommés et reconnus exerceront alternativement le pouvoir, conformément à la constitution du Fouta-Djallon.

ART. 4. — En cas de décès ou de renonciation au pouvoir, d'un almamy, son successeur sera présenté par les chefs de Divals; sa nomination ne sera valable qu'après avis du Gouverneur de la Guinée et l'approbation du Gouverneur général de l'Afrique occidentale française.

ART. 5. — Les chefs de Divals ou de Missidis seront nommés par l'Almamy, sous la réserve d'avoir été préalablement présentés et agréés par le Gouverneur de la Guinée.

ART. 6. — La France établira partout où elle le juge convenable des résidents en son ordre et des postes militaires; elle exécutera également à son gré tous les travaux quelconques de défense ou d'utilité publique qu'elle jugera nécessaires.

ART. 7. — Le commerce se fera librement et sur le pied d'une parfaite égalité entre les indigènes et les Français. Le commerce français sera exempt de toutes redevances intérieures.

ART. 8. — Les conventions ultérieures à intervenir entre le Gouverneur de la Guinée et l'Almamy régleront, après approbation du Gouverneur général de l'Afrique occidentale, les conditions dans lesquelles les concessions de terre pourront être faites aux citoyens français, ainsi que les impôts auxquels seront soumises les populations du Fouta-Djallon.

Une part de ces impôts sera réservée aux Almamys et aux chefs de Divals.

ART. 9. — Sont et demeurent abrogés tous les traités antérieurs.

الفا احمد دننبا والي بوريا الفا عثمان والي  
كيبال الفا احمد وور سامن رئيس قبيلة اهل  
سوريا الفا جيبا رئيس قبيلة اهل الجابا وفد  
بلغنا بهوب جلو مسجد نبي الكبير وشاورنا  
جميع اهل البلد والعهد معهم واتبعنا معهم على  
هذا العهد بجزر هذه البلاد بالاول من ذلك العهد  
الامام عمر بن باديب بن الامام بكر الاكبر ايدده الله  
وقبّح له فد شاور جميع ولاته واتبعوا على  
معاملة جرنسا ومعارنتهم على ما دروجد الثاني  
من ذلك العهد فد ائذنا نحن الجرنساويون على اهل  
جوت جلو عهد العمالة والمعاونة بين كبراء جوت  
جلو وبين ملوك جرنسيس والذي يرث مقام الملك  
الاجبري جرنسا والثالث ان الايحة الى الان ما تغيرنا  
شئا من ماداتهم جمانا في جوت جلو والرابع  
ان تسمى امد من الايحة او هرم او عجز كبراء  
جوت جلو الذين بايديهم الاستغلاب مكلما  
اتبعوا عليه يشاورون من كان في كى الجرنسيس بيتهمون  
على استغلابه على ذلك الاتعاذ، الاصطاع والخامس ان

ART. 10. — Le présent traité sera soumis à la ratification du Gouvernement de la République française.

Fait en triple expédition à Timbo le 6 février 1897 et signé après lecture en français et en arabe.

*Le Gouverneur général :*

OUMAROU BADEMBA, Almamy Alfaïa.  
 ALFA IBRAHIMA SORY, ELELY, Almamy Souria.  
 ALFA YAYA.  
 ALFA IBRAHIMA FOGOUMBA.  
 ALFA HAMADOU BOBO.  
 ALFA HAMADOU DANTABA.  
 ALFA OUSMANY.  
 ALFA MAHADOU OURY SAMMA.  
 ALFA OUSMANY CHAPAGNA.  
 MODI SADOU.  
 MODI ABDOULAYE BOBODI  
 MODI SEKOU  
 OUMAROU BALEIDOU  
 DJERNA MALEKI

CHAUDIÉ.  
 DE BERCKMAN.  
 MULLER.  
 DESDOUIS.  
 REBOUL.  
 CURUTCHET.  
 DEVAUX.  
 MIQUEL.

Anciens, notables

امشاوره تحذان الذي يتتبع ونحن مرنسيس والسابع التمار  
 والمسافرين عد امنوا واصطحو على البيع والشراء كيف  
 شاوا حيث ما ساءروا وان التجارة للتجار المرنسيين  
 في النواحي لا يودون الجزية ايه ما توروا والثاني ان  
 الاشياء في بون خلوا في عيد الامام عمر النائب يتتبع  
 بمشاوره من ماله في نحن مرنسيس وساور هو مور على ذلك وان  
 الجزية بامر الامام وامر من كان في نحن مرنسيس يا ينصرفون  
 في الاجارات وكل ما اخذ من الجزية فلينصفه بمصه للامام و  
 نصب لعماله في البلاد . والتاسع ان الوعايف الاول كلها  
 قد عزلت وهذه الوتيفة هي الجديدة المتفق عليها له عاخذة  
 الاولين قد افرضت بهذه الواضع والعاشر ان هذه الوتيفة  
 موثقة بانعاف للامام عمر مع جميع حواص اهله وجميع رؤساء مرنس  
 الذين كانوا معهم بمسجد بيت الاله ومد كتبنا هذه بمسجد  
 سن الكبير تاريخ موطنس سادس فبراير 1897 بالحمد لله على  
 ذاك ونعم الوكيل ونعم المولى ونعم المصير والسلام على من  
 اتبع الهدى الامام عمر بامام الامام في عنده العايب الامام  
 ابراهيم سر بلدي هو الامام سلفه سوريا العا امد وور نمانين  
 العا عنشان جتيا مودا ميد بوبو العا امد ذنتبا ابا ابراهيم  
 والي معسبا العا عمار كيبال العا يحي والي بعد لب

ANNEXE XXIV

LETTRE D'AHMADOU CHÉKOU A AGUIBOU, ALMAMY DE DINGUIRAYE,  
CONFÉRANT L'OUIRD TIDIANI AUX FIDÈLES DE LA RÉGION.

Au nom de Dieu !

Louange à Dieu dont je proclame la générosité. Il n'y a pas d'autre Divinité qu'Allah dont j'atteste l'unité. Que Dieu bénisse notre seigneur Mahomet, maître des créatures, ses familles, ses compagnons, toute sa postérité.

Du commandeur des croyants Ahmadou Kabir, fils de notre Cheikh Omar ben Saïd, que Dieu soit satisfait d'eux et de nous-mêmes par leur intermédiaire, à mon frère vertueux, disciple béni, Mamadou Aguibou, fils de notre Cheikh Omar ben Saïd, salutations empressées.

Nous allons parfaitement bien. Comment allez-vous vous-même et tous les « frères » qui sont avec vous ?

Ensuite, j'ai lu votre lettre et l'ai comprise. Vous demandez de vous excuser de ce que vous n'êtes pas venu passer les fêtes du sacrifice auprès de nous alors que je vous en avais donné l'ordre ainsi qu'à tous les frères, au moment de notre séparation.

J'ai donc compris ce que vous me dites et j'accepte vos excuses et vos regrets.

Craignez Dieu Très Haut et obéissez-lui. Soyez bons avec tous les sujets, comme la chose est prescrite.

Je vous souhaite le bien, ô mes frères ; obéissez à Dieu et suivez dans le meilleur esprit celui que j'ai placé à votre tête, Mamadou Aguibou.

Quiconque assiste à la lecture de cette lettre, je lui confère de ce fait même l'affiliation à notre Voie tidiana, et je la renouvelle à celui qui l'a déjà prise, sous les conditions d'usages.

بِسْمِ اللَّهِ الْحَمْدُ لِلَّهِ إِفْرَادًا وَبِنِعْمَتِهِ وَلَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ أَخْلَامًا  
بِوَحْدَانِيَّتِهِ وَحَقِّ اللَّهِ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ سَيِّدِ بَرِيَّتِهِ وَ  
عَلْوَةِ الْعَرْشِ عَلَيْهِ وَسُلْطَانِ خَزَائِنِهِ أَمَّا بَعْدُ فَبِعَنِّ امِيرِ الْمُؤْمِنِينَ  
أَحْمَدَ الْكَبِيرِ بِتَيْجِنَا عَمْرٍو بِرَسُولِهِ رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُمَا  
وَارْضَاهُمَا وَعَنَّا بِهِمَا إِلَى أَخِي صَالِحِ تَلْمِيزِ الْمُبَارَكِ هُوَ  
مُحَمَّدُ الْعَاقِبِيُّ بِرِشِيخِنَا عَمْرٍو بِرَسُولِهِ التَّحِيَّةُ مِنَّا إِلَيْكَ  
وَالسَّلَامُ نَحْيٌ وَخَيْرٌ وَعَافِيَةٌ جَعَلْنَاكَ وَأَنْتَ وَجَمِيعٌ مِمَّنْ مَعَكَ مِنَ  
الْأَخْوَانِ كَذَلِكَ وَبَلَدٌ رَأَيْتَ بِرَأْوَتِكَ وَقَلَمْنَا مَا أَجْمَعْنَا  
مِنْ سُوءِ لِقَامِ الْعَجْوِ عَدُوٍّ فَجِيئًا عِنْدَنَا بِصَلَاةٍ فَالْحَمْدُ  
الْأَصْحَابِيَّةُ بَعْدَ مَا شَرَفْتَنَا بِهِ أَنْتَ وَجَمِيعٌ إِخْوَانِكَ أَوْ أَوْلِيَاءِكَ  
الَّذِينَ سَمِعْتُمْ مَا قَلَمْنَا وَقَبَلْنَا عِزْرًا وَعَجْوَتًا وَبَعْدَ عَلَيْهِ  
بِنِعْمَةِ اللَّهِ الْعَلِيمِ وَطَاعَتِهِ وَإِرْتِلَاظِهِ لْجَمِيعِ الرَّعِيَّةِ كَمَا  
أَمْرًا وَعَدْوًا بِمَوْلَانَا الْحَمْدُ الْخَيْرُ أَيُّهَا الْإِخْوَانُ بِمَا عَنَّمَكُمُ اللَّهُ  
وَبِتَابِعَتِكُمُ الْمَوَافِقَةَ الرُّمُ وَالْيَتَاءَ عَلَيْكُمْ هُوَ مُحَمَّدُ الْعَاقِبِيُّ  
فِي وَبَعْدَ كُلِّ مَرْحَلَةٍ بِفَرَاةٍ هَذَا الْوَيْفَةُ عَالِيَّتُهُ  
وَرِدِّ كَمَا يَفْتَنُ التَّجْنِيَّةَ جَدِّكَ تَنْفَرًا خَذَتْهُ أَوْلِيَاءُ  
بِشْرُطِهِ الْمَعْلُومِ وَالسَّلَامُ

ANNEXE XII

LETTRE ADRESSÉE PAR ALFA YAYA, CHEF DU LABÉ, A TIERNO  
SALIFOU BALLA (SEPTEMBRE 1910).

Louange à Dieu, qu'il me faudra rencontrer et dont les arrêts sont inévitables pour moi ! Prières et bénédictions sur le dernier des prophètes, sur celui qui n'aura jamais son semblable: Salutations complètes, purées de tout vice et de tout blâme.

D'Alfa Yaya, fils d'Alfa Ibrahim, chef de Labé, à Modi Saliou Balla Bolaro.

Je vous informe que je suis en bonne santé ; s'il en est de même pour vous, j'en remercie Dieu. Cette lettre a pour objet de faire savoir à tous les Kalidiabés, aux anciens de Labé et à tous les karamokos du Labé que j'ai entendu dire que le territoire du Koubia était rattaché au cercle de Koin. Qu'est-ce qui vous a empêchés, dans la mesure de vos moyens, de m'envoyer de bonnes paroles à ce sujet ? Avez-vous entendu dire que j'étais mort ? Sachez que je suis bien vivant. Le Blanc du Dahomey a pour moi beaucoup de considération. On m'a dit que je pourrai bientôt m'en aller. Dans ce cas, je reviendrai dans le Labé, s'il plaît à Dieu, et je vous reverrai. Après avoir lu cette lettre, faites-la voir à Modi Dombi pour qu'il comprenne ce qu'elle contient. Je donne l'ordre à mes captifs passés à Koin de rester dans cette situation jusqu'à mon retour, qu'ils fassent le service qu'on leur dira de faire, jusqu'à mon retour.

Salut !

الحمد لله الذي لا بد لي بلقاءه ولا تحربه لي من  
فضائه والصلاة والسلام على من لا نبي بعده ولا يأتي  
الزمن مثله اما بعد بتحية نام والسلام ليس به  
للشكر اما بعد مني العام يبي اليه اميرك الي  
مود صالح بد بلار امالك بي غير وصاية وصل  
انت وجميع من معي كذلك واهمان الامر منا بلله  
الحمد والشكر لله اما بعد بموجب هذا الوتيفه مني  
اليك اعلامكم يا محشر خلدي سيادته كيب ويا  
محشر علماء كيب ما يمنكم بي هذا الحال سعت اني  
سعت بلدا كتبي وامقل بي ملكي كتبي ما يمنكم  
بفدر طافتكم حتى اسمع لكم خبرا حسيا واذا افرنا  
بي ساعتم بيوتني اتي حيا والنصراني بكرمني اليوم  
بغاية الكرام اعلموا ايضا وافول النصراني بي كلامكم  
اريد انوكني الآن سريعا سريعا واذا تركتني رجع  
الي كيب اشاء الله حتى اريكم ويديه يا مود صالح بد  
بلار واذا افرني هذا الكتب مني بها الي مود بد  
دني لكي يفرجه لها هذا الكتب حتى مهمته  
بها ايضا حتى سعت مود بد هذا الحال اني امرت  
دبرط واملوا بي كين افيوا بي كين حتى اراني  
واخذوا وكل اناكم من الاممال املوا وكل ماء  
حانوا املوا بي كيب املوا بي كين وهذا احدا  
لا تغاروا حتى اراني والسلام علينا وملككم

ANNEXE XXVI

AUTOGRAPHE D'ALFA-IBRAHIMA KARAMOKO (PITA).

Gloire à Dieu seul! Prières et bénédictions sur son Prophète, et sur tous les prophètes de Dieu prières et bénédictions.

Ensuite, Ibrahim, fils de Mamadou Sanoussi, de Timbi-Touni, demeurant à Kalilemban, est relié au fondateur de la voie Ahmed Tidjani par la chaîne:

Ahmed Al-Mokhtar; Hamid ibn Lamin; Mohammed Mokhtar, l'Alaoui; Ali Harazim; Ahmed Tidjani.

Les pouvoirs de moqaddem m'ont été donnés par mon Cheikh Ibrahim qui les tenait d'Alfa Oumarou Rafiou, qui les tenait d'Al-Hadj Omar, disciple de Mohammed Al-Rali, disciple de Ahmed Tidjani, que Dieu soit satisfait de lui!

الحمد لله وحده والصلوة والسلام على رسوله وجميع رسل الله  
عليهم الصلاة والسلام أما بعد إذ أبي اهيم بن محمد السنوسي  
التي هي الذئبة مسكر قال في سلسلة من يفتخر منه الشيخنا  
أحمد النجاشي وأبنا شيخنا أحمد المختار عن شيخه حامد ابن  
الأمير عن شيخه محمود المختار العلوي عن شيخه علي بن أحمد  
عن شيخه الشفيق أحمد بن محمد الشيباني رضي الله تعالى عنهم  
ومعز بن مالك وهب بن تفرمة شيخنا أبي اهيم عن شيخه  
الجامعي راجع عن شيخه الحج عمي عن شيخه محمد بن القاسم  
عن شيخه أحمد بن محمد التجاني رضي الله تعالى عنهم

ANNEXE XXV

AUTOGRAPHE DE TIerno MOAWIATOU MACI.

(Traduction).

Au nom de Dieu Clément, Miséricordieux.  
Gloire à Dieu seul ! Salut et bénédictions sur celui qui n'est suivi  
d'aucun prophète.

Cette lettre est adressée par le Cheikh Moawiah ben Mohammed  
Çalih, de Maci, au seigneur émir de Dakar, et à tous ses « grands »  
et ses « saints ». Salut complet.

Monsieur l'officier M. est venu chez nous ; il nous a apporté vos salu-  
tations. Nous nous réjouissons tous de votre heureux état et vous assu-  
rons de notre affection.

Nous vous souhaitons votre bien.  
Salut sur qui suit la voie droite.

بسم الله الرحمن الرحيم  
الحمد لله وحده والصلاة والسلام على  
من نبى بعده. وسعد بقضه الوثيقه  
تبيخ معاوية بن محمد صالح الماسي  
الى السيد الامير دكار وجميع كبرايه و  
صحابه لتليخ السلام اليهم باعلام  
بان السيد الحاج مارتني وصل اليها  
بلغ اليها سلامي بكلنا نخرج باحوالكم  
ونحبكم ونحس على خياركم والسلام على  
سائر ائمة الهدي

ANNEXE XIV

CATALOGUE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE DIAWLA.

Au nom de Dieu Clément, etc.  
 Cette liste est établie pour le capitaine M... et par son ordre. Elle comprend les livres que nous possédons :

THÉOLOGIE. — Soleïmi al Aoujali : Al-Sofra et Al-Kobra.

Cheïkh Sandoussi : *Al-Borhan*.

Al-Djazairi.

*Idaat al-Djannah*.

DROIT, ABLUTIONS, etc...

Lakhdarii.

*Rissala*.

Précis de Khalil.

*Tohfat*.

MYSTIQUE. — *Hikam*.

*Tadj al-Arous*.

*Tanouir*.

*Lataïf al-Minan*.

LANGUE ET LITTÉRATURE. — Ibn Doréïd.

Al-Ioussi.

Séances de Hariri.

Séances de Halabi.

Les six poètes.

GRAMMAIRE. — Djarroumiyah.

*Molhah*.

*Alfiyah d'Ibn Malik*.

RHÉTORIQUE. — *Aqoud al-Djaman*.

LES SOURCES DU DROIT, etc. — *Djama al-Djaouamia*.

PRIÈRES EN L'HONNEUR DU PROPHÈTE. — *Madah al-Ouara*.

Ibn Mouhibb.

بسم الله الرحمن الرحيم الحمد لله جو محمد و الصلاة و السلام  
 على رسول الله هذا البر الوفاء الذي تحققت عن يدي يا شريفة ان الكتب  
 له بالكتب التي كانت ايام ابيدينا كما التوحيد وهي سليمان الصغرى  
 الاوقيلي الضغرى والشغرى والنزهة للشيخ السنوري والجزيري  
 واخواته الذخيرة للشيخ احمد التيفري كالعقيد النوضه والا  
 خضرى والبرمالة والتختصر والشان والتجعة والضوية  
 كالنكح وتناج العروس والتبوير والمبايع المنصر للشيخ ابن  
 عمارة الله والنفحة كاي مازيد واليوسى والمعاملة القبرى  
 للشيخ الحبري والاضغرى للجليبي والشعرا البست والغور  
 كالجري وثينة والصلحة والادوية لابن ملك والبيان والالغية  
 كعقود الجمال والاصول كجمع الجوامع والصلاة على النبي  
 صلى الله عليه وسلم كابر من هيب والنوثر ثبات والتخميس  
 ليزة وفرة الابصار والذليل الخيرات وكنوز الاسرار  
 ونفخ الطيب وتبيين الاثاع والتبشير الغرير كجبال  
 البرين الجليبي وضياء الشاوير والباب الشاوير والذوق  
 الاثير ميزر العديعة كعقود ملك وانجاري واستفود  
 الصخرية والاه الله كالمقدمة والضمير وخروق السد  
 والترز السوامع هذا الكتب كلها في ايدينا  
 والصلاح

والوراء الشيخ الشانالي وهي استخبر الله العظيم الدعاء لله  
 الا هو الحى العيون مائة مرة والدمج صل على سيدنا محمد  
 النبي الامي وعلى الله وصحبه و صلحهم مائة مرة  
 والاله الا الله الملك الحق العبير محمد رسول الله الصادق  
 الامين مائة مرة وجزى الله عنا محمد ا ما هو امله الى مرة  
 والاله الا الله الملك الحق العبير محمد رسول الله الصادق  
 الامين مائة مرة والاه صل على سيدنا محمد النبي الامي  
 وعلى الله وصحبه و صلحهم مائة مرة لا بعد الصبح وبعد  
 العصر السبع على محمد و صلحهم

*Outriat.*  
*Takhmis al-Bordah.*  
*Qorrat al-Absar.*  
*Dalaïl al-Khaïrat.*  
*Konouç al-Asrar.*  
*Nafh at-Tib.*  
*Tenbih al-Anam.*

EXÉGÈSE CORANIQUE. — Djelal ab-Din.

*Dhïa at-Taouïl.*  
*Lobab at-Taouïl.*  
*Dehel al-Tabrix.*

TRADITION. — *Mouatta* de Malik.

*Bokhari.*  
*Al-Ohoud al-Mohammedia.*

RUDIMENTS. — *Moqaddemah.*

*Dhabt.*  
*Horouf al-Madd.*  
*Dorar al-Louama.*

*Note.* — Le texte arabe est de la main de Tierno Hachimi

## ANNEXE XV

## CHAÎNE GÉNÉALOGIQUE DU OUALI DE DIAWIA.

Oqbata ben Iassir, ancêtre légendaire des Peul (?): Bodéwal ; Makama ; Sadiga ; Diadié ; Iendé ; Ilo ; Toumané ; Mahouké ; Moussa Kollé ; Ousman le Oussini ; Alla Ba ; Cheikh Iagouba ; Cheikh Ismaïla ; Cheikh Al Gassimou ; Cheikh Mamadou Chérif.

